هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 023 — 48 PAGES — JEUDI 21 AVRIL 1977

Les militaires argentins dénoncent une agression du « marxisme international »

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Guerre civile larvée au Pakistan

Né au prix d'épouvantables massacres, en 1947, de la volonté des musulmans du sous-continent — fortement encouragés par Londres — de posséder leur propre nation, entré en conflit à trois reprises avec l'Inde, qui, en 1971, précipita l'indépendance de sa province orientale devenue le Bangladesh, le Pakistan connaît depuis sept semaines une guerre civile larvée. Les affrontements meurtriers ont déjà fait cent soixante-dix morts, et se multiplient maintenant entre partisans du Parti populaire au pouvoir et de l'Alliance nationale rassemblant tous les courants de l'opposition.

Celle-ci a appelé, mardi, à une grève générale dans tout le pays le vendredi 22 avril pour protester contre les « excès de la police » et appuyer ses exigences : démission du premier ministre, organisation de nouvelles élections législatives nationales. Le mouvement de désobéissance civique qu'elle anime rencontre un large soutien dans les milieux possédants et la classe moyenne. Il paralyse déjà l'activité de divers secteurs économiques et compromet le fonctionnement de l'administration. Le premier ministre, M. Bhutto, n'est plus en mesure d'imposer son autorité.

Rejetant toutes les propositions de compromis présentées par le premier ministre, ses adversaires lancent un véritable appel à la « guerre sainte » contre le régime. Il est vrai que M. Bhutto n'a pas cédé sur l'essentiel, et se refuse catégoriquement à donner sa démission. En revanche, il propose que de nouvelles élections provinciales aient lieu, étant donné que l'opposition, qualifiant la consultation nationale du 7 mars de « farce », avait boycotté le scrutin régional tenu trois jours plus tard. La consultation nationale a sans aucun doute été entachée de grossières irrégularités, dues notamment au zèle des militants du P.P.P. et de certains fonctionnaires. Toutefois, il n'est nullement certain que le parti gouvernemental eût perdu des élections parfaitement régulières.

M. Bhutto aurait pu en apporter la preuve et désarmer ses adversaires en faisant procéder rapidement à un nouveau scrutin sous le contrôle du pouvoir judiciaire et de l'armée, comme le réclame l'opposition. Mais il a bien montré qu'il entendait avant tout se maintenir à tout prix au pouvoir. Certes, il a lâché du lest et, notamment, assoupli la loi restreignant la liberté des publications. Mais il existe encore beaucoup de dispositions entravant considérablement la liberté d'expression.

Croyant couper l'herbe sous le pied d'une opposition — au demeurant hétéroclite — composée pour l'essentiel des groupes conservateurs et rigoristes religieux, M. Bhutto a également annoncé dimanche 17 avril la formation d'un « conseil islamique » chargé de mettre en accord la législation pakistanaise avec la loi coranique, ainsi que d'assurer la prohibition de l'alcool et des jeux d'argent. Mais, comme les précédentes, ces initiatives ont été jugées irrecevables par les responsables de l'opposition.

Le chef du gouvernement se trouve le dos au mur. Ce grand féodal affichant un progressisme de façade voit ses ambitions nationales et internationales compromises par l'obstination de ses ennemis politiques. « Mon crime, vient-il de déclarer à « Newsweek », est que ce pays n'a jamais enfanté un leader de ma taille. »

Les positions des deux camps paraissent irréconciliables, à moins d'une nouvelle concession de M. Bhutto, que ses compatriotes disent « imprévisible ». Une intervention de l'armée — que le chef du gouvernement ou l'état-major en prennent l'initiative — serait-elle la seule manière d'arrêter une épreuve de force meurtrière et d'offrir à chacun une issue honorable ? Deux fois déjà dans le passé les militaires ont pris en main les affaires de l'Etat, mais, le moins qu'on puisse dire, est qu'ils n'ont pas laissé le meilleur souvenir.

M. Giscard d'Estaing à la conférence de Dakar

Certains États « modérés » voudraient créer une « force armée commune »

La quatrième « conférence au sommet » franco-africaine commense ses travaux mercredi 20 avril à Dakar, où était arrivé mardi soir M. Giscard d'Estaing, en présence de dix chefs d'Etat et trois premiers ministres. Bien que les problèmes économiques aient la priorité dans la liste des questions débattues, la situation créée par l'aide de Rabat et de Paris au Zaïre domine ces assises, plusieurs Etats « modérés » envisageant même la mise sur pied d'une « force africaine commune » qui pourrait s'opposer à la « pénétration soviéto-cubaine » sur le continent.

Par ailleurs, la politique française de coopération, dont le responsable au sein du gouvernement, M. Robert Galley, expose ci-dessous les ambitions et les perspectives, est l'objet à Dakar de critiques portant sur la réduction des interventions et des crédits de Paris.

Au Zaïre, la contre-offensive menée par les troupes de Kinshasa, « soutenues » par le contingent marocain serait, selon les autorités, parvenues à « encercler pratiquement » le nœud ferroviaire et routier de Mutshasa tenu par les rebelles.

De notre envoyé spécial

Dakar. — « *Nous ne comprenons pas les protestations suscitées par la décision française d'apporter un soutien logistique aux Marocains engagés au Zaïre* », nous a dit, mardi 19 avril, à la veille de l'ouverture de la quatrième conférence franco-africaine, M. Abdou Diouf, premier ministre du Sénégal : « *L'immobilisme constitue une attitude dangereuse pour l'Occident et il était nécessaire d'en finir avec l'attentisme sous peine de voir toute l'Afrique courir le risque de devenir communiste* ».

Ces propos, au-delà des communiqués laconiques concernant l'ordre du jour des travaux des onze chefs d'Etat et des trois premiers ministres réunis dans la capitale sénégalaise à partir de ce mercredi matin, permettent de situer plus précisément l'atmosphère dans laquelle s'ouvre la conférence.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 4.)

Pas de coopération sans appui de l'opinion

par ROBERT GALLEY (*)

Le tiers-monde, aujourd'hui, est sujet d'inquiétude, d'irritation... ou de méconnaissance.

Les pays en développement qui, depuis bientôt trente ans, ont fait irruption sur la scène politique internationale, et qui, grâce à leurs réserves de matières premières, y jouent désormais un rôle décisif, appellent souvent des jugements sans nuance. Selon les moments ou les points de vue, ils apparaissent comme des solliciteurs lorsqu'ils recherchent notre aide financière, comme des fauteurs de vie chère lorsque les cours du pétrole ou du café s'envolent, de plus en plus comme les fourriers du chômage lorsqu'ils développent leur propre industrie.

Par une simplification inévitable, l'opinion populaire tend à les classer en modérés et progressistes, en partisans de la libre entreprise ou du collectivisme ; ce découpage, qui, la plupart du temps, est artificiel, ajoute à la confusion.

Or la politique de coopération que nous menons depuis deux décennies n'a de chances de se poursuivre et de réussir que si la nation française la comprend et apporte son adhésion.

C'est pourquoi il faut situer nos efforts dans une perspective d'ensemble qui tienne compte de la diversité des caractères physiques et humains, de la différence des situations économiques et financières de nos partenaires.

∴

La coopération, c'est d'abord la fidélité de la France à sa tradition et à son rôle dans le monde. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que seuls la force des armes ou les modes de production expliquent l'évolution historique.

Les peuples agissent aussi pour des idées, singulièrement pour les idées généreuses qui constituent l'héritage de leur civilisation.

Il est de notre devoir de continuer à porter au monde nos valeurs de liberté et de fraternité, afin de contrecarrer le matérialisme égoïste qui s'y répand, de retrouver, avec la conscience de notre grandeur, la confiance en l'avenir.

Quiconque connaît l'Afrique sait que la solidarité qui se tisse entre la France et les pays qui construisent avec elle la coopération n'est pas celle de l'argent versé.

Elle s'est édifiée grâce aux hommes qui se sont rencontrés sans aucune pensée mercantile, en cherchant seulement une amitié paisible ; elle s'est concrétisée par l'œuvre entreprise en commun sur un pied d'égalité, dans le dessein de vaincre la pauvreté. Elle a été possible parce que nous partagions les mêmes idéaux de solidarité, d'égalité et de dignité.

(Lire la suite page 4.)

(*) Ministre de la coopération.

Les députés paraissent déçus par le « plan-acier » de M. Barre

Le haut fourneau de Thionville ne sera pas fermé

Les députés ont accueilli, mardi 19 avril, avec une certaine déception et une perplexité certaine, la déclaration de M. Raymond Barre dont les propos n'ont suscité que de tièdes applaudissements dans les rangs de la majorité. Une majorité qui, ainsi qu'elle en a pris désormais l'habitude, a offert au premier ministre un soutien plus conditionnel que jamais. Tel fut le cas de M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., qui réaffirma l'importance que son groupe attache aujourd'hui à la lutte contre le chômage. Plusieurs élus lorrains n'hésitèrent pas à mêler leurs voix à celles des orateurs de gauche, instruisant le procès de la politique menée depuis vingt ans dans cette industrie et renvoyant dos à dos Etat et patronat.

Le premier ministre avait indiqué que les trois quarts des travailleurs touchés par les suppressions d'emplois ne seraient pas réduits au chômage et annoncé que Renault préciserait avant la fin de l'année ses projets d'investissements en Lorraine, Peugeot-Citroën étant invité, de son côté, à développer son effort de création d'emplois. Le patronat de l'automobile paraît juger « un peu hâtifs » les engagements de M. Barre. La direction d'Usinor accepte en revanche de maintenir en activité le haut fourneau de Thionville, qui assure trois cent cinquante emplois sur les trois mille qui doivent être supprimés dans cette zone.

Mardi, alors que des milliers de sidérurgistes manifestaient à Paris, en Lorraine la grève administrative décidée par l'association des maires des deux arrondissements de Thionville était très suivie : cent deux mairies sont fermées (lire page 11).

LE PRIX DE L'IMPRÉVOYANCE

par FRANÇOIS RENARD

Malheur à l'industrie, à l'entreprise, par qui le scandale arrive ! Elle est chargée de tous les péchés d'Israël, les siens propres, ceux qu'on lui prête et même ceux des autres. Mardi 19 et mercredi 20 avril à l'Assemblée nationale, les Lorrains de tous bords, menacés par la plus grande crise qui ait jamais frappé leur région, ont fait le procès de la sidérurgie française et par là même du gouvernement, dont la responsabilité est considérée comme engagée, au même titre que celle des maîtres de forges.

Tout a été évoqué pêle-mêle, la gestion passée, présente et future des entreprises, leur comportement vis-à-vis des collectivités locales et des travailleurs, la manière dont les plans d'investissement ont été élaborés et appliqués, les prévisions à long terme, les modalités des aides publiques. C'était, certes, une belle occasion pour les partis d'opposition de dénoncer les errements des pouvoirs publics et le « *comportement inqualifiable* » des holdings financiers. Mais qui évoqua « *un certain capitalisme anonyme, sauvage et archaïque* » ? M. Jean Kiffer, député réformateur de la Moselle. Qui a renvoyé « *dos à dos les patrons et l'Etat* », tout aussi « *coupables* », la situation en Lorraine donnant « *la preuve de leur incompétence, à l'un et à l'autre* » ? M. Henri Ferreti, député républicain indépendant de Thionville. Qui a déclaré : « *Je n'ai plus confiance dans les services techniques du ministère de l'industrie ni dans les examens financiers du ministre des finances* » ? Le bouillant Julien Schwartz, député R.P.R. de la Moselle et auteur du fameux rapport sur les compagnies pétrolières.

(Lire la suite page 10.)

Un entretien avec le roi Hussein

Le roi Hussein de Jordanie est attendu, le lundi 25 avril, à Washington, où il aura des entretiens avec les dirigeants américains au sujet de la crise du Proche-Orient. Le souverain hachémite aura deux séances de travail avec le président Carter puis rencontrera le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, qu'il avait déjà reçu à Amman en février dernier, et le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, avec lequel il examinera la question de l'assistance militaire américaine.

Avant de quitter la Jordanie pour Londres, où il séjourne actuellement, le roi Hussein a fait part à notre envoyé spécial de son pessimisme sur la crise du Proche-Orient et il a déclaré qu'il ne pensait pas que 1977 serait l'année de la paix israélo-arabe.

« Ceux qui font croire à l'opinion arabe que la paix pourrait être établie en 1977 jouent avec le feu »

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Amman. — « *On a maintes fois prédit ma fin prochaine, et ce n'est pas sans fierté que le peuple jordanien fête, cette année, le vingt-cinquième anniversaire de mon règne* », a déclaré d'emblée le roi Hussein au cours d'un long entretien au palais Basman à Amman.

Ayant échappé à d'innombrables complots et attentats, jalousé, honni ou méprisé par ses adversaires, le souverain manifeste une évidente satisfaction quand on lui rappelle que sa ténacité lui vaut aujourd'hui d'être devenu le plus ancien en fonctions des chefs d'Etat arabes.

« *La stabilité dont jouit le royaume*, nous dit-il, *est imputable à l'unité et au patriotisme du peuple jordanien. Ce dernier, au cours des siècles, a contribué à forger une nation digne de sa propre personnalité et de nous avoir conduit à l'âge de la maturité. Nous avons enregistré des échecs, mais aussi de grandes réalisations, d'autant plus méritoires qu'elles ont été accomplies sous une menace permanente de destruction.*

» *Les drames que j'ai connus ne se comptent plus. Je n'en citerai que deux exemples, relativement récents : la guerre de 1967, que nous n'avons pas su éviter, et qui a entraîné la mort de milliers d'innocents ainsi que de ruineuses destructions ; ensuite, le regrettable affrontement de 1970, dont l'enjeu était le rétablissement de l'ordre dans ce pays.* » (1)

(Lire la suite page 7.)

(1) Le roi fait allusion aux combats qui avaient opposé l'armée jordanienne aux fedayin palestiniens et qui s'étaient soldés par la défaite de ces derniers.

AU JOUR LE JOUR

Un rêve américain

Le président Carter achevait d'expliquer que l'Amérique ne serait jamais plus ce qu'elle avait été du président Lincoln à Marilyn Monroe : « Les citoyens qui veulent conduire des voitures inutilement puissantes doivent s'attendre à payer davantage pour le luxe. »

Les fantômes de Cheval Fou et de Taureau Assis tournèrent le bouton de la télévision et se penchèrent lentement sur leur arrière-petit-fils, Chien Rapide, qui les écouta.

« Tu vois, *dirent-ils*, ils vont s'enfermer dans de plus petites boîtes roulantes. Nous, nous nous déplacions sur nos chevaux et nous n'avions pas besoin d'importer de l'avoine pour les nourrir.

» Maintenant, ils vont se chauffer à l'énergie solaire, mais il y a longtemps que les hommes rouges le font. Ils découvrent soudain que le lait de notre mère la Terre n'est pas inépuisable. Et pourtant ils ont tué tous les bisons qui nous faisaient vivre.

— Vois-tu, Chien Rapide, s'ils ont mis le pied sur la lune, c'est bien parce qu'ils n'ont pas les pieds sur terre. Et si les hommes blancs veulent un jour vivre comme les Indiens, ce sera très dur pour eux, car ils ne sont pas d'aussi anciens Américains que nous. »

BERNARD CHAPUIS.

Lire page 12 :

DES MUTATIONS TROP FRÉQUENTES DANS LE CORPS PRÉFECTORAL

par André Passeron

UN LONG ITINÉRAIRE

L'émancipation des juifs en France

On peut s'étonner tout d'abord qu'une collection historique telle que « L'évolution de l'humanité », fondée et longtemps dirigée par Henri Berr, *ait accueilli un volume comme celui-ci qui porte sur un point d'histoire très particulier et très strictement délimité.* Mais tout de suite on s'aperçoit qu'une synthèse historique sérieuse doit nécessairement prendre appui sur *des analyses aussi précises et aussi rigoureuses.*

Le professeur David Feuerwerker n'a laissé de côté aucun point de son sujet, dans la mesure du moins où la documentation existante le lui permettait et nous a donné ainsi une histoire exhaustive, *et pour ainsi dire au jour le jour, d'un procès qui ne s'est pas accompli en un jour,* mais a duré depuis les dernières années de l'Ancien Régime jusqu'au moment où le Second Empire en 1866 obtient, non sans difficulté, de la Confédération helvétique que les citoyens français d'origine juive ne subissent en Suisse aucune espèce de *discrimination.*

JACQUES MADAULE.

(Lire la suite page 43.)

UNE SEMAINE AVEC LA FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre de cette « Semaine avec la Franche-Comté » « *le Monde* » publie aujourd'hui les enquêtes et les reportages de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants sur Belfort et la vallée du Doubs.

(Lire pages 21 à 25.)

EUROPE

Belgique

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Les positions linguistiques se sont durcies à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles. — Les tribulations du ministre belge de l'intérieur sont enfin terminées. Les résultats officiels de l'élection sont publiés, mais jusqu'au bout M. Michel aura eu des malheurs. Même les chiffres qu'il donnait en exclusivité à la radio, le mardi 19 avril à 13 heures, ont dû être rectifiés dans l'après-midi (*le Monde* du 20 avril, dernière édition). Il y aura 10 députés F.D.F. (Front des francophones) au lieu de 11 et 5 Rassemblement wallon au lieu de 4. Seuls les 106 élus directs sont connus pour le Sénat, mais il faut encore que les conseils provinciaux désignent tant 50 sénateurs que 25 autres sénateurs soient cooptés. Les élus directs au Sénat sont : 39 sociaux-chrétiens (+ 2) ; 32 socialistes (+ 3) ; 16 libéraux (— 2) ; 5 F.D.F. (+ 1) ; 3 Rassemblement wallon (— 4) ; 10 Volksunie (statu quo) ; 1 communiste (statu quo).

Au total, il y aura dorénavant 121 députés néerlandophones à la Chambre au lieu de 120 et 91 députés francophones au lieu de 92. Ce transfert est dû à une radicalisation des positions linguistiques dans la capitale. Si le F.D.F. y a progressé et gagné un député, les sociaux-chrétiens flamands de Bruxelles ont, eux aussi, avancé et pris un siège. Le phénomène est très remarqué par les observateurs, et le journal *De Standaard* exprime sa satisfaction, parlant d'un « *coup d'arrêt pour la tache d'huile de Bruxelles* ».

Le roi a entamé ses négociations en recevant les présidents des assemblées et les poursuivra pendant toute la semaine. On pense qu'il ne désignera un informateur qu'au début de la semaine prochaine. Une crise prolongée s'annonce. La négociation sera serrée entre socialistes et sociaux-chrétiens qui, ensemble, ont les deux tiers des voix à la Chambre (142 sur 212), majorité requise pour réaliser la régionalisation. Les libéraux flamands, qui ont perdu 4 sièges, ont annoncé leur intention de se retirer, en principe, dans l'opposition. S'ils ont perdu des voix dans les Flandres, disent-ils, c'est parce que leur chef de file, M. Willy de Clercq, est ministre des finances, et qu'il a dû prendre des mesures peu appréciées par le public. « *A d'autres maintenant de prendre leurs responsabilités.* »

Les communistes, quant à eux, ont perdu 2 sièges de députés en Wallonie, soit la moitié de leur représentation, parce qu'il leur manquait 400 voix dans l'arrondissement de Mons-Soignies. Au plan national, leur électorat est passé de 170 000 à 151 000 voix au total.

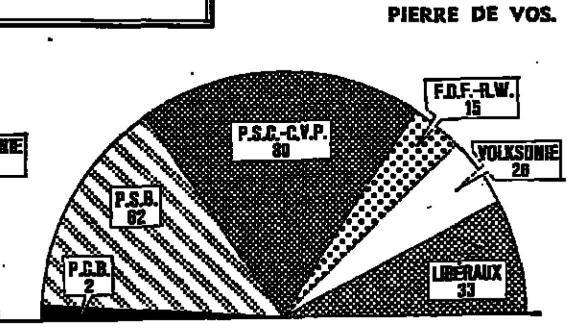
Enfin, M. Bertrand, le ministre révoqué par M. Tindemans et qui fut à l'origine de la crise, est élu sénateur du Rassemblement wallon à Liège. Il reste optimiste. Il tient un langage gaullien, pense que son parti n'a perdu qu'une bataille et gagnera la guerre. « *Voyez le Québec*, explique-t-il, *nos amis y sont arrivés au pouvoir après les mêmes péripéties.* »

PIERRE DE VOS.

Résultats définitifs pour la Chambre des représentants

	Flamands	Francophones	Total des sièges	% des suffrages
Sociaux-chrétiens	56 (50)	24 (22)	80 (72)	36 (32,3)
Socialistes	27 (26)	35 (33)	62 (59)	27,1 (26,7)
Libéraux	17 (21)	16 (12)	33 (33)	15,7 (16)
Volksunie	20 (22)	—	20 (22)	10,1 (10,2)
Front des francophones	—	10 (9)	10 (9)	4,2 (3,8)
Rassemblement wallon.	—	5 (13)	5 (13)	2,8 (5,8)
Communistes	1 (1)	1 (3)	2 (4)	2,7 (3,2)
	121 (120)	91 (92)	212 (212)	

Les données entre parenthèses représentent les résultats de 1974. Les représentants de Bruxelles — troisième région du pays — sont compris dans leurs dénominations linguistiques respectives, flamands ou francophones.



Italie

Le livre blanc sur la défense réaffirme la nécessité d'un «choix atlantique»

Rome. — Un Livre blanc sur la défense — le premier du genre — vient d'être publié en Italie. Il est destiné à l'ensemble des citoyens, et non aux seuls spécialistes, qui y trouveront, toutefois, quelques précisions. Son but est de sensibiliser la population à « la sécurité de l'Italie et aux problèmes des forces armées ». Ce document de trois cent soixante pages présente les objectifs et les priorités de la défense et les difficultés des trois armées. Celles-ci auraient besoin d'une « rénovation radicale ». Une deuxième partie, de nature prospective, passe en revue les projets de réforme, parmi lesquels une réduction de la durée du service militaire dans la marine, l'institution d'un volontariat féminin, l'assouplissement de la discipline et la création d'organes représentatifs dans les casernes.

De notre correspondant

Négligée par l'Etat, mésestimée par les citoyens et publiquement contestée par ses sous-officiers et ses soldats, l'armée avait besoin qu'on s'occupe d'elle. Le Livre blanc ne résout rien de ses problèmes. Mais au moins les énumère-t-il, en présentant les solutions à l'étude ou en cours d'application.

Les considérations sur la fonction politico-stratégique de l'Italie sont trop vagues pour satisfaire la curiosité des spécialistes. Les profanes, en revanche, y apprendront quelques idées simples : pour des raisons géographiques, la péninsule et ses îles sont difficiles à défendre ; les blindés ennemis ne peuvent pénétrer que par le nord-est ; les « *rapports de cordialité avec le peuple de Yougoslavie* » permettent aujourd'hui de n'avoir pas de « *préoccupations* », mais la géographie et « *le dynamisme des événements maintiennent intacte l'importance stratégique de cette zone frontalière* ».

Le Livre blanc écarte trois hypothèses d'école : la défense autonome, la neutralité armée et la neutralité passive, pour affirmer la nécessité du « *choix atlantique* » et, en complément, du « *pôle européen* ». Mais appartenir à l'OTAN, abriter même (à Naples) le siège du commandement sud-européen de cette « *alliance défensive* » n'empêche pas l'Italie de vouloir que ses forces armées soient « *crédibles* ».

Le rétrécissement du budget

En 1966, souligne le Livre blanc, l'Etat consacrait 15,5 % de son budget à la défense nationale. Cette proportion n'a cessé de diminuer pour atteindre 8,9 % en 1976. Une légère amélioration cette année (9,£ %), représentant un budget de 3 530 milliards de lires, soit 19 500 millions de francs [le budget de la France pour 1977 est de 58 milliards de francs], n'empêchera pas l'Italie de rester dans le peloton de queue des pays de l'OTAN, aussi bien pour la somme consacrée à la défense par tête d'habitant que pour le pourcentage représentant ces dépenses par rapport au produit national brut. Cette diminution relative du budget au fil des ans a essentiellement affecté l'achat de matériels.

Telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, affirme le Livre blanc, l'armée est en mesure de défendre les institutions en temps de paix. Elle constitue, dans le cadre de l'OTAN, un instrument valable de dissuasion en cas de conflit limité. Mais d'ultérieures réductions lui feraient perdre « *toute validité opérationnelle et institutionnelle* » et ses capacités de défense apparaissent déjà « *limitées en cas de conflit généralisé* ». Parmi les carences signalées dans l'armée de terre figurent la défense antiaérienne, la défense anti-blindés, l'artillerie, la mobilité opérationnelle, la surveillance du champ de bataille, les moyens du combat nocturne, les transmissions. Le Livre blanc souligne la trop faible proportion du budget militaire consacrée à la recherche scientifique (2,1 %), soit deux fois moins qu'en France et cinq fois moins qu'aux Etats-Unis, et la baisse du nombre des volontaires et des candidats aux écoles militaires.

Comment arriver à « *un maximum d'efficacité, avec le minimum de coût* » ? C'est la question à laquelle le Livre blanc s'efforce de répondre, étant entendu que l'armée a besoin d'un « *processus de rénovation générale touchant profondément les structures, les forces et l'organisation* ». La solution est synthétisée en une formule : « *Moins d'hommes mais mieux armés, mieux équipés, mieux entraînés.* » Le ministre de la défense songe notamment à mieux contrôler les dépenses de personnel et à coordonner davantage l'activité des trois armées.

Le Livre blanc passe en revue divers projets de réformes :

● *La discipline* devra changer non seulement ses règles mais son esprit. On envisage l'institution d'organes représentatifs pour « *fournir aux militaires des différentes catégories un instrument démocratique et moderne à travers lequel ils pourraient transmettre aux autorités politico-militaires supérieures leurs points de vue* ». Aux militaires de carrière l'activité politique restera interdite, mais les appelés seront libres de s'y adonner pour peu qu'ils ne le fassent pas en uniforme ;

● *Le service militaire* aura, comme en France, une durée unique de douze mois. Actuellement, la marine retient encore ses appelés pendant un an et demi. Il s'ensuivra une diminution d'effectifs qui devra être compensée par « *une plus grande consistance de chaque classe* » et un accroissement du nombre des volontaires et une meilleure préparation ;

● *Les femmes volontaires* devraient être admises au service national. Elles seraient regroupées en un corps unique pour les trois armées et employées dans certains secteurs, comme la santé, l'administration, les communications.

Le Livre blanc reste très discret sur la « *restructuration des services de sécurité* », dont certains membres ont été impliqués, ces dernières années, dans d'obscures affaires politiques. On y lit seulement que « *le besoin d'information de l'Etat, pour sa défense et sa sécurité, doit être rempli par un organisme unique, fonctionnant indépendamment des diverses administrations* ».

En revanche, on ne peut accuser le ministère de la défense de cacher les ventes d'armes. Il y a, selon le Livre blanc, « *cent cinquante entreprises, employant au total cent cinquante mille personnes, qui sont intéressées à la production de matériel militaire* ». Pendant l'année 1975, la valeur des affaires traitées par ces firmes avec l'étranger a été de 2 300 milliards de lires (environ 13 milliards de francs). Un spécialiste des questions militaires nous a fait part de son étonnement à propos de ce chiffre, bien supérieur, dit-il, aux estimations habituelles. Les auteurs du Livre blanc auraient-ils péché par excès de zèle ?

ROBERT SOLÉ.

Roumanie

M. Ceausescu célèbre la paysannerie, qui a assuré «l'intégrité et la liberté de la patrie»

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Devant le premier congrès des conseils de direction des exploitations agricoles socialistes, M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains, a clarifié le lundi 18 avril, à Bucarest, le rôle de la paysannerie dans l'histoire de son pays. Plus de onze mille personnes, paysans membres ou non de coopératives agricoles, spécialistes, dirigeants, participaient à cette manifestation qualifiée de « *forum suprême agricole* » : ce chiffre est identique à celui des victimes de la révolte paysanne de 1907, dont la Roumanie célèbre le soixante-dixième anniversaire en même temps qu'elle se prépare à donner un éclat particulier au début du mois de mai au centième anniversaire de son indépendance.

Ces deux dates anniversaires sont l'occasion pour la presse roumaine de publier depuis quelque temps nombre d'articles sur « *la paysannerie, force de base du progrès socialiste* ». Appelant de temps à autre Marx et Engels à la rescousse, les idéologues roumains décrivent en termes vibrants « *le grand potentiel révolutionnaire de la paysannerie* », démontré avec force, par exemple, en 1907.

Le régime communiste national-paysan porte évidemment la marque de son chef, M. Ceausescu. D'origine rurale, celui-ci est resté très proche, sentimentalement, de ce monde des campagnes auquel est attribué aujourd'hui le mérite historique d'avoir été, à travers les siècles, « *le créateur et le conservateur des valeurs spirituelles roumaines* ».

Dans son discours, M. Ceausescu a repris largement cette idée faisant de la paysannerie la grande classe révolutionnaire de la Roumanie. « *La paysannerie*, a-t-il dit, *a été pendant longtemps la classe qui a porté le poids des batailles pour la préservation et la défense de l'existence de notre peuple, pour le développement de notre nation, pour la liberté, l'indépendance et une vie meilleure, pour la transformation révolutionnaire de la société.* »

Ce sont les paysans, a-t-il poursuivi, qui ont « *assuré l'intégrité et la liberté de la patrie pendant des siècles. Ce sont les paysans qui, dans la guerre d'indépendance de 1877, ont écrit de leur sang une véritable épopée* ». Ce sont encore les paysans qui, au dix-neuvième siècle, ont joué un rôle éminent « *dans la lutte pour les réformes démocratiques* ». Aujourd'hui, à côté de la classe ouvrière, devenue la classe dirigeante de la société, et de l'intelligentsia, la paysannerie s'est constituée en « *une nouvelle classe de base de notre nation, un important facteur du progrès matériel et spirituel du pays* ». — M. L.

Union soviétique

APRÈS L'INCENDIE DE L'HOTEL ROSSIA

Un journal mentionne les difficultés auxquelles se heurtent les enquêteurs

De notre correspondant

Moscou. — Avec près de deux mois de retard, la presse soviétique vient, enfin, de donner quelques précisions sur l'incendie qui a ravagé, le 25 février, l'aile nord de l'hôtel Rossia, le plus grand hôtel de la capitale. La *Literatournaya Gazeta* du mercredi 20 avril, qui consacre une demi-page à l'événement, ne va pas cependant jusqu'à donner le bilan du sinistre. Le journal confirme seulement que cinq étrangers ont péri dans la catastrophe. On estime que l'incendie a fait au moins une trentaine de victimes.

L'hebdomadaire de l'Union des écrivains, qui publie de nombreux détails sur la rapidité de l'intervention des pompiers de Moscou, ne fournit aucune précision sur l'origine de l'incendie. Sans même mentionner le communiqué officiel qui avait attribué, dès le 26 février, l'origine de la catastrophe à « *une déficience du système automatique des ascenseurs* », la *Literatournaya Gazeta* se contente d'affirmer que « *l'enquête n'est pas encore terminée* ». Selon l'hebdomadaire, cette enquête a été confiée à un groupe de juges d'instruction de la procurature (parquet) de Moscou. Selon le juge Zveriev, qui dirige cette commission, « *il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, car une enquête comme celle-là demande beaucoup de temps* ».

Le juge cite deux difficultés auxquelles se heurte la commission : il est difficile de retrouver beaucoup de témoins qui vivaient à l'hôtel et les questions techniques à élucider sont très complexes.

Sans jamais mentionner la thèse d'un incendie criminel, la *Literatournaya Gazeta* s'élève contre certains organes de presse occidentaux selon lesquels « *l'autorité soviétique connaîtrait déjà la cause de l'incendie, mais chercherait à la cacher* ».

La *Literatournaya Gazeta* affirme enfin que les « leçons » de l'événement ont été tirées : « *En effectuant les travaux de réparations, des mesures nouvelles ont été prises pour aménager des dispositifs anti-incendie supplémentaires.* » Le journal précise que l'hôtel sera dorénavant doté d'escaliers de secours extérieurs, d'un nouveau système de signalisation anti-incendie et que certains revêtements intérieurs seront remplacés par des matériaux non inflammables. Le personnel de l'hôtel, enfin, suit déjà des cours spéciaux sur la lutte anti-incendie.

JACQUES AMALRIC.

Un colloque sur la situation des juifs en U.R.S.S. ouvre les célébrations du jubilé de la LICA

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) (1) fut fondée en mars 1927 pour « *lutter contre la haine des races et l'intolérance, pour la paix entre les hommes et les peuples* ». Elle s'appelait alors Ligue contre les pogromes, en raison des événements de cette époque en Europe centrale.

Avec l'avènement du nazisme, elle se transforma en Ligue contre l'antisémitisme. Puis, pour étendre son action à toutes les confessions et à toutes les opinions, elle prit son appellation actuelle. Cette organisation, apolitique, n'a nullement l'intention de laisser quiconque « *prendre une O.P.A.* » sur elle, comme se plaît à le dire son président, M. Jean Pierre-Bloch.

Pour célébrer son demi-siècle d'activité, la LICA organise cette semaine à Paris un congrès extraordinaire. Elle a inauguré, mardi 19 avril, cette semaine de manifestations diverses par un colloque sur la situation des juifs en U.R.S.S. après les accords d'Helsinki sur la libre circulation des idées et des hommes, qui a eu lieu à la salle Médicis du Sénat.

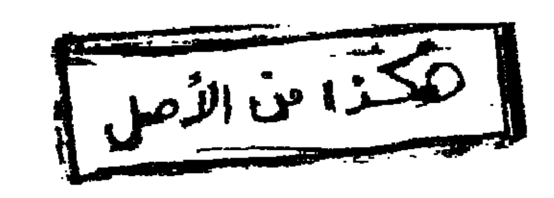
Autour de M. Jean Pierre-Bloch, de M. Gaston Monnerville, membre du Conseil constitutionnel et ancien président du Sénat, et de M. Pierre Giraud, sénateur socialiste de Paris, la LICA avait pu réunir quatre exilés soviétiques connus, MM. Boukovski, Maximov, Nekrassov et Pliouchtch.

Leur témoignage a porté sur la « *nouvelle vague d'antisémitisme dans la presse officielle* » soviétique et sur la « *solidarité* » qui unit le mouvement des intellectuels soviétiques en faveur des droits de l'homme à la minorité juive de l'U.R.S.S.

L'écrivain Vladimir Maximov a rappelé que « *dans les dictatures totalitaires le recours à l'hystérie antisémite est usuel en période de crise économique* » et a évoqué la longue tradition de lutte contre l'antisémitisme des démocrates russes. Le mathématicien Léonid Pliouchtch a démontré les mécanismes de la propagande soviétique, citant des exemples de textes anti-sémites actuellement publiés en U.R.S.S. L'écrivain Victor Nekrassov a relaté comment les autorités soviétiques tentèrent en vain de faire oublier à la population qu'au ravin de Babi-Yar les nazis avaient assassiné en trois jours quelque cent mille juifs de la région de Kiev. Enfin, M. Vladimir Boukovski a dit que « *toutes les minorités nationales de l'U.R.S.S. sont opprimées. Aucune minorité nationale n'a la possibilité de développer sa culture propre et ses traditions* ». Evoquant son séjour dans la prison de Vladimir, M. Boukovski a dénoncé la volonté des autorités de « *semer la discorde parmi les prisonniers politiques des diverses nationalités. Mais nulle part ailleurs*, a-t-il ajouté, *la solidarité nationale n'est aussi forte que dans les prisons soviétiques* ».

Il estime que malgré les incitations des autorités, en raison d'une certaine prise de conscience de la population, l'antisémitisme ne saurait avoir de succès durable dans l'opinion publique soviétique.

(1) 40, rue de Paradis, 75010 Paris, tél. 770-13-28.



هكذا من الأصل

EUROPE

Roumanie

...ca célèbre la paysannerie, qui a a... ...grité et la liberté de la patrie

Union soviétique

...ES L'INCENDIE DE L'HOTEL ROSSI...

...rnal mentionne les difficult... ...elles se heurtent les enquête...

...que sur la situation des juifs en U.R... ...les célébrations du jubilé de la ...

LES RELATIONS ENTRE P.C.

La scission au sein de l'extrême gauche suédoise pose un problème délicat aux «eurocommunistes»

La rupture entre les deux tendances qui coexistaient jusqu'à présent au sein du parti de gauche communiste suédois (V.P.K.) et la création de deux formations rivales posent aux P.C. européens de l'Ouest et de l'Est un problème délicat : avec lequel des deux partis vont-ils maintenant entretenir des relations ? *Avec le nouveau P.C. ouvrier pro-moscovite ou avec l'ancien parti plus indépendant de Moscou et proche des positions* « eurocommunistes » ? Renouvelant le choix qu'ils avaient déjà fait après 1968, lors de la scission du P.C. grec, les Roumains ont déjà opté. M. Ceausescu, secrétaire général du parti, a reçu, *le samedi 16 avril à Bucarest, M. Bo Hammar, membre du bureau politique* du V.P.K. Les deux partis sont convenus de « développer leur coopération et leur solidarité » en observant les principes des relations entre les partis inscrits dans le document de la conférence de Berlin.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *La récente scission* au sein du P.C. suédois (1) commence à susciter des échos en Europe de l'Est. Dans un commentaire publié ces derniers jours, l'agence polonaise P.A.P. a rendu compte en termes plutôt *aimables de la création du nouveau* parti communiste ouvrier, issu du parti de gauche — communiste — (*V.P.K.*) qui, jusqu'à présent, était la seule formation marxiste suédoise à entretenir des relations avec Moscou et le mouvement communiste traditionnel.

L'agence note avec satisfaction que le fondement idéologique du nouveau P.C. est le « *marxisme léninisme et l'internationalisme prolétarien* ». « *Ce parti*, ajoute-t-elle, *désire maintenir des liens étroits avec les partis communistes frères du monde sur la base des documents de la conférence de Berlin.* » Elle relève que, lors de sa conférence nationale constitutive, le parti communiste ouvrier suédois a adopté une déclaration saluant le rôle que jouent l'Union soviétique et les autres pays de la communauté socialiste pour maintenir la paix dans le monde.

Cette analyse, si elle reste encore prudente, n'en montre pas moins clairement vers lequel des *deux P.C. suédois vont les sympathies* de l'auteur du commentaire. Cette préférence reflète-t-elle le choix de la direction du parti polonais ? On a peine à croire que l'agence de Varsovie ait décidé de diffuser une telle prise de *position sans avoir au préalable* reçu le feu vert.

Les conditions paraissent en tout cas réunies pour que se répète la « *situation grecque* ». Depuis 1968, les communistes grecs traditionnels (maoïstes et trotskistes *mis à part, sont divisés en* deux formations rivales : le P.C. dit « orthodoxe », qui entretient des relations avec Moscou et ses alliés, mais aussi avec, par exemple, *les P.C. français et italien, et* le P.C. dit « de l'intérieur », qui est en contact principalement avec *les partis espagnol et roumain.* Ce second parti, en dépit de prises de position eurocommunistes, n'entretient pas, en revanche, de rapports avec le P.C.F. et n'a avec le P.C.I. que des relations « *correctes* ». Lors de la conférence des P.C. européens, en juin, à Berlin, les représentants italiens avaient refusé de recevoir deux envoyés du P.C. grec « *de l'intérieur* » qui s'étaient, d'autre part, vu refuser l'entrée dans la salle des séances.

Puisque, comme l'indique l'agence polonaise, le nouveau P.C. suédois souhaite entretenir des « *liens étroits* » avec les partis *qui étaient présents à Berlin,* on ne voit pas pourquoi les Soviétiques, qui ont sans doute donné *leur assentiment à la scission,* se refuseraient à prendre contact avec lui. Leurs alliés, à l'exception de la Roumanie, ne pourront que suivre. Moscou coupera-t-il alors complètement les ponts avec l'ancien P.C., pourtant signataire *du document de Berlin, comme il* l'avait fait avec les communistes grecs « *de l'intérieur* » ?

Quelle sera surtout l'attitude des P.C. français et italien ? Se plieront-ils au choix de Moscou au nom de la thèse bien connue *selon laquelle* « *il ne saurait y avoir pour chaque nation qu'un seul parti révolutionnaire d'avant-garde de la classe ouvrière* » ? S'ils le faisaient, ils seraient amenés à rompre avec un parti qui est assez largement favorable à leur *thèse, ce qui les mettraient dans* une situation plutôt cocasse, mais non à exclure *a priori*, comme le montre l'exemple grec. Ou bien seront-ils fidèles à ce qui serait la logique de l'eurocommunisme, lequel proclame l'autonomie des P.C., leur égalité et le libre choix de leur politique ?

MANUEL LUCBERT.

(1) Trois sections locales du parti communiste suédois (V.P.K.) ont quitté le parti le 28 février et ont décidé de poursuivre leur action, sous la direction de M. Rolf Hagel, au sein d'une organisation nouvelle, le P.C. ouvrier.

Le Portugal se penche sur sa révolution

III. — *Correction des « erreurs » ou « récupération capitaliste » ?*

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Trois ans après la révolution du 25 avril 1974, les militaires sont rentrés dans les casernes. Mais l'armée *continue de peser sur le jeu* politique et le chef de l'Etat, le général Ramalho Eanes, entend exercer totalement ses pouvoirs présidentiels. (*Voir « le Monde » des 19 et* 20 avril.)

Lisbonne. — Profil de médaille, prunelle ardente, sourcils charbonneux et sourire persuasif : M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, affiche l'assurance d'un homme serein. Après trois *années de luttes « difficiles »*, de poussées en avant et de replis plus ou moins calculés, il juge le *bilan largement « positif »* pour le P.C.P.

D'abord, il ne renie rien. « *La ligne d'alliance du peuple avec le M.F.A., préconisée dès 1974, était « correcte » ; elle a essentiellement permis de défendre la démocratie* » ; il admet cependant que le parti n'a pas prêté assez d'attention « *aux classes moyennes, aux agriculteurs, aux intellectuels, aux habitants des bidonvilles...* ». Des hebdomadaires d'extrême droite liés aux anciens courants « spinolistes » laissent entendre que « *la mise hors jeu du parti communiste s'impose* » ? Il balaie cette « allusion » de la main. « *Nous sommes sans doute maintenant isolés au Parlement, mais pas dans le pays. Au contraire, le parti ne cesse de se renforcer. Le rythme des adhésions n'a jamais été aussi net depuis trois ans. C'est un reflet du mécontentement général. Le gouvernement glisse à droite. Cela dit, nous ne voulons certes pas être sa « béquille » mais nous ne souhaitons pas non plus sa chute. De notre point de vue, un affaiblissement du parti socialiste serait mauvais....* »

Il y a deux semaines, M. Cunhal a tenu un meeting à Porto, capitale du Nord « anticommuniste », en présence de six mille personnes, et sans incident. Un indice « encourageant ». « *En outre*, ajoute-t-il, *le mouvement des petits paysans du Nord hostiles à l'emprise de la CAP (1) se renforce très nettement...* »

Libertés démocratiques, paix en Afrique, réformes sociales, nationalisations, réforme agraire, contrôle ouvrier : M. Cunhal énumère avec satisfaction ce qu'il appelle les « *principaux acquis de la révolution du 25 avril* » mais, se proclamant « réaliste », il tient à regarder en face les « points noirs » et les « *menaces qui se précisent* ».

Le P.C.P. « *est toujours barré dans de nombreuses régions de l'intérieur, c'est un fait* » ; une offensive gouvernementale « *se développe contre la réforme agraire, contre les unités collectives de production, environ quatre cent cinquante, de l'Alentejo* ». « *On fait état, pour justifier cette offensive*, dit M. Cunhal, *d'occupations sauvages des terres. Nous avons fait une enquête sérieuse et l'on nous signale deux cas, mineurs, intéressant des propriétés de moins de dix hectares proches d'Evora. Deux cas qui remontent à deux mois au moins... Il n'y a rien d'autre, rien qui permette de crier au scandale.* »

Dans les deux cas, « *les terres étaient abandonnées et les ouvriers sont revenus pour les travailler* ». Selon le secrétaire général du P.C.P., les unités collectives de l'Alentejo « *ne sont pas de « type » socialiste, mais de « caractère » socialiste...* » Nuances... Le vrai problème est, dit-il, « *ailleurs* ». « *Dans le manque de crédits, de techniciens compétents et en nombre suffisant... Le système des coopératives n'est pas réellement adapté à cette région de culture extensive impliquant une mécanisation planifiée et où 90 % de la main-d'œuvre est salariée, composée de travailleurs sans terre, n'ayant que leurs bras. Et ce prolétariat agricole du Sud vit dans les villes et les bourgades... Un type d'organisation collectiviste est donc indiqué mais nous ne sommes pas hostiles* a priori *aux coopératives...* »

Controverse sur la réforme agraire

La presse communiste dénonce chaque jour la « *récupération capitaliste* ». Pour le gouvernement socialiste, il s'agit évidemment de tout autre chose, et d'abord de « *corriger les erreurs et les excès* » de la période « gonçalviste », en 1975, pendant laquelle les nationalisations ont été proclamées et qui a été marquée par une extension rapide des « *occupations* » de terres dans l'Alentejo. La loi de réforme agraire de juillet 1975 a « légalisé » et dans une certaine mesure « rectifié » une situation de fait provoquée par des initiatives plus ou moins spontanées, parties *de la base mais encadrées*, accélérées par les syndicats agricoles du Sud ou certains mouvements gauchistes adoptant une « *tactique de débordement* » du P.C.P. Tous les témoignages concordent pour estimer que « *la majeure partie des occupations de terres* » ont eu lieu « *après la promulgation de la réforme agraire* », tenant compte par conséquent des dispositions de la loi. Mais il est clair que celle-ci a été adoptée dans un contexte politique qui a radicalement changé. Les pressions *parlementaires, politiques*, professionnelles, pour une révision « sérieuse » de la loi sont *aujourd'hui toutes-puissantes*, et peuvent compter sur un gouvernement lui-même très intéressé à une « correction » afin de réduire l'influence communiste dans le Sud et de « rentabiliser » l'agriculture de cette région.

Dans cette querelle, « test » décisif pour l'évolution du régime né le 25 avril 1974, les adversaires, essentiellement les communistes et les socialistes, n'utilisent pourtant que des arguments « techniques ». Le gouvernement, qui a déjà pratiquement mis au point le nouveau projet, après consultation des organisations agricoles *comme la CAP, insiste sur la nécessité d'* « *augmenter la production et la productivité* ». M. Barreto, ministre socialiste de l'agriculture, qui a succédé à M. Lopes Cardoso, violemment hostile aux « *nouvelles orientations* », risquant, selon lui, de « *détruire purement et simplement la réforme agraire* », a encore lancé en avril un vif réquisitoire contre les unités collectives de production de l'Alentejo (2). Il estime qu'elles *ont utilisé les prêts d'urgence* de l'Etat « *d'une manière désastreuse* ». Elles favoriseraient un « *chômage camouflé* » en utilisant plus de travailleurs qu'il ne serait nécessaire. Les horaires de travail, selon le ministre, seraient « *aberrants* », compte tenu des impératifs du travail à la campagne. Et « *30 % seulement des semailles auraient été réalisées* » (3).

M. Barreto le dit nettement : « *Les unités collectives de production, contrôlées par les syndicats de tendance communiste, sont les nouvelles latifundia de l'Alentejo* », et la presse de tendance socialiste dépeint fréquemment M. Cunhal comme « *le plus grand propriétaire terrien du Portugal* ».

Journalistes de Beja ou d'Evora, dirigeants de la CAP, leaders des syndicats agricoles, porte-parole des partis « centristes », P.S.D. ou C.D.S., semblent en tout cas bien d'accord sur un point : la controverse est d'abord « politique ».

Le dialogue de sourds entre communistes et socialistes n'est pas moins évident dans le secteur industriel. Nationalisations, nouvelle stratégie syndicale du parti socialiste, définition d'un secteur privé, indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisées en 1975, réorganisation du secteur bancaire, essentiel pour *l'économie portugaise* : le P.C.P. et le P.S., là encore, divergent à peu près sur tout. M. Cunhal, qui justifie son refus de l'« eurocommunisme » en affirmant qu'« *au Portugal, les monopoles ont été détruits* », doit bien reconnaître que sur ce terrain le parti est sur la défensive.

« *C'est vrai*, dit-il. *Le contrôle ouvrier est menacé. Et c'est profondément injuste. Des patrons ont abandonné leurs usines, d'autres ont pratiqué le sabotage économique. Leurs ouvriers ont travaillé, ont fait tourner les boîtes, ont payé les dettes. Sous prétexte de productivité et pour relancer le secteur privé, on veut rogner leurs conquêtes. C'est immoral...* »

Les « conseils » de la Banque mondiale

Dans les entreprises industrielles de la banlieue de Lisbonne ou de Setubal, *la lutte*, sourde, peu spectaculaire mais non moins décisive, pour apprécier les « limites » possibles de la « *remise en ordre* » se déroule sur le thème, à consonance barbare, de la « désintervention ». *Il s'agit pour le gouvernement de* définir, cas par cas, secteur par secteur, si le retour du « patron » *pouvant faire état d'une* « spoliation » caractérisée est « justifié », s'il convient de réaménager les usines fonctionnant déjà en « autogestion » et si l'Etat doit maintenir sa participation dans des sociétés mixtes, et à quel niveau. Banques, compagnies d'assurances, transports, compagnies de production et de distribution de l'énergie électrique, raffineries, sidérurgie : les nationalisations décrétées en 1975 ne *sont pas en cause, bien que l'on* estime dans l'entourage du chef de l'Etat que « *certaines nationalisations auraient pu être évitées alors que d'autres, possibles, n'ont pas été faites* ». Mais la « droite » civile, exception faite de quelques murmures, ne conteste pas le principe des nationalisations. Le P.S.D. de M. Sa Carneiro s'est seulement prononcé en faveur d'une « *extension du secteur bancaire privé* » (4).

La question de fond est simple : une « saine gestion », au sens capitaliste du terme, de l'économie *portugaise est-elle compatible* avec la défense de tous les « acquis » de la révolution ? *Expresso a publié l'essentiel du* « *plan de redressement et d'austérité* » que la Banque mondiale a « recommandé » au gouvernement. (La gauche préfère dire : « *que la Banque a imposé* ».) On y trouve tous les thèmes socio-économiques en discussion ou en préparation dans les milieux dirigeants, afin de dégager un « pacte social » indispensable à la réussite du programme sévère, nécessairement impopulaire, qui pourrait permettre *d'éviter le désastre* économico-financier.

Ce « programme » peut-il encore être négocié ou *va-t-il être* imposé à un monde du travail de plus en plus préoccupé par la défense de l'emploi ? (14 % de la *population active* est au chômage.) Les entretiens avec petits patrons et ouvriers révèlent davantage de trouble, d'incertitude face à un lendemain imprécis, que de combativité sans faille. Guerin, Pimenta, Autoreconstructora de Barreiros, Tome Ferreira : dans ces entreprises « *en voie de désintervention* », les ouvriers ont amorcé des mouvements de grève mais semblent en fait hésiter sur la meilleure manière de se défendre.

« *Les travailleurs*, dit M. Cunhal, *sont confiants. Je dirais même trop confiants. Ils voudraient avoir plus qu'il n'est possible. Un effort national est indispensable pour surmonter la crise : produire plus, consommer moins... Le P.C.P. tient compte, dans ses analyses, de ces deux facteurs essentiels : la crise, plus financière qu'économique, et le contexte politico-militaire...* »

Est-ce à dire que cette analyse « réaliste » de la situation implique une position plus « souple » du P.C.P. en général, et à l'égard de l'eurocommunisme en particulier ? Un silence, un sourire, un ton plus ferme. « *Nous voulons, nous aussi, toutes les libertés mais sans exclure les transformations économiques, car nous ne sommes pas social-démocrates. La révolution a chassé les monopoles au Portugal. S'ils revenaient, alors peut-être réviserions-nous notre position sur l'eurocommunisme... Nous ne voulons imiter personne, ni rééditer aucune expérience, pas même celle de 1917, dont on nous a rebattu les oreilles. On nous dit : « Mettons-nous à l'heure de l'Europe ! » Fort bien, mais pourquoi ? Pour en finir avec les réformes du 25 avril ? Pour changer nos structures ? Aucun pays européen n'accepterait de telles contraintes. Pourquoi le Portugal devrait-il le faire ? Nous ne sommes pas contre le principe des emprunts, mais notre endettement extérieur est exorbitant. Et la C.E.E. n'est pas la solution miracle. Même dans dix ans, notre pays ne sera pas en condition de lutter à armes économiques égales avec les membres du Marché commun...* »

Inflation, chômage, hausse rapide du coût de la vie, annulation progressive des avantages obtenus par certaines catégories de salariés depuis 1974, déficit de la balance des paiements et de la balance commerciale, service de la dette extérieure équivalente à près de la moitié de la valeur des importations de produits alimentaires : le petit Portugal, secoué par une expérience révolutionnaire sans précédent, *n'échappe évidemment pas aux* conséquences de la crise mondiale. A l'heure des bilans, il peut ajouter aux causes extérieures des facteurs d'aggravation qui lui sont particuliers : pendant un demi-siècle, la dictature a certes amassé un stock d'or, bien utile aujourd'hui, mais elle n'a pas préparé les structures industrielles et agricoles aux compétitions modernes. L'émigration, « soupape » ayant tempéré les tensions sociales internes au cours des deux dernières décennies, est pratiquement stoppée. Plus de cent *mille soldats, guerroyant en Afrique*, ont surgi sur un marché du travail déjà encombré. Et des centaines de milliers de « retornados » (personne n'en connaît le nombre exact) viennent grossir les rangs des chômeurs. L'étonnant est *qu'un pays si modeste* s'adapte avec autant de souplesse à une situation virtuellement si explosive.

L'étonnant est aussi que la crise, dont tout le monde parle et qui a déjà atteint la table de *la ménagère, ne soit pas réellement* « visible ». Aucun indice de réduction de la consommation, *bien au contraire. Ford a battu* son record de vente de voitures au cours des trois premiers mois de cette année. Les experts estiment que les mesures d'austérité, adoptées par le gouvernement en février, ne comportent pas de véritables restrictions à la consommation, à l'exception d'un léger enchérissement du crédit.

Ce plan modeste d'austérité est donc jugé insuffisant alors que la population admet mal que des « règles » encore plus rigoureuses puissent être bientôt nécessaires. « *Nous sommes déjà dans le Marché commun...* » bougonnent les Portugais en assistant à une impressionnante flambée des prix. C'est bien dans le cadre de cette « crise » que se poursuit le *dialogue ambigu entre le gouvernement* et ses opposants sur le thème de la « récupération capitaliste ». « *Ne soyons pas hypocrites*, déclare un directeur de journal proche du parti socialiste. *Nous avons le choix entre l'économie de marché ou un système collectiviste. Rien d'autre. Je choisis évidemment l'économie de marché...* »

Le chef de l'Etat n'a pas été moins clair quand le premier gouvernement constitutionnel est entré en fonction. « *Si cette équipe ne résout pas la crise économique dans un délai raisonnable, alors nous aviserons...* »

FIN

(1) CAP : Confédération des agriculteurs du Portugal, qui a mobilisé petits et moyens propriétaires contre la réforme agraire et joué un rôle politique important pendant la crise de l'été 1975.

(2) Les autorités ont mis fin cette semaine aux activités de la seule unité collective de production installée dans le Tras Os Montes au nord-est du pays.

(3) Les dirigeants des unités collectives font valoir qu'un hiver exceptionnellement pluvieux a effectivement gêné les semailles. Si les récoltes ont été très bonnes en 1976 dans l'Alentejo, elles seront sans doute mauvaises en 1977.

(4) Le secteur bancaire a été nationalisé, à l'exception de trois banques étrangères : le Crédit franco-portugais, la Banco do Brasil et la Bank of London. Les banques nationalisées continuent d'ailleurs de se concurrencer.

Espagne

Le ministre de la défense réaffirme la « stricte obéissance » de l'armée

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — Le ministre espagnol de la défense, le général Félix Alvarez Arenas, réaffirme « *le plus grand respect et la stricte obéissance de l'armée à l'égard des décisions du gouvernement* » dans une lettre à tous les généraux, officiers et sous-officiers de l'armée de terre rendue publique mardi 19 avril.

« *Le gouvernement*, ajoute le général dans cette lettre, *n'a d'autre ambition que de travailler sans relâche au bien de la patrie dans l'obéissance la plus absolue à la couronne et les plus grandes considération et attachement pour les forces armées.* »

Le ministre indique qu'il a pris cette initiative « *pour dissiper la confusion* » provoquée par un document envoyé sans son accord par ses services à l'issue de la réunion du Conseil supérieur de l'armée de terre. Ce premier document avait été adressé aux généraux, officiers et sous-officiers. Il leur exposait les conclusions du Conseil et la protestation élevée contre la légalisation du *parti communiste. Le Conseil supérieur* de l'armée de terre exigeait dans sa lettre que le gouvernement prenne avec fermeté toutes les dispositions nécessaires pour garantir les « *principes de respect de l'unité du pays, du drapeau, de la monarchie et du renom des forces armées* ».

Le gouvernement a donc dû prendre bonne note du mouve*ment de mauvaise humeur de militaires*, et, si des mesures disciplinaires paraissent exclues, il n'en est pas moins vrai, indique-t-on de source sûre, qu'une mise en garde a été adressée par le roi aux plus hauts responsables des trois armes pour qu'une intervention de ce genre ne se reproduise pas.

D'autre part, l'ensemble de la presse estime que le gouvernement réussira à empêcher la convocation extraordinaire des Cortès, demandée par des pro*curateurs de droite*, pour qu'il s'explique sur sa décision de légaliser le parti communiste espagnol.

Les groupes de droite, sous l'impulsion de l'Alliance populaire de M. Manuel Fraga Iribarne, ont réuni cent quinze signatures demandant la réunion des Cortès. Celle-ci ne peut avoir lieu que sur convocation du président des Cortès, poste occupé par M. Torcuato Fernandez Miranda, *qui est*, avec M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, le conseiller le plus proche du roi Juan Carlos.

Trois nouveaux membres des Cortès, dont deux généraux, ont par ailleurs démissionné le 19 avril pour protester contre la légalisation du P.C. : M. Emilio Pano de Espenoza et les généraux José Lacalla Larraga et Salvador Diez Benjumea, tous deux anciens ministres de l'air. Deux députés avaient déjà démissionné pour le même motif, ainsi que le ministre de la marine.

● *Le chef du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez*, se rendra à partir du 24 avril au Mexique et aux Etats-Unis, annonce-t-on de source officielle à Madrid. Il se rendra aux Nations unies le 26 avril pour y rencontrer M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Deux jours plus tard, il sera reçu à Washington par le président Jimmy Carter. (*A.F.P.*)

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE DE DAKAR

Pas de coopération sans appui de l'opinion

(Suite de la première page.)

Ce partage ne s'effectue pas sur les seules valeurs de l'Occident ; celles propres à l'Afrique — par exemple la patience, la capacité de pardon, la fidélité — tiennent une place égale dans la recherche d'une vision commune, respectueuse de l'identité de chacun. Ce n'est donc pas un hasard si la spécificité de notre coopération réside principalement dans ce que nous appelons l'assistance technique, c'est-à-dire le service en Afrique de plusieurs milliers de Françaises et de Français qui apportent leurs connaissances et leur savoir-faire afin de préparer la relève des élites locales.

La France est, de loin, le pays qui envoie dans le tiers-monde le plus grand nombre d'assistants techniques : un sur trois est français.

On entend dire parfois que c'est trop. J'ai, quant à moi, la conviction que c'est un minimum.

Certes, il convient de veiller au meilleur emploi des hommes et des femmes qui se consacrent à cette œuvre désintéressée. Il faut sans doute mieux répartir nos efforts, au profit notamment des disciplines techniques, administratives et financières. Mais l'assistance technique répond à une demande insistante de nos partenaires ; elle est pour nous le moyen de donner à des jeunes, qui ne trouvent pas toujours en France des tâches à la mesure de leur générosité, l'occasion de faire l'apprentissage des réalités, de confronter leurs enthousiasmes à l'expérience du terrain, d'apprendre à donner et aussi, ce qui est parfois plus difficile encore, d'apprendre à recevoir, car l'échange n'est évidemment pas unilatéral. Pour accuser notre coopération d'européo-centrisme, comme on l'écrit beaucoup ces temps-ci, il faut méconnaître ce qu'est vraiment notre assistance technique : le dialogue confiant de deux cultures, de deux attitudes devant la vie qui s'enrichissent mutuellement.

***

Mais, bien sûr, la coopération est aussi un élément du rapport des forces internationales. L'opinion publique sent bien que les décisions des pays en développement pèsent et pèseront de plus en plus sur notre vie quotidienne. Il ne s'agit pas d'en prendre peur mais de rechercher un équilibre, par une politique de coopération basée sur la confiance et les avantages réciproques.

Laisser le fossé se creuser entre le monde industrialisé et le tiers-monde présenterait à terme d'immenses dangers, politiques et économiques.

A l'origine élan totalement désintéressé, la coopération se justifiera de plus en plus par ses retombées, avantageuses pour les deux mondes en présence et dont les destins économiques sont liés.

Selon une étude sérieuse de la Banque mondiale, si les pays en développement non producteurs de pétrole n'avaient pas réussi à maintenir leurs achats dans les pays industrialisés, ceux-ci auraient connu en 1974 et 1975 une récession plus grande encore, qui aurait entraîné une chute supplémentaire du P.N.B. d'environ 10 %. Le nombre des chômeurs en Europe aurait été accru de 3 millions.

Actuellement, les pays en développement non producteurs de pétrole absorbent 20 % des exportations de la Communauté européenne alors que le marché américain ne reçoit guère plus de 10 %.

On attend beaucoup aujourd'hui de la relance économique aux Etats-Unis, mais un accroissement de la demande des pays en développement non producteurs de pétrole aurait pour nous un effet double de celui que pourrait avoir un accroissement de même montant sur le marché américain.

A terme, l'industrialisation des pays du tiers-monde renforcera évidemment leur importance dans les échanges mondiaux, tant comme exportateurs que comme importateurs. On constate dès maintenant que ceux d'entre eux qui sont les plus développés prennent une part plus active que les autres au commerce international.

Ainsi l'activité économique et l'emploi en France seront largement fonction de notre capacité à promouvoir les échanges avec nos partenaires, et donc fonction de leur décollage ou de leur essor économiques.

Une des premières conditions de ce développement est que les pays du tiers-monde puissent vendre à des prix justes et rémunérateurs leurs principales richesses — qui sont essentiellement les matières premières ou agricoles.

La France a toujours été fidèle à cette politique en proposant inlassablement, depuis près de vingt ans, que soient mis en place des accords de produits destinés à limiter les fluctuations des cours et à assurer un prix minimum aux producteurs. Elle n'a pas été suivie, et on peut voir dans l'incapacité à organiser les marchés des matières premières dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs, une des causes de déséquilibres économiques actuels.

Certes, la détérioration des termes de l'échange n'est pas aussi systématique qu'on le dit. Entre 1960 et mars 1977, les termes de l'échange pour les pays en développement, s'ils se sont détériorés pour le coton, les huiles d'arachide et de palme ou le sucre, se sont nettement améliorés pour le café, le cacao et le bois.

Il n'en reste pas moins qu'il faut veiller à éviter les fluctuations erratiques des cours qui perturbent les plans de développement et les prévisions budgétaires.

L'importance des prix des matières premières dans le développement se voit clairement en Afrique. Le Niger, pays pauvre du Sahel, ne pouvait, jusqu'à ces dernières années, dégager une épargne nationale pour construire les infrastructures nécessaires au développement agricole et aux transports. L'aide française et étrangère était loin de pouvoir suffire aux besoins. A l'issue d'une négociation serrée, la France a accepté de revaloriser les prix de l'uranium, donnant ainsi au gouvernement nigérien les moyens d'une politique novatrice au profit de son développement.

La Côte-d'Ivoire, quant à elle, a réussi sa mutation économique grâce, notamment, aux ressources que lui ont assuré les efforts considérables prodigués pendant deux décennies par ses exploitants agricoles, mais aussi grâce aux cours élevés du café, du cacao et du bois.

L'intérêt des pays en développement n'est pas seul en jeu. Celui de la France est aussi que le désordre cède la place à l'organisation dans des domaines qui sont vitaux pour l'approvisionnement de notre économie.

Je suis convaincu que nous ne pourrons éviter une profonde remise en question de notre mode et de notre niveau de vie que si nous savons établir dans le domaine de la valorisation et de la commercialisation des ressources naturelles, des relations fondées sur l'intérêt mutuel.

Cependant, tous les pays ne disposent pas de produits à exporter en quantités appréciables et même ceux qui disposent de recettes d'exportation ne peuvent dégager une épargne à la mesure de leurs besoins. C'est ici qu'intervient l'aide financière sous forme de prêts ou sous forme de dons. En ce domaine, la France s'est toujours montrée généreuse quoique l'effort fait à l'égard des pays indépendants (en part de P.N.B.) ait diminué dans la période récente, du fait des difficultés conjoncturelles que nous subissons.

De manière générale, l'aide française doit s'assigner pour objectif prioritaire de permettre aux pays qui la reçoivent de faire face aux conséquences de la croissance démographique. Si l'on compare la courbe d'évolution de la population et celle de la production alimentaire, on ne peut échapper à l'inquiétude. C'est pourquoi je compte mettre l'accent sur les projets de développement rural, notamment sur les opérations de culture intensive qui exigent à la fois un transfert de connaissance, et des infrastructures, en engrais, voire à terme en moyens mécanisés.

Là encore, l'intérêt de chacune des parties peut être concordant : en donnant à l'Afrique la chance de conquérir son autosuffisance alimentaire, nous pouvons offrir à notre secteur industriel agricole des occasions nouvelles de développement.

Les pays du tiers-monde ont à relever le défi du développement.

Mais nous avons, nous aussi, notre défi à relever : celui de sous-développement qui menace l'Europe confrontée aux exigences des pays qui détiennent les matières premières et l'énergie sans lesquelles, demain, les sociétés industrielles seraient condamnées au déclin.

Nous gardons, bien sûr, l'espoir de voir naître pacifiquement un nouvel ordre économique dans l'intérêt de tous. Cet espoir est celui de la coopération.

ROBERT GALLEY.

UNE « FORCE ARMÉE COMMUNE » ?

(Suite de la première page.)

Le dialogue nord-sud et la coopération entre la France et l'Afrique feront l'objet d'amples échanges de vue. Il en est de même de l'Afrique australe et des question intéressant la francophonie car l'idée d'un sommet périodique des chefs d'Etat de l'ensemble des pays francophones du monde fait progressivement son chemin. M. Senghor s'efforçant d'y rallier ses collègues africains. Toutefois, l'affaire du Shaba pèsera surtout sur l'examen de la situation du continent.

Comme la plupart des dirigeants de l'ancienne Afrique française, M. Senghor a non seulement condamné l'invasion de l'ancien Katanga, mais aussi approuvé la participation des troupes marocaines aux combats du gouvernement zaïrois « *contre des mercenaires venus de l'extérieur* ». Bien plus, c'est à la demande formelle des présidents Senghor et Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), inquiets des initiatives soviéto-cubaines, que le gouvernement français a pris sa décision qu'on évite, à dessein, ici, de qualifier d'« *intervention* ».

Parfaitement conscients des divergences qui persistent dans leurs rangs les participants à la conférence de Dakar souhaitent éviter les controverses qui pourraient être à l'origine d'affrontements trop ouverts. « *La politique et les problèmes idéologiques nous divisent* », a déclaré mardi le chef de l'Etat sénégalais, ajoutant aussitôt : « *Nous nous concentrerons sur des problèmes économiques tels que l'inflation et la détérioration des termes de l'échange...* »

Cependant, la plupart des participants aux assises de Dakar sont déterminés à obtenir le maintien des garanties françaises susceptibles de barrer la route à ce qu'ils considèrent comme une « *manifestation de l'expansionnisme soviétique au Zaïre* ». Certains d'entre eux sont même prêts à faire des suggestions concrètes de nature à permettre la création d'une force militaire africaine commune destinée à s'opposer à toute ingérence étrangère (*le Monde* du 20 avril). Mardi, le président sénégalais a fait ainsi très clairement état d'un projet d'accord de défense. Celui-ci pourrait unir les pays africains francophones, membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.). L'idée n'est pas entièrement nouvelle. Il y a une quinzaine d'années, une Union africaine et malgache de défense (U.A.M.D.) fut créée dans le cadre de l'U.A.M., mais elle ne fonctionna jamais.

Le projet de pacte évoqué par le président Senghor est-il mûr ? Le fait que l'on parle déjà de fixer le siège de l'état-major des forces dudit pacte à Bouaké, deuxième ville ivoirienne, laisse supposer que son élaboration serait largement entamée. Mais il n'est pas certain que la majorité des Etats représentés à Dakar souhaitent immédiatement régler cette question et donner l'impression que, moins de vingt ans après l'accession de la plupart des anciennes colonies d'Afrique noire à l'indépendance, ils sont prêts à favoriser, au sein de l'Organisation de l'unité africaine, la reconstitution des deux anciens « *blocs* », celui de Casablanca, qui regroupait les pays « *progressistes* », et celui de Brazzaville, rassemblant les « *modérés* ».

A l'époque, il s'agissait de se prononcer sur les problèmes du Ghana, qui passait pour un allié de la République populaire de Chine. Aujourd'hui, c'est à propos de l'Angola et de ses amitiés soviéto-cubaines que s'établirait la césure. Dans cette perspective pourrait alors se développer et s'opposer un axe Luanda-Dar-Es-Salaam d'une part et un axe Abidjan-Dakar de l'autre. De tels regroupements menaceraient encore la cohésion de l'O.U.A., déjà sérieusement ébranlée.

Dès lors, on comprend que, sans vouloir esquiver définitivement le problème, les plus résolus souhaitent eux-mêmes en remettre à plus tard l'examen approfondi. Ainsi M. Abou Diouf nous affirmait mardi : « *Dans la mesure où Soviétiques et Cubains apparaissent comme les maîtres à penser de certains dirigeants africains et en même temps les exécuteurs de leurs hautes et basses œuvres, il est impossible de rester les bras croisés, même si les risques d'éclatement de l'O.U.A. apparaissent très sérieux. Mais tous les chefs d'Etat des pays membres de cette organisation devront avoir à cœur d'être présents au prochain « sommet » de Libreville* (début juillet) *pour s'expliquer clairement ensemble et s'accorder sur la nécessité de mettre un terme à toutes les ingérences étrangères sur le continent africain.* »

Ces préoccupations éclipsent les aspects purement franco-africains de la rencontre qu'illustrait l'accueil chaleureux réservé mardi soir par la foule dakaroise au président de la République française.

PHILIPPE DECRAENE.

DIX-NEUF PARTICIPANTS

Outre la France, dix-huit pays participent à la conférence de Dakar. Dix d'entre eux sont représentés par leur chef d'Etat :

Côte-d'Ivoire : M. Félix Houphouët-Boigny.
Gabon : M. Omar Bongo.
Haute-Volta : général Sangoulé Lamizana.
Mali : colonel Moussa Traoré.
Niger : lieutenant-colonel Seyni Kountché.
Rwanda : général Juvénal Habyarimana.
Sénégal : M. Léopold Sedar Senghor.
Seychelles : M. James Mancham.
Tchad : général Félix Malloum.
Togo : général Gnassingbé Eyadema.

Trois pays sont représentés par leur premier ministre :

Burundi : lieutenant-colonel Edouard Nzambimana.
Empire Centrafricain : M. Ange Patasse.
Ile Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam.

Cinq sont représentés au niveau ministériel :

Bénin : M. Isidore Amoussou, ministre des finances.
Cap-Vert (*).
Comores : M. Ali Mlamali, ministre de l'agriculture.
Guinée-Bissau (*).
Zaïre : M. Karl I Bond, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères.

Le Territoire français des Afars et des Issas est représenté par deux observateurs.

(*) Membre du gouvernement dont le nom n'était pas encore connu mercredi en fin de matinée.

LE R.P.R. : la France doit lancer un « plan Marshall » pour l'Afrique

En marge de la conférence de Dakar, le Rassemblement pour la République (R.P.R.) a publié le mardi 19 avril le communiqué suivant :

« *La situation internationale est aujourd'hui grave de menaces pour la liberté en Afrique. Il faut donc donner un souffle nouveau à notre politique de coopération.*

» *Nous devons faire aujourd'hui pour l'Afrique ce que les Etats-Unis ont fait il y a trente ans pour la reconstruction de l'Europe, c'est-à-dire lancer un nouveau « plan Marshall », destiné notamment à permettre au continent de conquérir en cinq ans son autosuffisance alimentaire pour ce qui concerne les grandes cultures vivrières.*

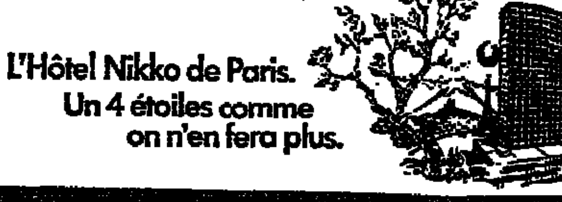
» *La France ne prétend pas mettre en œuvre seule un tel programme, mais elle doit montrer l'exemple qui est dans sa vocation faite d'audace, d'imagination et de générosité.* »

Pour le R.P.R. deux objectifs sont prioritaires : « *Maintenir le volume et améliorer encore la qualité de l'assistance technique française, et faire un effort nouveau pour le financement des investissements productifs.*

» *Il est nécessaire de promouvoir l'esprit de la francophonie. La langue française représente en effet pour 40 % environ de la population du continent soit cent quarante millions de personnes, un moyen privilégié d'échanges et de culture.* »

Le R.P.R. « *propose la réunion d'une conférence des chefs d'Etat francophones pour affirmer la solidarité de l'Afrique et des autres nations francophones du monde, et dégager les moyens d'affirmer notre communauté linguistique et cultrelle.*

» *La France doit reprendre l'initiative pour relancer en Afrique la bataille du développement. Il est temps que la France se donne les moyens de sa politique de coopération...* » Le Rassemblement propose que « *la France en accord avec ses partenaires européens et les grands pays industriels, forme avec l'Afrique une alliance pour la liberté et le développement* ».



Tribune internationale
Un droit de réponse



هكذا من الأصل



AFRIQUE

LE CONFLIT AU ZAIRE

Tribune internationale

Un droit de réponse ?

par MICHEL BALAKA (*)

LES autorités zaïroises prétendent que les « gendarmes katangais » qui occupent depuis un mois certaines villes du sud du pays sont encadrés par des éléments cubains et sont financés et armés par l'U.R.S.S. De leur côté, la Belgique, la France et la Chine, le Maroc et l'Egypte fournissent les armements, les fonds et le personnel nécessaires à la défense de « l'intégrité du territoire zaïrois ». Les grandes puissances interviennent au Zaïre parce que l'U.R.S.S. et Cuba ont les premiers aidé les « envahisseurs ». Un droit de réponse en quelque sorte !

Présentée sous cet angle, la vision du problème se trouve singulièrement faussée. En effet, avant d'expliquer la tendance à l'internationalisation que présentent les conflits en Afrique, il faut essayer de comprendre la véritable signification de ces luttes. Elles se développent en réaction contre des régimes décadents et incapables d'assurer l'indépendance et la prospérité des peuples. Avant de se demander qui aide les luttes armées, il faut donc se poser la question de savoir qui finance et soutient ces régimes d'oppression et de misère. La plupart des régimes au pouvoir en Afrique sont illégitimes parce qu'ils ont été imposés par les puissances néo-colonialistes — soit installés directement au moment des indépendances, soit ultérieurement au moyen de coup d'Etat — pour maintenir en place les structures de dépendance.

Les peuples africains n'ont donc pas choisi librement les hommes qui les gouvernent. L'impérialisme a toujours agi contre l'expression populaire, notamment en éliminant physiquement ceux qui tentaient de défendre des intérêts nationaux contraires au maintien des monopoles occidentaux : Patrice Lumumba, Pierre Mulele (Zaïre), Ernest Ouandié (Cameroun), Amilcar Cabral (Guinée-Bissau), Marien Ngouabi (Congo), autant de leaders africains anti-impérialistes assassinés dans les dernières décennies. Aussi, quand le président français nous explique qu'il y a agression d'un territoire national par des éléments étrangers, nous demandons si les soldats marocains et français transportés par ses soins sont plus zaïrois que les combattants katangais. La libération d'une nation opprimée se fait en effet parfois à partir d'un lieu extérieur : Londres n'a-t-elle pas autrefois servi de base à la libération de la France ? Et quel moyen de se faire entendre possède un peuple assujetti par un régime totalitaire, un peuple à qui on dénie le droit de s'exprimer librement ; quel moyen si ce n'est la violence insurrectionnelle ?

DANS la plus grande partie de l'Afrique, le pouvoir est aujourd'hui absolu : un seul homme à la tête de l'Etat avec une armée, une police, un parti unique, un syndicat unique à sa dévotion. En dehors de ces structures officielles, toute contestation est considérée comme une atteinte à la sûreté de l'Etat. En la matière, le cas du Zaïre est exemplaire. Le bilan des treize années de pouvoir exercé par Mobutu est désastreux. Le président gère en effet le pays en monarque absolu. Le régime, qui a élevé la corruption au rang d'une institution, n'a pas été capable d'améliorer le niveau de vie du peuple zaïrois. De fait, la situation économique du pays est catastrophique. Depuis trois ans, la monnaie zaïroise a subi une dévaluation de plus de 50 %. La Banque nationale manque de devises et ne peut honorer ses dettes extérieures.

Dans le pays, aucun secteur de l'économie ne fonctionne correctement. La « zaïrisation » se solde par un véritable échec ; le président l'a lui-même reconnu et veut maintenant « dézaïriser » l'économie. Le coût de la vie est le plus élevé et le pouvoir d'achat des ouvriers et des paysans le plus bas de toute l'Afrique. Le peuple des campagnes a été complètement dépouillé : on assiste actuellement à un exode croissant de la masse paysanne vers les grandes villes. A l'intérieur du pays, toutes les structures sont désorganisées. Les écoles ferment les unes après les autres, les hôpitaux n'ont ni matériel ni médicaments pour remplir leur tâche. Dans les villes, la situation est préoccupante : extension des bidonvilles, délinquance importante, prostitution de plus en plus étendue parmi les jeunes, transports en commun presque inexistants faute d'essence. Mobutu a pendant treize ans trompé le peuple zaïrois. La politique d'authenticité n'a servi qu'à enrichir une fraction de privilégiés de même appartenance ethnique que le président. Des réformes culturelles sommaires mais tapageuses (changement des prénoms par exemple) ont masqué la mise en place d'un système d'oppression et de pillage des ressources nationales.

L'AIDE qu'apportent les grandes puissances à ce régime — aide sans laquelle il s'écroulerait, faute de bases solides à l'intérieur du pays — est liée à des intérêts impérialistes très précis. Face à la toute-puissance de ces intérêts, le mouvement populaire zaïrois doit rechercher des alliés susceptibles de lui fournir un appui militaire et financier efficace. Cet appui lui est fourni par le bloc des pays socialistes (en particulier par l'U.R.S.S.), les seuls qui aient les moyens et à la fois la volonté de leur offrir une aide pratique. De même, les vives protestations émises par les partis d'opposition français contre l'ingérence de leur pays dans le conflit intérieur zaïrois constituent un soutien moral précieux pour les combattants.

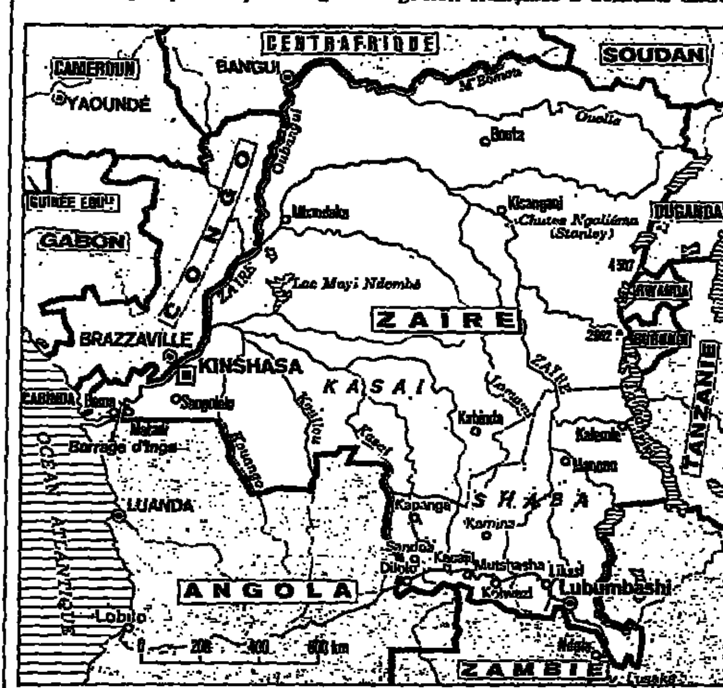
Soutenir un régime qui instaure la misère signifierait favoriser la misère elle-même. Nous demandons qu'on accorde aux peuples africains le droit de régler seuls leurs affaires, de choisir seuls les systèmes capables de défendre leurs intérêts, et nous réclamons pour eux le droit de vivre en paix comme les autres peuples du monde. Le sous-développement chronique et la misère croissante d'une fraction de l'humanité ne peuvent en aucun cas constituer un élément favorable à une paix durable et à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial stable.

(*) Réfugié politique zaïrois à Paris.

La ville de Mutshasha serait «pratiquement encerclée» par les gouvernementaux

Poursuivant sa « *contre-offensive décisive* », l'armée zaïroise, « *soutenue* » par le corps expéditionnaire marocain « *a pratiquement encerclé* » la ville de Mutshasha, située à environ 120 kilomètres à l'ouest du centre minier de Kolwezi, a annoncé, mardi soir 19 avril avril, un porte-parole officiel de Kinshasa. Mutshasha, important nœud ferroviaire et routier, avait été occupé par les rebelles aux premiers jours de leur opération.

Les Zaïrois ont franchi la rivière Lufupa, à mi-chemin entre Kolwezi et Mutshasha, et opèrent un mouvement en tenaille autour des rebelles. Quelque cinq cents guerriers pygmées armés d'arcs et de flèches, et arborant des peintures de guerre, participent aux combats.



Selon l'A.F.P., les affrontements de ces derniers jours auraient fait plusieurs morts et une quarantaine de blessés dans les rangs gouvernementaux. Les plus violents de ces combats se seraient produits dans la région de Mpala-Peit, village où est installée une mission catholique. Selon la presse de Kinshasa, les rebelles auraient « *laissé de nombreux cadavres sur le terrain* ». Les deux prisonniers katangais capturés par l'armée zaïroise sont arrivés mardi soir à Kinshasa.

Le porte-parole officiel zaïrois a indiqué mardi que l'interrogatoire des deux prisonniers a permis d'apprendre que « *le chef des ex-gendarmes katangais, Natael M'Bumba, avait déserté le front, prétextant un voyage à Luanda pour prendre livraison de batteries anti-aériennes... Ce qui a provoqué la démoralisation, puis la débandade des rebelles* ». Ces interrogatoires, a-t-il ajouté, ont permis de connaître l'emplacement des « *camps d'instruction situés en Angola, de même que l'identité des instructeurs et les consignes reçues par les rebelles* ».

Ces prisonniers, toujours selon le porte-parole zaïrois, auraient révélé que « *l'homme que l'Union soviétique présente comme le successeur du président Mobutu à la tête de l'Etat zaïrois, Antoine Gizenga* (1), *s'est rendu deux fois en Angola, où il a eu des contacts avec les mercenaires. Il était accompagné de gardes du corps cubains* ». Les mercenaires, a-t-il précisé, ont été convaincus que « *leur présence en Angola était devenue gênante et qu'on les avait envoyés à la mort pour se débarrasser d'eux* ».

● *A Kinshasa*, en guise de réponse à M. Brejnev, qui avait, lundi, mis en garde les impérialistes et leurs complices engagés au Zaïre (*le Monde* du 20 avril), le président Mobutu a déclaré mardi : « *Responsable d'un pays souverain, je peux en toute liberté et indépendance faire appel à n'importe quel pays lorsque le Zaïre est menacé.* »

Il a, en outre, démenti de la manière la plus catégorique, les informations faisant état d'un « *certain mauvais comportement* » des soldats marocains (2). Le premier lot de 30 tonnes de médicaments et de vivres faisant partie de l'aide que la Chine a accordée au président Mobutu est arrivée lundi dans la capitale zaïroise.

● *Aux Nations unies*, la délégation française a démenti mardi soir les déclarations du représentant de l'Angola, qui, au cours d'une conférence de presse tenue quelques heures auparavant, avait affirmé que des navires français croisent au large de l'Angola et que du personnel militaire français est engagé au Zaïre.

● *A Washington*, le porte-parole du Pentagone a annoncé qu'un troisième lot de matériel américain « *non offensif* » (matériel sanitaire, pièces détachées pour avions C-130, camions et jeeps, etc.) sera prochainement envoyé au Zaïre.

● *A Tunis*, le président Bourguiba a reçu mardi un envoyé spécial du président Mobutu, M. Lengema Dulia, porteur d'un message du chef de l'Etat zaïrois. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

(1) M. Antoine Gizenga fut vice-premier ministre du gouvernement de Patrice Lumumba. Après l'arrestation de ce dernier, il installa un gouvernement à Stanleyville. Agé de cinquante-deux ans, il dirige aujourd'hui le FODELICO (Forces démocratiques pour la libération du Congo-Kinshasa), mouvement d'opposition de gauche au général Mobutu.

(2) L'envoyé spécial du *Washington Post* avait fait état du meurtre de deux enfants africains par trois soldats marocains (*le Monde* du 16 avril).

UNE MISE AU POINT

Citant dans la revue de la presse hebdomadaire parue dans notre précédent numéro (« le Monde » du 20 avril, p. 2) un extrait de l'éditorial de Jean Daniel dans « le Nouvel Observateur », nous écrivions : « La plupart des commentateurs semblent... apprécier la manière dont le président de la République a décidé de répondre à la demande d'aide présentée par les gouvernements zaïrois et marocain. Jean Daniel lui-même paraît se satisfaire des explications du Quai d'Orsay. »

Sous le titre : « Afrique : où nous entraîne Giscard ? » Jean Daniel écrivait notamment : « ...s'appuyer sur le Zaïre pour éviter la contagion de l'Angola, sauver Mobutu pour endiguer l'influence soviétique, constitue l'un des égarements les plus dangereux auxquels on puisse se laisser aller... Si, en Afrique, le Zaïre affaissé, affairiste et corrompu devient le symbole de la civilisation occidentale, alors toutes les masses africaines dirigent leurs espérances vers Moscou. C'est ce que Valéry Giscard d'Estaing ne paraît pas comprendre. »

Notre commentaire ne rendait pas compte des conclusions de l'éditorialiste du « Nouvel Observateur » et nous lui en donnons acte.

AMÉRIQUES

El Salvador

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EST ENLEVÉ PAR DES MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE

San Salvador *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Maurício Borgonovo Pohl, ministre des affaires étrangères d'El Salvador, a été enlevé mardi 19 avril au moment où il quittait son domicile de la banlieue de San-Salvador pour se rendre à son bureau. L'enlèvement a été revendiqué par le Front populaire de libération (F.P.L.), un mouvement clandestin d'extrême gauche qui pratique la guérilla urbaine.

Le F.P.L. a exigé la libération de « *trente-sept guérilleros détenus par le gouvernement* » et a invité les autorités à présenter des demandes d'asile politique au Costa-Rica, au Mexique, à Cuba et au Venezuela pour que les trente-sept guérilleros puissent y être accueillis. Le Costa-Rica a déjà annoncé qu'il était disposé à le faire. Le F.P.L. a également exigé que les négociations se déroulent publiquement par le canal de la presse écrite, de la radio et de la télévision.

Agé de trente-sept ans, diplômé du Massachusetts Institute of Technology, M. Borgonovo, qui est ministre des affaires étrangères depuis 1972, est un des rares civils du gouvernement, et sa famille est l'une des plus influentes du pays.

Le gouvernement n'a pas encore réagi officiellement aux propositions des ravisseurs. L'état de siège est en vigueur depuis le 28 février et l'opposition (notamment le comité des exilés salvadoriens en Europe) conteste la régularité de l'élection du 20 février qui a permis au général Humberto Romero de devenir président de la République.

DIPLOMATIE

La visite de M. Jenkins à Washington

Les États-Unis vont reprendre leurs livraisons d'uranium enrichi à l'Europe occidentale

De notre correspondant

Washington. — A l'issue de ses entretiens avec M. Carter, M. Jenkins s'est déclaré très satisfait de sa première visite à Washington depuis son accession à la présidence de la Commission européenne. Non seulement l'accueil a été chaleureux, mais, selon M. Jenkins, les discussions ont mis en évidence du côté américain une connaissance des problèmes européens et un souci de souligner l'intérêt qu'on attache ici au développement de la Communauté.

Sans le confirmer expressément, M. Jenkins a indiqué qu'il avait reçu de M. Carter l'assurance que les Etats-Unis vont reprendre leurs livraisons d'uranium enrichi à l'Europe occidentale, livraisons qui avaient été suspendues dans le cadre de la révision de la politique nucléaire américaine. M. Jenkins aurait souligné l'urgence du problème des livraisons d'uranium faute desquelles beaucoup de réacteurs de recherche dans la Communauté européenne auraient dû s'arrêter.

Le président de la Commission s'est félicité de l'appel au sacrifice lancé, le 18 avril, par le président Carter à la nation américaine à propos de l'énergie. « *Les Etats-Unis et d'autres pays importateurs d'énergie ont été jusqu'à présent trop complaisants et une déclaration alarmiste était la bienvenue* », a-t-il dit.

Les discussions ont porté en termes généraux sur la préparation du prochain « sommet » économique de Londres ainsi que sur les perspectives de reprise du dialogue Nord-Sud et des négociations commerciales multilatérales de Genève. Sur l'ensemble de ces problèmes, le gouvernement Carter a montré beaucoup plus d'ouverture d'esprit que son prédécesseur, notamment concernant la création d'un fonds commun visant à protéger les pays en voie de développement des fluctuations brutales des prix des denrées de base. M. Jenkins aurait souligné qu'il était important que les pays développés se mettent d'accord sur une position commune avant de reprendre le dialogue Nord-Sud.

Au sujet des négociations commerciales de Genève, on estime de part et d'autre qu'elles ne prendront pas fin en 1977. En tout cas il semble que les Américains aient renoncé à leur intention initiale de discuter à Genève de la politique agricole de la Communauté, sensibles à l'argument de leur interlocuteur selon lequel la politique agricole commune ne pouvait être remise en cause étant donné qu'il s'agissait là d'un accord fondamental, et pour tout dire le « ciment » de la Communauté.

A propos du « sommet », M. Jenkins a indiqué qu'il était inutile de pousser l'Allemagne fédérale trop fortement dans la voie de la réflation parce que les Allemands résisteraient à ces pressions et que la réflation n'aurait pas un effet déterminant dans la solution du problème de la récession mondiale.

En ce qui concerne l'élargissement de la Communauté, les Américains ont posé de nombreuses questions à M. Jenkins qui, tout en reconnaissant que l'entrée de la Grèce, du Portugal et probablement de l'Espagne, représentait un impératif politique, a souligné que l'élargissement posait de sérieux problèmes économiques et institutionnels dont il fallait tenir compte.

HENRI PIERRE.

● *Le général Alexandre Haig*, commandant suprême des forces atlantiques en Europe, sera jeudi 21 avril, à Paris, l'hôte à dîner de l'Association française pour la Communauté atlantique, qui tiendra ce même jour son assemblée générale (AFCA, 185, rue de la Pompe, Paris-16e).

● *M. Young*, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, a proposé mardi 19 avril au Conseil économique et social de l'organisation internationale la création d'une commission d'enquête sur la torture dans le monde. — *(U.P.I.)*

A travers le monde

Argentine

● LA COUR SUPREME s'est déclarée incompétente à propos de la plainte récemment déposée par huit avocats concernant la disparition de plus de quatre cents personnes — dont le dirigeant syndical Oscar Smith (*le Monde* du 14 avril). Elle a transmis le dossier au pouvoir exécutif. — *(A.F.P.)*

● LE SECRETAIRE D'ETAT AU COMMERCE A DONNE SA DEMISSION. — M. Guillermo Bravo avait fait l'objet de critiques pour son inaction face à la détérioration de la situation économique (l'inflation s'est élevée à près de 350 % en 1976). M. Bravo, jusque-là principal collaborateur du ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, a été remplacé par M. Alejandro de Estrada. — *(A.P.)*

Etats-Unis

● M. GEORGE McGOVERN, sénateur (démocrate) du Dakota du Sud et ancien candidat à la présidence des Etats-Unis en 1972, a déclaré mardi 19 avril que M. Carter ne voyait pas d'objection à ce que le Congrès lève l'embargo sur les fournitures de vivres et de produits médicaux à Cuba. M. McGovern avait récemment accompagné à Cuba une équipe américaine de joueurs de basket. — *(A.F.P.)*

Inde

● NEW-DELHI NE SIGNERA PAS LE TRAITE DE NON-PROLIFERATION NUCLEAIRE à moins que les grandes puissances ne détruisent au préalable leurs armements atomiques, a déclaré, mardi 19 avril, le premier ministre, M. Desai. — *(A.P.)*

Vietnam

● M. PHAM VAN DONG, PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN, est arrivé mardi 19 avril à Pékin pour une courte escale. Il devait assister dans la soirée à un banquet donné en son honneur par M. Chen Hsi-lien, vice-premier ministre chinois. M. Pham Van Dong se rendra ensuite à Moscou avant de gagner Paris, le 25 avril, pour une visite officielle de trois jours en France. Il est accompagné par MM. Nguyen Co tach, vice-ministre des affaires étrangères, M. DINH Duc Thien ministre chargé du pétrole et du gaz, Vo Van Sung, ambassadeur du Vietnam à Paris, et par le professeur Ton That Tung, spécialiste du foie de renommée internationale. — *(A.F.P.)*

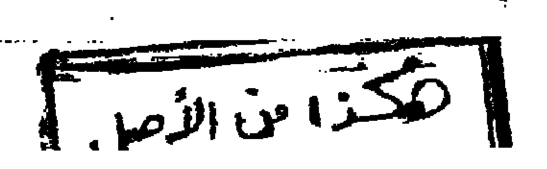
LES CORPS DE 11 ISRAÉLIENS ONT ÉTÉ ÉCHANGÉS CONTRE 48 ARABES DÉTENUS EN ISRAËL

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Les autorités égyptiennes ont restitué, mardi 19 avril, à Israël les corps de neuf soldats israéliens tombés dans les lignes égyptiennes pendant la guerre d'octobre 1973. Elles ont aussi remis à Israël les restes du docteur Moshe Marzouk et de Chmouel Bekhor Azar, exécutés au Caire il y a vingt-deux ans pour sabotage au profit d'Israël.

Des détails sur les lieux où ont été retrouvés les corps des soldats, ainsi que des éléments susceptibles de faciliter leur identification ont également été communiqués à Israël. En échange, Israël a rendu à l'Egypte quarante-huit détenus, condamnés à des peines de prison pour espionnage ou sabotage. Le commentateur militaire de la radio israélienne a précisé que dix autres prisonniers avaient refusé d'être rendus et préféraient rester en prison.

Condamnés à mort par un tribunal du Caire en 1954, le docteur Marzouk, trente ans, un chirurgien qui avait la double nationalité française et égyptienne, et Chmouel Azar, vingt ans, technicien, avaient été pendus le 31 janvier 1955. Ils faisaient partie d'un réseau monté par le renseignement militaire israélien.

Le but de cette opération était d'organiser au Caire et à Alexandrie des attentats contre des établissements américains, visant ainsi à empêcher un rapprochement entre l'Egypte et les Etats-Unis et la réalisation d'un accord tendant à l'évacuation du canal de Suez par les Britanniques. La pendaison des deux hommes avait entraîné en Israël une grave crise politique : l'« affaire Lavon », du nom du ministre de la défense de l'époque.



PROCHE-ORIENT

Un entretien avec le roi Hussein

(Suite de la première page.)

Le visage du souverain s'assombrit quand il aborde ses « *tragédies personnelles* » : d'abord celle de l'assassinat en 1951, en sa présence, de son grand-père le roi Abdallah ; ensuite la mort de sa jeune épouse, la reine Alia, dans un accident d'hélicoptère, le 9 février dernier. Soudain les larmes montent à ses yeux et sa voix se brise : « *C'est l'épreuve la plus cruelle la plus insoutenable que j'aie eu ou que j'aurai à subir à l'avenir. Alia était une femme merveilleuse, une épouse exemplaire qui, en quatre ans de mariage, m'a comblé d'un bonheur qui remplira le reste de ma vie. Nous lui resterons fidèle en poursuivant la mission qu'elle avait assumée pour améliorer le sort de notre peuple.* » Après un long moment de silence, le roi Huissein poursuit.

« *Depuis la disparition de ma femme, je ne me suis jamais senti aussi seul. Il est vrai que la solitude est mon lot. En vingt-cinq ans de règne personne n'a partagé ma lourde responsabilité. Je compte un grand nombre de collaborateurs et de connaissances qui m'offrent leurs avis et leurs conseils, mais en dernier ressort je suis seul à affronter les risques et les périls que comporte le métier de roi.* »

Pour la seconde fois au cours de notre entretien, le roi Hussein manifeste une profonde émotion quand nous lui posons une question concernant les fonds qui, selon un article publié en février dernier par le *Washington Post*, lui auraient été versés pendant une vingtaine d'années par la C.I.A. D'abord réticent : « *Tout cela appartient au passé puisque les messages que j'ai reçus du président Carter et du gouvernement américain m'ont rendu justice* », le souverain consent, sur notre insistance, à s'expliquer sur la question. Il ne nie pas que les services de renseignements américains aient fourni une aide au contre-espionnage jordanien, mais il s'en prend aux insinuations du *Washington Post* selon lesquelles les transferts de fonds avaient été effectués à son nom propre.

« Une tentative d'assassinat politique »

« *Il est vrai que la tradition veut que les chèques soient libellés en mon nom,* nous dit-il avec une colère à peine contenue, *mais de là à soutenir que je confonds ma cassette privée avec le Trésor public, il y a là un coup bas d'une brutalité inouïe, une forme d'agression, une tentative d'assassinat politique. On a tenté de me salir, mais mon peuple connaît trop bien ma fierté et mon patriotisme pour en être affecté. Je suis le représentant de l'armée, et j'ai consolidé la souveraineté nationale de la Jordanie. Personne n'ignore le rôle que j'ai joué dans les années 50 dans la lutte contre l'influence communiste qui se répandait au Proche-Orient. Les Etats-Unis nous ont offert leur aide, et nous leur sommes profondément reconnaissants.*

— Comment expliquez-vous, Sire, que les accusations lancées contre vous émanent précisément des Etats-Unis ? S'agirait-il, comme chacun le soutien, d'une « fuite » calculée destinée à préparer la voie à un changement de régime en Jordanie au profit, dit-on encore, des fedayin palestiniens ?

— *Je suis sûr que le gouvernement américain n'est pas impliqué. Je retiens deux hypothèses : l'article du* Washington Post *serait l'une des retombées de l'affaire du Watergate, de la guerre que se livrent des factions rivales au sein de l'administration américaine ; ou bien alors l'article a été inspiré par un groupe sioniste extrémiste qui cherche à nous empêcher de jouer un rôle dans le processus de paix au Proche-Orient.*

» *Nous avançons sur un champ de mines, l'une d'elles vient d'exploser sous nos pieds. La mission de la Jordanie dans la région indispose nos ennemis. Ceux-ci savent que nous contribuons, dans tous les domaines et à tous les niveaux, à la stabilité et au progrès de l'ensemble du monde arabe dans le Golfe et ailleurs. Par la force des choses, en outre, la solution du problème palestinien dépend de notre action. D'une manière plus générale, la Jordanie est une sorte de moteur qui donne son impulsion à la dynamique de la paix. C'est cela que les ennemis d'un règlement veulent détruire.* »

« Les Israéliens sont prisonniers de leur complexe de Massada »

Sans jamais se référer nommément au président Sadate, le roi Hussein nous expose alors des vues sensiblement différentes de celles du chef de l'Etat égyptien, dont il ne partage manifestement pas l'optimisme.

« *Je ne peux souscrire,* nous déclare-t-il, *à la formule selon laquelle l'année 1977 sera décisive pour la conclusion de la paix israélo-arabe. Tout d'abord, l'expérience m'a appris à être prudent. Je ne peux oublier que la résolution n° 242 adoptée en novembre 1967 à l'unanimité par le Conseil de sécurité n'a toujours pas été appliquée malgré l'accord de toutes les parties concernées et malgré le caractère équitable du compromis que reflète cette résolution.*

» *Certes, les facteurs positifs ne m'échappent pas. Les puissances ont, depuis, pris davantage conscience de l'importance stratégique de notre région, du caractère crucial du pétrole que nous produisons pour la prospérité et la stabilité politique de l'ensemble de la communauté internationale. D'autre part, l'opinion mondiale comprend mieux aujourd'hui qu'il y a dix ans la volonté arabe d'instaurer une paix dans la justice.*

» *Cependant, les obstacles qui s'élèvent sur la voie d'un règlement global et définitif demeurent redoutables. Les Israéliens sont encore prisonniers de leur complexe de Massada et réagissent à la manière irrationnelle qui est celle d'un peuple qui s'estime assiégé et voué à la destruction. Certains de leurs dirigeants en profitent pour poursuivre une politique expansionniste. J'ai le pénible sentiment que le gouvernement israélien n'envisage pas de négocier sérieusement une paix fondée sur la restitution des territoires conquis en 1967. Il a recours à des manœuvres dilatoires en étant persuadé que dans quelques années, le pétrole ayant perdu de son importance pour la communauté mondiale, les Arabes traiteront à partir d'une position de faiblesse.*

» *La logique de certains dirigeants israéliens est celle de la violence. Tenez, par exemple, la dernière déclaration du général Gour. Le chef de l'état-major israélien se livre à une analyse du rapport des forces militaires israélo-arabes en laissant entendre que la prétendue conquête du Liban par la Syrie pourrait entraîner l'intervention de son armée. Pourtant, Damas ne cherche qu'à rétablir l'ordre sur la frontière nord d'Israël. Je crains fort que la situation au Liban soit utilisée comme prétexte pour provoquer une nouvelle guerre.*

» *Tous ces facteurs et d'autres encore ne m'incitent pas à l'optimisme. Ceux qui font croire à l'opinion arabe que la paix pourrait être établie en 1977 jouent avec le feu. L'ampleur de l'explosion risque d'être à la mesure des espoirs infondés qu'on aura suscités. Nous courons au désastre, à moins que nous réussissions à ébaucher cette année le processus d'une sérieuse négociation.* »

« *Un vrai désastre* », répète à voix basse le roi Hussein, avant d'ajouter : « *C'est cela que je dirai au président Carter quand je le rencontrerai dans quelques jours à la Maison Blanche. J'attirerai son attention sur le fait que, tandis qu'Israël développe ses forces armées à un niveau jamais atteint, la ceinture de la misère ne cesse de s'étendre dans le monde arabe, de l'Egypte à la Jordanie en passant par le Liban. Nous n'avons pas les moyens tout à la fois de développer nos économies, d'assurer le bien-être de nos peuples et de financer de ruineux programmes d'armement sans même avoir la possibilité de jamais égaler la puissance militaire d'Israël.*

» *Je dirai encore au président Carter que les dirigeants arabes modérés sont menacés : ce qui m'inquiète le plus est que j'ai l'impression qu'une telle perspective satisfait Israël qui préfère, pour se faire valoir, être entouré de régimes extrémistes et belliqueux qui ne manqueraient pas de discréditer la cause arabe aux yeux de l'opinion mondiale. La situation paraît se compliquer du fait de l'évolution de la conjoncture en Israël. Je ne tiens pas à m'ingérer dans les affaires intérieures de ce pays, mais je ne peux que constater que M. Pérès, qui vient de succéder à M. Rabin, est généralement situé dans le camp des « faucons ».*

— Dans ces conditions, Sire, qu'espérez-vous obtenir du président Carter ? La récente visite de M. Sadate aux Etats-Unis ne s'est-elle pas soldée par de modestes résultats ?

— *Je regrette à ce propos que les responsables arabes se succèdent à Washington sans qu'ils aient pris la peine de se consulter auparavant, de définir une position commune. Une telle démarche aurait été d'autant plus utile que moi aussi je juge les Etats-Unis en mesure d'exercer une influence décisive sur le cours des événements au Proche-Orient. En revanche, je continue à croire que l'U.R.S.S. a un rôle important à jouer dans le processus de paix. Ignorer l'implantation des Soviétiques dans la région, c'est faire preuve de myopie et d'irréalisme.*

» *Les conversations que j'aurai à Washington seront donc suivies par d'autres contacts qui auront comme objectif de coordonner l'action diplomatique des partis arabes concernés, y compris l'O.L.P. Il est impératif que l'organisation palestinienne soit associée d'une manière ou d'une autre à l'élaboration d'un règlement qui apportera la paix et la stabilité dans la région.* »

« Je n'ai pas convaincu M. Arafat »

— Etes-vous satisfait des récentes déclarations du chef de la Maison Blanche relatives à l'établissement d'une « *patrie palestinienne* » (« *homeland* ») ?

« *Les prises de position de M. Carter à ce sujet sont très équilibrées. Mais son principal mérite est d'avoir pour la première fois exposé au peuple américain des problèmes que ses prédécesseurs considéraient comme tabous, de tenter d'initier ses compatriotes aux réalités du conflit. Cela dit, une patrie comporte non seulement un peuple mais aussi un territoire. Il n'est pas question pour moi d'accepter la notion qu'on tente de raviver en Israël d'un Etat de substitution pour les Palestiniens. La patrie de ces derniers ne se situe pas à l'est du Jourdain mais à l'ouest, en Cisjordanie. La Jordanie n'est pas un désert inhabité mais un pays qui a un caractère national spécifique. Les Palestiniens, qui bénéficient chez nous de droits civiques égaux à ceux des Transjordaniens, veulent à juste titre d'un territoire qui leur soit propre.*

— De quelle manière l'O.L.P. devrait-elle s'associer au processus de paix ?

— *Cette question divise les Arabes. Le président Sadate, par exemple, estime que l'O.L.P. devrait être représentée à la conférence de la paix de Genève par une délégation autonome. Mes préférences vont à son intégration dans une délégation unique représentant l'ensemble des belligérants arabes et au sein de laquelle la règle de la majorité serait observée. J'ai exposé ce point de vue à M. Arafat lors de notre rencontre au Caire le 8 mars dernier, mais je ne pense pas l'avoir convaincu. J'ai le sentiment que le président de l'O.L.P. souhaite aller à Genève d'une manière indépendante.*

— Depuis votre rencontre avec M. Arafat, vous avez reçu à Amman une délégation de l'O.L.P. venue négocier la normalisation de vos rapports. Avez-vous évoqué la question de l'établissement de liens institutionnels entre la Jordanie et le futur Etat palestinien ?

— *Nos entretiens ont eu un caractère très général. Malgré le climat de cordialité qui prévalait, nous n'avons pas eu l'impression que l'O.L.P. souhaite établir des liens avec la Jordanie avant et même après l'éventuelle création d'un Etat palestinien. En tout cas, nous avons décidé de poursuivre nos échanges de vues.*

— Avez-vous l'intention de recevoir M. Arafat à Amman ?

— *Je n'ai aucun projet à ce sujet pour l'avenir prévisible. Cependant, je ne perds pas l'espoir que les Arabes, tous les Arabes, finiront par s'entendre sur la voie qui devrait nous conduire à une paix durable au Proche-Orient.* »

ERIC ROULEAU.

LES CORPS DE 11 ISRAÉLIENS ONT ÉTÉ ÉCHANGÉS CONTRE 48 ARABES DÉTENUS EN ISRAËL

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Les autorités égyptiennes ont restitué, mardi 19 avril, à Israël les corps de neuf soldats israéliens tombés dans les lignes égyptiennes pendant la guerre d'octobre 1973. Elles ont aussi remis à Israël les restes du docteur Moshe Marzouk et de Chmouel Bekhor Azar, exécutés au Caire il y a vingt-deux ans pour sabotage au profit d'Israël.

Des détails sur les lieux où ont été retrouvés les corps des soldats, ainsi que des éléments susceptibles de faciliter leur identification ont également été communiqués à Israël. En échange, Israël a rendu à l'Egypte quarante-huit détenus, condamnés à des peines de prison pour espionnage ou sabotage. Le commentateur militaire de la radio israélienne a précisé que dix autres prisonniers avaient refusé d'être rendus et préféraient rester en prison.

Condamnés à mort par un tribunal du Caire en 1954, le docteur Marzouk, trente ans, un chirurgien qui avait la double nationalité française et égyptienne, et Chmouel Azar, vingt ans, technicien, avaient été pendus le 31 janvier 1955. Ils faisaient partie d'un *réseau* monté par le renseignement militaire israélien.

Le but de cette opération était d'organiser au Caire et à Alexandrie des attentats contre des établissements américains, visant ainsi à empêcher un rapprochement entre l'Egypte et les Etats-Unis et la réalisation d'un accord tendant à l'évacuation du canal de Suez par les Britanniques. La pendaison des deux hommes avait entraîné en Israël une grave crise politique : l'« *affaire Lavon* », du nom du ministre de la défense de l'époque.

POLITIQUE

LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR

Les députés renvoient dos à dos

« Comme il paraît irréel, académique, sans passion, ce débat, au regard de l'angoisse que nous percevions tout à l'heure chez ces milliers d'ouvriers qui s'étaient rassemblés sur l'esplanade des Invalides. » Cette remarque de M. Fabre (rad. g.), qui n'y souscrirait ? D'autant qu'elle fut faite en séance de nuit, alors qu'une défaillance du système d'éclairage plongeait l'hémicycle dans une atmosphère blafarde et lugubre.

Sans passion, ce débat le fut. Et sans âme, surtout, hormis peut-être chez certains élus venus exprimer la colère des Lorrains contre ce que le député de Thionville, M. Ferretti (R.I.), appela « le temps du mépris ». Sans passion, sans âme et sans intensité, à l'image du discours du premier ministre. C'est un orateur atone qui a évoqué... l'atonie de la sidérurgie.

Pour la gauche, la partie était facile. Facile de détailler, comme M. Mauroy (P.S.), « vingt ans d'erreurs et de démissions », pour conclure, logique : « Le changement s'impose. » Facile pour M. Ansart (P.C.) de dénoncer la « politique déli-

M. Barre : Renault et Peugeot-Citroën créeront des emplois en Lorraine

La séance est ouverte, mardi 19 avril, sous la présidence de M. Edgar Faure. Brossant à grands traits la fresque d'une crise de la sidérurgie à l'échelle mondiale, M. Barre, premier ministre, retrace l'évolution de cette branche en France, qui, au cours des dernières années, a accru de moitié son potentiel de production, investissant 30 milliards de francs, dont un quart a été financé par des prêts publics. Mais elle a maintenu en activité les installations *« pétroles ou inadaptées »*. Cette attitude étant *« justifiée »*, pendant les années prospères par le niveau élevé des commandes. Un tel *« handicap »* n'est plus supportable, alors que des installations *« vétustes ou* qu'aux deux tiers de leur capacité, que l'endettement de la profession a atteint des niveaux records, avec une chute brutale des prix de vente et des résultats financiers. De plus, loin de montrer les signes d'une reprise, le marché mondial a continué à se dégrader au début de 1977, ce qui laisse mal augurer du prochain mois. Devant ces difficultés, le *« gouvernement a voulu rechercher des solutions véritables et durables. Il a écarté les expédients faciles : ceux-ci eussent, certes, permis de retarder les échéances ; mais de quel prix eût été payé le répit éphémère ainsi obtenu ? Ce n'eût été qu'un lâche soulagement ! »* Le gouvernement n'a donc entériné la fermeture de certaines installations vétustes *« que parce qu'aucune autre solution réaliste et honnête n'était envisageable »*.

« Je ne vois pas, poursuit M. Barre, *qui pourrait, de bonne foi, soutenir le contraire. Toutefois, en ce qui concerne le haut fourneau de Thionville, le gouvernement a incité Usinor à revenir sur sa décision de fermeture immédiate... Parallèlement, j'ai demandé à la profession de mener un important programme de modernisation et de renforcement des équipements sidérurgiques, d'un montant de l'ordre de 12 milliards de francs sur plusieurs années. »*

Faisant état de réductions d'effectifs pratiquées chez nos voisins (20 % en cinq ans en Grande-Bretagne, 10 % à 12 % depuis la crise en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne fédérale), M. Raymond Barre *« peut, dès maintenant, donner l'assurance que, au stade atteint par les négociations entre syndicats et patrons de la sidérurgie, trois sur quatre des travailleurs touchés par les suppressions d'emplois (seize mille) ne connaîtraient pas une situation de chômage »*.

Le premier ministre confirme que *« les groupes sidérurgiques vont procéder à une importante restructuration industrielle et financière, notamment dans le sens d'une meilleure intégration vers les industries d'aval »*.

En ce qui concerne les moyens financiers à mettre en œuvre, M. Barre rappelle que *« les groupes sidérurgiques devront procéder eux-mêmes à des apports en fonds propres, en dépit de leur situation financière. Il ne saurait être question que des fonds publics soient engagés par le gouvernement dans ce secteur sans que les groupes et les sociétés qui les contrôlent aient accompli sur leur patrimoine l'effort qui s'impose »*. Le premier ministre ne précise pas le montant des prêts du F.D.E.S., dont *« les conditions de remboursement seront adaptées à la situation exceptionnelle de la sidérurgie, et dont le taux d'intérêt ne s'écartera pas, en termes actuariels, du taux de droit commun en la matière »*. Il rappelle que les sociétés bénéficiaires de ces prêts devront déposer des titres en garantie à la Caisse des dépôts, et qu'une mission interministérielle spéciale *« sera chargée, selon des modalités propres, de s'assurer de l'exécution des engagements souscrits et du bon emploi des prêts publics. Mais le gouvernement a écarté une solution de nationalisation qui aurait transféré à l'Etat, sans les résoudre, les problèmes de la sidérurgie, en faisant supporter tout leur poids par la collectivité, alors que la responsabilité industrielle et financière des groupes se serait trouvée dégagée. Il n'a pas, non plus, retenu un recours à des prises de participation publiques dans le capital de ces mêmes groupes, car il ne s'agirait, en fait, que d'une étatisation qui n'ose pas dire son nom »*.

Abordant le problème d'une concurrence internationale *« désordonnée et ruineuse »*, M. Barre, tout en mettant en garde contre certains remèdes d'inspiration protectionniste suggérés ici ou là, estime que, *« dans le cas de l'acier, les institutions de la Communauté européenne ont trop longtemps sous-estimé la portée de la crise, en dépit des responsabilités et des devoirs que leur confère le traité de Paris. Si les dispositions d'exception adoptées récemment ne s'avèrent pas suffisantes, il faudra aller plus loin »*.

Enfin, le premier ministre annonce que, le secteur automobile étant chargé, *« par priorité, d'orienter ses investissements vers les bassins sidérurgiques »*, Renault élaborera un nouveau projet important localisé en Lorraine, *« les modalités devant en être arrêtées avant la fin de l'année »*, et que Peugeot-Citroën avait été incitée à développer son usine de Metz. *(Lire page 10.)* De leur côté, *« les entreprises sidérurgiques devront apporter leur concours au financement des entreprises locales lorsqu'elles chercheront à étendre ou diversifier leurs activités »*.

M. ANSART (P.C.) : vous saviez et vous avez laissé faire

M. ANSART (P.C., Nord), déclare : *« Ce débat coïncide avec une nouvelle alarmante : le million de chômeurs (selon vos chiffres) est aujourd'hui dépassé. Mais ce nombre est bien plus élevé. Il y aura bientôt neuf cent mille jeunes chômeurs. Le chômage est intolérable. Or, il semble qu'il fasse désormais partie du décor, qu'il soit devenu le compagnon de route de votre politique. »* Puis il affirme : *« Dans cette affaire, les patrons de la sidérurgie se sont comportés avec ce que l'on pourrait qualifier d'imprévoyance et d'incapacité, s'il ne s'agissait d'une politique délibérée. (...) Uniquement préoccupés de profits immédiats, ils n'ont pris en compte ni l'intérêt national, ni l'intérêt régional. Ce patronat est aujourd'hui disqualifié. »*

S'adressant au gouvernement, l'orateur déclare : *« Vous ne pouvez pas dire : « Nous ne savions » pas. » Les dossiers ont été ouverts à temps, les problèmes exposés, les solutions proposées. Mais vous n'avez rien fait. Vous avez laissé faire le patronat de la sidérurgie et lui avez octroyé des fonds considérables (10 milliards en dix ans). Pourquoi n'avez-vous pas contrôlé l'utilisation de ces fonds ? Pourquoi avez vous refusé la constitution d'une commission d'enquête ? (...) L'actuel gouvernement, et ceux qui l'ont précédé, se sont comportés comme des fondés de pouvoirs des maîtres de la sidérurgie. »*

Après avoir noté que *« 20 millions de profits ont été réalisés en sept ans sur chacun des ouvriers, employés et cadres d'Usinor »*, M. Ansart dénonce *« le gaspillage humain sans précédent »*, qui résulte des décisions de dirigeants *« qui ont agi avec une morgue qui n'avait d'égale que leur froide inhumanité »*. *« Or*, constate-t-il, *les travailleurs refusent d'être considérés comme des pions que l'on déplace en raison d'une crise dont ils ne sont ni responsables ni coupables. »*

Il poursuit : *« On estime à soixante mille le nombre d'emplois menacés. Aucune reconversion industrielle n'est capable de fournir un nombre équivalent d'emplois nouveaux. La reconversion que vous promettez sera un nouvel échec à ajouter aux autres (...). La vérité, c'est que le développement industriel d'une région implique de conforter d'abord ce qui existe. Une autre politique est nécessaire et possible »*, affirme le député, qui rappelle les propositions de son parti et qui ajoute : *« Il n'est plus tolérable que l'argent de l'Etat soit utilisé pour déménager les usines. Il faut développer la sidérurgie. Le moment est venu de la nationaliser. Quatre-vingt-huit mille travailleurs de Lorraine y sont favorables. La nationalisation, loin d'être une entrave à la liberté d'entreprendre, constitue au contraire une entrave à la liberté de dilapider le patrimoine national. »*

M. Ansart conclut : *« Aujourd'hui, les travailleurs de Lorraine et du Nord attendent de nous que nous repoussions ce plan de misère, de démantèlement et de gâchis qu'est le plan acier. Le groupe communiste vote contre ce plan. Vous n'avez pas le droit d'accepter la fermeture de ces usines, la suppression de milliers d'emplois, la mort de plusieurs régions, ni celui d'invoquer, pour ce faire, l'intérêt national. Nous vous affirmons notre détermination de ne pas laisser fermer les entreprises. »*

M. GUÉNA (R.P.R.) : ce qui tenaille la France, c'est le chômage

Pour M. GUÉNA (R.P.R., Dordogne), *« la situation actuelle résulte de la crise internationale et d'une concurrence anarchique, mais aussi d'une crise structurelle, et non plus cyclique, de la sidérurgie française qui appelle un effort en profondeur »*. Le délégué politique du R.P.R. évoque successivement :

1) L'utilisation de l'argent public : *« On a parlé de nationalisation. S'il y avait apport en capital de la part de l'Etat, la question pourrait être posée. Mais s'agissant de prêts, elle ne le peut pas. Il en va de même d'une participation plus ou moins minoritaire ou majoritaire, telle qu'évoquée par le programme commun (...) Nous souhaitons que les prêts soient accordés non aux entreprises elles-mêmes, mais aux holdings financiers dont elles dépendent afin que les garanties soient prises sur l'ensemble de l'industrie. »*

2) Les institutions européennes : *« Il m'est arrivé naguère de siéger dans ces instances et je n'ai pas retiré une bonne impression de la techno-structure apatride qui évolue autour d'elle. La Communauté européenne a certes pris quelques mesures, mais elles sont tardives et insuffisantes. Je souhaite que soit institué un dispositif national de surveillance, car j'ai plus confiance dans le gouvernement français que dans la Commission de Bruxelles. »*

3) Les problèmes humains : *« Nous sommes d'accord pour poursuivre la lutte contre l'inflation. Mais enfin, qu'est-ce qui tenaille les Français ? C'est le chômage. Que la lutte contre l'inflation implique une ombre sur la politique de l'emploi, nous le comprenons. Mais il y a des limites. Il faut que les résultats positifs de cette lutte ne se fassent pas trop attendre et il faut éviter d'allonger la liste des chômeurs. Aussi faut-il aller plus loin, beaucoup plus loin dans le reclassement des travailleurs. La profession doit proposer effectivement des emplois de reclassement. C'est un devoir et c'est un point que nous contrôlerons. »*

M. Guéna évoque ensuite le rôle *« éminent »* des pouvoirs publics : *« Les retraites anticipées sont un palliatif. Ce que tout le monde attend, c'est la création de nouveaux emplois. On nous annonce un effort en matière d'infrastructures, de primes, de prêts spéciaux, mais ce sont de bonnes intentions. Il ne s'agira là que d'un cadre vide si les entreprises nouvelles ne profitent pas de ces facilités. »*

Après avoir rappelé qu'un premier effort avait été accompli en 1966, il demande : *« Faut-il de nouveau aider la sidérurgie ? La réponse est évidemment positive. Mais les mesures proposées sont-elles suffisantes pour redresser une situation très obérée ? La réponse n'est pas évidente. »*

Pour terminer, M. Guéna présente les trois conditions qui détermineront le soutien de son groupe :

« 1) La Lorraine ne doit pas être sacrifiée ; mère de la sidé-

LA SITUATION

l'État et le

M. MAUROY (P.S.) :

vingt ans d'erreurs

M. KIFFER (réf.) :

pour un retour au

européen

LA SITUATION DE LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE

l'État et le patronat

bérée » d'un patronat « disqualifié », pour affirmer : « La nationalisation s'impose. »

Beaucoup plus difficile était, pour les élus de la majorité, le délicat, car inhabituel, exercice consistant à instruire le procès de gouvernements dont ils furent et restent les soutiens. Ils le firent cependant en des termes parfois sacrilèges, plus souvent nuancés, tel M. Guéna (R.P.R.).

Certes, ils tentèrent bien de se redonner du courage en critiquant notamment la nationalisation proposée par les communistes. Mais pour se voir aussitôt répliquer par ces derniers : « Balayez devant votre porte ! »

En fait, l'Assemblée nationale a préparé, mardi, le débat qui se déroulera la semaine prochaine sur le programme du gouvernement, un débat qui, celui-là, sera sanctionné par un vote. Plusieurs élus de la majorité, à commencer par M. Schvartz (R.P.R.), ont fait comprendre à M. Barre qu'il ne s'agissait pas d'une simple formalité. PATRICK FRANCÈS.

rurgie française, elle ne peut en être dépossédée ;

» 2) Un contrôle strict de l'Etat, doublé par un contrôle parlementaire, doit s'exercer non seulement sur le remboursement des prêts, mais sur la bonne utilisation des moyens financiers ;

» 3) L'emploi des hommes qui travaillent dans ces régions doit être garanti par un effort conjugué de la profession et de la puissance publique. »

Il conclut : « *Dans ce dossier, il y a l'acier et il y a les hommes. On nous dira peut-être qu'il est difficile de sauver à la fois l'acier et les hommes, mais c'est dans la mesure où le gouvernement marquera cette volonté et la traduira dans les actes qu'il pourra être assuré du soutien du groupe gaulliste.* »

M. MAUROY (P.S.) : vingt ans d'erreurs et de démissions

Pour M. MAUROY (P.S., Nord), « *la quasi-faillite de la sidérurgie française, c'est d'abord le résultat de vingt ans d'erreurs et de démissions. Une fois de plus,* observe-t-il, *l'Etat est amené à donner l'argent public pour favoriser une vague nouvelle de licenciements. Le plan actuel a au moins, sur ses prédécesseurs, le mérite de se présenter pour ce qu'il est : un plan de licenciements* [qui] *marquera la fin de l'activité sidérurgique en Lorraine et dans le Valenciennois. (...) Ces licenciements massifs sont en réalité un aveu d'échec pour une industrie que l'on préfère rentabiliser en la mutilant plutôt qu'en développant son activité* ».

Après avoir nié que la crise actuelle soit totalement due au fonctionnement du marché mondial et à la concurrence japonaise, il dénonce les erreurs commises (dans l'orientation des investissements, dans l'absence totale de coordination de ces investissements, dans l'absence d'une planification réelle), puis « *la faiblesse du pouvoir envers les nouveaux maîtres de forges qui ont accumulé les fautes de gestion, mais au chantage desquels il a cédé en apportant la quasi-totalité des moyens de financement à la reconversion de la profession* ». Il ajoute : « *L'effort de l'Etat n'a jamais été relayé par celui de la profession. (...) Le gouvernement n'a pas su ou n'a pas voulu contraindre une profession très forte et très concentrée. Il a pris le personnel comme bouc émissaire des difficultés* ».

M. Mauroy poursuit : « *Après vingt ans d'une politique désastreuse, il est urgent de sauver la sidérurgie française. A une politique de rentabilité, façon déguisée de diminuer la production, nous opposons un véritable plan de soutien et de développement de la sidérurgie. (...) Cela suppose un préalable : changer le type de relations dans l'entreprise* [car] *la politique du fait accompli est inadmissible.* »

Apportant le soutien de son groupe aux revendications des syndicats (notamment la convocation d'une instance tripartite), il met en garde le gouvernement « *contre une facilité qui consisterait à renvoyer dans leurs foyers, moyennant un pécule de départ, les travailleurs immigrés* ». Puis il explique : « *Le plan pour la sidérurgie est inséparable d'un plan d'ensemble pour l'industrie française. Il est lié à la reconversion industrielle des régions.* » Le député énumère les mesures proposées par son groupe et précise que « *le développement de la sidérurgie française n'est possible que si l'Etat se donne les moyens d'un contrôle réel des entreprises* ». Il cite le programme commun et définit le système proposé aujourd'hui par les socialistes (prise de participation majoritaire en capital), « *système voisin de celui retenu pour la S.N.C.F., entreprise nationale et non nationalisée, où la sécurité de l'emploi est assurée* ».

M. Mauroy conclut : « *C'est toute votre capacité politique à gérer ce pays qui est mise en cause. Les Français n'ont plus confiance. La gauche a obtenu une nette majorité aux élections municipales. Cette réalité doit se traduire en termes de majorité parlementaire et de gouvernement. Voici qu'arrive le moment de l'inéluctable échéance.* »

M. KIFFER (réf.) : pour un retour au protectionnisme européen

Pour M. KIFFER (réf., Moselle), nous vivons une véritable guerre économique. « *Si,* déclare-t-il, *l'industrie sidérurgique française n'est pas compétitive, si son endettement est insupportable, l'Etat en porte sa part de responsabilité. En fait, les gouvernements ont témoigné d'une grande légèreté et d'un manque de courage politique.* »

Le député repousse ensuite deux « *tentations* » : « *L'une, technocratique, selon laquelle la France n'aurait plus besoin, dans le contexte mondial actuel, d'une grande sidérurgie. Si la France ne veut pas subir un chantage à l'acier, comme elle le subit au pétrole, elle a besoin d'une sidérurgie forte et indépendante.* » « *L'autre, politique, celle de la nationalisation qui ne résoudrait rien au niveau de l'emploi.* »

Afin de relancer la production et la consommation d'acier, le député préconise l'application stricte des règles de la CECA et un protectionnisme européen. « *Le gouvernement doit au besoin,* estime-t-il, *brandir la menace d'un protectionnisme national.* » Il poursuit : « *Le gouvernement doit établir un plan lorrain, avec un calendrier et des engagements précis. Les Lorrains exigent le maintien d'une production d'acier et un programme quinquennal de modernisation des installations. (...) Autant je condamne la nationalisation, autant je demande la refonte des structures archaïques qui ont l'inconvénient de l'irresponsabilité collectiviste sans avoir l'avantage de la dynamique de la libre entreprise. Le plan social doit être discuté de façon tripartite. Le patronat doit informer, s'expliquer, rassurer, s'engager. L'arbitrage de l'Etat est indispensable. Devant l'ampleur du drame lorrain, le gouvernement doit faire jouer la solidarité nationale, car à situation exceptionnelle aide exceptionnelle.* »

Pour terminer, M. Kiffer demande au premier ministre d'accepter de présider, à Metz, une réunion exceptionnelle des assemblées régionales consacrée au grave problème lorrain.

M. FERRETTI (R.I.) : la révolte des Lorrains

En séance de nuit, sous la présidence de M. Franceschi (P.S.), M. FERRETTI (R.I., Moselle), député de Thionville, « *renvoie dos à dos l'Etat et le patronat, coupables tous les deux : les patrons, d'avoir été de mauvais patrons ; l'Etat, d'avoir faussé le jeu libéral du marché en bloquant les prix, en laissant se développer l'inorganisation du marché européen et, surtout, en n'ayant pas voulu la diversification industrielle* ». Il ajoute : « *Ou bien ils n'avaient pas, malgré les avertissements, prévu ce qui arrive, c'est la preuve de leur incompétence à l'un et à l'autre ; ou bien ils savaient et n'ont rien dit et rien fait, et alors cette attitude est grave.* » Après avoir estimé que « *la France doit garder une sidérurgie puissante, forte, restructurée et rentable* », il rappelle qu'il a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions dans lesquelles des prêts ont été consentis à la sidérurgie. Puis il exprime « *la révolte des Lorrains contre le temps du mépris* ». « *Les Lorrains viennent de prendre conscience qu'ils ont été, jusqu'à présent, l'objet d'une exploitation de type colonial. Ils ne l'admettent plus* », constate le député.

Intervenant dans le débat, M. BEULLAC, ministre du travail, insiste sur « *la nécessaire solidarité, qui doit permettre de réduire au minimum les licenciements réels* ». Il précise : « *Cette solidarité doit jouer d'abord au sein des groupes concernés. Le gouvernement ne concevrait pas que les dispositions permettant les départs anticipés — rendus nécessaires par la suppression ou la reconversion d'établissements vétustes — ne s'appliquent pas à l'ensemble des personnels de ces groupes. Plus largement, selon des modalités à définir entre partenaires sociaux, la solidarité pourrait jouer au niveau de la branche tout entière. Quant à la solidarité interprofessionnelle et nationale, elle s'appliquera bien entendu à l'effort de promotion de l'emploi dans les régions touchées. A ce sujet, je précise que les entreprises sidérurgiques auront elles-mêmes à intervenir dans la création de nouvelles entreprises.* »

Evoquant la situation des travailleurs immigrés, il déclare : « *Il ne serait conforme ni à l'équité ni à la tradition de la France de s'en défaire au moment où eux aussi sont touchés par la crise du secteur sidérurgique. Il ne s'exercera aucune contrainte. Mais nombreux sont ceux qui souhaitent pouvoir retrouver leur pays d'origine et y apporter leur expérience professionnelle. Pour ceux-là — et pour ceux-là seulement — les sidérurgistes proposent une aide supplémentaire qui pourrait leur être offerte selon des modalités à définir entre employeurs et syndicats.* »

M. ROBERT FABRE (rad. g., Aveyron) estime ce débat « *un peu irréel* » alors que dans l'après-midi « *plusieurs milliers de travailleurs touchés par les mesures de licenciement annoncées manifestaient à deux pas de l'Assemblée* ». Il s'interroge sur « *les engagements précis des sociétés qui recevront de nouvelles aides* » et sur « *les remboursements qu'elles ont déjà effectués sur les crédits reçus précédemment puisque le gouvernement parle de leur accorder un moratoire sur ces dettes* ». Notant qu'il y a déjà eu trente mille *suppressions d'emplois* dans la sidérurgie, le président du Mouvement des radicaux de gauche *se demande s'il n'y en aura pas* d'autres après les seize mille annoncées aujourd'hui. « *Y a-t-il une politique de la sidérurgie ?* », interroge M. Fabre, qui se prononce, pour sa part, « *sinon pour une nationalisation, du moins pour une prise de participation majoritaire* ».

M. JULIEN SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) rappelle lui aussi les crédits qui ont été alloués depuis onze ans à la sidérurgie. « *En 1977,* dit-il, *c'est l'effondrement.* » *Le député se* demande s'il faut accorder une nouvelle aide à « *une industrie endettée à plus de 100 % de son chiffre d'affaires annuel* ». Il estime cependant qu'il ne faut pas « *baisser les bras* », mais il demande qu'un certain *nombre* de garanties soient apportées quant à l'utilisation de l'aide que l'Etat pourrait accorder à nouveau à ces entreprises.

Après avoir avoué qu'il n'a « *plus confiance dans les services techniques du ministère de l'industrie ni dans les examens financiers du ministère des finances* », M. Schvartz affirme que « *les décisions qui ont été prises ou qui sont en passe d'être prises peuvent correspondre à des objectifs qui ne sont pas ceux de l'intérêt général (...). Thionville est la victime du jeu d'un lobby au sein de la direction d'Usinor* ».

Aussi M. Schvartz propose-t-il, outre la création d'une commission d'enquête qui recherchera les responsabilités de la situation actuelle, celle d'une commission spéciale de l'Assemblée nationale associé à la préparation du plan de redressement de la sidérurgie. Il souhaite « *que l'Etat soit présent dans le capital des holdings sidérurgiques* », afin d'y disposer d'une minorité de blocage. Faute d'une telle mesure, le député gaulliste de la Moselle annonce : « *Il ne faut pas compter sur moi pour approuver la cinquième version d'un plan qui a déjà connu quatre échecs. Certes, nous ne sommes pas appelés aujourd'hui à voter, mais nous le serons la semaine prochaine. Je le dis très clairement, qu'il s'agisse d'un vote de confiance ou d'une disposition d'un collectif budgétaire, je ne voterai pas un plan sidérurgique inadéquat.* »

M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône) *constate que* la crise de la sidérurgie touche à des degrés divers toutes les régions dans lesquelles une implantation sidérurgique a été effectuée : « *C'est donc bien le système lui-même qui est en cause et non pas la vétusté de l'installation ni les difficultés de la conjoncture.* » Il cite l'exemple du complexe sidérurgique de Fos-sur-Mer.

Pour M. SEITLINGER (réf., Moselle), « *le gouvernement et le patronat sont conjointement et solidairement responsables devant les Lorrains* » Il récuse ensuite la nationalisation (« *mauvaise et fausse solution* ») mais conteste également « *le droit pour un groupe sidérurgique de prendre seul, sans aucune concertation préalable, une décision qui affecte la survie d'une région tout entière* ». Après avoir estimé « *qu'il sera impossible d'éviter à court et à moyen terme les suppressions d'emplois* », il insiste sur « *la grande fragilité* » de l'économie lorraine et souhaite l'implantation dans cette région d'un groupement industriel important.

M. BERNARD (P.S., Meuse) exprime la volonté des Lorrains de s'opposer au démantèlement économique de leur région. Il déclare : « *La sidérurgie a imposé sa loi en Lorraine aussi longtemps que cela lui paraissait profitable. Puis elle a opéré un désengagement préparé de longue date.* »

M. LA COMBE (R.P.R., Maine-et-Loire) attire l'attention sur la situation de la mine de fer de Segré.

« *C'est vrai que vous n'employez pas le mot « licenciements »*, constate M. SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle), *mais il s'agit de cessation obligatoire d'activité dès l'âge de quarante-cinq/quarante-sept ans avec des ressources scandaleuses.* » Le député précise ensuite que l'indemnisation des grands groupes sidérurgiques, dont son parti propose la nationalisation, représenterait une charge maximale de 250 millions par an, chiffre qu'il compare « *au milliard de prêts publics que les maîtres de forges reçoivent en moyenne chaque année depuis douze ans* ».

Pour M. FOUCHIER (app. R.I., Deux-Sèvres), « *la restructuration doit conduire à une amélioration de la qualification, ce qui est indispensable si l'on veut prévenir le chômage dans les années à venir* ».

« *La voie du salut passe par la confiance aux entreprises, dont la part doit être bien distinguée de celle de l'Etat* », estime M. Fouchier, qui condamne la nationalisation proposée par le P.C. : « *L'approbation publique de l'appareil de production retarderait l'adaptation, justifierait les filières parallèles, gaspillerait l'épargne. En l'absence de sanctions économiques, la technocratie serait souveraine.* »

La suite du débat est renvoyée à mercredi après-midi.

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA SITUATION DE LA SIDÉRURGIE

Le prix de l'imprévoyance

(Suite de la première page.)

On ne savait plus qui était le plus virulent, de M. Ansart, député communiste du Pas-de-Calais, de M. Mauroy, secrétaire du parti socialiste, ou des représentants lorrains de la majorité, taxant d'« *incohérente* » la politique du gouvernement.

Face à ce déferlement de colère et de chagrin, devant le cri d'une région qui s'estime assassinée, M. Raymond Barre s'est efforcé de dépassionner le débat en donnant un cours d'économie politique ; mais il a laissé les Lorrains sur leur faim, malgré les promesses d'une arrivée en force de la construction automobile. Que la tâche lui soit difficile, tout le monde en convient. Le cas est unique, dans nos annales économiques, d'une industrie entière qui fait naufrage et se trouve en état virtuel de dépôt de bilan.

Toutes les victimes du drame, et elles risquent d'être nombreuses (plus de cinquante mille personnes si l'on tient compte des emplois induits), cherchent des responsables. Au premier rang d'entre eux, c'est bien naturel, figurent ces « *maîtres de forges* » chers à l'imagination populaire, accusés d'avoir fait passer le profit avant l'intérêt général.

C'est vrai : ils sont vulnérables. Certains, comme les Wendel, regroupés au sein de la Compagnie lorraine, ont entrepris trop tardivement les concentrations nécessaires ; d'autres, comme Usinor, ont *manié leurs cartes* avec la froide logique de producteurs d'acier dans un marché mondial. Tous, y compris les étrangers, Belges essentiellement, se sont fait concurrence, la libre entreprise devenant « *gaspillage* » lorsque la crise assèche les carnets de commandes.

Mais, la sidérurgie française, c'est aussi le drame d'un grand pari industriel perdu. D'une pénurie mondiale d'acier au début de 1974 (Mon royaume pour une cargaison de tôles fortes !), on est passé à une surabondance jamais enregistrée et à une concurrence totalement anarchique, en ce printemps de 1977. La crise du pétrole a cassé net — et pour des années, semble-t-il — le rythme de croissance de la consommation d'acier dans le monde.

Du coup, toutes les prévisions s'effondrent : balayées les estimations du VII[e] Plan, qui prévoyaient une production de 31 à 34 millions de tonnes d'acier en 1980 ; nous n'atteindrons peut-être même pas 25 millions de tonnes en 1977 ! Il est trop facile de faire, après coup, le procès des experts : si un énorme effort d'investissement n'avait pas été fait à partir de 1964, la France aurait manqué d'acier à partir de 1970, et c'eût été un beau tollé à l'encontre des sidérurgistes, qu'on aurait alors qualifiés de malthusiens, d'étrangleurs de l'économie française, etc.

Comment, au surplus, tout le monde ne se serait-il pas trompé, puisque l'on retrouvait le même genre d'hommes au niveau des pouvoirs publics et à celui des directions d'entreprises : tous polytechniciens ou inspecteurs des finances... Belle occasion, naturellement, de dénoncer la « *technocratie stérilisante* » des bureaux parisiens et des conseils d'administration. Est-il sûr que, demain, au sein d'autres structures politiques, des erreurs du même genre ne seraient pas commises ? Nul n'est infaillible...

Il n'en reste pas moins qu'une partie de la responsabilité finale de la catastrophe est imputable conjointement aux maîtres de forges et au gouvernement. Aux premiers, on peut reprocher de n'avoir pas su, ou voulu, diversifier suffisamment leurs activités, pour étaler les risques, comme l'ont fait les Allemands ; cela aurait permis d'éviter à la Lorraine le triste destin des zones de mono-industrie, avec les révisions déchirantes qui finissent un jour par s'y imposer. Mais, répondront-ils, l'état lamentable de nos finances en 1966 ne nous permettait guère de songer à autre chose que produire davantage d'acier.

Là, il faut bien reconnaître que la politique de blocage des prix de l'acier, menée par tous les gouvernements entre 1947 et 1966 — avec de discrets prolongements dans les années suivantes, — était digne de Gribouille : après avoir empêché les entreprises de dégager des marges suffisantes, l'État leur prête de l'argent dans des conditions dérogatoires au droit commun pour leur permettre de reprendre leurs investissements, quitte à les endetter jusqu'au cou, et bien au-delà. La leçon est toujours valable, pour l'avenir comme pour le passé.

Plus profondément, et bien que pendant des années les entreprises sidérurgiquees françaises aient conservé « *l'essentiel des libertés d'une entreprise privée, c'est-à-dire l'essentiel de leurs responsabilités* » (phrase de M. Ferry, président du patronat de l'acier, citée par M. Julien Schvartz), la responsabilité finale des gouvernements successifs se trouve lourdement engagée. Depuis dix ans, les « plans-acier » n'ont-ils pas été élaborés en étroite coopération entre hauts fonctionnaires et patrons de la sidérurgie, parlant un même langage technique et économique ?

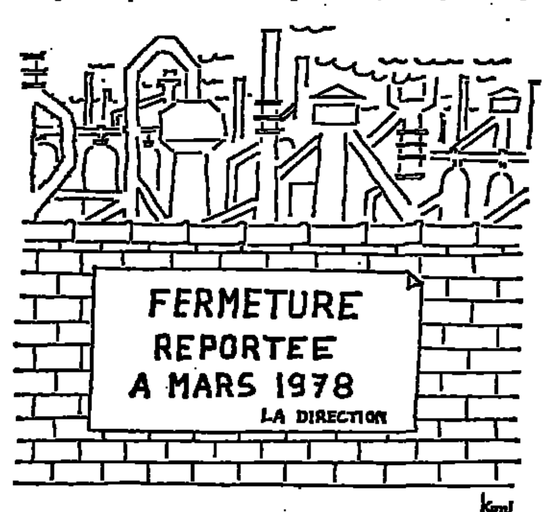
A défaut de prévoir l'éclatement d'une crise dont la violence n'a pas de précédent, même en 1929, il eût été possible pour la puissance publique de planifier plus longtemps à l'avance la reconversion de la Lorraine soit en l'imposant aux grands holdings sidérurgiques, soit, à défaut, en l'organisant elle-même sur un plan national et en faisant appel à des industries de transformation, qu'on sollicite aujourd'hui sans s'être peut-être assuré complètement de leur concours.

Qu'une telle démarche soit difficile, et demande du courage politique, c'est évident : on se rappelle les violentes protestations soulevées par la décision de supprimer onze mille emplois en Lorraine à partir de 1971. Mais elle s'impose à tout gouvernement lucide : M. Mauroy l'admet, au nom du parti socialiste, même si le parti communiste refuse avec la dernière énergie le moindre « démantèlement » de l'outil.

Par-dessus tout, au moment où « *la maison lui tombe sur la tête* », le gouvernement ne doit pas s'étonner de voir réagir avec une extrême violence des interlocuteurs, ouvriers, cadres, syndicats, élus et populations locales, qui ne peuvent admettre d'être victimes de décisions auxquelles ils n'ont jamais été invités à participer. Il ne doit pas davantage s'étonner de voir le P.C. réclamer la nationalisation de la sidérurgie et le P.S. sa prise en main majoritaire par la puissance publique, ou encore le R.P.R. demander, par la voix de M. Guéna, un contrôle parlementaire sur cette profession, ou M. Julien Schvartz, du même R.P.R., exiger tout crûment une prise de participation de l'État de 35 % dans le capital des firmes.

Le moment n'est-il pas venu de se poser la question : dans l'état où elle se trouve, quels qu'en soient les responsables, la sidérurgie française peut-elle encore relever vraiment du secteur privé ?

FRANÇOIS RENARD.



(Dessin de KONK.)

LE CAS DU HAUT FOURNEAU DE THIONVILLE

A la demande du gouvernement, le groupe USINOR a décidé de rouvrir le dossier du haut fourneau de l'usine de Thionville.

Le problème posé par le haut fourneau de Thionville n'est pas celui de sa compétitivité, mais celui de ses débouchés. Ce haut fourneau produit 60 000 tonnes de fonte par mois. Cette production pourrait être ramenée à 50 000 tonnes. Encore faut-il trouver, hors du groupe, des utilisateurs en aval. Des discussions avaient été engagées à ce propos avec Sacilor et Dilling, qui dépendent du groupe lorrain. Mais sans succès, ce qui n'est guère surprenant, compte tenu de la conjoncture présente du marché.

A la suite de la déclaration de M. Barre, le dialogue va reprendre. Les dirigeants d'USINOR espèrent à plus long terme trouver une issue. Selon eux le maintien en activité de ce haut fourneau permettrait de conserver trois cent cinquante emplois sur les trois mille qui devaient être supprimés à Thionville.

Les réactions

C.G.T. : le pouvoir a dû tenir compte de l'action des sidérurgistes.

M. André Allamy, secrétaire de la C.G.T. :

« *Le pouvoir qui ne recule pas a dû tenir compte de l'action vigoureuse de l'ensemble d'une population, des sidérurgistes, des mineurs de fer, contre les licenciements et pour la défense de l'outil de travail.*

» *Le maintien de l'activité du haut fourneau de Thionville — pour autant qu'il soit réalisé — suppose des mesures immédiates de modernisation de ses installations. Et en aucun cas Thionville ne doit être opposé à quelque région sidérurgique de France que ce soit. (...)*

» *Les vrais problèmes restent posés. A aucun moment le gouvernement n'a mis en cause le plan acier, qui est le véritable plan de démantèlement de la sidérurgie française et se traduit par vingt mille licenciements. (...)*

C.F.D.T. : un verbiage qui vise à mystifier l'opinion.

M. René Huin, un des responsables du syndicat C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine :

« *Ce verbiage* [de M. Barre à l'Assemblée nationale] *vise à mystifier l'opinion publique. Aucun plan n'a en fait été annoncé. Le financement des investissements dans la sidérurgie n'est pas précisé. De vagues promesses d'industrialisation non précisées quant aux lieux et qualités d'emplois, sinon une perspective d'emplois d'O.S. à la chaîne, ne peuvent constituer un plan digne de ce nom, estime la C.F.D.T. Il ne faut pas penser à implanter de nouvelles industries après avoir supprimé les emplois dans la sidérurgie. Il faut d'abord industrialiser. Les déclarations de M. Barre ne répondent à aucune des revendications des ouvriers sidérurgistes.* »

● *A LA C.G.C.*, où l'on se déclare satisfait de l'ampleur de la manifestation des sidérurgistes lorrains à Paris, on considère comme positives les prises de position du gouvernement concernant le haut fourneau de Thionville et la subordination de la mise en application des mesures sociales à un accord avec les syndicats. Cependant, la C.G.C. demande que l'arrêt du haut fourneau ne soit pas seulement « *différé* », mais que son maintien en activité soit clairement décidé, de même que la suspension des mesures de fermeture de l'usine de Thionville.

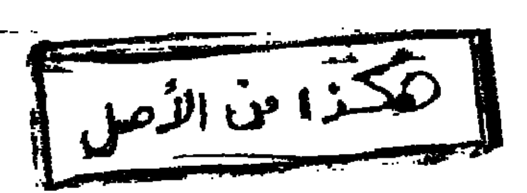
LES MILIEUX DE L'AUTOMOBILE : des déclarations « un peu hâtives ».

« On a sauvé le Nord, puis la Bretagne, on sauvera la Lorraine. Une fois de plus on fait appel à nous, mais en l'état actuel des choses les déclarations de M. Barre paraissent un peu hâtives », déclare-t-on dans les milieux automobiles. Les « projets » d'investissement de l'industrie automobile dans les bassins sidérurgiques sont à priori assez limités. Pour Simca-Chrysler « l'important programme d'investissement et d'embauche » dans le Nord, annoncé par le premier ministre, se résume à l'embauche d'ici à la fin de l'année de trois cent cinquante personnes dans l'usine de Valenciennes.

Pour le groupe Peugeot-Citroën, les projets sont encore plus vagues. Certes, la firme poursuivra le développement de la production (et donc des effectifs) de l'usine de boîtes de vitesses de Citroën à Metz, qui emploie trois mille salariés et embauche actuellement une cinquantaine de salariés par mois ; mais cela ne pourra représenter en tout état de cause une création d'emplois massive. La direction du groupe précise en outre qu'elle a bien « donné à M. Barre l'assurance qu'elle fera tout pour orienter ses investissements futurs vers la Lorraine », mais qu'« il n'y a aucun projet précis à l'heure actuelle » et que « ce n'est qu'à moyen terme qu'elle pourra décider si le groupe a besoin ou non d'une nouvelle usine dans le cadre de la restructuration des activités de Peugeot-Citroën ».

Reste Renault. « Le groupe Renault élabore un nouveau projet d'investissements important, qui sera localisé dans le bassin sidérurgique lorrain ; les modalités en seront arrêtées avant la fin de l'année », a déclaré M. Barre.

Au siège de la Régie, on est moins précis. Le groupe s'est effectivement engagé à examiner, dans le cadre de ses projets d'investissements pour 1978, les possibilités de créer des emplois en Lorraine. En toute hypothèse, il ne saurait s'agir d'une usine de montage. Peut-être une unité de mécanique. « Mais rien n'est encore décidé », précise-t-on chez Renault.



Les socialistes parisiens dénoncent la « mainmise » de M. Chirac sur la capitale

Le président du groupe socialiste du Conseil de Paris a dénoncé, mardi 19 avril, devant les journalistes de la presse municipale, les pratiques du nouveau maire qui, selon lui, réduisent à néant les espoirs de démocratisation *qu'avait fait naître le nouveau statut de* la capitale. M. Georges Sarre estime que M. Jacques Chirac cherche à « étouffer » l'opposition : il en veut pour preuve la *plus récente la composition des bureaux* des commissions du conseil général et du conseil municipal, qui laisse mal augurer du rôle que la gauche sera autorisée à jouer à ce niveau.

***Certes**, les socialistes parisiens souhaitent qu'une nouvelle loi voie le jour, qui permettrait au suffrage universel d'être respecté dans chaque arrondissement : il faudrait pour cela transformer les commissions d'arrondissement en véritables conseils municipaux. Mais ils se seraient satisfaits, aujourd'hui, d'une application plus libérale de la loi du 31 décembre 1975. A cet égard, ils déplorent que le souci d'éviter tout hiatus entre la majorité du Conseil de Paris et les commissions d'arrondissement conduise le maire à faire de ces organes purement consultatifs de « véritables officines de la majorité » en vue des élections législatives.*

Cette perspective électorale n'est évidemment pas absente des préoccupations du groupe socialiste qui, en pratiquant des rapports « d'émulation vigoureuse avec le P.C.F. », entend devenir en mars 1978 la première force politique au sein de l'union de la gauche à Paris.

J.-M. C.

M. Georges Sarre, conseiller socialiste de Paris, s'adressant mardi 19 avril aux journalistes de la presse municipale, s'est élevé contre « *la tentative de caporalisation de la capitale opérée par M. Jacques Chirac* ». Pour l'ancien candidat à la mairie, l'action parisienne du président du R.P.R. « *s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une relève autoritaire du giscardisme* ». Après avoir affirmé qu' « *aucune tentative, aucune mesure concrète, aucun projet n'a été présenté ou appliqué par le maire, alors qu'il exerce le pouvoir depuis un mois* ».

M. Georges Sarre a dénoncé en ces termes la « mainmise de la majorité sur Paris » : « *Au niveau de l'entourage du maire, on constate que, en guise de changement, M. Chirac a choisi les hommes du passé : le même homme sera chargé des finances de la ville* (M. de La Malène), *plusieurs adjoints sont d'anciens présidents du Conseil de Paris, d'autres sont ministres ou anciens ministres. Plus grave, le cabinet du maire sera dirigé par le préfet Doublet : M. Chirac lui a accordé la confiance que les électeurs du douzième arrondissement lui ont refusée. M. Doublet ne sera que le continuateur de la politique qu'il a menée dans le passé au poste de préfet de Paris, et sans doute devra-t-il prêter une attention particulière aux intérêts privés. A cet égard, il serait bon qu'il nous dise si, compte tenu de ses nouvelles fonctions au cabinet du maire, il estime devoir démissionner de ses mandats d'administrateur de sociétés privées.* »

De plus, l'élu du P.S. estime que cette mainmise est tout aussi sensible au niveau du Conseil de Paris. Il affirme : « *Le maire s'attache à mettre au pas l'assemblée parisienne, à étouffer l'opposition, si bien que le Conseil va devenir la petite muette !* » L'adoption d'un règlement intérieur qui supprime les questions écrites, le choix du scrutin majoritaire de liste pour la désignation des représentants de Paris au conseil régional d'Ile-de-France, qui exclut les élus de l'opposition, sont autant d'exemples qui, pour M. Georges Sarre, confirment les craintes de la gauche. De même la nomination *par le maire* d'officiers municipaux appartenant à la majorité, la présentation par celle-ci de listes de personnalités pour représenter les associations locales au sein des commissions d'arrondissement, le refus de toute représentation des syndicats au sein de ces commissions, montrent que « *M. Chirac ne veut pas tenir compte du suffrage universel dans les arrondissements gagnés par la gauche* ».

Le conseiller socialiste ne veut pas, cependant, porter de jugement définitif sur la future participation des écologistes, issus des listes Paris-écologie, aux commissions d'arrondissement ; il indique à ce propos : « *Peut-être les commissions seront-elles ouvertes ; en revanche, si elles deviennent de simples instruments au service de la politique de M. Chirac, alors il sera possible de parler d'une véritable dérive du mouvement écologiste.* » Quant à la création d'un poste de médiateur, M. Georges Sarre estime qu'elle traduit « *une volonté de M. Chirac d'éluder les responsabilités des élus de droite en créant une institution chargée de canaliser le mécontentement de la population vers les administrations de la capitale* ».

Le bureau des commissions

La composition des bureaux des commissions du Conseil de Paris *traduit elle aussi a volonté de* M. Chirac que rien n'échappe à la majorité. Ces commissions ont des attributions communes aux deux assemblées parisiennes. Au titre du conseil municipal elles ont toutes comme président de droit le maire de Paris. Leur bureau compte un vice-président et deux secrétaires. Les commissions du conseil général ont un président élu et un nombre de vice-présidents déterminé en fonction de l'importance des attributions de la commission, ainsi que deux secrétaires. Les conseillers désignés mardi 19 avril sont donc à la fois vice-présidents de leur commission à titre municipal et présidents au titre du conseil général. Ce sont MM. Charles Krieg (R.P.R., affaires financières), Pierre Dangles (R.P.R., urbanisme et logement), Claude Debrion (R.P.R., enseignement, jeunesse et sports), Pierre Récamier (Union pour Paris, affaires sociales), Raymond Long (R.I., services industriels et commerciaux, tourisme, artisanat) et Philippe Mithouard (C.D.S., travaux).

Le double mandat du maire de Paris

M. George Sarre a également protesté contre le cumul, par le maire, des *mandats* de conseiller de Paris et de conseiller général de la Corrèze ; dans une lettre datée du 18 avril, il demande au préfet de Paris, M. Lanier, « *de constater l'incompatibilité entre le mandat de conseiller général de la Corrèze et celui de conseiller de Paris détenus par M. Jacques Chirac, et de l'inviter à opter pour l'un ou l'autre de ses mandats* ».

En l'absence d'une réponse positive du préfet, le groupe socialiste saisira le tribunal administratif de Paris. M. Gaston Defferre interrogera le gouvernement sur ce sujet vendredi à l'Assemblée nationale.

M. Georges Sarre a ensuite évoqué les problèmes propres à l'union de la gauche à Paris, soulignant « *la lente mais sûre remontée du P.S.* ». Il a précisé : « *Nous entendons, au sein de l'union de la gauche, affirmer notre originalité, et nous ferons en sorte que, à l'occasion des prochaines élections, le parti socialiste devienne la première force politique de la gauche.* »

La manifestation des Lorrains à Paris

Une marche inachevée

« *Venir à Paris pour cette simple promenade...* » : la déception est grande dans les rangs des sidérurgistes lorrains qui, après un périple en autocar de 300 kilomètres et plus, avaient démarré d'un pas ferme, hier mardi 19 avril, vers 14 h., du Champ-de-Mars vers l'Assemblée nationale.

Au pied de la tour Eiffel, la détermination se lisait sur les visages, les banderoles claquaient au vent, les slogans, hostiles au patronat de la sidérurgie et au gouvernement, étaient scandés avec conviction. « *Nous allons nous faire entendre à Paris, la coupe est pleine* », avait assuré, au départ de Thionville, M. Henri Schwanner, responsable du syndicat C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine et président de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie.

Quelques centaines de mètres plus loin, c'est la fin du voyage : des cordons de policiers et de gendarmes mobiles, fusil en bandoulière, barrent les abords du Palais-Bourbon. Pas question de passer, sauf une maigre délégation autorisée à aller déposer une motion. Pas question non plus, pour les quelque cinq mille manifestants, de provoquer des incidents, que personne ne souhaite, et surtout pas les responsables des cinq syndicats (C.G.T., C.F.D.T. C.G.C., F.O., C.F.T.C.) qui ont organisé cette marche sur Paris.

Dès lors, c'est le repli sur l'esplanade des Invalides, où un meeting est improvisé. Vers 18 h. 30, la consigne de dispersion est donnée : banderoles à demi repliées, slogans à demi rentrés dans la gorge, on regagne d'un pas lourd la centaine de cars garés dans les allées du Champ-de-Mars.

Un aussi long déplacement pour rien ? Non, même si le sentiment prévaut, sur la route de Thionville, d'Uckange ou de Longwy, qu'il faut un « *brevet de Parisien* » pour pouvoir être écouté. L'important était de montrer sa force et d'attirer l'attention : c'est fait. Les moyens d'information ont largement rendu compte, tout au long de la journée, de cette manifestation, et l'appel à la fois menaçant et angoissé des sidérurgistes a été entendu à l'Assemblée nationale et dans l'opinion publique.

En lisant leur journal, ce mercredi matin, les participants — qui ne croyaient pas, naguère, à la gravité de leur propre situation — auront peut-être eux-mêmes été étonnés du vaste écho qu'a suscité leur initiative. Toute la question est maintenant de savoir si Paris, qui situe enfin Thionville sur la carte de France, est vraiment décidé à se tourner à son tour vers la Lorraine pour manifester... un soutien autre que verbal.

M. C.

Au Sénat

Le statut d'assistante maternelle est étendu aux nourrices de l'Assistance publique

Le Sénat a adopté, mardi 19 avril, le projet de loi sur les assistantes maternelles. Ce texte, dont le rapporteur était M. MEZARD (pays.), tend à apporter un statut social et professionnel aux personnes qui pratiquent la garde d'enfants à domicile. Il venait en seconde lecture ici, *mais, en fait, il s'agissait* d'un projet profondément remanié par le gouvernement, qui étend le bénéfice de la législation nouvelle aux assistantes de l'aide sociale. Les dispositions votées par le Sénat au cours de sa première délibération, le 22 avril 1976, ne concernaient en effet que le secteur privé. Leur extension au secteur public avait alors été souhaitée par les sénateurs, mais écartée, à ce moment, par le gouvernement. « *Ce texte*, a souligné Mme VEIL, ministre de la santé, *répond au vœu du Sénat. Le coût des mesures nouvelles sera de 60 millions, dont 83 % seront supportés par le budget national. Notre politique a déjà permis de diminuer le nombre des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance : 220 000 l'an dernier, contre 258 000 en 1972. Cependant, le recrutement des assistantes maternelles devient difficile : il y a eu 107 000 placements familiaux en 1975, contre 133 000 en 1967. Les garanties que le présent texte leur apporte seront donc les bienvenues. Elles permettront parallèlement d'améliorer leur formation.* »

« *Ce projet*, reconnaît Mme LAGATU (P.C., Paris), *est presque un texte nouveau puisqu'il concerne désormais quatre-vingt mille personnes supplémentaires, les « nourrices de l'Assistance publique ». Mais il pose le problème plus qu'il ne le résout, car il y a en réalité plus d'un million d'enfants à garder.* »

L'ensemble du projet de loi a été adopté à main levée, le groupe communiste votant contre et les socialistes s'abstenant. Les sénateurs l'avaient auparavant légèrement amendé, lui apportant quelques modifications rédactionnelles. Ils ont ensuite voté la proposition de loi due à l'initiative de M. Brocard, député (R.I.) de Haute-Savoie, tendant « *à la mise en valeur pastorale* » dans les régions d'économie montagnarde. Ce texte, dont le rapporteur est M. HERMENT (pays.), complète la législation en vigueur et vise notamment à garantir la prépondérance des agriculteurs des *régions de montagne* au sein des groupements pastoraux créés par la loi du 3 janvier 1972. La proposition de loi a été défendue au Sénat par MM. BOSSON (Union cent., Haute-Savoie) et SALLENAVE (pays., Pyrénées-Atlantiques).

Questions diverses : Ouganda, nucléaire, Bourse de Lyon

Au début de la séance, les ministres avaient répondu à plusieurs questions orales. M. JUNG (un. centr., Bas-Rhin) réclamait des précisions sur les récents événements qui se sont produits en Ouganda.

Ma réponse sera prudente, a dit en substance M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, car la communauté française en Ouganda comprend quelque deux *cents membres* et parce que nous avons la charge des ressortissants du Commonwealth, *près de mille familles*. La répression en Ouganda a été « *extrêmement sévère* » sans qu'on sache encore exactement le nombre « *élevé* » des victimes. Depuis 1976, la France est exclue de la commission des droits de l'homme de l'O.N.U., en sorte que nos moyens d'intervention se sont trouvés fort réduits.

M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne) s'inquiétait des ambiguïtés de la politique nucléaire française et demandait si « *en raison des difficultés rencontrées pour déterminer le site où serait construit le réacteur expérimental prévu dans le projet JET, il ne conviendrait pas de soumettre à un référendum national l'option nucléaire qui passionne les Français et suscite tant de controverses ?* »

M. COULAIS, secrétaire d'Etat à l'industrie : « *L'option nucléaire prise par la France s'explique par une raison fondamentale : le triplement du coût du pétrole. L'enjeu est clair : nous avons dû importer de l'énergie pour 51 milliards en 1975, et pour 51 également en 1976, soit quatre fois plus qu'au cours des années précédentes. L'option nucléaire peut et doit nous permettre une économie de 20 milliards de devises étrangères. En outre, elle constitue notre seule riposte possible au défi énergétique. (...)* »

M. Caillavet : « *Votre réponse ne me satisfait guère. Vous avez mis le Parlement devant le fait accompli en décidant, seuls, d'opter pour le plutonium. D'où une dépense à prévoir de quelque 5 milliards. (...) Le surgénérateur Phoenix ? Fort bien, mais je constate qu'un consortium multinational aura par ce biais connaissance, sans contrepartie, des techniques de pointe élaborées par le C.E.A.*

» *Quant à la sécurité, alors que les meilleurs experts conviennent que la maîtrise n'est pas parfaite — notamment celle des éléments gazeux, — nous en voilà déjà au stade pré-industriel. Il me semble que vous devriez accepter la constitution d'une commission parlementaire — Assemblée nationale et Sénat réunis — pour étudier tous les aspects du problème. Vous ne pouvez prendre de telles décisions — véritable choix de société — sans solliciter l'avis et le vote du Parlement, représentant de la souveraineté nationale. Vous ne l'avez pas fait jusqu'à présent. Vous devez le faire. Autrement, ce serait intolérable.* »

Répondant à une question de M. VALLON, sénateur du Rhône (Un. centr.), concernant la décentralisation des activités financières et bancaires dans la région Rhône-Alpes, M. BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat au budget, a notamment indiqué que les travaux d'un organisme créé par la COB avaient fait apparaître la nécessité de nouvelles initiatives en faveur de la Bourse de Lyon, en vue d'harmoniser les tarifs de courtage et de favoriser l'introduction de valeurs nouvelles parmi les P.M.E. — A. G.

Après les déclarations de M. Marchais sur l'Europe

M. SANGUINETTI : une palinodie

M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre (R.P.R.), a déclaré mardi 19 avril au micro d'Europe 1 :

« *La nouvelle attitude du P.C.F. sur l'élection du Parlement européen n'est qu'une des nombreuses palinodies qui jalonnent l'histoire de ce mouvement depuis cinquante-sept ans. Il s'agit d'abord pour le P.C. de présenter, à la veille d'une élection générale capitale, le front uni de la gauche. Il faut ensuite récupérer le maximum d'électeurs qui croient dans l'Europe mais qui auraient bien aimé aller vers le P.C. Troisièmement existe la crainte, toujours présente chez le P.C. et chez d'autres, de voir le président de la République placer un coin entre le P.S. et le P.C. en les séparant un jour. Enfin, et c'est la quatrième raison, cette renonciation sur le principe même de l'élection de l'Assemblée européenne permet de faire monter les enchères auprès du P.S. dans l'ordre économique et dans l'ordre social, car personne n'ignore que le P.C. veut, dans ce domaine, un durcissement, que ce soit en matière de nationalisations ou dans les autres domaines.* »

LES JEUNES GISCARDIENS DÉNONCENT L' « HYPOCRISIE » DU P.C.

M. Dominique Bussereau, président de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens), a publié lundi 18 avril une déclaration dans laquelle il estime : « *Le parti communiste vient une fois de plus de renier en apparence ses positions antérieures. Jusqu'où la soif du pouvoir conduira-t-elle le parti communiste français sur la voie de l'hypocrisie ? Et jusqu'à quand le parti socialiste fera-t-il semblant de s'émerveiller devant les virages stratégiques négociés par M. Marchais ?* »

M. Peyrefitte : le scrutin majoritaire fait peser une menace constante de guerre civile larvée

Hôte, mardi 19 avril, du Maxims's - Business - Club, qui groupe de jeunes responsables d'entreprises, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a été longuement interrogé à la fois sur son ouvrage *le Mal français* et sur la situation politique. A cette occasion, le ministre a évoqué de nouveau l'éventualité de l'instauration du scrutin proportionnel en se défendant de l'envisager pour les élections de 1978. Il a déclaré : « *Le mode de scrutin n'est pas une des tables de la loi de la Vᵉ République. Il ne figure pas dans la Constitution et il n'était pas considéré par le général de Gaulle comme un dogme essentiel.*

» *Le scrutin majoritaire a été nécessaire et utile pendant la période de fondation de la Vᵉ République, où il fallait asseoir les institutions et régler des problèmes douloureux, comme celui de l'Algérie. Il était alors indispensable qu'il y ait coïncidence entre ceux qui appuyaient le président de la République et la majorité qui soutenait le gouvernement au Parlement.*

» *Mais il n'est pas inéluctable. Depuis 1962, le président de la République est l'élu d'une majorité. Pourquoi faudrait-il que ce pays se coupe toujours en deux à tous les niveaux ? La bipolarisation, tant qu'il n'y a pas un consensus minimum, aggrave les dangers réels et les convulsions permanentes. Il n'est pas raisonnable qu'à la longue le scrutin majoritaire ait pour effet d'aggraver les résultats d'une élection au point d'empêcher une grande partie des Français de participer au pouvoir. Les affrontements que nous avons connus et que nous connaissons font qu'il est nécessaiaire de trouver des formules souples de négociation qui permettent de faier avancer les problèmes sans que ce soit le tout ou rien. Tout ne doit pas se jouer à la roulette à chaque fois. Cela fait peser sur notre pays une menace constante de guerre civile larvée.*

» *Je fais une profession de foi favorable à l'évolution des modes de scrutin et à la détente entre les Français.* »

M. Peyrefitte, qui s'est jugé lui-même davantage « *critique et confiant* » que « *naïf et désespéré* », a estimé que la décision prise le jour même par le conseil des ministres concernant l'exécution des décisions des juridictions administratives était « *révolutionnaire* », car, « *depuis Richelieu, jamais l'administration n'avait pu être sérieusement condamnée par la justice, les astreintes n'existant pas en droit public* ».

Evoquant son rôle à la tête du ministère de la justice, M. Peyrefitte a indiqué que le principal reproche adressé à la justice était celui de la lenteur, ajoutant : « *C'est un problème technique dû à l'absence de greffiers en nombre suffisant, et même de secrétaires et de machines à écrire. Il manque trois mille greffiers. Je pense pouvoir remédier à cette insuffisance par des décisions très rapides sans attendre le budget de 1978, en demandant une avance au premier ministre pour 1977.* »

Enfin, assurant que « *la victoire de la gauche n'est pas inéluctable en 1978* », l'orateur a déclaré : « *Le temps presse pour redonner sa crédibilité à la majorité. C'est pour cela que j'ai bon espoir, car le temps est si court qu'il n'est plus permis d'hésiter. Cela allait si mal au sein de la majorité au lendemain des municipales que cela ne peut maintenant qu'aller mieux.* »

● ERRATUM. — « *Démocratie nouvelle et la proportionnelle* » : c'est par erreur que nous avons attribué à M. Bernard Stasi des commentaires sur un changement de mode de scrutin (*le Monde* du 20 avril), qui émanent, en fait, de MM. Jean-René Hartpence et Bertrand Schneider, animateurs des clubs « Démocratie nouvelle ».

M. CHEVÈNEMENT : la lettre de M. Mitterrand est une erreur.

Dans une interview publiée par *le Matin de Paris* du 20 avril, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file du CERES (minorité du P.S.), répond à la lettre que M. François Mitterrand a adressée aux adhérents de sa formation. M. Chevènement déclare :

« *J'analyse cette lettre comme une erreur. Je pense qu'il n'est pas de l'intérêt du parti socialiste ni de François Mitterrand de substituer un débat disciplinaire subalterne à l'indispensable débat politique. Plus profondément, je pense que des contradictions, quand elles existent, doivent être dépassées. Il est dangereux de les nier. Il existe un débat politique au P.S. Personne n'a rien à gagner à l'éluder. Il est un peu triste de voir la façon dont ce débat s'est engagé ; j'ai le sentiment que la démocratie interne est bloquée. (...) Je crois que si François Mitterrand se coupe de la partie la plus dynamique du parti socialiste, bien loin de s'assurer une garantie pour l'avenir, il scie la branche sur laquelle il est assis.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● Au cabinet de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, sont nommés conseillers techniques : MM. Alain Farge, Robert Baconnier et Patrick Bouquet, administrateurs civils ; MM. Pierre Bilger, Philippe Dulac et Jean-Luc Lepine, inspecteurs des finances ; et M. Claude Malhomme, administrateur de l'INSEE.

● Au cabinet de M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, M. José Inizan, administrateur civil, est nommé chargé de mission, et M. Jean Le Reste, administrateur civil, est nommé chef de cabinet.

● *M. Albert Pen*, sénateur socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, président du conseil général, conteste dans une déclaration publiée lundi 18 avril le bilan récemment dressé par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux *DOM-TOM*, à propos de la départementalisation de l'ex-territoire d'outre-mer. M. Pen estime que celle-ci « *se solde par un fiasco* », et il juge inexacts les chiffres fournis par M. Stirn (*le Monde* daté 17-18 avril), car « *la subvention d'équilibre budgétaire inscrite au budget territorial en 1976 s'établissait à 6 700 000 F, et non à 5 100 000 F, comme l'a annoncé le secrétaire d'Etat* ». Le sénateur ajoute : « *Les élus locaux sont heureux d'apprendre que les négociations se poursuivent avec le Canada et la C.E.E. sur les droits de pêche, mais ils auraient été encore plus heureux si on les avait associés aux discussions.* »

POLITIQUE

Le mouvement préfectoral

Cinq préfets de régions

FRANCHE-COMTÉ : M. Michel Denieul

M. Michel Denieul, préfet hors cadre, est nommé préfet de la région Franche-Comté, préfet du Doubs, en remplacement de M. Pierre Beziau.

[Né en 1926 à Rennes, M. Michel Denieul est archiviste paléographe et à la fois ancien élève de l'Ecole des chartes et de l'Ecole nationale d'administration.

Il commence sa carrière préfectorale en 1955 en Algérie comme chef de cabinet du préfet de Tizi-Ouzou. Il occupe ensuite des postes dans le Morbihan, les Basses-Pyrénées et les Bouches-du-Rhône, auprès de M. Haas-Picard qu'il suit à Paris comme directeur adjoint de son cabinet lorsque celui-ci est nommé préfet de la Seine en 1963.

En 1968, il entre au cabinet de M. Roger Frey, alors ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, et devient directeur du SLII (Service de liaison interministériel pour l'information). En novembre de la même année, il est nommé directeur de l'architecture au ministère des affaires culturelles. Préfet du Lot du 29 octobre 1971 au 14 mai 1973, il est alors nommé directeur du cabinet du ministre chargé des réformes administratives (M. Peyrefitte), puis directeur du cabinet du ministre des affaires culturelles (M. Peyrefitte), le 5 mars 1974, et directeur du cabinet du ministre de l'éducation (M. Haby) le 12 juin de la même année.]

HAUTE-NORMANDIE : M. Pierre Bolotte

M. Pierre Bolotte, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime en remplacement de M. Claude Boitel.

[Né le 26 octobre 1921 à Neuilly-sur-Seine, M. Pierre Bolotte, licencié d'histoire et géographie, diplômé d'études supérieures de philosophie, a été notamment chef de cabinet du gouverneur général de la zone d'occupation française en Allemagne (1945-1946) avant d'être directeur adjoint ou chef de cabinet de plusieurs membres du gouvernement, notamment de M. Georges Bidault, président du conseil (octobre 1949-juillet 1950), puis conseiller technique de deux ministres d'Etat chargé des relations avec les Etats associés, M. Paul Reynaud (juillet 1950) et M. Jean Letourneau (août 1951 - janvier 1952). Entre-temps, il a été secrétaire général de la Guadeloupe. Nommé sous-préfet de Miliana en 1955, secrétaire général de la préfecture d'Alger en 1957, chef de cabinet de France d'outre-mer dans l'éphémère gouvernement de M. Pierre Pflimlin (mai 1958), il a été ensuite secrétaire général de la Réunion (1958), puis préfet de la Guadeloupe (1965) avant d'être nommé, en octobre 1967, secrétaire général de la délégation générale à la recherche scientifique et technique. Il était directeur général des collectivités locales depuis décembre 1974.]

LANGUEDOC-ROUSSILLON : M. Maurice Lambert

M. Maurice Lambert, préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne, est nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault en remplacement de M. Marcel Blanc.

[M. Maurice Lambert est né le 13 janvier 1920 à Limoges. Entré en 1941 dans l'administration, il devient en 1945 chef du secrétariat particulier du ministre de l'intérieur, M. Tixier, puis en 1947 est nommé directeur du cabinet du secrétaire général de la préfecture de police, M. Haas-Picard. Après avoir été sous-préfet de Thonon, il est détaché, en 1953, auprès du gouverneur général de l'Algérie. En 1955, il est nommé directeur du cabinet du directeur général de la sûreté nationale et chargé de mission au cabinet du président du conseil, M. Edgar Faure. Successivement sous-préfet de Pontoise et préfet de l'Aude, M. Lambert avait été nommé préfet de la Corse en mai 1966, préfet de Meurthe-et-Moselle en octobre 1969. Il était préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne.]

LIMOUSIN : M. Jacques Corbon

M. Jacques Corbon, secrétaire général de la préfecture de la région Ile-de-France, est nommé préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne en remplacement de M. Maurice Lambert.

[Né en 1929 à Neuilly-Plaisance, licencié en droit, diplômé des Sciences politiques, M. Corbon est, en 1953, attaché au cabinet de M. Pleven, ministre de la défense, puis chef de cabinet du préfet de l'Aveyron. Détaché en 1958 à Alger au gouvernement général de la conférence d'Evian entre la France et les délégués du F.L.N. algérien. Sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, il entre, en 1962, au cabinet de M. Pompidou, premier ministre. Il s'y occupe plus particulièrement des réformes administratives des collectivités locales et de l'organisation des voyages du chef du gouvernement. En 1967, il est nommé préfet du Cantal et en 1971 préfet des Vosges. Il était secrétaire général de la préfecture de la région parisienne depuis juin 1974.]

PICARDIE : M. Jean Rochet

M. Jean Rochet, préfet de Meurthe-et-Moselle, est nommé préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, en remplacement de M. Jean Coursaget.

[Né en 1921 à Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de lettres, M. Jean Rochet est reçu en 1944 au concours de rédacteur du ministère de l'intérieur. En 1949, il est chargé de mission au cabinet de M. Robert Lecourt, garde des sceaux, et jusqu'en 1953 appartient aux cabinets de M. Paul Bacon, ministre du travail et de la sécurité sociale, et de M. Garet dans les mêmes fonctions, et à celui de M. Edouard Thibault, secrétaire d'Etat à l'intérieur. Il est ensuite successivement secrétaire général des départements de l'Allier, de Constantine, sous-préfet de Forbach, de Vienne, du Havre, avant d'être nommé en 1966 préfet de la Nièvre et l'année suivante directeur de la surveillance du territoire. Il était préfet de Meurthe-et-Moselle depuis le 25 octobre 1972.]

Dix-huit préfets de départements

ARDÈCHE : M. Henri Rouanet

M. Henri Rouanet, sous-préfet de Brive, est nommé préfet de l'Ardèche, en remplacement de M. Xavier Gouyou-Beauchamps, mis à la disposition du premier ministre pour exercer les fonctions de président-directeur général de la SOFIRAD (*le Monde* du 15 avril)

[Né le 24 janvier 1933 à Vincennes, M. Henri Rouanet occupe de 1956 à 1960 les fonctions de chef de cabinet des préfets d'Eure-et-Loir, de l'Orne et de l'Aube. En 1962 il est nommé sous-préfet de Sainte-Menehould, l'année suivante de Saint-Jean-de-Maurienne et en 1968 secrétaire général de la Savoie. En septembre 1971 il devient chef de cabinet du préfet de Paris et en novembre de la même année directeur du cabinet du préfet de la région Alsace. Il était sous-préfet de Brive depuis avril 1974.]

ARIÈGE : M. Raymond-François Le Bris

M. Raymond-François Le Bris, professeur de faculté, est nommé préfet de l'Ariège, en remplacement de M. Alex Gobin.

[Né le 18 septembre 1933 à Gouesnon (Finistère), M. Raymond-François Le Bris est agrégé des facultés de droit et des sciences économiques. Maître de conférences de droit privé à la faculté de droit de Rennes en 1965, il devient, l'année suivante, directeur adjoint de l'institut d'études juridiques, économiques et politiques des Antilles. Il revient en France en 1968 et occupe une chaire de maître de conférences à la faculté de droit de Rennes, puis de professeur de droit privé à l'université de Bretagne occidentale à Brest. Il dirige l'institut de droit et des sciences économiques avant d'être élu président de cette université en février 1971. En mai 1972, il est nommé directeur délégué aux enseignements supérieurs et à la recherche. Il conserve ses responsabilités sur l'enseignement supérieur lorsque, en mai 1973, les directions de l'administration centrale sont réformées. Il prend alors le titre de directeur général des enseignements supérieurs. En juin 1974 il avait été nommé directeur du cabinet de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.]

AUDE : M. Julien Vincent

M. Julien Vincent, préfet de l'Aveyron, est nommé préfet de l'Aude, en remplacement de M. Hubert Husson.

[Né en 1920 à Rougiers (Var), M. Julien Vincent, licencié en droit, a débuté en 1941 comme rédacteur auxiliaire à l'administration centrale du ministère de l'intérieur. En 1945, il est chef de cabinet du préfet du Lot-et-Garonne puis, en 1951, du préfet de la Dordogne, avant de devenir en 1953 sous-préfet de Saint-Flour. En 1957, il est nommé secrétaire général de la préfecture de Belfort et, l'année suivante, de celle de Batna (Algérie). Sous-préfet de Châteaubriant en 1959, secrétaire général de l'Allier en 1963, il devient sous-préfet de Montluçon en 1965, puis de Dunkerque en 1969. En avril 1973, il est nommé préfet de l'Aveyron.]

AVEYRON : M. Paul Bernard

M. Paul Bernard, sous-préfet de Lorient, est nommé préfet de l'Aveyron, en remplacement de M. Julien Vincent.

[Né le 12 décembre 1934 à Montpellier, M. Paul Bernard est chargé de cours à l'Ecole nationale d'administration. En 1966 il est nommé sous-préfet de Pithiviers et en 1968 chargé de mission auprès du préfet de la région du Centre. En 1971 il est chargé de mission auprès du préfet de la région Bretagne. En octobre de la même année il est nommé chef de la mission régionale de Bretagne. Il était sous-préfet de Lorient depuis avril 1974. M. Paul Bernard est, notamment, l'auteur de *le Grand Tournant des communes de France*.]

HAUTE-CORSE : M. Yves Bentegeac

M. Yves Bentegeac, administrateur civil, est nommé préfet de la Haute-Corse, en remplacement de M. Marcel Julia.

[Né le 18 novembre 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (1951), M. Yves Bentegeac a été administrateur de la France en Oubangui-Chari jusqu'en 1958, puis fut nommé conseiller aux affaires administratives. Il occupa ensuite plusieurs postes en République Centrafricaine, comme directeur adjoint des finances, contrôleur financier, inspecteur des affaires administratives, et enfin conseiller du ministre des finances (1963). De retour en France, il fut chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, successivement auprès de MM. Roger Moris, Alexandre Stirn, Pierre Doueil et André Chadeau. En août 1972, M. Bentegeac est nommé secrétaire général du Var, puis en mai 1975 délégué à la rénovation de la viticulture languedocienne.]

DORDOGNE : M. Gérard Belorgey

M. Gérard Belorgey, préfet de Loir-et-Cher, est nommé préfet de Dordogne, en remplacement de M. Claude Vieillescazes.

[Né en 1933 à Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1958-1960), M. Belorgey est, en 1963, directeur du cabinet du préfet du Rhône, et, deux ans plus tard, directeur adjoint des stages à l'ENA. En 1967, il entre au cabinet de M. Jacques Chirac, alors secrétaire d'Etat aux affaires sociales, et deviant sous-directeur de cabinet lorsque l'actuel premier ministre est nommé secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. En décembre 1969, M. Belorgey est nommé sous-préfet de Palaiseau et, en 1973, il devient conseiller technique au cabinet de M. Messmer, premier ministre, tout en étant également commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord. En juin 1974, M. Belorgey était directeur du cabinet du préfet de la région parisienne. Il est nommé en juin 1975 préfet de Loir-et-Cher. Il est l'auteur de deux ouvrages, l'un sur *le Droit de grève et les services publics*, l'autre sur *le Gouvernement et l'Administration de la France*.]

INDRE : M. Hervé Bourseiller

M. Hervé Bourseiller, préfet de la Guyane, est nommé préfet de l'Indre, en remplacement de M. René Heckenroth.

[Né en 1925 à Diégo-Suarez, ancien élève de l'E.N.A., administrateur civil à la délégation générale en Algérie en 1960, M. Bourseiller fut, à partir de 1962, sous-préfet de Sebdou (Algérie), secrétaire général du Lot et de la Sarthe et, en 1967, secrétaire général du comité d'organisation des Jeux olympiques de Grenoble. Il fut ensuite sous-préfet de Bayonne et, en 1970, conseiller technique au cabinet de M. Marcellin, ministre de l'intérieur. Il devient, en janvier 1971, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye avant d'être nommé, en février 1974, préfet de la Guyane.]

LOIR-ET-CHER : M. Charles-Noël Hardy

M. Charles-Noël Hardy, adjoint au directeur général de l'administration, chargé des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de Loir-et-Cher, en remplacement de M. Gérard Belorgey.

[Né le 21 novembre 1934 à Boulogne-Billancourt, M. Charles-Noël Hardy, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration a occupé les fonctions de chef de cabinet des préfets du Vaucluse (1963) et du Cher (1964) avant d'être nommé en mai 1964 sous-préfet. En 1966, il entre au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances et des affaires économiques, comme chargé de mission. Il participe ensuite, officieusement, aux cabinets de MM. de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (février 1966-avril 1967) et Chamant, ministre des transports (1967-1969). Il réintègre alors le cabinet de M. Giscard d'Estaing. En 1972, il devient expert au Conseil économique et social, et, en juillet de la même année, regagne le cabinet de M. Giscard d'Estaing comme conseiller technique. En août 1973 il est nommé secrétaire général du Val-d'Oise. En février 1975 il entre au comité directeur des clubs Perspectives et Réalités. Il était directeur adjoint au directeur général de l'administration, au ministère de l'intérieur depuis le 1er septembre 1975.]

MANCHE : M. Jean-Claude Quyollet

M. Jean-Claude Quyollet, secrétaire général de la Seine-Saint-Denis, est nommé préfet de la Manche, en remplacement de M. Pierre Cazejust.

[M. Jean-Claude Quyollet, né le 28 mai 1932 à Saintes, est maître de conférences à l'Institut d'études politiques et à l'Ecole nationale d'administration. Il a été, en 1963, chargé de mission au cabinet de l'information, puis nommé, en 1966, conseiller technique au cabinet de M. François Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports, après avoir été directeur du cabinet du préfet de la Charente (1959), et de celui du préfet du Haut-Rhin (1963). En mars 1968, il est nommé secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et en février 1974 il devient secrétaire général de la Seine-Saint-Denis.]

MAYENNE : M. Marcel Julia

M. Marcel Julia, préfet de la Haute-Corse, est nommé préfet de la Mayenne, en remplacement de M. Alain Gerolami.

[M. Marcel Julia est né le 29 mars 1930 à Mostaganem (Algérie). Ancien élève de l'ENA, diplômé de l'Institut d'études politiques et licencié en droit, après avoir été secrétaire d'administration au gouvernement général de l'Algérie, il est nommé administrateur civil en 1958 et mis à la disposition du secrétaire général aux affaires algériennes.

Sous-préfet en 1959, il dirige le cabinet des préfets de l'Yonne puis de l'Isère. Auprès de ce dernier, il devient en 1962 chargé de mission pour les affaires économiques avant d'être mis, l'année suivante, à la disposition du préfet de la Seine, M. Haas-Picard. Il fait ensuite partie de différents cabinets ministériels : ceux de MM. Nungesser (secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, puis à la jeunesse et aux sports) et Inchauspé (secrétaire d'état aux départements et territoires d'outre-mer).

En 1969, il intègre cette dernière administration en qualité de sous-directeur des affaires économiques (direction des TOM) et occupe jusqu'en 1974 différents postes d'administrateur dans des organismes d'outre-mer, dont la Société néo-calédonienne d'énergie. Il avait été nommé sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) le 21 mars 1974, préfet délégué à l'organisation de la Haute-Corse le 27 août 1975. Il était préfet de la Haute-Corse depuis le 24 décembre 1975.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Pierre Rouvière

M. Pierre Rouvière, préfet de la Meuse, est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle, en remplacement de M. Jean Rochet.

[M. Pierre Rouvière est né le 12 novembre 1922 à Lodève (Hérault). Licencié en droit, il est entré dans la carrière préfectorale en 1944 comme chef adjoint du cabinet du préfet du Gard. Il occupe ensuite divers postes auprès des préfets de l'Indre et de l'Ardèche, avant d'être nommé sous-préfet en service détaché auprès du préfet de police. Sous-préfet d'Apt en 1952, il est en 1954 chargé de mission au cabinet du ministre chargé de l'intérim du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, puis au cabinet de M. Triboulet, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, en février 1955. Il occupe ensuite différentes fonctions dans les cabinets ministériels de MM. Badie et Gilbert-Jules, avant d'être nommé directeur du cabinet du préfet d'Alger, puis secrétaire général d'Alger le 6 août 1958. Il est ensuite successivement sous-préfet de Dunkerque et de Valenciennes. Il était préfet de la Meuse depuis le 14 juin 1973.]

MEUSE : M. Michel Mosser

M. Michel Mosser, sous-préfet du Havre, est nommé préfet de la Meuse, en remplacement de M. Pierre Rouvière.

[Né le 26 mars 1931 à Bordeaux, M. Michel Mosser occupe successivement les postes de chef de cabinet des préfets de la Haute-Marne (1955), de l'Allier (1955), de l'Ariège (1956), de la Creuse (1958) puis est nommé en février 1959 sous-préfet de Nogent-le-Rotrou. En 1962, il est en poste à Bellac et en 1963 à Dôle. En 1966, il entre au cabinet de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, comme chef de cabinet. L'année suivante, il est nommé sous-préfet de Senlis. De 1972 à 1975, il est secrétaire général de Seine-et-Marne. Il était sous-préfet du Havre depuis mai 1975.]

HAUT-RHIN : M. Gilbert Masson

M. Gilbert Masson, préfet hors-cadre, est nommé préfet du Haut-Rhin, en remplacement de M. Gabriel Gilly.

[M. Gilbert Masson, né en janvier 1929 à Oissel (Seine-Maritime), est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. En 1955, il est mis à la disposition du gouvernement général de l'Algérie et détaché à la sous-préfecture de Batna. Entre 1956 et 1964 il exerce des fonctions au cabinet des préfets du Vaucluse, de l'Eure, de la Martinique, avec à partir de 1957 le grade de sous-préfet. En octobre 1964, il devient secrétaire général pour les affaires économiques de la Guadeloupe.

En 1967, il est affecté au ministère de l'intérieur comme chargé de mission à la direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire. En 1968, il entre comme chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, président de la République.

En 1969, il est secrétaire général de la Côte-d'Or, avant de rentrer, en 1972, au secrétariat général de la présidence de la République, comme chargé de mission.

Il est nommé préfet du Lot le 16 mai 1973 et directeur adjoint du cabinet de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur le 24 septembre 1975.]

HAUTE-SAVOIE : M. Alain Gerolami

M. Alain Gerolami, préfet de la Mayenne, est nommé préfet de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Robert Hayem.

[Né le 16 mars 1926 à Alger, docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Alain Gerolami commence par être avocat. Inscrit, en décembre 1950, sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet, il exerce ces fonctions auprès de divers préfets jusqu'en 1959. Nommé sous-préfet en mai 1963, il est sous-préfet de La Tour-du-Pin en octobre 1959, puis chargé de mission auprès du préfet de la région Limousin, en septembre 1964. En octobre 1967, M. Gerolami entre dans les cabinets ministériels, d'abord auprès de Georges Pompidou et M. Maurice Couve de Murville, premiers ministres, ensuite auprès de M. Henri Rey, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des territoires et départements d'outre-mer comme directeur de cabinet. En juin 1970 il est nommé sous-préfet de Brest puis en mai 1973 préfet de la Mayenne.]

SEINE-SAINT-DENIS : M. Claude Vieillescazes

M. Claude Vieillescazes, préfet de la Dordogne, est nommé préfet de la Seine-Saint-Denis, poste vacant depuis la nomination du précédent titulaire, M. Burgalat, en Corse du Sud le 16 février 1977.

[Né le 25 mars 1923 à Cholet, M. Vieillescazes, licencié en droit, qui fut, en 1949, chef adjoint du cabinet de M. Georges Bidault, président du conseil, est l'année suivante sous-préfet de Pithiviers (Loiret). Après avoir occupé plusieurs autres postes, dont celui de directeur de cabinet du préfet de la Guadeloupe (février 1956 - janvier 1957) et de directeur du cabinet civil du délégué général du gouvernement en Algérie (1961-1962), il est successivement nommé sous-préfet de Valenciennes, en janvier 1963, puis sous-préfet du Havre, en décembre 1968. Il était préfet de la Dordogne depuis mars 1975.]

VOSGES : M. Robert Lamy

M. Robert Lamy, préfet de la Réunion, est nommé préfet des Vosges, en remplacement de M. Louis Morel.

[Né le 2 juillet 1925 à Marseille, M. Robert Lamy est ancien élève de l'ENA. Il a commencé sa carrière administrative en 1948 en Tunisie. En 1955, il est chef de cabinet de préfet en mission à la sous-préfecture d'Aumale (Algérie). Il est ensuite successivement chef de cabinet à la préfecture du Var et à celle du Lot-et-Garonne, puis sous-préfet de Montbard. Il occupe ensuite, notamment, les postes suivants : secrétaire général du Tarn (1962) ; directeur du cabinet du préfet, puis secrétaire du général de la Martinique (1964). Le 23 août 1972, il devient directeur de cabinet de M. Christian Poncelet, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre au travail. Depuis cette date, M. Lamy était demeuré auprès de M. Poncelet, qui avait fait de lui, en juin 1974, après sa nomination au secrétariat d'Etat au budget, un de ses chargés de mission. Il était depuis mars 1975 préfet de la Réunion.]

GUYANE : M. Jean Le Direach

M. Jean Le Direach, conseiller des affaires étrangères, chef de la mission régionale de Bretagne, est nommé préfet de la Guyane en remplacement de M. Hervé Bourseiller.

[M. Jean Le Direach est né le 25 juin 1924 à Choisy-le-Roi. Il a effectué outre-mer la première partie de sa carrière et il a été en fonction au Vietnam de 1946 à 1956. Devenu conseiller aux affaires étrangères, il est ensuite adjoint au consul général de France à Saigon puis consul général à Detroit (1964-1968). De 1968 à 1970, il est membre du cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Peretti. Nommé chef de la mission régionale du Limousin en 1970, il prend en 1974 les mêmes fonctions en Bretagne.]

LA RÉUNION : M. Bernard Landouzy

M. Bernard Landouzy, sous-préfet de Brest, est nommé préfet de la Réunion, en remplacement de M. Robert Lamy.

[Né le 16 juin 1933 à Paris, M. Bernard Landouzy, ancien élève de l'ENA, occupe en 1960 et 1961 les fonctions de chef de cabinet des préfets de Saïda (Algérie) et du Calvados. En 1962, il est mis à la disposition du préfet d'Ille-et-Vilaine. En 1967, il devient directeur du cabinet du préfet de la région Midi-Pyrénées. En 1969, il est chargé des fonctions de secrétaire général du Morbihan. Il était sous-préfet de Brest depuis août 1973.]

Des mutations trop fréquentes

Le gouvernement, formé le 30 mars et le 1er avril, n'a pas voulu trop attendre pour procéder à un important mouvement préfectoral. Tout comme l'avait fait M. Poniatowski le 12 juin 1974, en arrivant au ministère de l'intérieur, avec le changement de vingt et un postes, M. Christian Bonnet procède à un profond renouvellement du corps préfectoral, puisqu'il concerne quarante et une personnes, affecte cinq préfectures de région, dix-huit préfectures de département et huit autres postes dits « territoriaux ».

Le nouveau ministre de l'intérieur, qui est lui-même un bon connaisseur de l'administration préfectorale autant que de la carte électorale, a voulu imprimer sa marque personnelle à ce mouvement, qui sera prochainement complété par quelques autres nominations. Le rajeunissement du corps préfectoral est sensible non seulement dans les départements avec la promotion de quelques sous-préfets mais aussi à celui des préfectures de région.

Si l'on se défend, place Beauvau, d'avoir pris des sanctions à l'égard de certains préfets à la suite du résultat des élections municipales, on ne cache pas que le choix des hommes a été inspiré pour certains départements difficiles par leurs qualités d'hommes d'action, par leur personnalité et leur caractère. En revanche, M. Camata, préfet délégué pour la police auprès du préfet du Nord, paie les désordres qui se sont produits lors du voyage de M. Giscard d'Estaing à Lille, le 1er décembre 1976. A l'inverse, M. Hardy, qui fut longtemps l'animateur des clubs giscardiens, Perspectives et Réalités, reçoit une récompense. Sans doute des raisons « techniques » imposaient-elles ce remaniement, avec, notamment, la demande de plusieurs préfets de bénéficier de « congés spéciaux » et avec la nomination de M. Gouyou-Beauchamps, préfet de l'Ardèche, comme président de la SOFIRAD.

Sans doute le nouveau statut de la Ville de Paris pouvait-il justifier que l'état-major de la préfecture de la région Ile-de-France, dont le titulaire, M. Lanier, a été récemment confirmé dans ses fonctions, fût renouvelé. Certes, la nomination de quelques membres du corps préfectoral dans des cabinets ministériels et le souhait de certains collaborateurs de ministres — comme M. Denieul, directeur du cabinet de M. Haby — de retrouver un poste territorial, expliquent certaines mutations.

S'il est vrai que les préfets sont par définition les représentants du pouvoir, qu'ils sont à la disposition du gouvernement et qu'ils sont révocables *ad nutum*, il n'en demeure pas moins que c'est ce corps qui connaît la mobilité la plus grande.

Dans le mouvement présent, on relève ainsi que plusieurs préfets n'étaient en poste que depuis moins de deux ans (Picardie, Loir-et-Cher, Dordogne, Aveyron) ou depuis moins de trois ans (Haute-Normandie, direction générale des collectivités locales).

Depuis juin 1974, les mutations de préfets ont connu un rythme rapide, puisque quatre-vingt-cinq postes avaient déjà changé de titulaires. Le rythme avait été soutenu au cours des années précédentes : quarante-six en 1971, trente en 1972 et quarante-quatre en 1973. Or, si en un an ou deux, un préfet peut « prendre le pouls » de son département, il lui faut davantage de temps pour maîtriser tous les problèmes qui se posent dans un département ou une région et d'acquérir, en profondeur, une expérience qui faisait naguère de « grands préfets ».

La pratique des mutations rapides risque aussi de faire peser une suspicion sur le rôle du préfet qui sera nommé à des fins électorales. L'autorité d'un préfet ne peut s'acquérir qu'au terme d'une certaine durée, tant vis-à-vis de ses administrés qu'à l'égard des ministres auprès desquels il doit souvent défendre les intérêts de son département.

Sous la Ve République elle-même, la longévité des préfets dans le même poste est allée en diminuant, bien que le gouvernement ait parfois pris conscience des inconvénients d'une telle situation. Ainsi, M. Poniatowski avait-il déclaré, le 24 octobre 1975 à Bordeaux, qu'il n'entendait pas « *déplacer les préfets dans des moments trop rapprochés des élections* ». M. Bonnet a peu de temps pour tenir la promesse de son prédécesseur. Mais le nouveau ministre, qui est décidé à tenir en province plusieurs réunions d'information réunissant des préfets de département et de région, leur a déjà annoncé, au cours d'une réception au ministère, qu'il entendait bien être « leur patron ».

ANDRÉ PASSERON.

● *Le Communiste*, organe mensuel qui regroupe des militants oppositionnels du P.C.F., s'élève contre les déclarations de M. Georges Marchais sur l'élection de l'assemblée européenne de Strasbourg (*le Monde* du 19 avril). Il note : « *Pour la deuxième fois en un peu plus d'un an, Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, vient de se livrer à une double et grave violation d'un des plus fondamentaux principes de la doctrine et de la pratique communistes. Comme il l'a fait sur Antenne 2, le 8 janvier 1976, à propos de la notion de dictature du prolétariat, il a, au Club de la presse, à Europe 1, mis les militants de son parti devant le fait accompli d'un retournement total de la ligne du P.C.F. sur le problème de l'élection au suffrage universel du parlement européen.* »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

décidé par le gouvernement

Nominations diverses

M. CHARLES BARBEAU directeur de la réglementation et du contentieux

M. Charles Barbeau, préfet hors cadre, est nommé directeur de *la réglementation et du contentieux* au ministère de l'intérieur.

[Né le 23 décembre 1932 à Valence (Drôme), M. Charles Barbeau est licencié ès lettres et ancien élève de l'ENA *(promotion 1958-1960)*. Auditeur au Conseil d'Etat, il a commencé sa carrière comme chargé de mission au cabinet du secrétaire général pour l'administration en Algérie. Affecté, de 1964 à 1969, au bureau international du travail, il a *été successivement chef adjoint* et chef de cabinet de M. David Morse, directeur-général. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1967, M. Barbeau entre en juin 1969 au cabinet de *M. Fontanet, ministre* du travail. En juin 1971, il est nom*mé directeur de la population et des* migrations au ministère du travail. En février 1974, il devient préfet de la Corrèze. Il était hors cadre depuis septembre 1976.]

M. MARCEL BLANC directeur des collectivités locales

M. Marcel Blanc, préfet de la *région Languedoc - Roussillon*, préfet de l'Hérault, est nommé directeur général des collectivités *locales au ministère de l'intérieur.*

[*Né en 1925 à Lyon*, M. Blanc, qui fut déporté en Allemagne, est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Sous-préfet d'Ancenis, directeur du cabinet de l'igame de la première région (région parisienne), il devient en 1954 chef du *service de la protection civile*, et l'année suivante directeur du cabinet du préfet de la Côte-d'Or, M. Moris, qu'il accompagne lorsque celui-ci devient, en 1959, secrétaire *général pour les affaires algériennes* et, en 1960, préfet de la région de Toulouse. Conseiller technique au cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur, en 1964, il est nommé l'année suivante *préfet de la Corrèze*. Il était préfet de la région *Languedoc - Roussillon*, préfet de l'Hérault, depuis décembre 1973.]

M. CAMILLE CABANA secrétaire général de la Ville de Paris

M. Camille Cabana, préfet hors cadre, est placé en position de service détaché pour exercer les fonctions de secrétaire général de la Ville de Paris.

[M. Camille Cabana *est né en* 1930 à Elne (Pyrénées-Orientales). Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1962 - 1964), il a été dans divers postes le collaborateur de M. *Maurice Doublet*, ancien préfet de la région parisienne. Il était sous-directeur à la direction des collectivités locales du ministère de l'intérieur depuis le *6 décembre 1974. Il fut nommé di*recteur du cabinet du préfet de Paris le 12 février 1975, et préfet hors cadre le 16 mars 1977.]

M. PIERRE CAZEJUST secrétaire général de la zone de défense de Paris

M. Pierre Cazejust, préfet de la Manche, est nommé secrétaire général de la zone de *défense* de Paris.

[Né en 1920 à Montpellier, docteur en droit, *licencié* ès lettres, *diplômé* de Sciences-Po., M. Cazejust entre en 1944 dans le corps préfectoral. Il occupe plusieurs postes en Algérie avant de devenir, à partir de 1955, secrétaire *général* du Gard, de la Vienne et de la Loire. En février 1970, il a été nommé *préfet* de l'Aveyron, et en septembre 1971 directeur adjoint du cabinet de M. Marcellin, ministre de l'intérieur. Il était préfet de la Manche depuis novembre 1973.]

M. PAUL CHAMBRAUD chargé des affaires politiques au ministère de l'intérieur

M. Paul Chambraud, secrétaire général de l'Oise, est nommé directeur, adjoint au *directeur* général de l'administration, chargé des personnels et des affaires politiques *au ministère* de l'intérieur, en remplacement de M. Charles-Noël Hardy.

[Né le 11 avril 1927 à Guéret, M. Paul Chambraud devient sous-préfet en 1958. La même année il est *nommé chef du cabinet de M. Sudreau*, ministre de la construction, *puis, en 1960, ministre de l'éducation* nationale. En 1963 il devient chef de bureau de la protection nationale au secrétariat général de la défense nationale. Il était secrétaire général de *l'Oise depuis août 1973.*]

NORD : M. ALEX GOBIN préfet délégué pour la police

M. Alex Gobin, préfet de l'Ariège, est nommé préfet délégué pour la police auprès du préfet du Nord, en remplacement de M. Eugène Camata.

[Né le 22 mai 1919 à Canchy (Somme), M. Alex Gobin est licencié *en droit* et diplômé d'études supérieures de droit privé, de droit romain et d'histoire du droit. *Avocat stagiaire* au barreau de Lille, il est en 1944 chargé de mission à la préfecture du Nord, puis au commissariat de la République de Lille, avant *d'être nommé en 1945 chef adjoint*, puis chef de cabinet du préfet de *la Somme*. Sous-préfet de Montdidier (Somme) de 1946 à 1954, il est alors détaché auprès du secrétariat d'Etat à l'aviation civile. Il devient en 1956 chef de cabinet de M. Bernard Chochoy (socialiste), secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement. *Il est, en 1957, chargé de mission* au cabinet de M. Maurice Pic *(socialiste), secrétaire* d'Etat à l'intérieur. Nommé sous-préfet de Montluçon (Allier) en 1960, il devient en 1966 sous-préfet de Thionville (Moselle). Il était préfet de l'Ariège *depuis octobre 1972.*]

M. PIERRE JOURDAN secrétaire général de la région Ile-de-France

M. Pierre Jourdan, directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, est nommé secrétaire général de la préfecture de *la région Ile-de-France*, en remplacement de M. Jacques Corbon.

[Né en 1932 à Sfax (Tunisie) M. Pierre Jourdan a notamment *fait partie*, de 1968 à 1973, comme conseiller technique, puis, comme *chef de cabinet, des cabinets de* M. Olivier Guichard, tour à tour ministre chargé du *Plan* et de l'aménagement du territoire, ministre de l'éducation nationale et ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tou*risme. Il est nommé, en août 1973*, secrétaire général des Hauts-de-Seine, puis, en juillet 1975, directeur du cabinet de M. Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris.]

M. YVES MOURES directeur du cabinet du préfet de Paris

M. Yves Moures, *secrétaire général* des Yvelines, est nommé préfet, directeur de cabinet du *préfet de la région Ile-de-France.*

[*Né le 3 octobre 1928 à Marseille*, M. Yves Moures occupe successive*ment de 1951 à 1953, les fonctions de* chef de cabinet des préfets de la Nièvre, de l'Eure, du Doubs, de la Vienne, de l'Eure et du Loiret. En 1960 il est nommé sous-préfet du Blanc, en 1964 secrétaire général de la Creuse. En 1973 il devient sous-*préfet de l'Haÿ-les-Roses et en octobre* 1974 secrétaire général des Yvelines.]

Huit préfets hors cadre

● M. PIERRE BEZIAU, préfet *de la région Franche-Comté, pré*fet du Doubs, depuis le 22 octobre 1975, est nommé préfet hors cadre.

● M. CLAUDE BOITEL, préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime depuis mai 1974, est nommé préfet hors cadre.

● *M. EUGENE CAMATA*, préfet délégué pour la police auprès du préfet du Nord depuis avril 1974, est nommé préfet hors cadre.

● *M.* JEAN COURSAGET, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme depuis le 23 juillet 1975, est nommé préfet hors cadre.

● M. GABRIEL GILLY, préfet du *Haut-Rhin depuis le 10 sep*tembre 1975, est nommé préfet hors cadre.

● M. ROBERT HAYEM, préfet de la Haute-Savoie depuis juin 1974, est nommé préfet hors cadre.

● M. ROBERT HUSSON, préfet de l'Aude depuis mars 1976, est nommé préfet hors cadre.

● M. LOUIS MOREL, *préfet* des Vosges depuis juin 1974, est nommé préfet hors cadre.

Deux détachements

● M. JACQUES GANDOUIN est placé en position de service déta*ché et mis à la disposition du* secrétaire d'Etat aux universités.

● *M.* RENE HECKENROTH, préfet de l'Indre depuis le 14 juillet 1974, est placé en position de détachement pour être mis à la disposition du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Il est nommé directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres a siégé mardi matin 19 avril au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux astreintes en matière administrative. Les dispositions actuellement prévues et notamment l'intervention de la commission du rapport du Conseil d'Etat, les intérêts moratoires, les injonctions du médiateur seront complétées par un système d'astreinte, inspiré de celui qui existe en droit privé, afin d'assurer une plus stricte exécution des décisions prises par les juridictions administratives à l'encontre de l'Etat et des collectivités publiques. Le Conseil d'Etat pourra prononcer une astreinte et procéder à sa liquidation, après mise en demeure, contre personne morale de droit public qui n'exécute pas ou n'exécute que partiellement ou tardivement des décisions des juridictions administratives. Cette astreinte pourra comporter une part versée au requérant, indépendamment des dommages et intérêts qui peuvent lui être dus, et une autre part, versée au Fonds d'action locale. Les agents responsab'es du retard ou de l'inexécution, ayant entraîné la condamnation de la collectivité publique seront justiciables de la cour de discipline budgétaire et financière.

(Lire page 19.)

● LE PREMIER MINISTRE ET LA RECHERCHE

Le conseil des ministres a approuvé un décret relatif aux attributions du premier ministre en matière de recherche. Il transfère au premier ministre les attributions antérieurement exercées par le ministre de l'industrie et de la recherche en ce qui concerne la définition et la coordination de la politique générale de la recherche. A ce titre, il dispose de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, il reçoit les avis du conseil consultatif de la recherche scientifique et technique et préside le comité interministériel de la recherche scientifique et technique. Ainsi, le premier ministre prend en charge les compétences de nature interministérielle qu'exerçait le ministre de l'industrie, celui-ci conservant ses attributions en matière d'énergie atomique, d'exploitation des océans, d'études spatiales.

● LA CULTURE ET L'ENVIRONNEMENT

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret relatif aux attributions du ministre de la culture et de l'environnement.

Les attributions du ministre de la culture et de l'environnement, telles qu'elles découlent de la nouvelle organisation gouvernementale, sont les précédentes attributions du secrétaire d'Etat à la culture et celles du ministre de la qualité de la vie en matière d'environnement et de tourisme.

● LA POLITIQUE DE LA CONSOMMATION

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation) a fait une communication sur l'application de la politique de la consommation. Il a retracé les différentes réformes déjà intervenues ou en cours de préparation destinées à améliorer la protection des consommateurs et à faciliter l'exercice de leurs droits. Il a insisté sur la nécessité de donner aux consommateurs le sentiment qu'ils peuvent agir et sur le fait que les entreprises doivent être encouragées à répondre de façon positive aux aspirations des consommateurs en organisant, au besoin, une discipline de leur profession.

Le secrétaire d'Etat a fait le point des actions entreprises en vue d'assurer au consommateur une plus grande sécurité physique, notamment par une réglementation plus sévère et mieux adaptée aux techniques et aux produits nouveaux ainsi qu'en vue de lui garantir une meilleure protection économique, par des contrats mieux rédigés, l'élimination des clauses abusives, la lutte contre la publicité mensongère. Après avoir évoqué les efforts faits afin d'améliorer l'information et la formation des consommateurs, Mme Scrivener a fait le point de l'expérience qui se déroule dans plusieurs départements et qui consiste à centraliser sur une boîte postale unique les demandes de renseignements et les plaintes ainsi qu'à soumettre les li t i g e s de nature contractuelle à des commissions de conciliation tripartites.

Le secrétaire d'Etat a proposé au conseil d'orienter ses efforts pour les mois à venir vers la défense des usagers des services publics, vers une définition des règles applicables à tous les partenaires qui informent le consommateur, associations et entreprises. Il a également exprimé son intention d'étudier l'extension de la politique de la consommation aux artisans, commerçants et petits entrepreneurs, qui rencontrent souvent les mêmes difficultés que les consommateurs individuels dans leurs achats professionnels.

Le président de la République a déclaré à cette occasion : « Dans une société de libertés, la politique de la consommation ne doit pas se traduire par un interventionnisme croissant et une accumulation d'interdits, de réglementations et de contrôles. Elle consiste à mettre le consommateur en mesure de défendre lui-même ses droits et de faire valoir ses intérêts, bref, de disposer d'un pouvoir propre de décision et de défense. C'est pourquoi l'information du consommateur et l'encouragement au groupement de consommateurs sont la base d'une telle politique. »

● LES GRANDES ÉCOLES ET LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le ministre de l'éducation a fait une communication sur l'ouverture des grandes écoles aux quelque cinquante mille bacheliers qui choisissent tous les ans les options comportant une qualification professionnelle.

Afin de donner à cet enseignement, plus concret ou plus près du réel, la place qu'il doit avoir dans la formation des futurs cadres de la nation et pour donner leur conclusion aux travaux menés par le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail pour la revalorisation du travail manuel, les principales grandes écoles d'ingénieurs et de gestion, au nombre de soixante-sept, devront progressivement recruter une part appréciable de candidats ayant reçu cette formation. Leurs concours d'entrée seront aménagés dès l'année 1978, pour prendre en compte la formation technologique reçue par ceux-ci dans l'enseignement secondaire et dans les nouvelles classes préparatoires, dont vingt-sept seront ouvertes à la rentrée de 1977. Ces classes dispenseront une formation générale de base et valoriseront l'acquis technologique de leurs élèves en mécanique, électricité, automatique, biologie, biochimie, génie chimique, gestion et comptabilité. Des modalités particulières seront prévues pour l'entrée à l'Ecole polytechnique.

Dans le même esprit, le cas particulier des écoles de la fonction publique administrative fera l'objet de mesures spécifiques, qui concerneront aussi l'Ecole nationale d'administration.

Chacune des écoles concernées fera annuellement un rapport sur les conditions d'exécution de cette réforme et sur la réalisation des objectifs dont elles sont rendues responsables. Une synthèse de ces rapports sera effectuée par le premier ministre.

Pour les élèves qui auront suivi avec fruit les classes préparatoires, mais n'auront pas été reçus aux concours de leur choix, des débouchés seront organisés soit en deuxième année des instituts universitaires de technologie ou de sections de techniciens supérieurs, soit en deuxième cycle universitaire (licences de sciences et techniques), par dispense du DEUG.

L'objectif est de parvenir, par étapes progressives, à ce qu'environ 20 % des élèves de ces écoles proviennent des filières de formation technologique.

● LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre du commerce extérieur a présenté une communication sur les perspectives du commerce extérieur pour 1977. Les facteurs favorables, notamment le ralentissement de l'inflation et la bonne tenue du franc, le maintien à un bon niveau de nos exportations ainsi que le rétablissement de notre balance agro-alimentaire devraient l'emporter sur les facteurs défavorables et permettre une amélioration sensible du solde commercial. Mais ces résultats resteront, en tout état de cause, très sensibles à l'évolution économique générale que connaîtront la France et ses principaux partenaires commerciaux.

Ainsi, à titre d'exemple, le quadruplement, en moins de deux ans, des cours du café sur le marché mondial, imposera, à lui seul, une charge supplémentaire de 5 milliards de francs sur notre balance commerciale.

Le ministre du commerce extérieur a également rendu compte de la visite officielle qu'il a faite en Indonésie du 25 au 29 mars 1977, pon r l'inauguration de l'exposition française industrielle et technique de Jakarta. Cette manifestation, la plus importante jamais organisée par la France à l'étranger pendant une semaine, poursuit et complète l'effort entrepris par les expositions de Kuala-Lumpur en 1973 et Singapour en 1975 pour développer nos exportations en Asie du Sud-Est, zone où l'implantation industrielle et commerciale française est encore insuffisante.

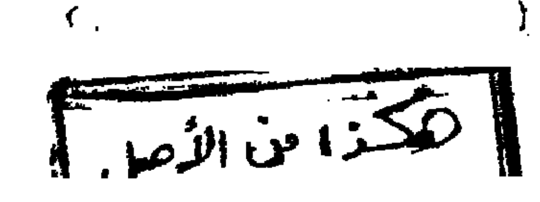
● L'ÉRUPTION DU VOLCAN DE LA FOURNAISE

Le ministre de l'intérieur a rendu compte au Conseil des moyens mis en place et des mesures d'urgence prises pour remédier dans l'immédiat aux conséquences de l'éruption du volcan de la Fournaise à La Réunion.

● LES SANGLIERS DANS LE BAS-RHIN LE HAUT-RHIN ET LA MOSELLE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant obligation à l'Office national des forêts et aux sociétés de chasse militaires d'adhérer au syndicat obligatoire de chasseurs qui est chargé d'assurer, conformément aux dispositions de la loi du 29 juillet 1925, la réparation des dégâts causés aux cultures par les sangliers dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

● *La prochaine r é u n i o n du conseil* aura lieu mardi 26 avril afin de permettre au gouvernement de prendre connaissance de la déclaration de politique générale que le premier ministre présentera l'après-midi même à l'Assemblée nationale

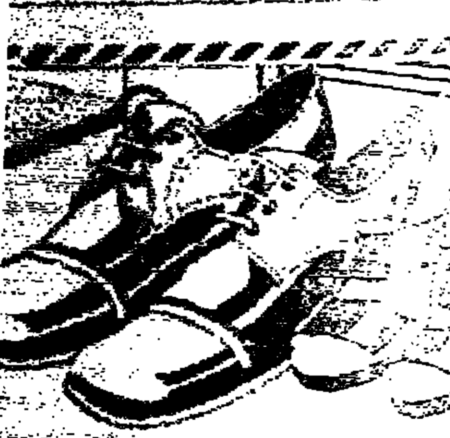


هكذا من الأصل

conseil des ministres

• LE COMMERCE EXTÉRIEUR

• L'ÉRUPTION DU VOLCAN DE LA FOURNAISE







LES PROMOTIONS DES GRANDES ÉCOLES COMPRENDRAIENT 20 % D'ÉLÈVES DU TECHNIQUE EN 1982

A la direction des enseignements élémentaires et secondaires de Paris

M. MAURICE CLAUDEL SUCCÉDERAIT A M. HENRI LE GALLO

M. Henri Le Gallo, inspecteur général de l'instruction publique, pourrait être prochainement remplacé au poste ... au recteur de Paris chargé de l'enseignement primaire et secondaire, qu'il occupe depuis septembre 1975. Le successeur de M. Le Gallo serait M. Maurice Claudel, inspecteur d'académie, actuellement conseiller technique au cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation.

[Né le 30 août 19.. à Chantraine (Vosges), M. Maurice Claudel, diplômé d'études supérieures de lettres, ... instituteur dans les Vosges de 19.. à 19.., ... au stage à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. M. Claudel est inspecteur de l'enseignement primaire de 1947 à 1955, notamment à Givors (Rhône) et à Lyon. Délégué inspecteur d'académie de la Seine en 19.., il est inspecteur d'académie à Bourg-en-Bresse (1966-19..), Saint-Étienne (1970-1971) et Lyon (1971-197.). Il a été nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation le 1er septembre 1976.]

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE ...

Le général René Blanc reçoit ...

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mardi 19 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne, le général de corps aérien René Blanc, récemment nommé inspecteur général de l'armée de l'air (le Monde du 8 avril).

Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne Marcel Simon et Marie Coudert.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Pierre Faure et Henri Atlan ; général de brigade aérienne, les colonels Paul Bleuneau, Xavier Dechelette et Marc Pichon.

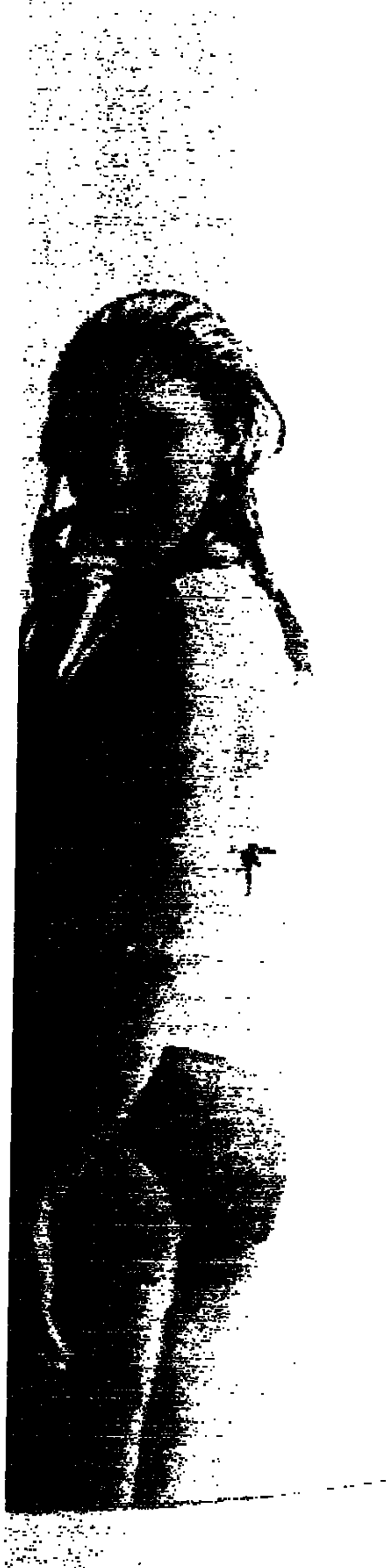
Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le général de brigade aérienne André Robert. Est promu général de brigade aérienne dans la deuxième section (réserve), le colonel Yves Bastard.

● CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARMEE DE L'AIR POUR 1977. — Sont nommés : membre de droit, le général d'armée aérienne Blanc ; membres, les généraux de division aérienne Jean Gre... et Louis Grouiller.

● TERRE. — Est promu général de division, le général de brigade Louis d'Harcourt.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe, le général





ÉDUCATION

LES PROMOTIONS DES GRANDES ÉCOLES COMPRENDRAIENT 20 % D'ÉLÈVES DU TECHNIQUE EN 1982

L'ouverture des grandes écoles aux élèves de l'enseignement technique — *décidée au conseil* des ministres du 19 avril — sera progressive. On prévoit pour 1978 *que 5 % des promotions d'élèves* de ces écoles viendront du technique, 10 % en 1980 et 20 % en 1982. Commentant cette *réforme*, M. René Haby, ministre de l'éducation, a déclaré, mardi 19 avril, que l'idée d'accueillir ces élèves était « *assez extraordinaire* ». « *Peu à peu*, a estimé le ministre, *on peut arriver ainsi à modifier le comportement des grandes écoles (...). Nous pouvons attendre pour l'avenir une transformation du profil de l'ingénieur.* »

Cette réforme devrait également permettre aux élèves des classes *préparatoires techniques d'entrer* à l'École nationale d'administration (ENA). Toutefois, le gouvernement n'a pas encore arrêté sa position : le cas de l'ENA et des autres voies d'accès à la haute fonction publique doit faire l'objet d'une étude séparée.

En 1978, près de soixante-dix écoles seront concernées par cette réforme. Parmi elles : Polytechnique, les écoles recrutant sur le concours commun aux Mines de Paris et de Saint-Étienne, aux ponts et chaussées, à Sup-Aéro et aux télécommunications, celles qui recrutent *sur le concours* commun aux écoles centrales de Paris et *de Lyon*, et à Supélec, les ENSI *(Écoles* nationales supérieures d'ingénieurs), H.E.C., l'ESSEC, les écoles supérieures de *commerce* de Paris et de province.

Les autorités universitaires grenobloises interdisent un festival de musique « Pop » prévu sur le campus

Le calme est revenu sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères-Grenoble, après des affrontements survenus le mardi 19 avril entre policiers et étudiants manifestant contre l'interdiction d'un festival de musique « pop » prévu sur le campus pour les fêtes de l'Ascension, les 19, 20 et 21 mai.

Les étudiants avaient manifesté l'après-midi dans le centre de Grenoble, puis barré la route qui *traverse Saint-Martin-d'Hères à hauteur* du campus, ce qui a poussé les forces de l'ordre à intervenir. Après *plusieurs charges et quelques jets de pierres — un membre des forces* de l'ordre a été légèrement blessé, — les étudiants se sont retranchés dans le domaine universitaire. La police a quitté les lieux en fin de soirée.

Les étudiants voulaient protester contre la décision du conseil interuniversitaire de gestion d'interdire le festival de l'Ascension, prévu *depuis le mois de janvier, mais dont* les modalités n'ont été connues que début avril.

« *A l'origine*, nous a expliqué M. Paul Leroy, président de l'université de Grenoble II, *il s'agissait simplement d'animer le campus pendant trois jours, en y conviant étudiants et habitants de la région. Non seulement nous étions d'accord sur le principe d'une telle manifestation, mais nous étions prêts à la soutenir financièrement. Lorsque nous nous sommes rendus compte qu'il s'agissait, en fait, d'une sorte de Woodstock réunissant une vingtaine d'orchestres « pop » et susceptible d'accueillir vingt ou trente mille personnes venues de toute la France, nous avons dû mettre le holà. Le campus n'est pas une prairie qui peut être piétinée sans dommage.* »

La décision d'interdire le Festival a été prise à l'unanimité des trois présidents des universités de Grenoble *et du président de l'Institut* national polytechnique. Selon M. Leroy, l'attentat, qui a coûté, dans la nuit du 7 au 8 avril, la vie à un étudiant de la FNEF venu poser un engin incendiaire dans les locaux de l'UNEF *(le Monde* des 10-11 et 12 avril), n'est qu'un des éléments qui ont conduit à l'interdiction.

Les étudiants du comité d'organi*sation du Festival — qui ont renoncé* à leur projet — estiment, pour leur part, que les arguments avancés *pour interdire le Festival ne sont* que des prétextes. « *Voilà plusieurs semaines qu'ils cherchaient à empêcher la tenue de ce Festival*, déclarent-ils. *Nous savons maintenant ce que valent les encouragements officiels à animer les campus.* »

LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE CALCUL CONNAIT DE GRAVES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

De notre correspondant

Grenoble. — Les soixante employés — dont vingt-cinq ingénieurs et techniciens — du Centre interuniversitaire de calcul de Grenoble (C.I.C.G.) ont cessé le travail les 18 et 19 avril. Ils demandent leur maintien en poste et l'intégration de quarante-cinq salariés (actuellement sans statut) sur des postes budgétaires.

Le C.I.C.G. regroupe les moyens de calcul des trois universités de Grenoble, de l'*Institut national* polytechnique et du centre universitaire de Savoie, à Chambéry. « *L'un des tout premiers de France et de renommée internationale*, selon les présidents des *universités grenobloises (le Monde* du 1er mars), *meurt lentement faute de crédits.* » Son déficit pourrait atteindre cette année 1 350 000 francs. Il est dû notamment au blocage des crédits des universités, principaux utilisateurs du centre, qui leur facture ses travaux. Ces recettes servent à payer les frais de fonctionnement (entretien du matériel, climatisation, fournitures) et les salaires des quarante-cinq « hors-statut ».

Officiellement créé le 1er janvier 1973, le C.I.C.G. est l'héritier d'un laboratoire de calcul existant à l'université de Grenoble depuis vingt-cinq ans. Il a pu suivre l'évolution des matériels informatiques et donner aux universitaires (chercheurs, enseignants, étudiants) de l'avance dans l'utilisation de ces machines. Tant que les universités avaient suffisamment d'argent pour cela, le centre a très bien fonctionné. Aujourd'hui, les restrictions de crédits que subissent les universités risquent de compromettre définitivement l'avenir de ce centre de calcul. Il reste à savoir si, comme l'indique un ingénieur du C.I.C.G., « *l'université a aujourd'hui les moyens de se payer un centre de calcul d'une telle ampleur* ».

CLAUDE FRANCILLON.

● *A Saint-Étienne, grève de collégiens contre l'amiante.* — Au collège d'enseignement technique Le Bardot, à Saint-Étienne, préparant à des C.A.P. *de mécanique*, la quasi-totalité des élèves ont déclenché une grève mardi 19 avril. Ils protestent contre le danger que fait courir aux utilisateurs de l'atelier principal l'isolation thermique et phonique du plafond et des murs à base de flocage d'amiante. Selon les syndicats d'enseignants, on observe, du fait du vent, du veillissement et du chauffage à air pulsé, que le matériau se désagrège. L'atelier date de 1962, mais le manque de crédits n'a pas permis d'entreprendre des travaux de réfection. A la fin du mois de mars, le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand avait décidé de fermer un gymnase du collège d'enseignement secondaire mixte Jules-Vallès du Puy (Haute-Loire) jusqu'à ce que le flocage d'amiante qui le revêtait soit recouvert par un enduit plastique. — *(Corresp.)*

A la direction des enseignements élémentaires et secondaires de Paris

M. MAURICE CLAUDEL SUCCÉDERAIT A M. HENRI LE GALLO

M. Henri Le Gallo, inspecteur général de l'instruction publique, pourrait être prochainement remplacé au poste d'adjoint au recteur de Paris chargé de l'enseignement primaire et secondaire, poste qu'il occupe depuis septembre 1975. Le successeur de M. Le Gallo serait M. Maurice Claudel, inspecteur d'académie, actuellement conseiller technique au cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation.

[Né le 30 août 1919 à Chantraine (Vosges), M. Maurice Claudel, diplômé d'études supérieures de lettres, a été instituteur dans les Vosges de 1938 à 1946. Après un stage à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, M. Claudel est inspecteur de l'enseignement primaire de 1947 à 1965, notamment à Givors (Rhône) et à Lyon. Délégué inspecteur d'académie de la Seine en 1965, il est inspecteur d'académie à Bourg-en-Bresse (1966-1969), Saint-Étienne (1970-1971) et *Lyon (1971-1976). Il a été nommé* conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation le 1er septembre 1976.]

A Toulouse

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF ANNULE LES SANCTIONS PRISES CONTRE NEUF ENSEIGNANTS DE L'UNIVERSITÉ DU MIRAIL

(De notre corresp. régional.)

Toulouse. — Le tribunal administratif vient d'annuler par un jugement notifié le 18 avril la décision du secrétaire d'État aux universités, qui avait suspendu le *27 octobre 1976 le traitement de* neuf enseignants de l'université du Mirail (Toulouse-II). Après les grèves et les examens de juin 1976, ceux-ci avaient refusé de remplir un questionnaire du recteur sur le contenu de leur enseignement, la fréquentation de leur cours, les critères de choix des auteurs étudiés, la proportion d'étudiants inscrits dans les groupes de travaux dirigés, etc.

Le recteur, en accord avec le *secrétariat d'État*, avait *refusé* de valider les unités de valeur auxquelles ces enseignants avaient *participé*, et *l'administration* avait suspendu leur traitement, estimant qu'ils n'avaient pas accompli leurs obligations de service.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) avait déposé un recours contre ces deux décisions. A la veille de l'audience du tribunal administratif, le 24 mars, le secrétariat d'État avait validé les examens *in extremis*, le président de l'université ayant assuré dans une lettre au recteur que *les* épreuves s'étaient déroulées dans des conditions normales. — L. P.

● *L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) organise une Quinzaine d'action* du 21 avril au 5 mai. Le syndicat étudiant entend protester contre *le* chômage des jeunes, contre une hausse éventuelle de la cotisation de Sécurité *sociale* et des *droits* d'inscription universitaires à la rentrée prochaine. L'UNEF s'élève aussi contre la décision de « désectoriser » les universités parisiennes *(le Monde* du 20 avril) et l'« *asphyxie* » financière des universités. Parmi les manifestations, sont prévues des délégations, le jeudi 21 avril, à l'Assemblée nationale au moment où les députés examineront un projet de loi sur la validation de certains examens de médecine.

Grèves et manifestations sont également prévues sur l'initiative de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) du 25 au 30 avril, contre « *la dégradation des études, l'aggravation de la sélection et la mainmise du patronat sur l'enseignement technique* ».

● *Grève scolaire dans l'Essonne.* — A l'appel du conseil des parents d'élèves (Fédération Cornec) et de l'association des parents d'élèves (Fédération Lagarde), les quatre cents élèves du collège d'enseignement secondaire Charles-Péguy, de Palaiseau (Essonne) ne sont pas venus au C.E.S. lundi 18 avril. Les parents réclament depuis près de deux ans que soient entrepris des travaux destinés à assurer la sécurité de l'établissement. Une délégation a été reçue à la sous-préfecture de Palaiseau où on lui a assuré qu'une partie des crédits a été débloquée.

DÉFENSE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE L'AIR

Le général René Blanc reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mardi *19 avril* a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée *aérienne, le général de* corps aérien René Blanc, récemment nommé inspecteur général *de l'armée* de l'air *(le Monde* du 8 avril).

Sont élevés au rang et à l'ap*pellation de général* de corps aérien, les généraux de division aérienne Marcel Simon et Marie Coudert.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Pierre Faure et Henri Atlan ; général de brigade aérienne, les colonels Paul Rieuneau, Xavier Dechelette et Marc Pichon.

Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa *demande, le général* de brigade aérienne André Robert. Est promu général de brigade *aérienne* dans la deuxième section (réserve), le colonel Yves Bastard.

● CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARMEE DE L'AIR POUR 1977. — Sont nommés : membre de droit, le général d'armée aérienne Blanc ; membres, les généraux de division aérienne Jean Grenet et Louis Grouiller.

● TERRE. — Est promu général de *division, le général de* brigade Louis d'Harcourt.

Sont nommés : chef de la mis*sion militaire française auprès du* commandement suprême des forces alliées en Europe, le général de division Pierre Lallart ; commandant la 65e division militaire territoriale (Besançon), le général de brigade Antoine Gilliot; adjoint au général commandant la IVe région militaire (Bordeaux), le général de brigade Jean Roux ; *chef de la division « emploi »* à l'état-major des armées, le général de brigade Michel Noël du *Payrat*.

Sont promus general de brigade dans la deuxième section (réserve), les colonels Jacques Delplanc, Fernand Quevat et Jacques Augustin.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de pre*mière classe*, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Paul Meyer ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Maurice El Gammal.

Sont nommés : adjoint au direc*teur* technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe Jean Gay ; adjoint pour l'aviation civile à la direction technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe Louis Georges.

Est admis en deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, l'ingénieur général de première classe Joseph Millara.

● *SERVICE DE SANTE.* — Est admis en deuxième section (réserve), par anticipation et sur *sa demande, le médecin général* inspecteur, médecin-chef des services hors classe François Caillard.

● GENDARMERIE NATIONALE. — Est nommé commandant *régional* de la gendarmerie nationale à Lille, le général de brigade Louis Chuard.

Le nombre des avions de combat dans l'armée de l'air française diminuera d'ici à 1982

« *Le budget de 1977 est l'un des plus mauvais et l'un des plus difficiles que l'armée de l'air ait eus depuis longtemps* », a affirmé, mardi 19 avril à Paris, le général Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de l'armée de l'air, devant les journalistes de la presse aéronautique. « *Pour la première fois*, estime le général Saint-Cricq, *le budget de l'armée de l'air est inférieur à 20 % de l'ensemble des crédits militaires pour 1977, et le nombre total d'heures de vol est de 410 000 heures, au lieu de 500 000 il y a quelques années.* »

« *On peut toutefois espérer*, a reconnu le chef d'état-major, *une augmentation du budget de l'armée de l'air d'ici à 1982 si la programmation votée par le Parlement pour les six années prochaines est respectée. Dès 1978, l'armée de l'air pourrait disposer de 450 000 heures annuelles de vol.* »

Cependant, toutes les lacunes ou les insuffisances relevées par le général Saint-Cricq ne trouveront pas une solution. Le parc d'avions de combat, dont près de *la moitié est composée d'avions* Mirage-III entrés en service il y a quinze ans, doit être réduit de *550 avions en ligne* à l'heure actuelle à environ 450 en 1982. Les matériels aériens vieillissent, et la cadence de renouvellement n'est pas suffisante, a encore expliqué le chef d'état-major, qui escompte pour seulement 1983 la constitution de la première unité d'avions Mirage-2000 pour la défense aérienne.

Interrogé sur les conclusions qu'il tirait du pont aérien au profit du Zaïre, le général Saint-Cricq a rendu hommage à la qualité des équipages français et aux performances de l'avion-cargo Transall. « *Toute l'opération s'est déroulée comme une horloge* », a-t-il précisé après avoir rappelé que le nombre des Transall de l'armée de l'air française — une quarantaine en ligne — était insuffisant et que vingt-cinq ou trente exemplaires supplémentaires conviendraient aux missions de transport définies par le gouvernement.

Le général Saint-Cricq a tenu à démentir la participation de pilotes français aux opérations déclenchées au Zaïre : « *Aucun pilote français n'est aux commandes d'avions Mirage achetés par le Zaïre, et nous ne maintenons, dans ce pays, qu'une assistance d'un pilote et de six mécaniciens.* »

En réponse à une question, le chef d'état-major a expliqué les raisons pour lesquelles l'armée de l'air française était restée sceptique devant les propositions de l'OTAN d'acheter des avions Boeing AWACS de détection et de contrôle de la défense aérienne. *Le coût de ce programme*, a reconnu le général Saint-Cricq, *est* élevé, et le système AWACS *est très vulnérable en temps* d'opérations. De surcroît, la possession d'AWACS conduit en *quelque sorte à placer la détec*tion aérienne et le contrôle de la défense aérienne sous le commandement intégré allié, dominé par des techniciens américains.

[En 1977, le budget total (équipement et fonctionnement) de l'armée de l'air est de 11 390 millions de francs, soit 19,89 % du budget de la défense, au lieu, par exemple, de 21 % en 1974 et 22,3 % en 1970.]

D'UNE REGION A L'AUTRE

Ile-de-France

Les radiateurs de Chaville

Depuis la livraison de leurs appartements, en 1971-1972, les deux cent neuf copropriétaires de la résidence Albert-Iᵉʳ à Chaville, dans les Hauts-de-Seine, avaient constaté dans leur logement un certain nombre de malfaçons : les moquettes se décollaient, il y avait des infiltrations d'eau. Lorsque, au mois de décembre 1976, les radiateurs se mirent à exploser, c'en fut trop. « Le chauffage fut coupé dans quatre des cinq immeubles, et il n'a pas été rétabli depuis, *explique un copropriétaire.* Nous mettons en cause le promoteur, puisque les radiateurs ont explosé en raison de la trop forte pression qui leur était imposée : de 7 à 8 kilogrammes, alors qu'ils étaient construits pour en supporter 4. »

« Nous avons construit cette résidence dans le cadre d'une rénovation du centre-ville de Chaville, *répond le promoteur.* Cette rénovation était réalisée par une société d'économie mixte chargée de réaliser les équipements collectifs de chauffage au moyen d'une chaufferie centrale. Le cahier des charges, d'après lequel nous avons construit cette résidence, spécifiait que les radiateurs devaient supporter une pression de 4 kilogrammes au plus. En outre, le contrat qui lie la société exploitant la chaufferie au syndic des copropriétaires précise que la pression de l'eau ne dépassera pas 4 kilogrammes de pression. Or cette pression est largement dépassée aujourd'hui, puisque les radiateurs ont explosé. C'est donc la société d'économie mixte qui, en dernier ressort, est responsable de cette affaire. »

La justice tranchera ce mercredi 20 avril. Mais dans combien de temps les radiateurs seront-ils remplacés ? Les habitants de la résidence vont-ils devoir passer un second hiver sans chauffage ?

● *Le conseil municipal de Bordeaux* a protesté, lundi 18 avril, contre une proposition émise par les membres de gauche du conseil de la communauté urbaine. Cette proposition tend à diminuer la représentation bordelaise au sein du conseil du fait de l'application de la représentation proportionnelle entre les vingt-sept communes qui composent la communauté (et dont vingt ont désormais une municipalité de gauche). M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, a regretté *« l'intrusion de la politique partisane dans une communauté qui l'avait jusqu'ici ignorée »*

Languedoc-Roussillon

A Pont-Saint-Esprit

75 000 F POUR LA DÉMOLITION D'UNE FAÇADE CLASSÉE

Le conseil municipal de Pont-Saint-Esprit (Gard) soutient son maire, M. Gilbert Baumet (modéré favorable à la majorité) condamné pour avoir fait détruire la façade d'un hôtel particulier du dix-huitième siècle, classée monument historique : il vient d'adresser au président de la République et à plusieurs ministres une motion de protestation.

D'abord condamné par le tribunal d'instance d'Aix-en-Provence à un mois de prison avec sursis, 2 000 francs d'amende et 25 000 francs de dommages et intérêts, M. Baumet avait bénéficié de l'amnistie. Sur appel du ministère public, l'affaire est venue devant la cour d'appel, qui a confirmé, le 24 mars dernier, la peine de prison avec sursis, et porté l'amende à 5 000 francs, condamnant en outre le maire à verser 75 000 francs aux bâtiments de France, c'est-à-dire l'Etat.

Dans sa motion, le conseil municipal de Pont-Saint-Esprit se déclare *« profondément indigné par cet arrêt, réaffirme son attachement au maire et l'assure de son soutien le plus total »*.

EQUIPEMENT

PÊCHE

Des chalutiers bloquent le port de Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Afin d'appuyer leur cahier de revendications, qui a été présenté ce mercredi 20 avril à M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, par une délégation, les pêcheurs des quatre ports de Marseille, Ajaccio, Calvi et La Ciotat ont mis en place depuis mardi dans l'après-midi des barrages composés de chalutiers bord contre bord qui bloquent la passe d'accès et rendent le trafic impossible, qu'il soit commercial ou de plaisance.

A Marseille, vingt-trois chalutiers ont barré le passe nord, dix la passe sud, tandis que dix autres bloquaient le Vieux-Port. Douze bâtiments de commerce n'ont pas quitté les quais, tandis que le *Tipaza*, venant d'Alicante, était contraint de rester en rade. Le car-ferry *Provence*, de son côté, était détourné sur Toulon où aucun barrage n'avait été encore mis en place.

Cependant, ce mouvement semble diversement suivi. Alors que les responsables syndicaux annonçaient *« un blocage illimité de tous les ports de la façade méditerranéenne »*, les ports de Martigues, Port-Vendres, Sète, Le Grau-du-Roi, Agde, n'ont pas observé le blocus. Réunis au Cros-de-Cagnes, les pêcheurs des Alpes-Maritimes ont indiqué : *« Ignorant les motivations réelles du mouvement, nous ne voulons pas y souscrire. »*

Les revendications des pêcheurs marseillais portent essentiellement sur la demande de prise en charge par les pouvoirs publics de 50 % des charges d'équipage, qui ont augmenté de 42 % en 1976, l'abaissement des agios de crédit en matière maritime.

D'autre part les marins-pêcheurs se montrent en général mécontents de voir traîner en longueur les conversations engagées depuis un an avec leur administration de tutelle. — J. C.

FAITS ET PROJETS

● *Premiers essais du nouveau naviplane.* — Les premiers essais sur l'eau du naviplane N-500, construit par la SEDAM à Pauillac (Gironde, pour le compte de la S.N.C.F., ont eu lieu le 19 avril. Le naviplane a atteint la vitesse de 100 kilomètres-heure et les pilotes se sont déclarés très satisfaits. Cet engin, le plus gros construit en France, sera livré en juin à la S.N.C.F. pour être utilisé sur la ligne Calais-Douvres. Long de 50 mètres, large de 25 et haut de 17, il pourra emporter une charge utile de 80 tonnes, soit 60 véhicules et 400 passagers. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

M. MARCEL CAVAILLÉ : pas d'innovation à tout prix

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a inauguré, mardi matin 19 avril, au Bourget, près de Paris, l'exposition Transport Expo 77, ouverte jusqu'au 24 avril, où sont présentés de nombreux matériels français et étrangers. A cette occasion, M. Cavaillé a souligné l'importance que revêt la recherche dans le secteur des transports, *« qu'il s'agisse de l'amélioration de la qualité de la vie, de la réduction des nuisances ou de l'accroissement du service rendu aux clients »*.

Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il avait récemment créé un comité consultatif de la recherche qui avait pour première mission d'examiner les résultats de la recherche dans le domaine des transports urbains. Toutefois, a précisé M. Cavaillé, *« je ne veux pas que les améliorations apportées et le confort accru offert à la clientèle des transports collectifs conduisent à des charges financières qui ne pourraient être supportées ni par l'Etat ni par les collectivités locales »*. A son avis, *« il ne suffit pas de mettre au point de bons produits, il faut qu'ils le soient à des conditions économiques et financières acceptables »*.

Depuis dix ans, l'Etat participe au financement de la recherche et de l'innovation : il y a déjà consacré environ 200 millions de francs. Le rythme annuel actuel est un peu supérieur à 25 millions.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 20 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : Opération Clémentine, de M. André, réal. Ph. Joulia, avec K. Watteau, G. Werler, J. Rosny, J. Panisse.

Pour la possession d'un précieux microfilm, et pour la séduction d'une jolie enquêteuse, un jeune horticulteur court les plus gros risques et brave un réseau de trafiquants de drogue.

21 h. 50, Portrait : Archives du vingtième siècle (L'écrivain Roger Caillois, deuxième partie, réal. J.-J. Marchand).

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Magazine d'actualité : Question de temps (Cartes sur table) ;

Voir Tribunes et Débats.

20 h. 55, Football : Borussia de Moenchengladbach - Dynamo de Kiev, en coupe d'Europe des clubs champions ; 22 h. 45, Feuilleton américain : Capitaines et rois.

23 h. 45, Journal

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : UN FRISSON DANS LA NUIT, de Cl. Eastwood (1971), avec Cl. Eastwood, J. Walter, D. Mills, J. Larch ;

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : La musique et le fantastique, par M. Schneider ; 22 h. 30, Entretiens avec J. Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D. Limon et C. Fléouter (mémoire du pays breton).

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique : « Arc-en-ciel » (Kominves) « Musique pour Martin » (Probst), « Ionisation » (Varèse) « Cérémonial » (Jolivet), « Jeu-thème et variations » (Drogoz) ; 21 h. 35, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, direction E. Inbal, avec le pianiste R. Buchbinder : Concerto pour piano et orchestre K. 466 (Mozart), « Ainsi parlait Zarathoustra » (R. Strauss) ;

JEUDI 21 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ;

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (troisième partie : Urbain et René, rediffusion), réal. J. Ertaud ; 21 h. 20, Spécial actualités : Forum de « l'Expansion », prés. J. Besançon.

Voir Tribunes et Débats.

22 h. 20, Portrait : Gabriel Bacquier, baryton d'opéra, par M. Dumoulin ;

Le Golaud de « Pelléas et Mélisande », actuellement au palais Garnier.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h., Fenêtre sur... Zig-Zag (M. Duchamp).

20 h. 30, FILM : PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI, de W. Allen (1968), avec W. Allen, J. Margolin, M. Hillaire, J. Hyde, L. Chapman ;

Les mésaventures d'un garçon malchanceux qui devient un gangster raté et sans cesse pourchassé par la police

Le premier film de Woody Allen. Une parodie irrésistible de « thriller », une avalanche de gags tournant à l'absurde.

22 h., Magazine du cinéma : Cent mille images (Saturnin Fabre) ;

Des témoignages d'acteurs et de réalisateurs sur un comique mort en 1961.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le C.N.P.F. ;

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma) : MACADAM, de M. Blistène et J. Feyder (1946), avec F. Rosay, P. Meurisse, A. Clément, S. Signoret et J. Dacqmine (N., rediffusion) ;

La tenancière d'un hôtel louche de Montmartre fait dénoncer à la police un truand qui lui a confié de l'argent escroqué et qu'elle veut garder pour elle.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « la Neige et la Nuit », de L. N. Andreiev. Adaptation P. Gaspard-Huit. Réalisation B. Horowicz. Avec F. Christophe, E. Riva, A. Mottet ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., La mémoire des gens ordinaires, par D. Limon et C. Fléouter (mémoire du pays breton).

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert : musique au temps des Stuarts ; avec le contre-ténor R. Jacobs, et J. Savall, viole : airs de Corkine, Jones, Cavini, Ferrabosco, Coperario, Lawes, Hume ; 21 h. 40, Récital d'orgue Francis Chapelet : improvisations « tientos » de Soto, Modena, Alvaredo Araujo, Casanoves ; versets de Lopez, Anreu ; 23 h., Jazz club à La Rochelle ; 0 h. 5, Musiques de rêves, de W. Bolzon, par D. Caux ; 1 h., Non écrites : rock allemand.

MECREDI 20 AVRIL

— *Lutte ouvrière* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.



TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Jacques Ferry*, vice-président du C.N.P.F., président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, est l'invité du journal d'Europe I, à 19 h. 15.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions des journalistes au cours du magazine « Questions de temps » d'Antenne 2, à 20 heures.

JEUDI 21 AVRIL

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe R.I. de l'Assemblée nationale, est l'invité d'I. Leval, à 8 h. 30, sur Europe I.

— M. Paganelli reçoit *M. Jean-Pierre Cot*, député socialiste de la Savoie, à l'« Essentiel sur l'essentiel » de R.M.C., à 13 heures.

— *M. André Rossi*, ministre du commerce extérieur, est l'invité d'Y. Mourousi au journal de 13 h. de TF 1.

— La Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40, sera ouverte au *C.N.P.F.*

— Le Forum de l'expansion, à 21 h. 20, sur TF 1, mettra face à face *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., et des chefs d'entreprise.

VU

Zona infestata

On ne devrait pas lire les journaux, regarder la télé, écouter la radio ; c'est vrai, c'est idiot : on se fait du souci pour rien. Toutes ces histoires de pollution, celle de Seveso en particulier — on en parlait justement mardi aux « Dossiers de l'écran » — ont été fortement exagérées, sinon inventées de toutes pièces.

Le directeur du groupe pharmaceutique suisse dont fait partie la société ICMESA qui a causé ces prétendus dégâts nous le disait ; en réalité, il n'y a pas de quoi fouetter un chat : trois ou quatre enfants atteints d'acné... bon ! Il se peut qu'ils en gardent une trace légère du genre de celle que laisse la varicelle. A part cela... Les deux personnes qui auraient succombé à des tumeurs du foie ? Rien de suspect dans ces morts-là : il s'agissait simplement d'une jaunisse et d'une cirrhose. La cirrhose, chacun sait cela, ce n'est pas à la dioxine qu'il faut l'imputer, soulignait le patron d'Hoffman-Laroche.

Pendant ce temps-là à Seveso la population menaçait de tout casser. Elle en avait assez de ces sempiternelles discussions. Il ne s'agissait plus, à ses yeux, de poser le problème, mais de le résoudre. Bien qu'ébruité avec retard, le drame remonte en effet au 10 juillet. Il s'agit, rappelons-le, d'un nuage de gaz toxique, de dioxine, dégagé par l'explosion accidentelle d'un réacteur.

Ce défoliant a atteint en Italie — on aurait pu le préciser mardi soir — plusieurs villes satellites de l'agglomération milanaise. Poison violent, la dioxine a été utilisée à doses massives par les Américains en Indochine.

La veille, en revanche, sur la chaîne à côté, l'émission A la bonne heure posait les vraies questions. Au maire de Seveso, précisément. Question encore sans réponse, disait-il, très amer, malgré l'optimisme rassurant des responsables. Ce n'est pourtant pas la première fois que de tels incidents se produisent. On en déplorait de semblables il y a déjà plusieurs années en Angleterre, en Allemagne et aux Pays-Bas. Comment se fait-il alors qu'avertie du danger, l'usine chimique italienne — elle appartient pourtant à une multinationale — n'ait pas cherché à l'avance les remèdes à un incident possible, prévisible ? D'ailleurs deux des dirigeants de l'usine n'ont-ils pas été arrêtés ? Cela on s'est bien gardé de le rappeler sur Antenne 2.

La solution du four crématoire dégageant une température de plus de 800 degrés, où seraient incinérés les centaines de cadavres d'animaux, et les 130 000 mètres cubes de terre pollués, paraît abandonnée. Sans qu'aucune autre n'ait été retenue. Allez vous étonner, après cela, de l'impatience des personnes évacuées dans des conditions précaires, maintenues dans l'ignorance, et des risques encourus et entraînant, quoi de plus normal, des craintes confirmées par d'innombrables travaux de laboratoire.

La fabrication du trichlorophénol, au cours de laquelle peut se produire l'apparition de dioxine, n'est plus assurée en France depuis 1971. Sur ce point précis donc, pas de danger pour nous. Il en est d'autres, hélas ! Epaulée par un membre de la C.F.D.T., Mme Béaud, premier maire adjoint de Vézelay, où l'on redoute de voir s'implanter une entreprise métallurgique, énumérait les ravages causés par le fluor. A quoi le représentant du groupe Pechiney opposait la condescendance amusée d'une parfaite bonne conscience.

Très largement représenté, le C.N.P.F. a eu la partie belle. Il y avait là un ingénieur agricole d'origine vietnamienne malheureusement plus éloquent dans la presse qu'à l'écran. Comment se fait-il qu'aucun médecin du travail n'ait été invité à se joindre à la conversation, c'est tout de même curieux ? Sur les chapitres des dégâts entraînés par la pollution, le témoignage des patrons, à la fois juge et partie, s'il est indispensable, paraît cependant un peu sujet à caution.

CLAUDE SARRAUTE.

Cette méfiance qui pollue

Les scientifiques qui ont inventé les produits utiles mais dangereux, les industriels qui les fabriquent et les manipulent, les fonctionnaires chargés de réglementer ces activités, parviendront-ils à dissiper la méfiance qui, désormais, les entoure comme une invisible pollution ? On peut en douter après avoir suivi le long mais passionnant débat des « Dossiers de l'écran ».

Car à Seveso, huit mois après le nuage de dioxine, on en est toujours au point zéro. Quelques-unes des huit cents personnes évacuées, exaspérées par les projecteurs qu'on braque sur elles, alors que les autorités paraissent impuissantes, avaient envahi le studio installé, pour la circonstance, dans leur mairie. « Assez de publicité, nous voulons vivre. » Le duplex n'a donc pas eu lieu et l'on est resté entre spécialistes parisiens.

Le représentant des laboratoires Hoffman-Laroche, propriétaires de l'usine coupable, a eu beau démontrer que, à l'exception de quelques écoliers atteints d'une maladie de peau bénigne, la dioxine n'avait causé aucun dégât, le doute plane encore. Non, à Seveso, ce n'est pas fini. Le poison est toujours dans la terre et personne ne sait exactement quand, comment, et à quel prix on parviendra à s'en débarrasser.

Aussi lorsque le représentant de Pechiney-Ugine-Kuhlmann affirme que le fluor ne présente aucun danger pour l'homme, que l'acroléine — ex-gaz de combat — est manipulé avec toutes les précautions désirables, lorsque M. Jean-François Saglio, « Monsieur anti-pollution » au ministère de l'environnement, assure qu'un accident du genre de celui de Seveso lui paraît « hautement improbable », ils n'arrivent pas à convaincre. Trop d'accidents, trop d'arbres brûlés, trop de bestiaux abattus, trop de rivières empoisonnées, font renaître l'incertitude. Les discours rassurants ne passent plus. Malgré leurs efforts, leur « compréhension », les scientifiques, les industriels et les fonctionnaires vont payer à présent la rançon du secret qui, jusqu'ici, assurait leur confort. Les citoyens en alerte exigent aujourd'hui d'en savoir d'avantage.

Ils veulent mesurer eux-mêmes les risques du progrès. Voilà une revendication nouvelle que « ceux qui savent » auront bien du mal à satisfaire puisque, justement, on ne les croit plus...

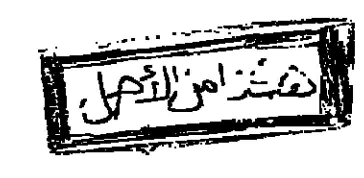
MARC AMBROISE-RENDU.



M. ALEXANDRE SANGUINETTI, SCÉNARISTE POUR FR 3

● *« 1918 : Foch pour vaincre »*, première émission d'une nouvelle série historique (chaque premier samedi du mois, sur FR 3), comportera, le 7 mai prochain, à son générique, le nom de M. Alexandre Sanguinetti. L'ancien ministre des anciens combattants est en effet l'inspirateur et le principal acteur de cette réalisation de Jean-François Delassus (responsable de la série) dans laquelle le rôle du général insurgé contre Pétain, après l'offensive allemande en Picardie, sera joué par François Maistre.

Les nouveaux « Samedis de l'histoire » de la troisième chaîne feront ultérieurement appel à M. Jean-Pierre Chevènement (pour une émission sur la Commune de Paris, réalisée par Serge Moati), et à M. Edgar Faure, associé à Mme Lucie Faure (pour un dossier sur la banqueroute de Law).



FAITS ET JUGEMENTS

Deux cadavres découverts près de Bayonne : peut-être des policiers espagnols.

L'enquête menée par la police *de Bayonne n'a pas encore permis* d'identifier les deux cadavres découverts lundi 18 avril en fin *de journée sur la plage de la* Chambre d'Amour à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), près d'un blockhaus de l'ancien mur de l'Atlantique *(nos dernières éditions)*. Les cadavres, dans un état de décomposition avancée, sont ceux de deux hommes jeunes, et sans doute d'origine espagnole. En outre, les inconnus ont été trouvés avec les poignets ligotés derrière le dos.

Les enquêteurs pensent qu'il pourrait s'agir des deux policiers espagnols du commissariat de Saint-Sébastien, José-Luiz Martinez y Martinez, trente et un ans, et Jésus-Maria Gonzalez y Tuero, vingt-cinq ans, qui ont disparu *depuis le 4 avril 1976 à Hendaye*. Ils étaient entrés en France *« pour convenance personnelle », avaient affirmé à l'époque les* autorités espagnoles, mais, en réalité, il semble qu'ils étaient *en mission pour surveiller les* contacts qui existaient alors entre les membres de l'organisation *révolutionnaire basque ETA et la* famille de l'industriel Berazadi, de Saint-Sébastien, séquestré dans le même *temps* par cette organisation, qui devait l'exécuter à l'aube du 8 avril 1976. Les deux policiers auraient *été à leur tour* enlevés et exécutés. Est-ce leurs cadavres qui ont été retrouvés à Anglet ?

Deux autres disparitions de ressortissants espagnols, survenues en territoire français, n'ont pas été élucidées. — *(Corresp.)*

Un coureur mécontent des Vingt-Quatre Heures du Mans.

L'Automobile-Club de l'Ouest (ACO) poursuivi en dommages-intérêts en tant qu'organisateur des Vingt-Quatre Heures du Mans, c'est le procès sortant de l'ordinaire qui a été, mardi 19 avril, plaidé en audience civile devant le tribunal du Mans. Pour la société X Racing et son pilote, M. Touroul, Me Clochard, du barreau de Paris, réclamait, à titre provisionnel, une somme de 200 000 F et la désignation d'experts pour fixer le montant définitif du préjudice par eux subi à la suite des Vingt-Quatre Heures de 1975.

Pour la société X Racing et M. Touroul, les trois voitures classées avant la leur, en catégorie grand tourisme, seraient apparues non conformes au règlement après les contrôles techniques effectués après l'arrivée de la course. De ce fait, elles auraient dû être déclassées et la voiture des plaignants être classée première de sa catégorie.

Défenseur de l'Automobile-Club de l'Ouest, M° Geneslay, du barreau du Mans, a soulevé l'incompétence du tribunal, tout coureur s'engageant, selon le règlement intérieur de l'épreuve et le code sportif de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.), *« à se conformer à toutes les décisions des commissaires sportifs et de la direction de la course »*, toute contestation devant être présentée, d'ailleurs, dans les délais prévus à la juridiction spéciale du sport automobile. Jugement à une date ultérieure. — *(Corresp.)*

● *Mme Marcelle Spaggiari* a été mise en liberté sous contrôle judiciaire ce mardi 19 avril par M. Richard Bouaziz, juge d'instruction, chargé du dossier du « casse » de la Société générale de Nice. L'épouse du cerveau présumé du « gang des égoutiers » avait été incarcérée le jeudi 31 mars à la maison d'arrêt de Nice.

● *L'Association des sociétés de crédit immobilier de la région parisienne* (C.I.R.P.) nous prie d'indiquer qu'elle n'a rien de *commun avec la C.I.R.P. (Com*pagnie immobilière de la région parisienne), filiale de la S.C.I.C., *elle-même filiale de la Caisse des* dépôts, promoteur des Flanades à Sarcelles.

Tentative de suicide par le feu.

Dans un état dépressif, un jeune Nantais, M. Richard Batifolier, vingt-sept ans, a *tenté* de se suicider par le feu dans son véhicule vers 23 heures, lundi *18 avril, devant le commissariat* de police de Nantes. Le jeune homme, qui s'était présenté au *commissariat pour une simple* formalité administrative, avait été éconduit du service de permanence et prié de revenir aux heures d'ouverture des bureaux. En quittant l'hôtel de police, il déserva dans son véhicule, une Dauphine, garée devant le commissariat, le contenu d'un bidon d'essence, s'installa au volant et mit le feu à la voiture. Les gardiens de la paix aperçurent les flammes, intervinrent aussitôt, réussirent à sortir le jeune homme et à maîtriser le feu.

Légèrement brûlé, M. Batifolier a été soigné au C.H.U., puis interné en psychiatrie. Interrogé par les services de police, il a *déclaré ne se souvenir de rien.* Le jeune homme était sans travail depuis plusieurs mois et cela *avait profondément affecté son* comportement. Son geste désespéré et spectaculaire est peut-*être à rapprocher d'un autre sui*cide par le feu, celui d'un jeune homme de Saint-Malo, le vendredi *précédent (le Monde* des 19 et 20 avril). — *(Corresp.)*

Attentat contre l'épouse de M. Simakis ?

Mme Simone Simakis, épouse de l'ancien dirigeant de la Confé*dération française du travail* (C.F.T.), a été légèrement blessée par balle alors qu'elle se trouvait *à son domicile, mardi 19 avril, en* début d'après-midi. Mme Simakis déjeunait avec ses enfants dans son appartement, situé 183, avenue du Colonel-Fabien, à Villejuif (Val-de-Marne), lorsqu'une balle, *probablement tirée* avec une carabine 22 long rifle, est venue la blesser à l'omoplate gauche après avoir traversé une baie vitrée. Selon les policiers de la 9e brigade territoriale, le coup de feu aurait *été tiré* soit depuis un immeuble voisin, soit depuis un parking situé à 200 mètres, sans que rien, pour l'instant, vienne confirmer ou infirmer la thèse de l'attentat.

Cette thèse paraît cependant plausible *si l'on se réfère aux* déclarations de Mme Simakis elle-même : M. Simakis aurait reçu, au cours des derniers jours, de nombreux appels téléphoniques anonymes le menaçant, et précisant *« que lorsqu'on veut atteindre quelqu'un on peut aussi le faire à travers sa famille »*.

Fondateur de la Confédération française du travail, M. Jacques Simakis avait été secrétaire général de ce syndicat jusqu'au 27 avril 1975, date à laquelle, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, il fut « démissionné » de son poste. Après bien des péripéties, y compris judiciaires, M. Simakis, exclu de la C.F.T. et remplacé par M. Auguste Blanc, a fondé, avec d'autres exclus, l'Union française du travail.

Cinq mairies des Alpes-Maritimes cambriolées.

Cinq mairies des Alpes-Maritimes — La Turbie, Eze, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Roquebrune-Cap-Martin et Beaulieu-sur-Mer — ont reçu la visite de cambrioleurs au cours des derniers mois. Certaines d'entre elles ont été cambriolées avant les dernières élections municipales, d'autres en début d'année, et d'autres encore dans les premiers jours d'avril, mais les faits n'ont été connus qu'après le dépôt d'une plainte par la municipalité de Beaulieu-sur-Mer, dont la mairie fut « visitée » dans la nuit du 12 au 13 avril.

Des sommes d'argent *ont été no*tamment dérobées à Eze, alors que les voleurs de La Turbie ne *s'étaient intéressés qu'aux bu*reaux du maire et du premier adjoint. Toutefois, il ne semble *pas que l'on puisse établir un* rapport entre les élections municipales et ces actes de vandalisme, les municipalités visées n'ayant pas d'étiquette politique affirmée. — *(Corresp.)*

Des syndicalistes condamnés pour entrave *à la liberté du travail.*

La troisième chambre correctionnelle de la Gironde a rendu, lundi 18 avril, sa décision dans une double affaire opposant la direction de la SEP (Société européenne de propulsion) à seize militants de la C.F.D.T. et à un militant de F.O. qui avaient participé à un mouvement de grève au printemp dernier pour protester contre le licenciement d'un agent de maîtrise.

Quatorze d'entre eux ont été *condamnés pour entrave à la* liberté du travail. Il leur était reproché d'avoir participé un peu *trop activement à des piquets de* grève. Ils ont cependant bénéficié de circonstances atténuantes et *ont été* condamnés à payer une amende de quatre cents francs et un franc de dommages et intérêts à la direction de la SEP.

En revanche, à propos des mêmes événements, le tribunal de grande instance a jugé irrecevable la citation de la C.F.D.T. qui accusait la direction de la SEP d'entrave aux libertés syndicales en lui reprochant de viser

Extorsion de fonds pour une disparition.

Le tribunal de grande instance de Chaumont (Haute-Marne) a condamné, mardi 19 avril, à dix-huit mois d'emprisonnement, dont dix avec sursis, M. Serge Bigel, âgé de trente ans, qui avait tenté d'extorquer une rançon de 150 000 F aux parents d'un enfant disparu, Gérald Galichet, âgé de deux ans et demi. Le garçonnet avait échappé à la surveillance de ses parents le 20 février dernier à Guindrecourt-sur-Blaise. Il n'a jamais été retrouvé (*le Monde* du 28 mars). Deux jours plus tard, M. Bigel était appréhendé alors qu'il tentait de s'emparer de la rançon demandée.

Trafic de drogue en Méditerranée : huit inculpations.

Les quatre occupants du sloop *Berguil*, retrouvé après une tempête le 15 avril près de Bonifacio, et à bord duquel 120 kilos de résine de cannabis devaient être *découverts (le Monde* daté 17-18 avril), ont été inculpés, mardi 19 avril, d'infraction à la législation sur les stupéfiants et placés sous mandat de dépôt par M. Jean-Claude Girousse, juge d'instruction à Aix-en-Provence. MM. Jean-Marie Ailloud, vingt-quatre ans, de Marignane, Paul Ortu, vingt-huit ans, Bernard Bertocchi, vingt-cinq ans, et son frère Robert, vingt-trois ans, tous trois d'Aix-en-Provence, rapportaient la cargaison du Maroc. Quatre de leurs amis, M. Jean-Jacques Carrière, et Mlles Lucie Abrahamian, Christiane Fischer et Corinne Bottauscio, ont également été inculpés et écroués. — *(Corresp.)*

Le rapt de M. Revelli-Beaumont : Où est donc la police ?

La préfecture de police de Turin a déclaré *« sans fondement »*, mardi soir 19 avril, les informations faisant état de la prochaine venue en Italie d'un policier français chargé de prendre contact avec M. Giovanni Agnelli, président du groupe Fiat. Ce démenti fait suite à l'annonce de ce déplacement, quelques heures plus tôt, par M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police. La direction de Fiat, qui confirme la version de la police italienne, a également réfuté qu'un contact ait été établi à Turin entre les ravisseurs de M. Luchino Revelli-Beaumont et la famille du directeur de Fiat-France.

L'exécution des décisions des juridictions administratives

La fin d'un scandale ?

Un scandale va-t-il prendre fin ? Celui que représentait l'im*munité totale dont bénéficiaient* les administrations publiques si elles n'exécutaient pas, ou mal, les décisions des juridictions administratives : tribunaux administratifs et Conseil d'Etat. C'est, en effet, l'objet apparent du projet de loi adopté, mardi 19 avril, par le conseil des ministres.

Il comporte deux branches. *L'une permet, dès que l'admi*nistration a été mise *en demeure d'exécuter la décision*, de recourir au Conseil d'Etat, et à lui seul, pour qu'il prononce des astreintes contre cette administration fautive. Deux motifs peuvent être avancés, l'inexécution, bien entendu ; mais aussi ce qui est plus intéressant, l'inexécution *partielle* ou *tardive*.

On observera avec beaucoup d'attention la portée que donnera le Conseil à cette disposition, dont l'application, libérale ou *stricte, fournira la mesure de* l'innovation.

La deuxième branche du projet de loi vise la responsabilité personnelle, ou plus exactement *individuelle, des « agents responsables du retard ou de l'inexécution »*. Cette disposition était suggérée depuis longtemps, notamment par le professeur Georges Vedel, qui estimait, non sans raison, que la responsabilité n'était pas mise en jeu si elle se diluait dans l'anonymat d'une personne morale de droit public.

Mais cette responsabilité individuelle ne va pas faire figure d'épée de Damoclès au-dessus de la tête des agents de l'Etat, soumis à la vindicte de plaideurs impatients. Un barrage d'importance subsiste, puisque les fautifs présumés ne pourront être traduits que devant la cour *de discipline budgétaire et financière*. Or la saisine de cette juridiction n'appartient qu'au ministre de l'économie et des finances et (ou) à la Cour des comptes. La Cour peut prononcer des amendes équivalant au traitement annuel brut du fonctionnaire incriminé.

Même compte tenu de la limitation — légitime — résultant des conditions de la saisine de la Cour le projet de loi adopté mardi paraît, à première vue, une utile contribution à la protection de ces consomma*teurs particuliers que sont les* justiciables. — Ph. B.

● PRECISION. — Après nos informations concernant la publication du livre *l'Assassinat de Lemaigre-Dubreuil* (*le Monde* des 1er et 16 avril 1977), et notamment celle concernant l'accord intervenu entre les éditeurs de l'ouvrage et M. Melero qui y était mis en cause, son avocat nous prie de préciser : *« Dans cet encart sera aussi mentionné que M. Antoine Melero n'a jamais fait l'objet de poursuite pour une quelconque affaire de proxénétisme ; que les éditions Balland et M. François Broche ont été condamnés aux dépens, ce qui signifie que la demande de M. Melero était fondée ; enfin, que M. Melero a cité M. François Broche et les éditions Balland en diffamation, devant la la 17e chambre correctionnelle de Paris. »*

FAITS DIVERS

LE SUICIDE DE M. AMANRICH

Les grandes mélancolies délirantes

La profession de M. Amanrich, ancien ambassadeur de France au Vatican, lorsqu'il tua sa femme et ses deux enfants, accentua le caractère spectaculaire du drame. Son suicide ramène ce drame à ses vraies proportions qui sont, avant tout, d'ordre médical.

La mort de l'ancien ambassadeur s'apparente, selon toute vraisemblance, à ces cas de suicides connus des psychiatres dans les grandes mélancolies délirantes.

En proie, tout à la fois à un intense sentiment d'autodévalorisation et à un grand délire mégalomaniaque, le sujet se refuse à voir quiconque — en particulier ses proches — assister à ce qu'il pense être sa déchéance personnelle. Lorsqu'il s'était livré lui-même à la police, M. Amanrich avait d'ailleurs indiqué qu'il avait souhaité se donner la mort après avoir tué sa femme et ses deux enfants, « *mais qu'il n'avait plus de balles dans son revolver et n'en avait pas eu le courage* ».

La conjonction des idées suicidaires inhérentes à la grande mélancolie, et d'une situation de fait insupportable, a donc abouti à cette autodestruction finale.

Deux questions, à tout le moins, peuvent dès lors être soulevées. La première est celle de l'attitude thérapeutique possible dans ce genre de circonstance. Il est évident qu'elle se révèle extrêmement difficile et que l'action des médicaments, pourtant extrêmement puissants pour ce type de pathologie, est hors de proportion, d'une part, avec la douleur psychique ressentie par le sujet ; d'autre part, avec sa détermination de se supprimer.

La seconde question est d'ordre juridique : un suicide en milieu hospitalier expose à l'évidence un problème de responsabilité — médicale et administrative — qu'il sera en l'occurrence impossible d'éluder. Les psychiatres soulignent qu'il est extrêmement difficile à une équipe soignante, si avertie qu'elle soit, d'empêcher un patient de parvenir au suicide, dès lors que cette idée a acquis chez lui un caractère obsessionnel. — C. B.

● *Accident mortel dans une mine de bauxite.* — Un chef de quartier de la mine de bauxite de la Rouquette, à Mèze (Hérault), a été tué dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 avril par la chute d'un bloc de pierre qu'il tentait de dégager, au front de taille d'une galerie.

SPORTS

CYCLISME

Bernard Hinault gagne en Belgique

En gagnant la course Gand-Wevelgem, mardi 19 avril, le Français Bernard Hinault est entré dans une sorte de légende qui tient autant au talent du jeune coureur (vingt-deux ans et demi) qu'à la désaffection de ses compatriotes pour les compétitions internationales. Le dernier à avoir gagné Gand-Wevelgem est Jacques Anquetil, et cela remonte à 1964. Qui plus est, et alors que les coureurs belges dominent actuellement leurs rivaux, il n'est pas indifférent de noter que Bernard Hinault est allé les battre sur leur propre terrain.

L'exploit de ce dernier suscite d'autant plus de commentaires qu'on y voit, non l'effet du hasard, mais plutôt la consécration d'un début de carrière prometteur. A relire les comptes rendus de ces douze derniers mois, on s'aperçoit que Bernard Hinault est systématiquement cité dans chacun d'eux, et qu'il fut salué en son temps comme l' « *espoir numéro un du cyclisme français* » (*le Monde* du 7 septembre 1976).

FOOTBALL

CRUIJFF PARISIEN D'UN SOIR

Daniel Hechter, président du Paris-Saint-Germain, devra cette année encore, renoncer à réaliser son rêve. Johan Cruijff est sur le point de prolonger son contrat d'un an avec le Football-Club de Barcelone pour 3 600 000 F.

Même à trente ans, le meilleur footballeur néerlandais de tous les temps reste hors de portée des finances du Paris-Saint-Germain. D'autant que la mansuétude du fisc espagnol à l'égard des grosses fortunes, et notamment celles des sportifs professionnels (1), fait de ce pays un paradis pour ces derniers.

Pour ce footballeur dont les jambes sont assurées à la compagnie d'assurances Lloyd's pour plus de 5 millions de francs, l'amitié qui le lie à Daniel Hechter et l'attrait que Paris exerce sur son épouse ne peuvent pas prendre le pas sur les bénéfices qu'il retire de son séjour en Espagne. Depuis son transfert à Barcelone en 1973 pour 2 millions de dollars (10 000 000 F, dont un peu plus de 5 000 000 F pour l'Ajax d'Amsterdam) Johan Cruijff est devenu le plus fortuné des footballeurs européens.

Ses revenus ne se limitent pas en effet aux 50 millions de pesetas (3 625 000 F) versés, bon an mal ans, par le Football-Club de Barcelone. Depuis Vinkeven, près d'Amsterdam, son beau-père, M. Coster, dirige la Johan Cruijff Publicity Inc. chargée d'exploiter, notamment en Espagne et aux Pays-Bas, l'image de marque du « Pelé blanc ». M. Coster, réputé bon comptable, estime que ce séjour de quatre ans à Barcelone aura rapporté de 20 à 30 millions de francs à son gendre

Sur ce qu'il a vu au Parc des Princes le 19 avril, où Johan Cruijff s'est montré à la fois le maître à jouer et le réalisateur de son équipe en répliquant d'une magnifique reprise de volée (quatre-vingtième minute) à un but marqué pour les Parisiens par Jean-Pierre Tokoto (soixantième minute), Daniel Hechter serait prêt à patienter un an de plus pour enfin réaliser son rêve.

Depuis plusieurs mois, Johan Cruijff laisse en effet entendre qu'il prendra sa retraite en juin 1978, juste avant la Coupe du monde en Argentine, à moins que le Football-Club de Barcelone ne se qualifie pour la Coupe européenne des clubs champions.

GÉRARD ALBOUY.

(1) En Espagne, Johan Cruijff reverse à peine 20 % de ses revenus en impôts contre 72 % aux Pays-Bas.

AÉRONAUTIQUE

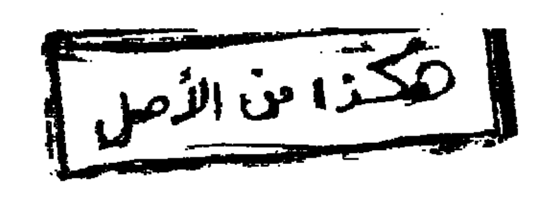
UNE COMPAGNIE THAÏLANDAISE COMMANDE QUATRE AIRBUS

La compagnie thaïlandaise Thai Airways International — dont la majeure partie du capital est détenue par le gouvernement — a conclu un accord pour l'acquisition de quatre Airbus-300-B 4, d'une valeur totale de 600 millions de francs (prix des pièces de rechange inclus).

Les premières livraisons interviendront en octobre et décembre de cette année. Les Airbus remplaceront la flotte de DC-8 que la compagnie thaïlandaise exploitait vers Hongkong, Tokyo, Osaka, Taipeh et Manille.

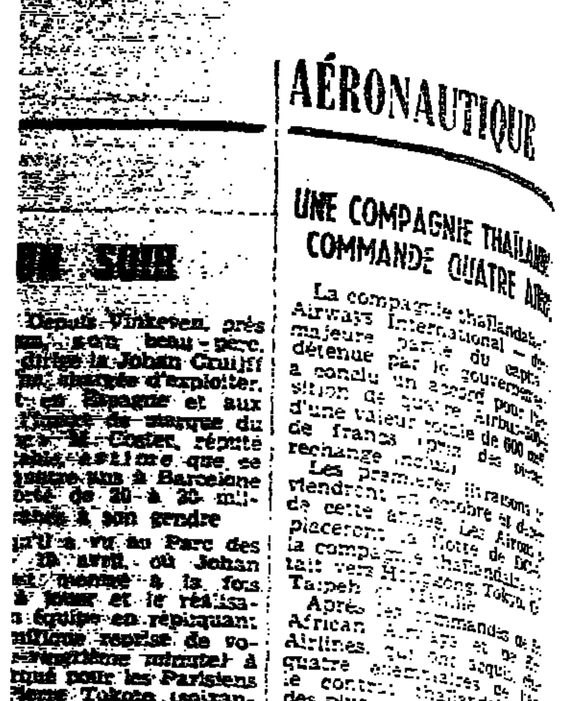
Après les commandes de South African Airways et de Korean Airlines, qui ont acquis, chacun, quatre exemplaires de l'Airbus, le contrat thaïlandais est l'un des plus importants, d'autant que, depuis plus d'une année maintenant, aucun nouvel exemplaire du moyen-courrier franco-allemand n'avait été acheté, comme en témoigne le récent échec des négociations avec la compagnie américaine Western Airlines.

Les Airbus-300 ont été à ce jour livrés à trente-deux exemplaires et sont exploités par huit compagnies aériennes. Les commandes et options (qui sont de simples réservations assorties ou non d'un premier versement d'arrhes) de l'appareil s'élèvent au nombre de soixante, dont trente-quatre achats fermes.

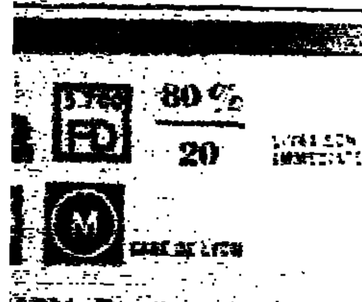


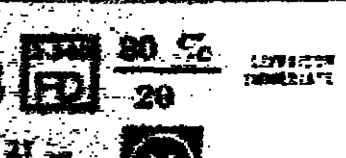
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

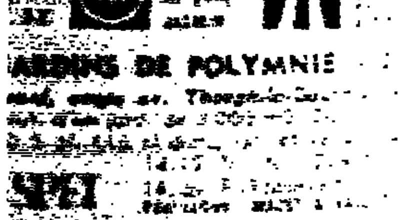














Le Monde une semaine avec la FRANCHE-COMTE

Le canal peut-être, l'autoroute certainement

Comment forcer le passage ?

LA rame « Corail », que l'on abandonne à Dijon, semble encore plus confortable lorsqu'on monte dans l'autorail à destination de Dole et de Besançon. La lecture d'un journal est rendue, dans celui-ci, tout à fait aléatoire par les hoquets qui secouent le convoi. Le contrôleur annonce aimablement que l'éclairage ne fonctionne pas. Pour peu qu'au retour l'on ne trouve ni première classe dans le train de 19 h. 39 ni eau dans les toilettes et que le dossier de la banquette s'effondre sous son poids, on comprendra pourquoi la qualité du service ferroviaire est loin de satisfaire les exigences des Francs-Comtois.

L'infrastructure la moins critiquable et la moins critiquée est la route. Certes, l'automobiliste trouve fastidieux les 80 kilomètres de la route nationale 73 qui séparent Besançon de Montbéliard. Pourtant, les améliorations du réseau routier sont sensibles. En 1970, les barrières de dégel handicapaient l'activité économique en paralysant les transports routiers. Aujourd'hui, sur 825 kilomètres de routes nationales, 725 ont bénéficié de « renforcements coordonnés » qui les mettent à l'abri des caprices de la météo. D'autre part, au rythme de 4 à 5 millions de francs par an, l'établissement public régional participe pour 40 % à l'amélioration des 850 kilomètres du réseau régional.

Aujourd'hui, toute la Franche-Comté attend l'autoroute A 36, qui reliera Mulhouse (Haut-Rhin) à Beaune (Côte-d'Or) par le couloir naturel de la vallée du Doubs et par la trouée de Belfort. Ce n'est pas un rêve puisque cette artère autoroutière est ouverte à la circulation depuis 1974 entre Belfort et Montbéliard et depuis fin 1976 entre Belfort et Mulhouse. La prochaine échéance est l'ouverture, le 1er juillet prochain, du tronçon Montbéliard-Séchin. Le raccordement avec l'autoroute du Soleil, à Beaune, est prévu pour 1980.

Le matériel omnibus ... à bout de souffle

Les dessertes aériennes offrent des perspectives moins favorables. Les difficultés du relief ont contraint Besançon, la capitale régionale, à abandonner son projet d'aéroport. Deux anciens terrains militaires ont pris la relève. Au nord, l'aérodrome de Belfort-Fontaine procure aux industriels de Sochaux, de Monbéliard et de Belfort une excellente liaison avec Paris. En effet, Air Alsace assure deux vols quotidiens dans les deux sens. Au sud, l'aérodrome de Dole-Tavaux a connu quelques déboires. Ouvert en 1970 et équipé d'un système permettant l'atterrissage par tous les temps, Dole-Tavaux est en procès avec Air Alpes qui a abandonné, à la fin de l'année 1976, ses deux vols quotidiens vers Paris. Après avoir culminé, en 1973, avec dix mille trois cent soixante-huit passagers, le trafic est retombé, en 1976, à sept mille soixante-six. Les responsables imaginent des liaisons hebdomadaires transversales vers Nantes, Bordeaux et Toulouse. Ils espèrent que le trafic charter continuera sa progression et que l'autoroute A-36 confirmera la vocation régionale de Dole-Tavaux.

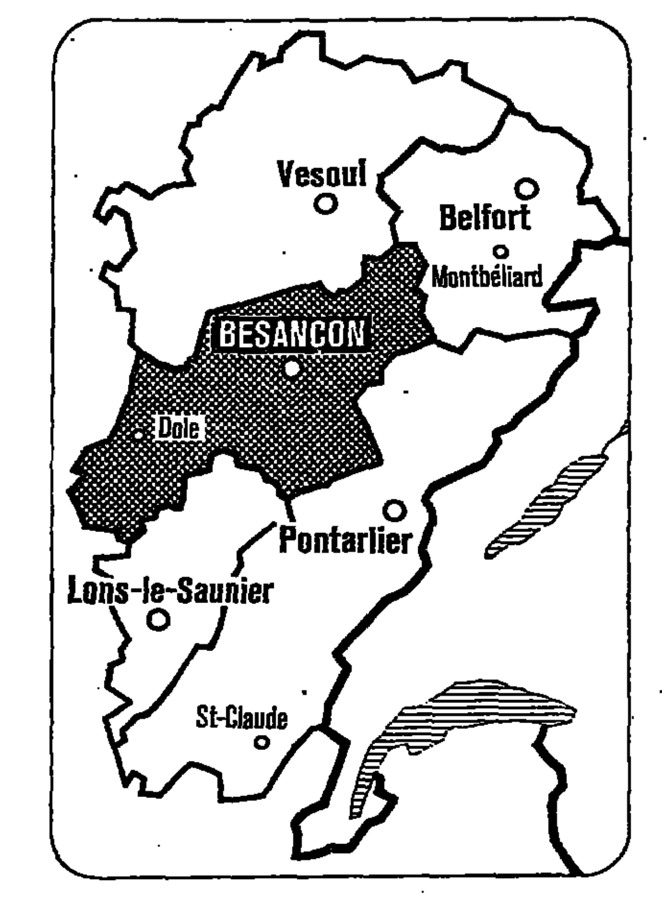
M. Pierre Tissot, président d'honneur de la chambre de commerce et d'industrie du Jura, exprime la lassitude de la compagnie consulaire : « *Notre base aérienne est sous-employée et Dijon parle de développer son aéroport de Longvic*, constate-t-il. *Ce n'est pas tellement compatible avec nos ambitions. De toute façon, nous ne lancerons aucune expérience sans partenaires, car nous avons jusqu'à présent supporté seuls le poids financier de la transformation de Tavaux en plate-forme régionale.* »

La desserte de la Franche-Comté par la voie ferrée, elle, laisse franchement à désirer. Les grandes lignes irriguent correctement le nord (ligne Paris-Vesoul-Belfort) et Dole (ligne Paris-Dole-Lausanne). A ces liaisons est-ouest, s'ajoute la ligne nord-sud par turbotrain qui permet, cinq fois par jour, aux Strasbourgeois de se rendre à Lyon et d'en revenir par Besançon et Lons-le-Saunier. Mais, dans l'ensemble, le train n'est pas un mode de transport pratique parce que le matériel omnibus est à bout de souffle, parce que les temps de transport sont dissuasifs et parce que les faibles fréquences rendent très aléatoires les correspondances avec les trains rapides.

En attendant un véritable schéma de transport, prévu pour 1978, la mission régionale et le comité économique et social de Franche-Comté ont élaboré, en janvier 1976, un « livre blanc sur les liaisons ferroviaires ». Ils sont d'abord décidés à se battre pour la montagne du Jura et pour le Revermont. Un dossier avait été présenté au conseil général du Jura. Il s'agissait pour celui-ci de couvrir le déficit éventuel de 1 million de francs dû à l'amélioration des matériels et des cadences en zone de montagne. Le Jura a refusé cette charge qui pourrait être prochainement soumise au conseil régional.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 22.)



Vers Besançon : une capitale

D'ABORD encaissée entre des parois rocheuses, puis s'élargissant au-delà de Besançon, la vallée du Doubs donne une certaine unité à la région qui s'étend de Baume-les-Dames au pays dolois, encore que les deux pôles extrêmes se trouvent parfois attirés, l'un par la zone de Belfort-Montbéliard, l'autre par la Bourgogne.

L'attraction de la vallée et plus spécialement de Besançon se fait sentir de part et d'autre du Doubs, en direction de la Haute-Saône et des premiers plateaux du massif jurassien. Mais le relief accidenté à l'est nuit aux communications, tout comme les limites départementales freinent les possibilités de contact, à l'ouest et au sud.

Géographiquement plus proche de Besançon que de leur chef-lieu, les Hauts-Saônois de la vallée de l'Ognon, par exemple, n'en sont pas moins tenus, pour toutes sortes de démarches, de respecter les limites départementales. Ainsi les écoliers d'Etuz, petit village limitrophe du département du Doubs, font-ils 25 kilomètres de route pour aller apprendre à Gy la géographie de la Haute-Saône alors que Besançon n'est distant d'Etuz que de 15 kilomètres. Mais Etuz est en Haute-Saône.

L'isolement de la région doloise est encore plus significatif. Dole se souvient encore avec nostalgie du temps où elle était la capitale de la Comté, avant d'être dépossédée de son titre par Besançon.

CLAUDE FABERT.

(Lire la suite page 22.)

LES CINQ ANS DE LA RÉGION

Si les hommes y croient

« Les Cinq Ans de la région » : François Grosrichard, qui, dans le supplément précédent, expliquait l'importance du budget, dit ici les raisons qu'auraient les hommes de croire davantage en l'avenir de leur région.

UN peu d'indulgence et de réalisme ! Pourquoi s'étonner qu'après cinq petites années d'existence administrative, une pratique balbutiante et une conjoncture politique peu favorable pour ne pas dire hostile, la région ne soit pas autre chose qu'une expérience, un test ?

Est-ce à dire qu'elle n'a aucun avenir ? Ce n'est pas l'avis de M. Claude Curty, secrétaire du comité régional de la C.G.T. « *Il y a quelques jours, nous avons pris la décision, après la clarification apportée par un arrêt du Conseil d'Etat, d'occuper nos deux sièges au Comité économique et social de Franche-Comté. Même si, pour nous, l'organisation actuelle de la région n'est pas satisfaisante, même si les syndicats ouvriers et notamment la C.G.T. sont sous-représentés, nous comptons jouer réellement le jeu et participer sérieusement aux travaux des sessions. Les résultats politiques des élections municipales nous incitent à penser que, à l'avenir, les organismes régionaux vont tenir une place plus importante* »

Une preuve de cette attitude « constructive » ? La C.G.T. va probablement embaucher à Besançon un économiste professionnel chargé spécialement de préparer et d'étudier les dossiers soumis au C.E.S.

La confédération ouvrière n'avait pas attendu 1977 pour exprimer publiquement ses avis sur les affaires régionales, car, bien qu'elle pratiquât, comme la C.F.D.T., la politique de la chaise vide, la Mission lui envoyait régulièrement tous les rapports discutés en commission et en séance plénière. « *Le grand canal ? Nous avons été au centre des oppositions, et les écologistes ont repris beaucoup de nos thèses. D'ailleurs la protection des rivières, c'est mon dada personnel*, confie M. Curty. *L'affaire essentielle pour nous, ce sera d'abord l'emploi. L'initiative du conseil régional et de la ville de Besançon d'intervenir pour aider au rachat des actifs de Lip ne nous semble pas très réaliste, car on va faire supporter par les contribuables les négligences des industriels. Toutes les firmes en difficulté vont-elles maintenant se tourner vers les collectivités ?* » Quant à l'idée de M. Edgar Faure de créer un fonds de l'emploi, la C.G.T. juge « *son efficacité nulle* ».

« *L'arrivée au C.E.S. de la C.G.T. et de la C.F.D.T. va provoquer un allongement inévitable des sessions. Il faudra « absorber » leurs interventions, et le contrat que nous avions établi jusqu'à maintenant entre nous — le plus de travail possible dans le moins de temps — risque d'être malmené*, redoute M. Pierre Bourgeau, président du C.E.S. *Mais mes motifs de satisfaction l'emportent sur mes inquiétudes, car ces syndicats sont représentatifs et ils apporteront des idées, de la jeunesse et de l'animation.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 22.)

De villes en méandres

Sur le chemin des eaux

QUATRE jours passés entre Besançon, Pontarlier et Dole, c'est bien peu pour connaître un pays d'aussi riche histoire et valeureuse architecture que la Franche-Comté, une de ces régions frontières, de ces marches que les Parisiens et les « centristes » ne traversent guère que lorsque les vacances les conduisent vers les Alpes fécondes en merveilles et l'Italie *magna parens frugum*.

Et pourtant quatre jours nous ont suffi pour être conquis par tant de fraîcheur et de verte solitude, pour nous promettre de vite revenir vers ces sources et ces nobles forêts que domine, bienveillant, paternel, barbu et sourcilleux comme Neptune, le Jura, qui déferle à travers tout le pays « *comme autant de vagues brusquement figées* ». Car, nous dit un texte charmant d'un ancien Guide bleu, le Jura est un rameau de la chaîne alpine qui, butant contre le Morvan et les Vosges, « *s'est trouvé à leur rencontre refoulé en plis serrés, tandis que dans l'intervalle ses ondulations ont pu se développer sans obstacle et largement* », donnant à l'ensemble du pays son aspect d'impétueuse marée, d'océan conduisant le char d'Amphitrite, d'immenses vagues arrêtées au sommet des combes et des vallées.

L'écume de ces vagues, ce sont les « crêts », ces longues barres rocheuses et blanches qui assurent à toute la région sa ferme structure et sont le motif principal des paysages de Courbet. Couronnée de tous ces nuages calcaires, la Franche-Comté est une autre Albion qui se singularise encore par le régime de ses eaux : claires, extraordinairement limpides, de débit généreux et rapide, toutes bruissantes de cailloux et de petites cascades, elles n'ont pas l'impétuosité des torrents alpins. Ce sont de grandes paresseuses qui se hâtent avec lenteur, contournent l'obstacle, attendent la cluse, se glissent sagement dans les plis des vagues jurasiennes. D'où tous ces méandres, toutes ces boucles (la plus célèbre est celle du Doubs à Besançon), l'étonnante variété des vallées de la Loue, du Lison, du Dessoubre. Ici vous frémissez dans une gorge profonde, là vous respirez à l'aise dans la plus ouverte et riante des vallées, et le Doubs, qui n'a pas été pour rien appelé ainsi (Doubs : Dubius, nous ne garantissons pas l'étymologie), il lui faut 430 kilomètres pour aller de sa source à son confluent avec la Saône, alors que la distance à vol d'oiseau n'est que de 90 kilomètres !

La prudence de ces rivières est telle, telle leur horreur des efforts inutiles et telle leur aversion pour la ligne droite que, lorsqu'elles voient un trou, elles s'y engouffrent, font quelques kilomètres dans les profondeurs, recueillent tout ce qu'elles y trouvent de nappes souterraines, et ressortent triomphalement, énormes, jaillissantes et ravies de vous avoir joué un si bon tour : sources de la Loue, sources du Lison, vous êtes la gloire et la sagesse des eaux.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 24.)

EN DIRECT

Une aciérie qui tourne

UNE aciérie au pays du fromage de comté, des meubles et des lunettes ! Des fours, des lingotières et des laminoirs sur le territoire du vin jaune et des derniers spécimens de faucons pèlerins ! C'est pourtant vrai. Champagnole (Jura) s'enorgueillit d'être un centre sidérurgique depuis des siècles. La seule ville de Franche-Comté même où l'on fabrique des aciers spéciaux dits « aciers rapides » d'une très grande résistance, vendus aux manufactures de machines-outils ou de perceuses.

Ici, parmi les dix mille sept cents habitants, les débats parlementaires sur la crise de la sidérurgie n'auront pas renvoyé d'échos très sonores. Car, surprise, le travail du fer y est une activité qui marche bien. L'année dernière, ce n'était pas le même climat. Les forges ancestrales où se relayaient des dynasties de Champagnolais depuis Louis XVI devaient fermer. Sentimentalement, la ville était meurtrie.

Aujourd'hui, les aciéries de Champagnole (groupe Marine-Wendel) tiennent le coup. Mieux : la société s'est payé le luxe, il y a quelques semaines, de prendre le contrôle des aciéries de Saint-François, à Saint-Etienne.

L'usine jurassienne emploie deux cent quatre-vingts salariés et

De notre envoyé spécial

« *nous voudrions embaucher une quinzaine d'ouvriers, mais depuis le début de mars nous n'en avons trouvé que cinq* », précise M. Michel Thomasset, ingénieur en chef. « *L'exportation représente 36 % du chiffre d'affaires en 1976, et pour 1977 nous voudrions atteindre 50 %. Mais il y a un gros ennui depuis vendredi dernier*, explique M. Thomasset. *Les Etats-Unis viennent de décider un embargo sur les aciers importés contenant du chrome rhodésien. Nous n'en avons pas dans nos alliages, mais c'est un prétexte américain pour le protectionnisme. Nos expéditions sont donc bloquées, ce qui représente un mois de commandes.* »

Ainsi, la prospection commerciale va devoir être renforcée aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale (« *mais ce pays est très difficile à percer* »), en Grande-Bretagne, en Italie. La concurrence est vive, qu'elle provienne des pays de l'Est, de l'Espagne ou de l'Autriche. Aussi cette affiche jaunie, sortie d'un autre âge, est secouée par les coups sourds du marteau-pilon, a-t-elle une signification réactualisée : on y lit : « *Le client est roi... Il n'est pas un gêneur, il a toujours raison. Sans lui, il n'y aurait pas d'ouvriers ou d'ingénieurs à Champagnole.* » Il y a des ingénieurs et des ouvriers heureux à Champagnole, mais ils doivent se battre pour le rester.

F. Gr.

Comment forcer le passage ?

(Suite de la page 21.)

Autre projet : la voie Besançon-Vesoul ayant été déposée, le service régional de l'équipement a étudié une desserte cadencée par autocars. D'ici à la fin de l'année, six fois par jour et dans les deux sens, des véhicules relieront les deux villes en cinquante minutes. Aujourd'hui, la durée du trajet en car excède deux heures. Le déficit éventuel de 400 000 francs serait réparti entre l'État et les collectivités locales, notamment la ville de Vesoul.

Et pourquoi pas un « métro-Doubs » qui irriguerait l'axe économique Dijon-Besançon-Montbéliard-Belfort-Mulhouse et ses huit cent mille habitants ? Pour se rendre d'un point à un autre de cet axe, le voyageur est obligé actuellement de changer de train jusqu'à trois fois. Là encore, il conviendrait de rénover le matériel et d'accroître les cadences, par exemple au rythme d'un train toutes les quatre-vingt-dix minutes.

Enfin, la région de Besançon souhaiterait améliorer ses relations avec Paris ; certains résument ainsi la situation. « *Nous disposons de onze trains vers la capitale*, disent-ils. *Nous préférerions en avoir cinq ou six confortables, pratiques et rapides.* » En attendant le train à grande vitesse (T.G.V.) qui mettra Dole à une heure cinquante-neuf minutes (deux heures cinquante-deux minutes actuellement) et Besançon à deux heures vingt et une minute (trois heures trente minutes) de Paris.

A ces réclamations, la S.N.C.F. répond qu'elle ne reste pas inactive. Elle achève la modernisation de la signalisation de la voie ferrée entre Dijon et Dole. Trente millions de francs d'investissements réduiront de douze à trois minutes l'intervalle de temps qui sépare deux convois. En ce qui concerne l'amélioration du matériel et des cadences des liaisons express et omnibus, elle se tourne vers les collectivités locales, car elle n'a pas, dit-elle, les moyens de supporter les déficits prévisibles.

Reste le canal à grand gabarit entre la Saône et le Rhin. Les Francs-Comtois se demandent s'il se construira un jour. Le président de la République et deux ministres de l'équipement l'ont promis. La commission d'enquête chargée de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique vient d'émettre un avis favorable, bien que 8 869 signataires sur 10 877 se déclarent hostiles au canal.

Entre les détracteurs écologistes qui craignent pour les nappes phréatiques et la faune et les partisans qui espèrent un renouveau économique des régions traversées par la voie d'eau, M. André Boulloche, député socialiste et maire de Montbéliard, a adopté une position originale. « *Je suis perplexe*, avoue-t-il. *Le canal est une petite catastrophe au départ, surtout pour les régions comme la nôtre où les travaux vont bouleverser l'environnement sans profit économique immédiat. D'un autre côté, je constate qu'il s'agit d'un des rares grands équipements qui ne passe pas par Paris. J'observe que les Allemands viennent de décider la liaison Main-Danube. Est-il raisonnable de laisser la France à l'écart, au moment où le Bassin méditerranéen retrouve une valeur économique ? Notre conseil municipal n'a pas voulu bloquer ce projet, et nous avons dit oui à condition qu'on prenne des précautions. Mais nous ne pleurerons pas si l'ouvrage ne voit pas le jour. Nous refuserons, par principe, de participer au financement des 8 milliards de francs nécessaires : les régions traversées par le T.G.V. ne subventionnent pas celui-ci, n'est-ce pas ? Pourquoi devrions-nous payer un équipement national ?* »

Chez Peugeot, la perplexité est également de mise, même si elle peut paraître tactique. « *La Compagnie nationale du Rhône nous a demandé nos prévisions d'utilisation du futur canal*, dit-on. *Elles sont très limitées. Nous acheminons la moitié de notre approvisionnement annuel en fuel (50 000 tonnes) par la voie d'eau actuelle, ce qui représentera au maximum une cinquantaine de grosses péniches. Les conditions que nous consent la S.N.C.F. pour l'expédition de quinze cents voitures par jour nous satisfont pleinement. Pour que le transport fluvial soit rentable, il nous faudrait des barges à trois niveaux, mais le tirant d'air des ouvrages programmés est trop faible pour les laisser passer. Enfin, nos fournisseurs de tôles (1 000 tonnes par jour) ou de pondéreux (400 tonnes-jour) ne se trouvent pas sur une voie d'eau. Non, nous ne voyons pas encore à quoi nous servira le canal.* »

Aucun Franc-Comtois ne peut dire précisément le bénéfice que sa région en retirera. Vingt et un mille cinquante emplois seront-ils créés, comme le prévoient les travaux du centre d'études et de recherches de logistique industrielle et commerciale ? Tout le monde fait comme si et... s'apprête à tendre l'épuisette pour recueillir sa part de bénéfices. Pour le cas où...

ALAIN FAUJAS.

Si les hommes y croient

(Suite de la page 21.)

Les propositions ? Les initiatives ? Les réformes ? Les moyens de faire plonger les racines de la région dans la population active ? Qui mieux que les salariés peuvent y contribuer efficacement ? Et sait-on que la Franche-Comté est une des régions où le pourcentage de salariés dans la population active est le plus fort ? Mirabeau, qui eut de la Franche-Comté deux expériences bien dissemblables — il séjourna dans les prisons du château de Joux et séduisit la jeune femme d'un vieux président de la Cour des comptes de Dole, Sophie de Monnier, — a déclaré dans un de ses discours : « *Je ne connais que trois manières d'exister dans notre société : il faut y être mendiant, voleur ou salarié.* »

« *Il faudra que les salariés, qui veulent (ou sont désignés pour) détenir des mandats obtiennent des franchises d'heures de leurs patrons ou des allégements de service si ce sont des fonctionnaires, et nous ferons des propositions dans ce sens au patronat et au conseil régional* », annonce M. Curty.

« *Faute de temps, faute de ressources propres, les salariés sont quasiment exclus des mandats électifs*, regrette M. Louis Jaillon, le maire de Saint-Claude : *Pendant la journée de session, l'ouvrier ne sera pas payé par le patron et il ne cotisera pas à la retraite.* » Les indemnités de déplacement ? 200 francs par jour pour aller à Besançon, mais le ministre de l'intérieur vient de rappeler que sur 50 % de cette somme les membres du conseil et du comité devaient payer des impôts.

Les propositions de réformes — dans le sens de l'efficacité — fusent. « *Ce que je critique, c'est l'assez faible rendement du comité économique*, avoue le Dr Timothée Franck, président de l'association protestante d'action sociale. *Il faudrait que toutes les commissions administratives régionales — et il y en a dans le secteur de la santé ! — soient placées sous la tutelle, au moins morale, des deux assemblées de l'établissement public. La disjonction entre les politiques décidées par les assemblées et les avis donnés par les commissions administratives débouche sur des situations absurdes.* »

Pour M. Bourgeau, c'est la coordination du travail entre les deux assemblées qu'il importe de renforcer. « *Avec le budget, il est normal que le conseil ait le dernier mot, mais il serait juste qu'une sorte de « navette » soit instituée entre les chambres. J'aimerais aussi que le C.E.S. tienne au printemps, régulièrement, une session de conjoncture qui éclairerait les choix budgétaires du conseil. Mais je n'ai pas encore trouvé de rapporteur pour ce travail très difficile.* »

Comment tout faire ? Comment honorer tous ses engagements ? Comment respecter pareillement le suffrage du citoyen qui a élu le député et celui qui a désigné un maire, un conseiller général ? Comment éluder la cruelle (pour les élus) question du cumul des mandats ? On dit que M. Edgar Faure a perdu la mairie de Pontarlier car il ne pouvait être partout à la fois. « *Pour le rencontrer il fallait se donner rendez-vous à Paris* », dit un élu du Jura. Inversement M. Robert Schwint, sénateur socialiste et maire de Besançon, avoue qu'« *il avait besoin de décrocher un poste de conseiller général pour devenir un peu bisontin avant les municipales* ». Dans la hiérarchie du temps passé aux fonctions électives, le maire de Besançon établit ainsi son classement : « La fonction de maire est la plus prenante, puis vient le Sénat, puis le conseil général et, loin derrière, le conseil régional. »

Le cumul (l'accumulation des mandats) devient excessif et les parlementaires, élus pour cela, ne peuvent plus faire correctement leur travail national, estime-t-on à la préfecture de région.

Mais puisqu'on parle de réformes, pourquoi ne pas organiser des élections simultanées pour les conseils municipaux et généraux, les législatives et les sénatoriales ? On éviterait ainsi de bloquer pendant plusieurs mois tout travail administratif, fondamental au niveau régional. M. Michel Miroudot, président du conseil général de Haute-Saône, va plus loin : « *Je ne vois pas pourquoi députés et sénateurs siègent de droit au conseil régional. Je préférerais une pondération plus forte des conseils généraux. Et pourquoi y réserver une place particulière pour les villes chefs-lieux de département ?* »

Il est vrai que ce système accentue les risques d'émiettement, de saupoudrage. Chaque membre est, objectivement, le défenseur d'un canton, d'un département, d'une ville. On voit se créer par exemple un « groupe des élus du Jura ». C'est néfaste et contraire à l'« esprit de dépassement » qu'exige la formation d'une conscience régionale.

Une mesure simple consisterait à interdire ou limiter (par voie réglementaire ou par autodiscipline des élus) les subventions symboliques. Quel pouvoir d'entraînement peut représenter une aide de 40 000 ou 37 500 francs ? Alors que tout le monde déplore la modicité des ressources régionales, pourquoi « atomiser » le budget dans une multitude de services rendus, à l'efficacité économique douteuse ? La crédibilité de l'institution en fait les frais.

Il faudrait peut-être grouper ses forces avec celles des voisins, comme le suggère M. Guy Baudouin, délégué régional du R.P.R. : « *La Franche-Comté n'est pas mal placée pour ses moyens financiers, mais avec un million soixante mille habitants elle n'est pas assez puissante. Je verrais une région Alsace-Franche-Comté. Dans le domaine des transports, par exemple le canal, les problèmes sont liés.* »

Solution de bon sens qui rencontre de nombreux partisans à droite comme à gauche. Suggestion qui a trouvé un début timide d'application, en Franche-Comté précisément, à propos du Rhin-Rhône, avec la constitution d'une conférence inter-régionale. Mais proposition dont on peut douter que les élus et le pouvoir y souscrivent de bon cœur, tant on sait que les premiers sont attachés aux écharpes et aux honneurs individuels et le second à la devise : « Diviser pour régner ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Vers Besançon : une capitale

(Suite de la page 21.)

Cependant, la chambre de commerce et d'industrie du Doubs paraissant avoir fait son deuil du projet d'installation d'un aérodrome *régional* dans la proche banlieue de Besançon, l'ancien terrain militaire de Dole-Tavaux bénéficie de ce qualificatif.

Par l'autoroute A 36, Besançon ne sera en outre qu'à une vingtaine de minutes de l'aéroport régional. Cela suffira-t-il à resserrer entre l'ancienne et la nouvelle capitale des liens que l'ouverture d'un hypermarché à la sortie sud-ouest de Besançon a, il est vrai, déjà contribué à renouer, les Jurassiens représentant une part importante de la clientèle. En outre, l'urbanisation de la région doloise devrait, dans l'avenir, se porter le long de l'axe du Doubs, en amont de Dole, et renforcer le rapprochement entre les deux villes.

Au demeurant, le reflux des citadins vers la campagne contrebalance, dans la vallée de la Loue, célèbre jadis pour son petit vin de Vuillafans et son kirsch, et aussi le long de l'Ognon, le phénomène de désertification dont s'était accompagné le développement spectaculaire du Besançon de l'après-guerre.

Ce retour à la nature, qui fait trop souvent sortir de terre des pavillons style Île-de-France parfaitement incongrus dans le paysage comtois, ne va pas sans émouvoir les autochtones qui n'ont pas de l'aménagement rural la même vision idyllique que les citadins.

Les dernières élections municipales ont vu des villageois qui ne passaient pas pour particulièrement révolutionnaires se ranger dans l'opposition en réaction contre « l'occupant » qui prétendait prendre la mairie. A tel point que le plan d'aménagement rural de la vallée de l'Ognon prévoit, pour certaines zones, de limiter l'accroissement de la population.

A l'inverse, beaucoup de petits centres sont bien en peine de garder leurs habitants et de leur donner du travail. Il en est ainsi à Rougemont, où les habitants allant travailler chaque jour chez Peugeot sont plus nombreux que la population active employée sur place. Mais Rougemont *compte* beaucoup sur l'autoroute A 36 et la proximité de l'échangeur d'Autechaux-Roide pour attirer des entreprises.

En fait qui, de Clerval à Dole n'espère ramasser quelques miettes au passage de l'autoroute et du grand canal ? Mais qui, dans le même temps, pourrait se retenir de douter de la réalité des « retombées économiques » promises par les « spécialistes ».

Certes, Besançon avance, encore que timidement, un projet de zone pour petites et moyennes entreprises, zone que l'on placerait à hauteur de l'échangeur et qui pourrait se donner l'allure d'une plaque tournante pour les transporteurs européens acheminant des marchandises vers la Haute-Saône ou la Suisse.

Mais qu'en sera-t-il des touristes belges, allemands et hollandais qui, les yeux fixés sur la ligne bleue de la Méditerranée, risquent de ne pas se laisser arrêter par les hôteliers.

Quant au canal, si la cimenterie de Rochefort-sur-Nenon (Jura) peut en escompter quelque profit pendant et après les travaux, on peut craindre que la plus certaine des « retombées » sera la mort d'un cours d'eau — le Doubs, — dont les instituteurs de l'an 2000 diront à leurs élèves incrédules qu'il avait été l'un des plus poissonneux de France et que Jouffroy d'Abbans, enfant célèbre de la région, avait sur ses eaux fait naître la marine à vapeur.

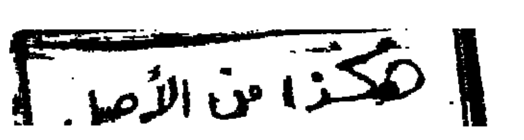
Les agriculteurs ont, d'ores et déjà, fait connaître toutes les craintes que leur inspirait le grand canal. Ils ont, par bonheur, trouvé en face d'eux des conseillers qui n'ont pas manqué de leur assurer que le canal, en asséchant les zones alluviales ou, au contraire, en favorisant une irrigation rationnelle, allait leur permettre de se spécialiser dans des productions de haut rendement.

Les Francs-Comtois, qu'on leur pardonne, sont méfiants. Ils ne sont heureusement pas que cela. Et, s'ils ont appris à douter avec Proudhon, Fourier, Considérant, à s'insurger avec Courbet, le démolisseur de la colonne Vendôme, ils ont appris à rêver avec Victor Hugo et Charles Nodier, à fouiller les sciences et les techniques avec Pasteur, Chardonnet, inventeur de la soie artificielle, les frères Lumière et combien d'autres... Ils ont aussi appris, avec Tristan Bernard, à ne pas prendre les choses et les hommes trop au sérieux.

CLAUDE FABERT.







هكذا من الأصل



La grande tradition des enseignements techniques

Ici, l'habileté fait école

FIDELE reflet de l'industrie *locale*, l'enseignement technique en Franche-Comté est hautement spécialisé. Dans le Doubs avec l'horlogerie, dans le Jura avec *le bois, le lait et la lunetterie*, cet enseignement technique a acquis un renom national, voire international. Des anciens de « l'Horlo » de Besançon aux anciens du lycée du bois à Mouchard, la liste est longue de ceux qui, à travers la France et même à l'étranger, ont reçu leur formation professionnelle dans les établissements de la région (1).

Sur la colline qui domine le vieux quartier de Battant, à Besançon, se dresse la masse grise de l'Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électricité *inaugurée en 1932* par le président Albert Lebrun, héritière de l'établissement fondé en 1861 par les horlogers de la ville, devenue en 1974 lycée d'Etat et collège d'enseignement technique. L'établissement compte aujourd'hui environ *mille trois cents élèves, dont plus* de cinq cents internes — et une centaine de filles. « *Quand on dit « l'Horlo »*, explique le proviseur, *M. Pierre Pelsy, c'est pour utiliser une abréviation commode. Mais le terme ne correspond plus à la réalité. On peut considérer que l'horlogerie proprement dite n'occupe plus que 8 % des activités du lycée.* » Les deux cent cinquante élèves du *CET* ont *déjà le choix* entre trois C.A.P. (horlogerie, bijouterie et petite mécanique) et deux brevets professionnels de micro-*mécanique (horlogerie, application* mécanique et outillage). Les huit cent cinquante élèves du lycée ne font pour ainsi dire pas d'horlogerie. Certains y préparent le concours des écoles nationales supérieures d'ingénieurs pour entrer à l'Institut de chronométrie de Besançon. Mais la plupart s'orientent vers la « microtechnique » non spécialisée, qui débouche aussi bien sur l'industrie chimique, l'automobile ou l'aéronautique que la fabrication des montres.

« L'Horlo » a-t-elle donc vecu ? « *Non*, corrige le proviseur. *La tradition horlogère reste vivace dans l'école et elle contribue à maintenir son renom. D'ailleurs, une grande partie de nos autres activités sont dérivées de cette tradition. Il ne faut pas l'oublier.* »

A une heure de route de Besançon, *le* C.E.T. *de Morteau, lui,* conserve intacte la tradition horlogère. En 1947, « l'atelier-école » — établissement privé — ne comptait *que vingt-huit élèves. Transformé* l'année suivante en centre d'apprentissage, il avait doublé ses effectifs. En 1963 s'ouvrit un C.E.T de plus de trois cents élèves, répartis en quatre sections centrées sur les activités horlogères (fabrication, réparation, commercialisation, mécanique de précision). Celui-ci a eu jusqu'à près de quatre cent cinquante élèves dans les années 1971-1972. Et puis ce fut la crise. La crise « suisse », d'abord, qui priva d'emploi tous ceux qui, normalement, *quittaient le* haut Doubs pour s'embaucher dans *la région de* Neuchâtel *et de* la Chaux-de-Fonds. La crise « française », ensuite, en 1974-1975 qui a privé d'emploi nombre d'artisans installés dans les environs de Morteau et Villers-le-Lac.

Aujourd'hui, le C.E.T. de Morteau compte trois cent quatre-vingts élèves, originaires de toute la France, *dont une quarantaine de filles*. La plupart ont des parents horlogers ou propriétaires d'un commerce d'horlogerie-bijouterie, et ils viennent à *Morteau pour « reprendre l'affaire »* quand leur tour viendra. « *La crise a été très dure*, observe le directeur, M. Georges Devillers. *Mais, depuis 1976, ça repart lentement. De toute façon, les problèmes de débouchés n'ont jamais existé pour nos élèves. Il faut trois cents nouveaux réparateurs de montres chaque année en France. Nous en fournissons quarante ou cinquante*, ce *qui fait de nous le plus gros « fournisseur », loin devant Besançon et les sections spécialisées des autres établissements.* »

En réalité, la *moitié seulement* des élèves du C.E.T. de Morteau font de l'horlogerie. Les autres s'initient à la mécanique « fine »... ou préparent des emplois de bureau. Et même ceux qui ont passé des heures à fixer un spiral de montre sur sa virole pour leur C.A.P. ne sont pas sûrs de trouver un emploi dans *l'horlogerie*. « *A Villers-le-Lac, 80 % des montres sont montées par des O.S.*, explique M. Certoux, inspecteur principal de l'enseignement technique. *On automatise à tour de bras, comme en Suisse, et l'on n'a donc plus besoin de main-d'œuvre spécialisée.* » Les élèves horlogers feront de moins en moins de fabrication et de plus en plus de réparation... ou même de la représentation — car ils connaissent parfaitement la marchandise. « *De toute façon*, ajoute un professeur du C.E.T., *la formation horlogère est une très bonne école de microtechniques.*

Dans le Jura, le lycée technique de Morez succède à une école professionnelle qui, à *l'origine*, *formait* aussi des fabricants de montres. En 1904 fut introduite la section optique-lunetterie, qui, après la guerre de 1914, éclipsera complètement la section horlogère, et en 1932 — la même année que fut inaugurée l'école horlogère de Besançon — commença à fonctionner l'école *d'optique*. Aujourd'hui, le lycée compte près de six cents élèves, dont cent quarante dans la section C.E.T. Les collégiens y apprennent *les techniques de la lunetterie et la* micromécanique. Les lycéens y préparent soit le métier d'opticien-lunetier, soit le métier de technicien en optique industrielle, qui couvre des domaines aussi variés que la photographie, la médecine ou l'astronomie. En ce domaine, les débouchés abondent, même si la lunetterie de Morez souffre actuellement d'une nette récession à l'exportation. Une fois de plus, le salut est dans la diversification.

Dans le secteur primaire, les perspectives sont meilleures. Il est vrai *que, dans le cas du bois*, les établissements techniques ont une vocation nationale. Le lycée technique du bois à Mouchard (Jura) doit bénéficier à *la rentrée 1977* de nouveaux bâtiments construits à l'extérieur de la commune, et susceptibles d'accueillir huit cents élèves.

Pour cette formation, le lycée dispose d'une exploitation « en vraie grandeur », qui comporte un important parc à grumes, une scierie, des ateliers d'entretien et de *fabrication*. *L'établissement* achète son bois sur pied à l'Office national des forêts — ce sont les élèves qui « cubent » les arbres — et il *revend* ensuite les planches ou le mobilier fabriqué, comme une entreprise normale.

Au C.E.T. de Moirans-en-Montagne, également dans le Jura, on forme depuis 1973 des tourneurs sur bois. Avec sa tradition du jouet, la région était tout indiquée pour la création d'un C.A.P national de tournerie — institué depuis 1947. Quelque cent quarante élèves s'y *exercent actuellement au maniement* du tour, avec l'intention, dans la plupart des cas, de prendre la relève de leurs parents artisans. « *Pour 95 %*, précise *le directeur*, M. Joly, *il s'agit d'artisans extérieurs à la région. Nous sommes de plus en plus connus sur le plan national.* »

La montagne franc-comtoise, pays laitier, possède aussi deux des cinq écoles nationales de l'industrie laitière, qui relèvent du ministère de l'agriculture : l'une à Poligny, dans le Jura ; l'autre à Mamirolle, *dans le Doubs. Celle de Poligny* forme une centaine de techniciens par an, qui s'orientent indifféremment vers le traitement du lait ou la fabrication de ses dérivés (beurre, yaourts et fromage). Comme le lycée du bois de Mouchard, l'école de Poligny achète sur place ses produits de base — le lait en l'occurrence — et revend le produit fini — dont le *fameux fromage de comté.* « *Ici*, explique le directeur, M. Pierre Tinguely, *nous ne formons pas de chômeurs. Nous n'inscrivons d'élèves que dans la limite de la demande des professionnels.* » Et de fait, étant donné l'essor de cette branche des industries alimentaires en France, la demande est soutenue.

ROGER CANS.

(1) Pour les quatre départements de Franche-Comté, on compte actuellement 15 000 élèves dans les C.E.T. et près de 8 000 dans les lycées techniques. Au total, 2,2 % des élèves sont dans l'enseignement technique, contre 1,6 % en moyenne pour la France.

POINTS FORTS

Tout sur H_2O

ILs bivouaquent au bord des lacs qu'ils auscultent jour et nuit. Ils plongent dans l'eau glaciale des torrents leurs instruments de prélèvements, mais ils sont aussi capables d'identifier au microscope les plus infimes habitants des cours d'eau, de diagnostiquer les maladies de langueur et les empoisonnements de nos rivières. Ils ne manquent pas de pourfendre les pollueurs et d'attirer l'attention des services sur les conséquences de certains grands travaux comme ceux du canal à grand gabarit qui condamnent la vallée du Doubs. Ces scientifiques engagés s'appellent des hydrobiologistes.

Besançon fut la première université française à les former dès 1966 et encore la seule a délivrer un diplôme spécial « qualité des eaux ». *Ce n'est pas un hasard. On trouve à Besançon deux organismes s'occupant des eaux : le premier dépend du ministère de l'agriculture. Il s'agit du laboratoire d'hydroécologie du centre technique du génie rural, des eaux et des forêts. Le second relève du ministère de l'éducation nationale : c'est le centre d'hydrobiologie de l'université. L'un et l'autre font travailler à Besançon même et dans plusieurs villes de France plus de 60 personnes dont 30 chercheurs ; ils sont animés par un scientifique de valeur, Franc-Comtois d'origine et qui, dès le départ, était résolu à rester au pays : Jean Verneaux, docteur ès-sciences, quarante et un ans.*

Le laboratoire d'hydroécologie et le centre d'hydrobiologie ont mis au point des méthodes pour déterminer la qualité d'un cours d'eau ou même d'un simple bief et pour en mesurer l'évolution à travers le temps. Cette approche scientifique va permettre par exemple de répondre aux questions que l'on se pose sur les conséquences des rejets en rivière des eaux de refroidissement des centrales thermiques.

Jean Verneaux et le professeur Chauve, directeur administratif au centre d'hydrobiologie, sont en rapport constant avec des gardes-pêche, des ingénieurs, des chercheurs. Ainsi sont tombées les barrières séparant encore la recherche fondamentale et son application sur le terrain. « Mais, *comme le dit Jean Verneaux*, il reste maintenant à lever une autre barrière : celle qui sépare ceux qui savent de ceux qui décident. »

Originale, l'université de Besançon l'est aussi par son centre de linguistique appliquée (C.L.A.), que fréquentent la plupart des étudiants étrangers en séjour dans la capitale de la Franche-Comté. Une institution fragile si l'on sait que l'Etat ne lui est d'aucun secours, qu'elle tire ses ressources — environ 7 millions de francs par an — des droits qu'elle perçoit auprès des stagiaires. L'étendue de ses activités comme l'embauche de son personnel enseignant — le centre compte quatre-vingt-quinze professeurs — sont donc fonction du nombre de « clients »

Cela dit, le centre peut se vanter d'avoir mis au point des méthodes d'alphabétisation adoptées par la fédération régionale des travailleurs immigrés et par la régie Renault.

Ses cours de langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, russe, portugais et bientôt italien) sont ouverts au public : particuliers voulant préparer leurs vacances à l'étranger ou cadres d'entreprise qui y trouvent un intérêt professionnel. C'est ainsi que, depuis trois ans, le centre de linguistique appliquée de Besançon assure la formation en anglais des pilotes d'Air France.

CLAUDE FABERT.

De villes en méandres

Sur le chemin des eaux

(Suite de la page 21.)

Une autre gloire de la Franche-Comté, c'est le sapin, cet arbre en *général si déprimant* et *antipathique*, dressé bêtement aux carrefours ou à côté de la grille d'une maison comme si l'on y veillait un mort en permanence. Ici, il pousse si dru, si haut, si feuillu que l'on n'imagine pas forêts plus imposantes, retraites, abris plus efficacement protecteurs et écologiquement satisfaisants. Sur ce plan aussi (celui de l'écologie), la Franche-Comté nous a ravi : de bons gros villages, un minimum de chalandonnettes », de petites villes délicieuses, des routes tranquilles (et excellentes), *des prairies où « le bestial épars »*, comme disait Ronsard, médite ce remarquable fromage, le comté, que nous *n'hésitons pas à dire* un milliard de fois supérieur au gruyère, et, le dimanche, des gens qui se promènent sagement, vont à la pêche, regardent tomber les eaux, cueillent des pissenlits dans les champs. Quelle merveille ! Le jour de mon départ, près des sources du Lison, j'ai vu des jeunes gens, des jeunes filles, des enfants descendre de voiture, se déshabiller, montrer leur derrière, enfiler d'étranges combinaisons aquatiques, partir en canoë sur la rivière, et j'ai pensé à ce qu'on disait des Comtois au temps de Philippe le Bon : qu'ils étaient *« gens de gaillarde fierté, de haute stature et de fière résolution »*.

Cette gaillarde fierté, cette haute stature, nous les retrouverons dans la plupart des villes de Franche-Comté. Il y a en France des villes plus belles, plus séduisantes, plus riches de chefs-d'œuvre et de monuments somptueux. Il en est peu *qui aient autant de caractère*, de dignité, manifestent autant de sagesse, d'économie architecturale dans leur dédain du « paraître » et de l'ornement inutile. Nous devrions parler de Dole, de Pontarlier, d'Arbois, d'Ornans, de Salins, dont la grande rue est magnifique, des arcades et de l'hôtel-Dieu, de Lons-le-Saunier, de ces beaux clochers à sommets arrondis qui rythment le paysage et que Courbet a immortalisés, de tout ce que le pays nous montre d'architecture sévère, *imposante, allant à l'essentiel*, qui évoque Louis XIV et Vauban, les plus belles années du Grand Siècle, *la Franche-Comté réunie à la France* et devenue terre d'arcs de triomphe et de citadelles superbes après le traité de Nimègue. Limitons-nous à Besançon.

Ah ! Besançon ! Vesontio, Bisonce, l'antique capitale des Séquanes, dont César déjà vantait le site. En dehors de César, littérairement, Besançon n'a pas eu beaucoup de chance : le roman bisontin de Balzac *Albert Savarus* n'est pas un de ses chefs-d'œuvre et la *Vieille Ville espagnole* de Hugo n'a rien d'espagnol, rien qui évoque Charles *Quint (même pas le palais Granvelle)*, sinon les grilles, assez rébarbatives, qui défendent les fenêtres basses de certaines de ses maisons. Eh *bien ! malgré cette* absence de souvenirs littéraires qui disposent toujours favorablement le voyageur *lorsqu'il aborde une ville inconnue*, nous avons été éblouis.

Besançon, c'est d'abord le Doubs, dont la boucle crée un site urbain admirable, enserre et protège la ville ancienne, détermine des quais de sage et puissante architecture, accueille sur ses rives de grands arbres, des jardins, des promenades, certaines datant de l'Ancien Régime dont la beauté fait un peu oublier ce que l'on a construit d'intempestif à l'horizon du fleuve. Le tout ponctué de portes où fleurit l'écusson royal, couronné de belvédères, *dominé par la citadelle et les* superbes remparts que Vauban a bâtis.

Besançon est une des plus belles villes militaires qui soient en Europe. Cela n'enlève rien à la qualité de ses édifices civils et religieux : la *cathédrale Saint-Jean, avec* le célèbre retable Carondelet dû à Fra Bartolomeo et Albertinelli, les belles arcades du palais Granvelle, derrière lequel s'étend une place délicieuse, le palais de justice, dont *« l'élégante et somptueuse façade de style bourguignon »* est attribuée à Hugues Sambin, tant d'hôtels du dix-septième et du dix-huitième siècles d'une parfaite et savante ordonnance, ou tout simplement cette cour de l'ancien hôpital du Saint-Esprit où un linteau de bois figure un crocodile *dévorant* des grappes de raisin. *Mais quoi de plus beau que ces* casernes, que l'ancien arsenal où est aujourd'hui installée la faculté de médecine, et, dès l'époque où fut construit le merveilleux hôtel-Dieu, il y a dans l'architecture bisontine une telle volonté de rectitude et de *sévérité que l'on* comprend très bien que la ville ait été un des premiers foyers du néo-classicisme.

Deux hommes ont joué ici un rôle capital : un architecte de grand mérite, Nicolas Nicole, auquel on doit la chapelle de l'hôtel-Dieu et l'étourdissante église de la Madeleine, l'intendant Lacoré, qui administra la province, de 1761 à 1784, et commanda à Victor Louis les plans de l'hôtel de l'Intendance (aujourd'hui préfecture), une des plus fortes créations des dernières années de la monarchie. Ledoux *n'avait plus qu'à venir*, qui édifia à Besançon le Grand Théâtre et construisit non loin de là ce chef-d'œuvre de l'architecture rationaliste et philanthropique que sont les Salines d'Arc-et-Senans.

Ajoutons que la ville est accueillante, *fort bien tenue*, que les principaux édifices ont été ravalés, que le secteur piétonnier est excellent et que, si le soir, Bisonce, totalement déserte, n'est vraiment pas Byzance, c'est sans doute que nous n'avons pas eu à porter nos pas. Un regret : les panneaux publicitaires Decaux. Il y en a partout et jusque devant la sublime grille de l'hôtel-Dieu. Nous en avons d'ailleurs vu dans toutes les villes que nous avons traversées : Lyon, Grenoble, Pontarlier, Troyes, et qui tous annonçaient avec une *régularité* qui finissait *par être obsédante, obscène et presque scatalogique* : « Il est arrivé le gros catalogue. » Ces panneaux Decaux, *c'est vraiment* le *marché* du siècle.

Un dernier mot : si Besançon nous a enchantés, la perle de la Franche-Comté, pour nous, ce fut Poligny, où nous nous sommes arrêtés quelques heures à la suite d'un caprice (fréquent) de notre « toute divine » R 16 (tout de même un pot d'échappement qui se casse en deux après 20 000 kilomètres elle exagère, cette chérie !). Mais nous ne l'avons pas regretté. Poligny, en effet, quelle merveille ! L'église Saint-Hippolyte, ses statues et ses boiseries, la rue du Cadran, la rue de la Loye, la chapelle du Collège, vingt, trente hôtels, avec des portes en bois sculpté, d'une beauté à nulle autre seconde (l'expression est démodée, mais tout cela est tellement grand siècle qu'elle vient naturellement à l'esprit). On n'imagine rien de plus pittoresque et majestueux, et il y a même un couvent dédié à sainte Colette, une sainte qui n'a pas eu beaucoup de chance (il est vrai que *cette sainte Colette-là est sainte* Colette de Corbie, c'est plus chic). Et qui croirait que c'est à Poligny que nous avons vu (nous le jurons), juste devant l'église, cette inscription, due sans doute à l'un de ces génies étranges qui hantent les petites villes en apparence les plus bénignes : « Jésus, Ponia, Dracula, même combat ! » Cela nous a consolés du gros catalogue.

ANDRE FERMIGIER.

POINTS FORTS

Droit aux bus

Au début des années 70, les techniciens bisontins firent leurs comptes et, inquiets, alignèrent deux chiffres : mis bout à bout le parc automobile de la ville aurait couvert 200 kilomètres, alors que les rues du centre n'avaient guère plus de 15 kilomètres. L'asphyxie était proche.

Tout cela se passait au temps où les élus réaménageaient les villes en fonction de la circulation automobile et, afin de faire face aux difficultés de l'agglomération, certains n'hésitèrent pas à proposer de couvrir le Doubs, qui deviendrait ainsi... un parking, et de transformer les berges en voies rapides. L'affaire en resta heureusement là, puisqu'en 1971 une circulaire ministérielle annonça aux municipalités que l'Etat apporterait une aide financière aux villes qui adopteraient un plan de circulation. Besançon décida de jouer cette carte.

« Nous avons voulu qu'une priorité radicale soit donnée aux transports collectifs, *explique M. René Bader, le technicien chargé de la circulation dans la municipalité*. Nous voulions faire renaître le centre en permettant aux Bisontins d'y accéder facilement. Or, dans le vieux Besançon, aux rues étroites, l'usage de la voiture aboutissait à un blocage de la circulation. »

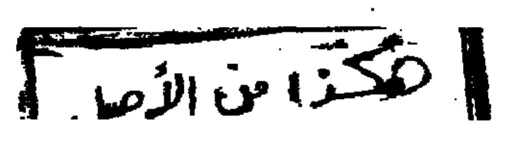
Première étape de l'opération : détourner du centre le trafic de transit, soit la moitié des véhicules qui y passaient quotidiennement en créant une rocade. C'est ainsi que le 1er février 1974 la ville se transformait en chantier : élargissement de la voirie existante, aménagement des carrefours, plantation de panneaux indicateurs. Le 8 juillet 1974, la ville était prête pour le jour J : en se levant ce matin-là, les Bisontins découvrirent que leurs rues étaient en sens unique, que le centre ville était divisé en quatre secteurs, caissons étanches entre lesquels ils ne pouvaient circuler qu'en utilisant la rocade, qu'un « axe rouge » serpentait à l'intérieur du cœur de la ville, sur lequel seuls les autobus et les riverains avaient droit de passage. Ils constatèrent enfin que la Grande-Rue était occupée par les employés de l'E.D.F. et des P.T.T., qui remettaient à neuf leurs réseaux souterrains respectifs en prévision de l'aménagement des rues piétonnes. En décembre 1974, 6 000 mètres carrés de voies piétonnes seront ouvertes au pied de la citadelle.

Point final et essentiel de l'opération : la restructuration du réseau d'autobus. Du jour au lendemain, le nombre des bus doublait, de nouvelles lignes étaient ouvertes, un service du soir était assuré par des taxis collectifs, une ligne de minibus s'arrêtant à la demande était mise en place.

Le succès fut immédiat : de 1974 à 1976, le trafic des bus a augmenté de... 80 % ; on espère qu'il s'accroîtra encore. Le trafic de transit dans le centre n'atteint pas 20 % ; la rue piétonne remporte un tel succès que le comité de défense des commerçants s'est mué en comité d'animation ; les automobilistes, enfin, désorientés tout d'abord par le plan de circulation au point que certains d'entre eux, à bout de nerfs, abandonnèrent leurs véhicules au milieu d'un carrefour lors de la mise en place, paraissent s'être habitués aux labyrinthes des sens uniques, ce qui n'est pas le cas des visiteurs, d'autant plus désorientés que le fléchage des rues reste souvent confus.

La municipalité savoure ce succès, mais s'inquiète : qui dit transport collectif dit toujours déficit, mais celui des transports bisontins est passé de 15 millions en 1976 à 19 millions et demi au budget prévisionnel de 1977. Besançon est devenue la ville pilote des autobus ; cela commence à lui coûter vraiment très cher.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



...fs d'entreprises
...issez
...tre implantation



Le seul grand quotidien régional est lorrain

Un journal venu d'ailleurs

L'EST REPUBLICAIN, c'est l'empire. Le quotidien lorrain règne aujourd'hui presque sans partage sur la Franche-Comté. Les uns après les autres, tous, ils sont « tombés » : *le Comtois, les Dépêches, la République de l'Est*... Des rédactions à Besançon, à Belfort, des centaines de correspondants, des dizaines d'agences, supervisé à Nancy, tiré à Dijon, le puissant quotidien régional a conquis tout le territoire au point que la concurrence commence à lui manquer (1).

Les Bisontins lisent volontiers *le Comtois*. C'est *l'Est Républicain*, mais avec une « jaquette » différente. Curieusement, dans les kiosques, deux quotidiens identiques se disputent donc une clientèle qui a ses préférences et... ses raisons. C'est en tout cas la preuve que les Francs-Comtois, attachés à une presse de tradition — il y avait jadis des journaux dynamiques dans la ville, — n'acceptent le monopole du quotidien lorrain qu'à contre-cœur. « *Autrefois, les « canards » étaient ici plus polémiques*, explique un ancien journaliste, *la vie locale y était plus détaillée ; on mentionnait le moindre petit fait, les dons, les « générosités »... De nos jours, on prend les choses de plus haut et de plus loin.* »

Les feuilles polémiques ne « bourgeonnent » plus guère, il est vrai, qu'au moment des élections. Le « géant », lent à s'émouvoir, « couvre » mal les passions autour des urnes ; *le Socialiste comtois, le Nouveau Télégramme de Franche-Comté, la Haute-Saône*, acèrent alors leurs flèches, tandis que *le Journal de Dole* ou *le Pontissalien* actionnant les rotatives bisontines de l'imprimerie vétuste de l'archevêché, augmentent considérablement leur tirage. « *En période électorale, nous tirons à plus de dix mille exemplaires*, explique M. Jacques Puget, l'homme à tout faire du *Journal de Dole ; je suis parfois dans une situation difficile, car le journal appartient à deux actionnaires dont les idées politiques divergent : M. Jacques Duhamel, député du Jura, et M. Charles Laurent-Thouverey, ancien sénateur et maire de Dole, je fais donc paraître le journal avec deux éditoriaux contradictoires à la une.* » A Pontarlier, *le Pontissalien*, de M. Edgar Faure, vendu 1 franc chez le buraliste, est en même temps distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres : « *C'est une concurrence déloyale* », s'insurge le dépositaire du bourg.

Face à ces anciens supports politiques empoussiérés — *le Pontissalien* a été créé en 1912 — d'autres publications essaient de rendre compte des préoccupations de l'heure de façon plus... moderne. Au moment de l'affaire Lip, un hebdomadaire, *l'Antibrouillard*, avait jeté un peu de causticité sur la grisaille. Mais le bénévolat n'a qu'un temps. *Lip-Unité*, le journal de la section C.F.D.T. de l'entreprise, continue bien ses parutions mensuelles : « *Nous aimerions nous adresser à un public plus vaste, cependant nous avons des difficultés rédactionnelles*, avouent les responsables du journal. *Nous ne voulons rien modifier dans les communiqués qui nous sont envoyés ; le style n'en est pas toujours journalistique.* » La petite équipe d'horlogers-rédacteurs qui s'est formée sur le tas aimerait lancer un magazine. Elle vient de sortir un fac-similé de *l'Est Républicain*, mais l'aventure paraît hasardeuse.

Déjà, à Pontarlier, les membres du groupe d'action municipale ont sauté le pas. Ils publient chaque mois *le Beuillot* — du nom patois *du trou pratiqué dans la porte de la grange pour laisser passer le timon et par où on peut voir à l'intérieur.* « *Nous sommes, nous, des gens du pays, nous voulons rédonner aux habitants leurs terres. Nous avons défendu cinq agriculteurs qui étaient menacés par le plan d'occupation du sol.* » *Le Beuillot* n'est pas étranger au recul électoral d'Edgar Faure à Pontarlier.

Pourtant, ces journaux au titre évocateur — *Du quartz dans les rouages, le Pourpolliot* (le pissenlit), *le Pont*, etc. — fabriqués le plus souvent par des hommes jeunes du pays qui expriment la vie locale mieux que ne pourrait le faire le grand quotidien régional, n'ont pas le succès des feuilles qui tiennent aussi ce rôle, et parfois depuis plus de cent ans.

« *Vingt mètres cubes de fumier facile à prendre* », « *Une vache prête* », on ne peut guère trouver ce contenu-là que dans les *Affiches de la Haute-Saône*, l'hebdomadaire de la petite ville de Lure. Chaque jeudi soir, le directeur M. Jean Royer-Gaspard, triture le plomb, tandis que dans une officine balzacienne toute proche, des hommes à barbe, en blouse d'employé, recensent les petites annonces. Tirage avoué : vingt-sept mille exemplaires. « *Et encore, c'est à cause de la mauvaise situation géographique. Si nous étions à Paris...* », soupire le directeur. Le vendredi matin, tout le pays attend la parution des *Affiches* ; dans les fermes isolées, la camionnette conduite par M. Royer-Gaspard en personne ne manque pas de provoquer, dès qu'on l'entend au fond de la cour, cette curiosité impatiente sans laquelle un lecteur ne saurait être vraiment attaché à son journal. A l'autre bout du département, *la Presse de Gray* répond à ce même besoin. Centenaire, comme *les Affiches*, elle détaille les aspects les plus quotidiens, parfois les plus triviaux, du monde rural. Au sud de la région de programme, *le Courrier* de Saint-Claude, *l'Indépendant du Louhannais*, tiennent une place comparable.

C'est d'ailleurs aux frontières de la région, là où *l'Est républicain* est en concurrence avec *la Liberté de l'Est* ou *l'Alsace* du côté de Belfort, où *les Dépêches* sont en lutte d'influence avec *le Progrès* dans le sud et l'ouest, que la presse franc-comtoise semble plus dynamique et plus en éveil. A Lons-le-Saunier, *les Dépêches et le Progrès* occupent le même terrain : cela stimule les rédactions, mais la lutte est âpre parfois entre les deux quotidiens dans un pays qui, en ce qui concerne la clientèle, semble, depuis la guerre, définitivement coupé en deux : on vend *le Progrès* en deçà de la ligne de démarcation, *les Dépêches* au-delà. Quatre-vingts pour cent d'exemplaires du *Progrès* à Saint-Claude et 70 % d'exemplaires des *Dépêches* à Moret, à quelques kilomètres, mais, en « France occupée ».

Le choc de ces deux adversaires est cependant salutaire pour la presse locale. Au centre des tensions à Lons-le-Saunier, *la Croix jurassienne* profite de cet équilibre des forces. En se « déconfessionnalisant » l'hebdomadaire a pris un nouvel essor et il apparaît aujourd'hui comme une publication typiquement jurassienne qui parvient à traiter l'événement dans un esprit familier aux gens du pays.

Car il existe bien une « réalité franc-comtoise » — c'est d'ailleurs le titre de la revue de la chambre de commerce et d'industrie du *Doubs*, — *mais la presse qui devrait en rendre compte*, de l'intérieur pour ainsi dire, n'a pas toujours assez d'audience ou d'attrait. De leur côté, les quotidiens régionaux, tentaculaires, ne parviennent pas à descendre assez profondément dans la vraie vie des vastes pays qu'ils contrôlent ; leurs empires, encore très centralisés, ne leur permettent pas de « couvrir » des terres trop lointaines et, *par bien des aspects*, étrangères. Besançon est aujourd'hui la seule capitale régionale où ne s'imprime aucun journal quotidien. *Et comment une presse venue d'ailleurs ne lui renverrait-elle pas une image déformée ?* Entendu chez le marchand de journaux : « *Si vous n'avez pas* le Comtois, *ça ne fait rien, je repasserai...* — *Mais* l'Est républicain, *c'est pareil, il n'y a que le titre qui change, vous sa... — C'est justement pour le titre que je l'achète...* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Le groupe « Est républicain » comprend :

« L'Est républicain »	98 580
« Le Comtois »	8 790
« Les Dépêches »	19 000
	126 370

Les deux autres quotidiens indépendants du groupe sont :

« L'Alsace »	1 675
« Le Progrès »	16 750

★ Le groupe de « l'Est républicain » et des « Dépêches » (absorbé par « l'Est républicain » en 1967) couvre à lui seul les huit dixièmes des tirages quotidiens sur la Franche-Comté.

POINTS-FORTS

Les Franco-Suisses

DEPUIS Laurent Megevand qui, chassé de Suisse en raison de ses idées politiques, fut à l'origine de l'horlogerie bisontine en 1793, et sans doute, bien avant lui, de nombreux citoyens helvétiques se sont installés en Franche-Comté et y ont fait souche.

Le consulat suisse de Besançon, dont la compétence s'étend aux départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura, recense dans ce secteur environ dix mille citoyens suisses. Besançon est, après Paris et Lyon, la ville française qui compte le plus de descendants de Guillaume Tell ayant conservé leur nationalité d'origine ou celle de leur père.

Car ce n'est le moindre privilège des Suisses mariés ou nés en France que de pouvoir prétendre à une double nationalité.

La femme suisse qui épouse un Français devient française mais reste suisse, de même que l'enfant qui naît en France d'un père suisse. Ainsi le nouveau conseil municipal de Besançon compte deux Suisses, et l'épouse de l'ancien préfet de région est fille de Suisse. Si presque tous les fromagers de la région sont suisses et qu'il y a beaucoup de ressortissants helvétiques dans la montre ou les arts graphiques, la Confédération a essaimé aussi dans les sphères politiques et administratives de l'Hexagone.

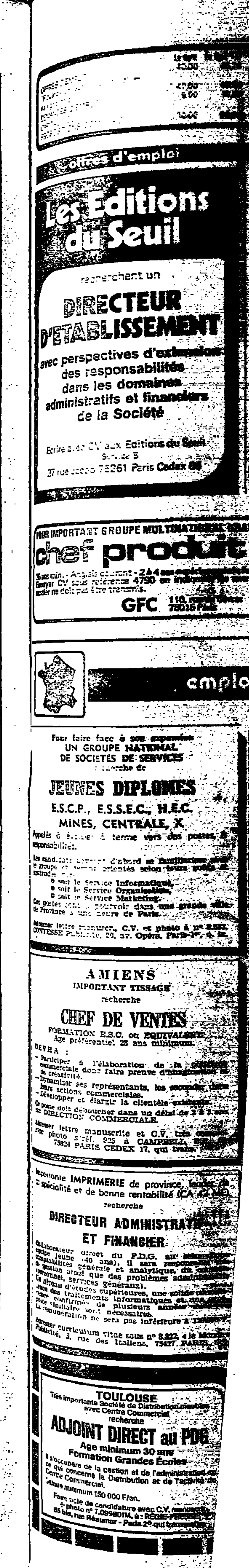
On frémit à la pensée des déchirements et des cas de conscience que soulèverait un conflit entre la France et la Suisse... L'hypothèse est absurde, bien que le consulat de Besançon soit doté d'un important service des affaires militaires. Mais sa mission essentielle était jusqu'à ces derniers temps de faire payer chaque année et jusqu'à l'âge de soixante ans une taxe calculée sur le revenu aux doubles-nationaux qui se faisaient exempter du service militaire suisse. Cette procédure est abandonnée, dans le même temps que la Confédération reconnaît aux « Suisses de l'étranger » le droit, qu'ils n'avaient pas avant le 1er janvier 1977, de participer aux « votations » fédérales.

Cette disposition ne satisfait pas complètement ceux qui en sont les bénéficiaires, car le vote par correspondance ou par procuration n'est pas admis, et on impose à ces nouveaux électeurs de se rendre, le jour du scrutin, dans la commune de leurs ancêtres.

La première occasion de voter en Suisse qui leur ait été offerte a montré que la complexité du système avait conduit la plupart des Suisses de France à renoncer à l'exercice de leur tout nouveau droit. Ils ont été une centaine seulement en Franche-Comté et quatre cent soixante pour l'ensemble de la France à faire le déplacement. Il est vrai que cette première occasion de vote tombait juste le 13 mars, et que les doubles-nationaux hésitant entre deux urnes, se seront peut-être sentis plus Français que Suisses ce jour-là.

Mais ceux qui ont abandonné les municipales pour franchir la frontière auront tout de même voté français en contribuant — du moins peut-on le supposer — à rejeter la proposition posée en référendum et visant à réduire le nombre d'étrangers vivant et travaillant en Suisse.

C. F.


offres d'emploi

Les Editions du Seuil
recherchent un
DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT
avec perspectives d'extension des responsabilités dans les domaines administratifs et financiers de la Société

chef produit
GFC

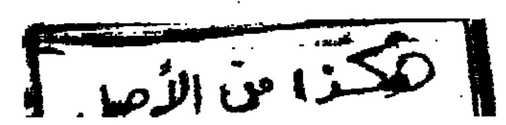
emplois

Pour faire face à son expansion UN GROUPE NATIONAL DE SOCIETES DE SERVICES recherche de
JEUNES DIPLOMES
E.S.C.P., E.S.S.E.C., H.E.C. MINES, CENTRALE, X

AMIENS
IMPORTANT TISSAGE
recherche
CHEF DE VENTES

Importante IMPRIMERIE de province
recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

TOULOUSE
ADJOINT DIRECT au PDG
Age minimum 30 ans
Formation Grandes Ecoles



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Les Editions du Seuil

recherchent un

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

avec perspectives d'extension des responsabilités dans les domaines administratifs et financiers de la Société

Ecrire avec CV aux Editions du Seuil
Service B
27 rue Jacob 75261 Paris Cedex 06

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION

LEADER DE SA BRANCHE EN FRANCE (6.000 PERSONNES)
recherche

Dans le cadre du développement du contrôle de gestion et du service financier :

3 CADRES EN DÉBUT DE CARRIÈRE

UN ASSISTANT DU CONTRÔLEUR DE GESTION
Il sera chargé de :
- compte d'exploitation mensuel,
- *contrôle de gestion* fonctionnel :
  - stock,
  - profit et pertes,
  - suivi du C.A., etc.

UN ADJOINT A LA DIRECTION FINANCIÈRE
- gestion de trésorerie,
- plan de financement,
- *bilan prévisionnel*,
- suivi de la trésorerie,
- suivi des *budgets*, frais financiers, etc.

UN AUDITEUR
- contrôle des différentes sociétés françaises et étrangères (stocks, comptes clients, finances, contrôle *de gestion*),
- déplacements fréquents France et étranger,
- connaissance de l'Allemand souhaitable.

Lieu de travail : PARIS
Ces postes conviendraient à des candidats de formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent.
Une première expérience de une ou deux années serait appréciée.

Adresser C.V. et photo en précisant le poste concerné sous n 97842 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel 94300 - Vincennes qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FABRICATION DÉCOUPAGE - EMBOUTISSAGE

région parisienne (1.500 personnes), recherche :

DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation A.M., I.C.A.M. ou équivalent

- Connaissances approfondies de la conception et *de la réalisation d'outillages de presses.*
- Expérience de bureau d'études, de méthodes et de fabrication de pièces de grandes séries.
- *Poste à hautes responsabilités, dépendant directement de la Direction Générale.*
- Anglais apprécié.

Adr. curric. vitae et prétentions à M. LEVALE, 7, rue Georgette-Agutte. — 75018 PARIS.

STE AFRIQUE NOIRE rech.

CHEF COMPTABLE

28 ans minim., niveau D.E.C.S., ayant quelq. années expérience *gestion ou cabinet comptable.* Envoyer C.V., photo et référ. *ss réf.* 3.600 à P. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

BANQUE GENERALE DU COMMERCE

recherche pour
nouvelles agences Paris 3e et 16e arrondt

attachés de direction

diplômés études supérieures
bien relationnés
références sérieuses

Adresser curriculum vitae *manuscrit*, prétentions et photo : Service du Personnel, 36, rue Marbeuf, 75008 Paris

---

POUR IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL GRANDE CONSOMMATION

chef produit 85/105.000 F an

26 ans min. - Anglais courant - 2 à 4 ans expérience de la fonction - Résidence: Paris
Envoyer CV sous référence 4790 en indiquant les entreprises auxquelles votre dossier ne doit pas être transmis.

GFC 110, rue de Sèvres 75015 Paris

JUNIORS DE LA VENTE

Notre groupe est bien implanté dans le monde entier.

Nous prenons désormais un tournant et mettons sur pied une équipe supplémentaire composée de Juniors.
Leur rôle sera de pénétrer des marchés nouveaux, *d'informer la clientèle, de promouvoir le parc de nos machines.*

Nous offrons un fixe de 2100 F + commissions non plafonnées, une formation de 3 semaines et un travail stimulant au sein d'une équipe de professionnels dans une société solide.

Vous êtes débutant ou vous avez déjà vendu mais vous souhaitez connaître des gammes plus sophistiquées. Vous avez une bonne présentation, des facultés d'adaptation et vous êtes libre rapidement.

Envoyez-nous votre C.V. pour convenir d'un rendez-vous sous réf. J 33 à INFRAPLAN Carrières.

Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris *qui traitera les candidatures.*

INFRAPLAN CARRIERES

Plein Champs



emplois régionaux

Pour faire face à son expansion
UN GROUPE NATIONAL DE SOCIÉTÉS DE SERVICES
recherche de

JEUNES DIPLOMES

E.S.C.P., E.S.S.E.C., H.E.C.
MINES, CENTRALE, X

Appelés à évoluer à terme vers des postes à responsabilités.

Les candidats devront d'abord se familiariser avec le groupe et seront orientés selon leurs goûts et aptitudes vers
- soit le Service Informatique,
- soit le Service Organisation,
- soit le Service Marketing.

Ces postes sont à pourvoir dans une grande ville de Province à une heure de Paris.

Adresser lettre manuscr., C.V. et photo à n° 8.633, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

AMIENS
IMPORTANT TISSAGE
recherche

CHEF DE VENTES

FORMATION E.S.C. ou EQUIVALENT
Age préférentiel 28 ans minimum.

DEVRA :
- Participer à l'élaboration de la politique commerciale donc faire preuve d'imagination et de créativité.
- Dynamiser ses représentants, les seconder dans leurs actions commerciales.
- Développer et élargir la clientèle existante.

Ce poste doit déboucher dans un délai de 2 à 5 ans sur DIRECTION COMMERCIALE.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet avec *photo s/réf.* 925 à CAMPBELL B.P. 57. 75824 PARIS CEDEX 17, qui trans.

Importante **IMPRIMERIE** *de province, leader de sa spécialité et de bonne rentabilité (CA 42 MF)*
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Collaborateur direct du P.D.G. au sein d'une équipe jeune (40 ans), il sera responsable des *comptabilités* générale et analytique, du contrôle de gestion ainsi que des problèmes administratifs (personnel, services généraux).
Un niveau d'études supérieures, une solide connaissance des traitements informatiques et une expérience *confirmée* de plusieurs années dans un poste similaire sont nécessaires.
La rémunération ne sera pas inférieure à 120.000 F.

Adresser curriculum vitae sous n° 8.822, « le Monde » *Publicité*, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

TOULOUSE
Très importante Société de Distribution meubles avec Centre Commercial
recherche

ADJOINT DIRECT au PDG

Age minimum 30 ans
Formation Grandes Écoles

Il s'occupera de la gestion et de l'administration en ce qui concerne la Distribution et de l'activité du Centre Commercial.
Salaire minimum 150.000 F/an.

Faire acte de candidature avec C.V. manuscrit + photo n° T.099801M. à : RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur - Paris 2e qui transmettra

---

Une importante entreprise *métallurgique* développe dans son usine du Havre un procédé de fabrication nouveau.

L'ingénieur, *chef du service entretien*, cherche un

jeune ingénieur d'entretien

Il participe d'abord à l'organisation de son service dans l'esprit **« entretien préventif déclenché »** *puis*, après le démarrage de l'unité, avec une équipe de 35 collaborateurs, il planifie et dirige les interventions : mécanique, électricité, régulation, en liaison avec les responsables de la production.
Agé au minimum de 29 ans, AM, ECAM, ICAM, spécialiste d'électricité ou de régu*lation, il a une expérience de deux ou* trois ans de *direction* d'équipe d'entretien dans l'hydrométallurgie ou la chimie.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3163 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

ENTREPRISE ORLEANAISE
recherche
de suite

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
pour études systèmes

Expérience de programmation mini-ordinateur pour traitement temps réel souhaité.

S'adresser HAVAS ORLEANS N° 202.582.

Importante société industrielle de *Metz* (57) en expansion continue recherche pour renforcer son équipe de

GESTION

INGÉNIEUR
HEC, ESSEC, ESCAE

- Expér. de quelques années souhaitée mais non indispens.
- Rémunération selon valeur du candidat.

Ecr. à N° 2.888 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

Manufacture de tôlerie recherche *URGENT* :
Secrétaire de Direction Homme, H.E.C. ou *équivalent*, désirant s'installer en Languedoc.
Ecrire :
Madame FRAISSE Tôlerie, Usine des Carmes, Boîte postale 16, 34700 LODEVE. Ou téléphoner au (67) 44-01-02 ou 44-00-73.
Ecrire avec photo et C.V.

Société industrielle Metz (57) recherche pour ses ateliers de fabrication

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

même débutant, mais ayant suivi une spécialisation en soudure arc.

Ecr. N° 2.889 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

GROUPE LAITIER
Première marque nationale siège TOULOUSE
recherche

RESPONSABLE REGIONAL DES VENTES

Près du directeur commercial il est responsable :
- D'un « objectif » (85 millions de C.A.).
- D'un budget.
- De l'animation des Forces *de Ventes.*
- Des contacts directs Grands Clients.

Ce poste implique l'habitude des négociations avec la Grande Distribution. Déplacements sur région Midi-Pyrénées.

Adress. C.V. détaillé, photo et prétentions à N° M-705 à *Mme LAUTREC-LEPY,* Conseil en recrutement, 22, rue Sainte-Marthe, 31000 TOULOUSE. Discrétion absolue.

Nous prions *instamment* nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre *à toutes les lettres* qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents *qui leur ont été confiés.*

VILLE DE SAINT-OUEN 93406
recherche
— *INFIRMIERES DIPL. D'ET.*
— SECRETAIRES MEDICALES.
Candidatures avec C.V. à adr. au Maire de Saint-Ouen 93406.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
leader dans sa branche rech. pour Service
COMPTABILITE ANALYTIQUE

UN ou UNE COMPTABLE

EXPERIMENTE (E)
ASSIMILE (E) CADRE
D.E.C.S. appréciée

— Rest. d'entrep. et avant. soc.

Ecr. avec C.V. détaillé et prét., à n° 9.181, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale de Sidérurgie
Département Développement

• ingénieurs pour études de projets :
- Unité de transformation de produits sidérurgiques. — REF. 648 M
- Unité Métallurgique — REF. 648 AM

• ingénieurs pour études de
l'environnement et des infrastructures liées à ces projets — REF. 648 BM

Il est demandé une formation de base - ingénieur grande école avec connaissances en économie - et une expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans un bureau d'études d'usine sidérurgique serait appréciée.

Il est offert :
- Une rémunération selon compétences (*nette d'impôts et* transférable en partie selon la réglementation algérienne)
- Le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre

Les candidatures sont à adresser sous référence correspondante, à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

HOTESSE
SECRETAIRE COMMERCIALE
Très bonne présentation
Anglais et Italien courants
POUR RECEPTION CLIENTS
français et étrangers, standard, *telex, petit courrier, pour société* en pleine expansion ouvrant un magasin de mobilier contemporain de prestige à Paris (7e).
Adresser C.V. avec photo (retournée) à I.D.D. 73, quai d'Orsay, 75007 Paris.

AGENCE DE PUBLICITE PARIS

Recherche une assistante technique très expérimentée connaissant bien media, achat d'espace, fabrication.
Dactylo nécessaire. Env. C.V. et prétentions à G.B.C., 29, rue d'Anjou, Paris-8e, rép. assurée.

CENTRE HOSPITALIER
Courbevoie (92) recrute
INFIRMIERS-RES D.E.
de jour et de nuit
1 ASSISTANTE SOCIALE
1 SAGE-FEMME.
Tél. : 788-82-55, poste 312.

Sté Matériel médico-chirurgical et produits pharmaceutiques rech. pour son département EXPORTATION

UN CHEF DIVISION
PRODUIT - BON VENDEUR

Il n'est pas exigé de connaissance de l'exportation.
Anglais courant indispensable.
Connaissance d'une autre langue appréciée. Voyages à l'étranger fréquents après un stage de plusieurs mois au siège et visite de clientèle française. Ecr. sous réf. 3.026, Gautron, 29, r. Rodier, Paris-9e.

COLLABORATEURS (TRICES)
Se prés. au tél. pour rendez-vous
SEREP-E.T.T.
UNETT-SOCAMETT
4, rue aux Pains, 78 POISSY
Tél. 979-31-35

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS en INFORMATIQUE
recherche

Informaticiens

Pour travaux dans les domaines suivants :
- Logiciel de base et télétraitement ;
- Commutation électronique.

Origines :
Ecoles d'ingénieurs ou formation universitaire : maîtrise et D.E.A. informatique.

Les postes, à pourvoir rapidement, s'adressent à des débutants et à des candidats ayant une expérience maximum de trois ans.

Adresser C.V. et prétentions ss/réf. CLODE (ment./envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

SOCIETE DE TRANSPORTS BLANC-MESNIL (93) recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

SYSTEME I.B.M. 370
+ T.P. 32 - 70
Compétence assembleur C.I.C.S. DOS/VS.

Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 9.132, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.



SERI RENAULT Engineering

recherche pour renforcer une de ses divisions

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

- Il aura une formation d'ingénieur du type A.M., INSA ou CNAM et âgé de 35 ans minimum possédera une expérience de plusieurs années *en société d'engénierie, de fabricant de biens d'équipement ou en* mécanique.
- Il devra prendre la responsabilité des études de réalisation, des approvisionnements, du montage et de la mise en route à l'étranger *d'affaires dans le domaine de la mécanique* et transformation des métaux.
- Il fera preuve d'un esprit concret, aimant les contacts et sera apte à vivre par intermittence en bureau et sur chantier.
- *Le salaire de départ sera extrêmement motivant* pour un candidat désireux de s'affirmer et à qui de grandes responsabilités seront confiées
- La pratique de l'anglais courant est demandée et/ou éventuellement de la langue russe.

Écrire avec C.V. détaillé manuscrit, photo, références et prétentions au



Service du Personnel de la SERI - BP 19
2, av. du Vieil Etang
78390 Bois d'Arcy

offres d'emploi

SEARLE

Dans le cadre de son expansion en France, la Division pharmaceutique du Groupe Multinational SEARLE crée un IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE à proximité de NICE (SOPHIA-ANTIPOLIS - Futur centre de développement et de Recherche Scientifique de la COTE D'AZUR) et souhaite prochainement mettre en place l'équipe suivante :

Directeur Administratif réf. 703166/M

Il aura la responsabilité administrative, financière et comptable du centre de Recherche. A ce titre, il supervisera l'ensemble des questions de Personnel, les services généraux et comptables, élaborera et suivra les budgets et plans de développement du Centre.
Pour réussir, il faut pouvoir faire état d'une formation supérieure commerciale ou économique complétée par une solide expérience de la Gestion acquise en milieu Recherche ou Industrie de pointe. La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Responsable du Personnel réf. 703165/M

Sous la responsabilité du Directeur administratif et en liaison avec le Siège, il sera chargé de l'Administration du Personnel du Centre.
Il interviendra dans les domaines du Recrutement, des classifications, rémunérations et avantages sociaux, de la formation et des relations syndicales.
Le titulaire devra posséder une expérience d'au moins trois années de la Fonction Personnel acquise de préférence dans un environnement scientifique.

Responsable des Achats réf. 703164/M

Il effectuera l'ensemble des achats nécessaires à l'équipement et à la maintenance du Centre de Recherche.
Ingénieur de formation, son excellente connaissance du Matériel de Recherche médico-pharmaceutique et des principaux fournisseurs français, devront lui permettre de mener à bien sa mission.

Chef Comptable réf. 703163/M

Responsable du Service comptable sous l'autorité du Directeur administratif, il aura en charge la comptabilité générale et analytique du centre, la réalisation des devis des programmes de recherche et leur facturation auprès des sociétés intéressées.
Le candidat aura une formation comptable du niveau D.E.C.S. et une expérience confirmée de ce type de fonction.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. choisie à D. FORTIN.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

speror

directeur des ventes INFORMATIQUE

PARIS/175.000 +

La filiale française d'un important Constructeur Allemand d'ordinateurs de bureau et de petits systèmes de gestion recherche un DIRECTEUR DES VENTES pour la Région Parisienne.

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (grandes écoles scientifiques ou de gestion), ayant acquis une formation professionnelle dans la commercialisation de Systèmes informatiques ; de tempérament dynamique, il aura la responsabilité, dans le cadre des objectifs à moyen terme de la Direction Générale, de définir une politique et d'animer une équipe de vente importante (commerciaux, logiciel). De plus, il aura la charge de gérer un budget de chiffre d'affaires et de résultats.

Localisation Paris.
La rémunération sera intéressante, fonction de l'expérience du candidat : fixe + intéressement.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 530-M.
25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL International
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes un important
GROUPE DE PRODUITS CHIMIQUES
nous vous proposons dans l'une de nos unités de production région Nord de Paris, le poste

ingénieur responsable des méthodes d'entretien

- Vous serez personnellement chargé, avec votre équipe de préparateurs d'étudier et de programmer les travaux d'entretien des installations.
- Vous suivrez également les études en vue de l'amélioration du matériel.
- Vous serez progressivement associé à l'animation du service entretien qui comprend, outre les méthodes : l'ordonnancement, la gestion des magasins et la réalisation des travaux (au total 110 personnes).

VOUS DEVEZ AVOIR :
- une très bonne formation d'ingénieur
- des compétences solides en mécanique et dans le matériel de génie chimique, acquise par une expérience de 3 à 5 ans minimum dans l'industrie chimique
- la connaissance de l'anglais et éventuellement de l'allemand.

Si vous êtes intéressé par ce poste et par ses perspectives d'évolution, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée à No 8816 - CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

PFIZER FRANCE
recherche pour son usine de MASSY
Ingénieur chimiste
DEBUTANT SPECIALISE EN GENIE CHIMIQUE
Adresser curriculum-vitae et photo à Service du Personnel
PFIZER FRANCE
96, rue de Paris 91302 MASSY

offres d'emploi

L'ambiguité

des "OFFRES" est d'autant plus sévèrement jugée que le MARCHE du TRAVAIL est "tendu"

Pas d'équivoque
avec
AGP Expansion
pour les
jeunes femmes
que nous appelons aujourd'hui, comme pour les hommes qui constituent déjà notre équipe.

Sur le projet :
Vendre des produits financiers mobiliers et immobiliers de réputation brillante dans un segment de clientèle en adéquation avec leur structure (revenus élevés, motivations de sécurisation, d'épargne ou d'investissement sophistiquées).

Sur les méthodes :
- Vendre selon des méthodes qui excluent tout porte-à-porte et demeurent toujours agréables.
- Vendre avec un large appui logistique.
- Vendre dans les limites d'un horaire décent, même en intégrant les obligations incompressibles d'un planning adapté aux besoins du public.

Sur la rémunération :
Après la prise en charge de la formation et de l'intégration (environ 3 mois) le plus clair des rémunérations est exprimé en commissions. On s'en porte très bien mais il faut le dire.

Sur la carrière :
OUVERTE au sens plein du terme et ouverte selon la vocation de CHACUNE : la vente ou le Management (salariat, cadres, cadres supérieurs) choisis dès la fin de la période initiale de "tronc commun" c'est-à-dire 3 mois.

Si vous avez au moins 21 ans et une bonne formation générale, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. MA 581
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)



Formation électronique ou informatique ayant goût pour la formation et possédant obligatoirement une expérience pédagogique.

Les titulaires des postes seront chargés de l'animation d'actions de formation théoriques et pratiques.

Ecrire avec curriculum vitae sous référence No 14 — COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES — Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

DIRECTEUR DES VENTES

Notre activité concerne la fabrication et la distribution dans le monde d'éléments électro-mécaniques et électroniques produits en grande série

La connaissance de ce genre de produit n'est pas essentielle. Nous cherchons avant tout quelqu'un qui animera l'ensemble de notre réseau, trouvera de nouveaux produits, établira des plans à court, moyen et long terme, bref, conduira nos affaires comme les siennes

Vous êtes à l'aise dans la vente de produits techniques quels qu'ils soient, vous avez un diplôme d'ingénieur ou une équivalence, vous parlez l'anglais, peut-être l'allemand. Vous êtes habitué à voyager, à vendre à l'étranger, à avoir de bons contacts avec les usines, le bureau d'études, le siège, les filiales.

Le salaire sera fonction de vos capacités. Le poste peut évoluer rapidement.

Merci d'envoyer votre C V sous référence 3.373
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PAPETIÈRE
cherche pour une de ses Usines du Massif Central
Le DIRECTEUR
de sa Nouvelle Unité de Transformation

EXTRUSION ET IMPRESSION
DE FILM PLASTIQUE
ENDUCTION DE PAPIER

— Ingénieur mécanicien 35 ans minimum ;
— Expérience confirmée en Transformation ;
— Dynamisme indispensable.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions sous n° 8.819 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e, qui transmettra.

offres d'emploi

ENTREPRISE DE MECANIQUE DE PRECISION
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL
Formation Ingénieur Grande Ecole.
Il assistera le Chef de Service notamment pour les ventes à l'Etranger.
Nombreux déplacements à prévoir. Réf. 110

INGENIEUR D'ETUDES
Mécanicien ou Electromécanicien.
Arts et Métiers, Besançon ou équivalent.
Ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une Industrie de terminaux bancaires ou machines comptables.
Des connaissances en électronique sont nécessaires.
Incorporé dans l'équipe du Bureau d'Etudes à Paris, il aura à contribuer aux essais, études, mises au point prototypes et de séries d'appareils nouveaux. Réf. 111

ENTREPRISE DE FONDERIE ZAMAC ET PLASTIQUE (50 personnes)
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
ayant de bonnes connaissances en injection plastique pour assistance technique chez les Clients. Réf. 112

Adresser CV sous référence correspondante à :
GEDEV
65, avenue de WAGRAM 75008 PARIS

CHEF DE PRODUIT

Nous appartenons à un groupe important et notre spécialité c'est l'outillage.

Pour notre gamme de produits légers nous recherchons actuellement un véritable manager qui, sous l'autorité du Directeur du Marketing, prendra l'entière responsabilité de la vie du produit, de sa conception jusqu'à sa destruction finale par le consommateur.

Pour ce faire, vous prendrez en charge l'analyse des marchés finaux, l'établissement du cahier des charges, le lancement des produits nouveaux, le conditionnement, les argumentaires de vente, la gestion et le suivi technique des produits

Vous avez acquis une expérience similaire dans une entreprise pratiquant des techniques marketing sophistiquées et vous faites la preuve d'incontestables qualités d'animation, de créativité et d'organisation.

Un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce, de l'INSEAD, de l'I.S.A. ou équivalent seront d'incontestables atouts.

Nous saurons ajuster votre salaire aux prétentions que justifient votre expérience antérieure et nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.376

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nou savons confié cette recherche.

Société Engineering et Travaux
C.A. environ 200 MF
recherche son

chef comptable

Le poste sera proposé à un candidat :
- de formation minimum D.E.C.S. ou préliminaires d'expertise-comptable,
- ayant plusieurs années d'expérience acquise dans une entreprise (T.P. Bâtiment ou engineering),
- capable de prendre la responsabilité d'un service de 10 personnes.

Il aura la charge de la comptabilité générale (bilan inclus), de la trésorerie...

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 591 E

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

Importante Société Industrielle
région Trappes
recherche :

1 INGÉNIEUR ANALYSTE

attiré par les problèmes d'acquisition et de traitement de données en temps réel.
Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation supérieure (école d'ingénieurs de préférence) possédant 2 ou 3 années d'expérience de conception ou de réalisation sur mini-ordinateurs.

Adresser C.V., photo et prétentions ss n° 9.036 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra

MATRA
recherche pour sa division équipements électronique un
INGENIEUR ELECTRONICIEN
Grande Ecole

pour participer à des études en laboratoire.
Ce poste concerne un candidat ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des micro-processeurs.

Adresser C.V., rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 198

MATRA Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

offres d'emploi

EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
EN PARTICULIER
DANS LE DOMAINE TEXTILE
recherche

un Ingénieur diplômé GÉNIE CIVIL
et
un Ingénieur diplômé ÉLECTROTECHNIQUE ou MÉCANIQUE

— *expérience de la conception et réalisation d'ensembles industriels et*
— *capacité de prendre la responsabilité de projets à l'exportation.*

Langues : allemand, anglais.
Lieu de travail : Paris 8e.

Déplacements occasionnels à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous le n° 8.803 à : « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

Société de Distribution
(C.A. 800 millions)
Filiale d'un Grand Groupe International
recherche pour son Siège Social à Paris
QUARTIER OPÉRA

JURISTE

Chargé essentiellement de conseiller la Direction en matière juridique et fiscale, de préparer les Conseils, les Assemblées Générales, les Actes, d'assurer les rapports avec les administrations et le fisc, de prendre en charge le Contentieux et de représenter la Société en Justice.
Ce poste conviendrait à Docteur ou Licencié en Droit, âgé au minimum de 30 ans, spécialisé dans le Droit des Affaires et ayant une expérience d'au moins cinq années, acquise si possible en Société Commerciale.
Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 344 M à :



Cabinet Jean Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

Un des plus importants groupes français recherche pour son département distribution réalisant 800 Millions de C.A. et comportant 900 personnes

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

en appui du Directeur de Département, il aura à superviser un large champ d'intervention où les problèmes sociaux et administratifs d'une part et les problèmes de gestion financière d'autre part domineront.

Le poste ne pourra convenir qu'à une personnalité de forte envergure, diplômée d'études supérieures ou de grande école, et possédant un passé probant et une expérience des structures des très grandes entreprises.

Les dossiers, que nous souhaitons très complets, seront étudiés (s. réf. 420) en toute discrétion par
SERGE BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS.

SOCETEC
Bureau d'Engineering proche LA DEFENSE (Pétrole, off-sites, installations d'usines) recherche
TECHNICIENS NIVEAU B.T.S.
Age 30 ans min. Anglais lu et parlé souhaité.
POUR EMPLOIS SUIVANTS :

UN DESSINATEUR CHEF DE GROUPE
Expérimenté tuyauteries

UN DESSINATEUR CHEF DE GROUPE
Génie Civil - Bâtiment et ouvrages industriels V.R.D.

Ecrire avec C.V. et prétentions à SOCETEC, 5, rue Chante-Coq, 92800 PUTEAUX.

MOBILIER INTERNATIONAL
DEPARTEMENT MOBILIER DE BUREAU
recherche

ATTACHÉ (ÉE) COMMERCIAL (LE)
pour vente aux entreprises et collectivités
PARIS ET REGION PARISIENNE

— Rémunération fixe et intéressement.
— Salaire fixe assuré pendant la période de formation.

Adresser C.V. détaillé et photo, 162, bd Voltaire, 75011 PARIS, à l'attention de M. LUGAN.

L'UNION NATIONALE
DES SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
CHARGÉ DE LA GESTION, DE L'ORGANISATION NATIONALE ET DE SES SERVICES

Ce poste, en fonction des nouvelles dispositions législatives concernant l'architecture, offrira à son titulaire la possibilité de participer à la mise en place de nouvelles structures et à l'extension des services actuels de la profession.

Formation juridique et expérience du domaine de la construction souhaitées.
Age minimum 40 ans.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 8.733

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi

UNILEVER FRANCE

recherche pour une de ses sociétés spécialisée en détergents industriels (banlieue Nord-Est de Paris) son

CHEF DE VENTES COLLECTIVITES

Adjoint du Chef des Ventes, il assure les relations commerciales de haut niveau avec les collectivités d'importance nationale.

Responsable de l'ensemble des ventes collectivités, il supervise les ventes par distributeurs et assure la formation des inspecteurs régionaux.

Le poste implique des déplacements fréquents (60% du temps environ) ; il conviendrait à un homme de 32 ans minimum ayant une solide expérience commerciale, si possible du marché des collectivités.

Ecrire avec C.V. et prétent. au Département Central du Personnel - réf. 4/77, 8, avenue Delcassé, 75384 PARIS CEDEX

Nous recherchons pour notre S.A.V. de systèmes de tests avec microprocesseur

ÉLECTRONICIEN CONFIRME

Ayant connaissances en logique et notions informatique. Anglais souhaité. Adr. C.V. et prétentions, à B.F.I. ELECTRONIQUE, 9, rue Yvart - 75015 PARIS

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE recherche

AIDE-DOCUMENTALISTE

Dactylographie indispensable. Prendre rendez-vs Mme Ahmed ou BOIVERT. Téléph. 705-07-93.

Société filiale d'un important groupe électronique anglais (Porte de Montreuil) recherche pour sa division « Périphérique »

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour la promotion de consoles de visualisation, dérouleurs de bandes et imprimantes de lignes.

Adres. C.V. et prétent. nº 9.119, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

SOCIETE DE TRANSPORTS 350 personnes Paris, Porte de la Chapelle recherche

CHEF DU PERSONNEL

dont le rôle consistera à couvrir l'ensemble de la fonction. Expérience de 5 ans minimum dans poste similaire. Bon contact humain. Adr. C.V., photo et prét. ss. ref. 18.119, à GRAFA Pub., 82, r. du Fbg-St-Honoré, 75008 Paris, q.t.

DIRECTEUR GENERAL

120.000/150.000 F

Notre centrale d'achats, filiale d'un important groupe français, est spécialisée dans la distribution de biens d'équipement.

Nous recherchons actuellement notre Directeur Général pour développer notre marché, améliorer nos circuits de distribution et, bien sûr, conserver à la fonction Achat toute son importance.

Nous recherchons donc un excellent professionnel des Achats ayant déjà dirigé effectivement une entreprise moyenne.

Vous êtes un homme doué d'un bon sens commercial, vous êtes bon gestionnaire et bon administrateur.

Vous avez une formation supérieure commerciale (ESC, ESSEC, HEC...) et, bien sûr, vous parlez couramment l'Anglais.

C'est avec vous que nous aimerions travailler.

Merci d'adresser votre C.V., sous référence 3.360

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE, 28, avenue de Messine, 75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Première entreprise française dans sa branche recherche pour son siège social situé près de l'Etoile à Paris

JEUNES COMPTABLES

Niveau D.E.C.S. libérés O.M.

Les postes confiés déboucheront à court terme vers des fonctions à responsabilités.

Adress. C.V., photo et prétent. à M. PERETTI-ROCAMAT, 150, bd Masséna, PARIS13e.

AMERICAN EXPRESS I. B. C. Rueil-Malmaison (92) recherche UNE REDACTRICE BILINGUE ANGLAIS, notions comptabilité, expér. secrét. 2.700 F × 14 1/2. Téléph. 749-65-03.

LE CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE (C.T.I.) recherche

informaticiens de haut niveau

pour travaux méthodologiques dans les domaines suivants:
• développement - applications - conversion - portabilité.
Expérience minimum 5 ans comme CHEFS DE PROJETS.

Envoyer C.V. et prétentions à : IRIA Service du Personnel B.P. 105 - 78150 LE CHESNAY.

---

responsable du développement

LINCOLN recherche un ingénieur (Centrale, Sup Elec., Arts et Métiers) pour faire tandem solide avec le Directeur Technique.
Il aura pour mission de rechercher et mettre en œuvre les améliorations sur les matériels existants, et d'innover pour les produits nouveaux.
Pour réussir, le candidat doit joindre à une grande créativité une parfaite maîtrise des techniques dans le domaine de l'électroménager.

Envoyer C.V., photo récente, rémunération actuelle sous la référence : 1028/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS, 1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

PR GRPE INTERNATIONAL

INGÉNIEUR MÉTHODES

région parisienne, formation Ingénieur + E.O.S.T., M.T.M., B.T.E. Expér. min. 5 ans en méthodes et production ou entretien usine. Minimum 28 ans, 100 000 F/an. Ecr. sous réf. 815, SWEERTS BP 269, 75424 PARIS Cedex 09.

IMPORTANTE SOCIETE CERGY-PONTOISE recherche

PROGRAMMEURS

Bonne formation de base en informatique, 1 à 2 ans de pratique de la programmation assembleur temps réel sur mini-ordinateurs.

Ecr. av. C.V. dét. à nº 6 428 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

ORGANISATION PROFESSION. recherche, urgent

COLLABORATEUR (TRICE)

30 a. env., lic. sc. éco. ou équiv. Expér. bancaire souhaitée. Angl. Ecr. T 099.845 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Département Informatique

J. TITULAIRE

Maîtrise Informatique de gestion.

Ecr. avec C.V. et prét. à 6.349, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

IMP. ORG. CULTUREL rech.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL H.

28 ans, minimum, habit. Paris. Lib. suite. Formation sup. Normale sup. HEC. Sciences Po. Licence lettres, équival. Pour coordonner ensemble activités. Sens marqué organisation et autorité. Rem. 1re an. 50.000 F. Env. curr. vit. détaillé, manuscrit, photo. Ec. à T 099.833 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

FILIALE PÉTROLIÈRE

d'un groupe industriel et minier, recherche pour ses bureaux à PARIS un

CHEF COMPTABLE

Titulaire du B.T.S. ou du D.E.C.S. (niveau certificats supérieurs) et pratiquant l'anglais.

Le candidat retenu aura une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, il supervisera et contrôlera les comptabilités des filiales étrangères.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence FR/CC à CETAGEP, 30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

enseignem.

Apprendre l'Américain à l'American Center, 261, bd Raspail (14e). Tél. : 633-67-28. Cours du soir - Conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 25 avril

travail à domicile

Demande

H., 10 ans exp. lic. droit public + D.E.S. Droit privé, rech. : Etudes, Collaboration Edition, Enseig., thèses et aut. travx sér. Ecr. à 793. « le Monde » Pub.,

représent. demande

Hme, 34 ans, bne présentation, 12 ans expérience, représentat. papier peint, niveau grossiste et revendeur, cherche : REPRESENTATION TISSUS AMEUBLEM. et DECORATION (exclusif ou multicartes). Ecr. T 99.811 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).

Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. comm.

CONSTRUCTEUR DE CHEMINEES recherche pour toutes Régions

CONCESSIONNAIRES FRANCHISÉS

- 120 000 F ou plus.
- Couple 33 à 45 ans.
- Expérience commerciale et goût de la décoration.
- Souhaitant exercer profession commerciale indépendante.
- Les candidats retenus recevront une aide technique et une formation initiale.
- Nécessaire disposer 60 000 à 100 000 F.

Ecrire HAVAS Montpellier, sous le numéro 15.317.

Petite entreprise d'édition, 4 publications, cherche capitaux pour son développement. Ecrire M. Jean-Paul POTARD, 10, rue de la Chine, Paris-20e.

villégiatures

ENCORE DE TR. B. VILLAS EN LOC. SAISON. AG. PIC, 83, St-Aygulf. T. (16-94) 44-21-70.

secrétaires

de direction

Importante sté internationale Banlieue Sud (ligne de Sceaux)

RECKITT & COLMAN SA

15, rue Ampère, 91301 Z. I. MASSY, recherche pour sa :

DIRECTION GENERALE

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMÉE

Parfaitement bilingue anglais-français. Sténo dans les deux langues. Très bonne formation générale exigée.

Emploi stable. Salaire x 13.5. 5 x 8. Horaires variables. Restaurant d'entreprise. Vacances possibles.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. : Service des relations humaines.

SECRETAIRE DE DIRECTION

Important Groupe Français recherche une collaboratrice expérimentée, excellente dactylo, pratiquant correctement l'angl., titulaire d'un B.T.S. ou d'un diplôme équivalent. Lieu de travail : Paris-20e.

Adr. C.V., photo et prétent. à Bazaine Publicité, Service F, 3, av. de Madrid, 92523 Neuilly qui transmettra.

Secrétaire

ORGANISME DE FORMATION ET DE CONSEIL

quartier CHAMPS-ELYSEES recrute

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

ayant le goût et le sens du travail méthodique et varié, ainsi que des contacts humains. BIEN REMUNEREE pour 40 heures hebdomadaires.

Adr. C.V. manuscrit, photo (retournée) et, si possible, numéro de téléphone à M. DUBOST, 17, rue du Cirque, 75008 PARIS. Discrétion assurée.

Société d'électronique recherche

SECRÉTAIRE TECHN.

De préfér. expérimentée, ayant bonne connaissance anglais. Situation d'avenir pour candidate sérieuse. 43 h. par semaine. Restaur. entrepr., avant. socx. Vacances juillet. Ecr. av. C.V. à STAREC, 12, av. Carnot, 91300 Massy.

Direction Commerciale Siège Société Hôtelière (quartier St-Augustin) RECHERCHE Secrétaire-Assistante très bonne sténodactylo, anglais parlé et écrit, autre langue appréciée. Libre rapid. Ecrire CORESTEL A., Duvillaret, 2, rue de Penthièvre, 75008.

Sténodactylos

Représentante littéraire, La Motte-Picquet, ch. Sténodactylo bilingue, angl.-franç. 3.000 F évolutif. T. 734-64-50 ou 82-41

demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR des RELATIONS HUMAINES

46 ans

Entreprise 2000 personnes - Structure décentralisée
Conception, organisation et gestion politique humaine
Information et communication internes
Formation, sélection, recrutement
Elaboration du Bilan Social
Sécurité du travail, conditions de vie pour expatriés, relations avec les partenaires sociaux
Conseiller des directions opérationnelles

recherche

POSTE DE DIRECTION à larges responsabilités pour participer au développement d'une entreprise dynamique (France ou Etranger).

Ecrire sous référence 6245 à: LTP : 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra.

M B A, 38 a., chef de projet ayt très solide expér. en Audit, concept. de systèmes financiers et comptab. ainsi que bancaires Nat. améric. marié av. Française désirant se fixer en France. Ecr. nº 777 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 43 ans, diplôme I.C.H., ancien élève Boulle, formation droit architecture, 24 ans expérience T.C.E. dans conception et construction tout projet, cherche emploi en région parisienne dans promotion cabinet architecte, B.E.T. ou entreprise. — Ecr. nº 6.473 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE

29 a., bilingue anglais, cherche emploi ste disparit. du quotidien économiq. auquel il collaborait. Ecr. nº 8.812 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

Alle., 31 a., tril., alle., franç., angl., not esp. + port. Exp. S.A.V. ainsi qu'implantation et direction de complexes industr. en Amérique latine et Afrique. Cherche poste à responsabilité. Ecr. nº 0 799, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRADÉ BANQUE

36 ans, Exploitant confirmé. Connaissances approfondies dans divers services bancaires. Pratique et goût des contacts. Cherche situation dans secteur bancaire, financier ou autre. Paris ou proche banlieue. Ecrire nº E. 5.606, TOULOT, 136-140, avenue de Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

CADRE D'ENTREPRISE

J.F., 35 ans, format. supérieure, expér. secrétariat de direction, relations publiq. et extérieures, étudierait tte proposition :
- Documentation
- Préparation dossiers
- Négocation

en vue développement marchés. Ecr. nº 752, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GARDE-MALADE

cherche poste chez particulier, sérieuses références. - 878-83-66.

ATTACHÉE DE PRESSE

24 ans, trilingue, 3 ans expér. Nbses relations milieu journal., étudierait toute proposition, temps complet ou partiel. Ecr. nº T 099.862 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR ETP 33 ANS

16 mois de B.E. aux U.S.A. + 6 ans de conduite de travaux T.C.E. dont 3 ans de direction de chantiers industriels en France, cherche poste de DIRECTEUR DE PROJET ou DIRECTEUR D'AGENCE ou équivalent.

Ecr. HAVAS PARIS 19.247/06.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

gestionnaire complet avec expérience création, expansion et redressement entreprises

- 53 ans, formation supérieure franco-allemande, battant, très disponible, sens du concret;
- rompu à toutes les fonctions de l'entreprise : administration et finances, ventes et exportation, production, négociations et fusions, rapports avec les partenaires sociaux;
- actuellement conseiller d'entreprises spécialisé dans redressement et M.G.R.

recherche poste de DIRECTION dans P.M.I. ou de PROJECT-MANAGER complexe Afrique, accepte mission temporaire comme conseil externe

Ecrire : I.A.A.E. B.P. 11, 67190 URMATT

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE + I.A.E. (Grenoble), 31 ans

deux ans organisation plus deux ans études recherche dans UNITE PRODUCTION larges responsabilités

Ecrire sous le numéro T. 99.843 M., à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

44 ans, Sciences Po + I.A.E.
— budgets, comptabilité, personnel ;
— Informatique, contrôle de gestion ;
— force : réduction des coûts,
cherche larges responsabilités secteur tertiaire moyenne ou grande entreprise. Accepterait contrat durée déterminée P.M.E.

Ecrire nº 778, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

J. F., Sciences Po

SECTION ECO ET FIN.

Parle parfaitement : russe, bulgare, espagnol. Bonne connaissance : anglais.

cherche poste commerce extérieur, banque internationale.

Ecrire nº 797, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTION P.M.E.

PARIS OU PROVINCE est recherchée par

CADRE SUPÉRIEUR

42 ANS. GRANDE ECOLE.

Points forts : organisation, informatique, marketing, production, contrôle de gestion, engineerie.

Ecrire nº T 99871 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

VENTES RÉGIONALES

— *Je désire quitter la Région Parisienne où j'assume des responsabilités commerciales ; domaine : informatique*

— *Je cherche un poste régional, domaine indifférent si jugé compatible. Ville universitaire, 40 ans.*

Ecrire nº 753, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J.H. 25 ans, libéré O.M., maîtrise sciences éco (option pol. éco) ch. place stable PARIS. Ecrire G. SINGER, 3, ruelle aux Bœufs, 95120 ERMONT.

MARTINIQUAISE 19 ans cherche emploi DACTYLO débutant stable ou premier emploi. Téléph. 988-55-15.

J.F. 30 ans, nation. espagnole, français, anglais écrit et parlé, B.T.S. commerce international, ch. poste promotrice vente Espagne ou Amérique latine. — Ecr. nº T 099.846 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Enseign. cherche poste français, maths, 6e, dans institut privé. Ecr. nº 8.820, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme B.T.S. secrétariat, trilingue (anglais, allemand), ayant expérience, cherche emploi avec contacts clients banlieue Ouest ou Paris. Libre suite. Ecr. FOURNIER, 4, rue du Pont-Ancien, 78 - POISSY.

J.H. 23 ans, lib. O.M., B.E.P. dessinateur bâtiment, ch. situat. Ecr. M. Jacques Léger, chez M. Emerand, 41, rue de Poitou, 75003 PARIS.

H. 25 ans, CHEF PROMOTION ch. empl. simil. ds agence publ. Ecr. nº 796, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EN PROVINCE - Jne couple (avec chien) cherche gardiennage de Propriété ou petite usine. Lui : cuisinier et travx d'entret. Elle : sténodactylo + trilingue (franç., angl., allemand). Tél. : 913-18-37.

Directeur équipement socio-éducatif, CAPASE, 31 a., 7 a. exp. animation et gestion, cherche poste province 1er septembre. Ecr. nº 8.799 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR MÉTHODES II

43 ans

spécialisé dans mécanisation des manutentions, projets d'implantation, études de postes. EXPÉRIENCE : mécanique, chaudronnerie, soudure, outillage, contacts fournisseurs.

RECHERCHE SITUATION Paris - Banlieue sud

Ecr. nº T 099.807 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Vous recherchez une :

ASSISTANTE DE DIRECTION

DE HAUT NIVEAU

— qui possède une expérience de la gestion administrative et cciale d'une entreprise,

— qui puisse vous seconder et vous décharger d'un certain nombre de tâches quotidiennes,

— que vous rémunérerez sur la base mensuelle de 5.500 × 13.

SI OUI, peut-être serai-je votre future collaboratrice. Tél. ce jour : 228-45-21, ou écr. nº 9.139 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

l'agenda du Monde

Antiquités

Vd beau canapé ancien et bar 1925. 228-54-18. 12 h. 30/14 h. 30.

Achète cher pâte de verre Galle - Daum - Meubles 1900. Tél. : 508-40-03 de 14 h. à 20 h.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, carrelage, électricité, menuiserie, peinture, moquettes et tentures. Tél. : TRU. 00-75 et 293-53-23.

MENUISERIE travail soigné et rapide. Téléphone : 606-97-73.

Arts

P. vd peintures de BALI sur toile. Px intéres. T. 783-90-68.

Bijoux

Part. à part. vend BRILLANTS taille moderne. 1 à 3,70 carats. Tél. : 734-09-98, apr. 10 h. 30.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Déménagement

Dgts F.L. Service. Ts volumes qualité artisanale, 12, rue Valadon, Paris-7e. T. 555-23-48/23-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Instruments de musique

PIANOS nfs. 6.300. Crédit. Daudé 75, av. Wagram. WAG. 34-17. Occas. 3.500. Queue 6.000. Locat.

Part. vend collection pianos grand carré dont 1 empire ronce d'acalou, ferrure bronze massif, construit en 1809 pour appartem. impériaux. 1 carré nº 6 de pape en loupe de luva 1er instrument avec mécanique par-dessus les cordes. Tél. : 366-89-13.

Cours

Apprendre l'américain, à l'American Center 261, bd Raspail, PARIS-14e. TEL : 633-67-28. Cours du soir - Conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 25 avril.

Cours de tapisserie de hte lice par anc. élève Gobelins. Sem., week-end, stage. T. 580-28-74.

Etudiant tunisien donne cours ARABE. Téléphone : 842-41-30.

DACTYLOGRAPHIE-STENO méthode accélérée. T. 757-86-86.

EN DEPLIANT 4 TABLEAUX VOUS COMPRENDREZ TOUT DE LA STENO. T. : 757-86-86.

COURS DE VACANCES au Château de Mimet 15 km d'Aix-en-Provence - Gd Parc - Piscine Equitation de juillet à sept. (semaines au choix) Internat (mixte)

Toutes Classes de la 6e aux Terminales
5 heures de cours par jour.
Activités culturelles et sportives - 650 F la semaine.

ECOLE PRIVEE de CHATEAU BAS 13120 MIMET Tél. (91 ou 42) 58-81-44

Moquettes

30 à 70 % sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Naturisme

Naturisme. Liberté. Soleil. Détente. Cap d'Agde. Premier centre naturisme Européen. Louez à la semaine votre résidence de vacances dans notre réalisation en front de mer. Tous commerces. Piscine et plage privées. Port école de voile. Brochure sur demande sans engagement. SOPRA gestion, Port Richelieu, 34300 Cap d'Agde Tél. : (67) 94-72-93. Télex 490703.

Rencontres

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

RENCONTRES Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

Messieurs, pour agrandir le cercle de vos relations, participez à nos réunions amicales, soirées dansantes, réunions champêtres. 747-13-67 (Neuilly).

Tableaux

TABLEAUX par peintre malgache. Tél. : 825-05-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

PRÈS AUXERRE (89) hôtes payants, 130 F par jour ds un cadre de verdure, pleine camp. gd cft LA JONCHERAIE. Tél. : 30 à Escamps.

SOLOGNE DE JUIN A SEPTEMBRE en une ou plusieurs fois, PETIT CHATEAU CONFORT, et LOGEMENTS DE FERME sur grand domaine. Golf privé, étangs, rivière. PISCINE et cheval à proximité. Tél. : MIGEOT : 720-46-69.

Périgord. Paying guests accueil cpt-calme 80 F jour château Le Valade, 24310 Bourdeilles.

74590 MIEUSSY Haute-Savoie HOTEL BEAU SEJOUR 39-85-23 cuisine soignée, site agréable, prom., excurs., pêche, px mod

Le Cap-d'Agde en Languedoc. L'autre Méditerranée, louez à la semaine directement au prix station votre résidence de vacances dans nos propres réalisations sur le port, à la plage ou au Club de tennis Pierre-Barthès. Brochure sur demande, sans engagement. SOPRA, gestion Port-Richelieu 34300 Cap-d'Agde. Tél. : (67) 94-72-93 Telex 490703

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050. Hôtel Relais du Monarque**NN Pens. 60/100 F net. Ouvre 28-5

Croisière « Jeunes » Adriatique yougoslave, 2 semaines 2 000 F. Et aussi : Asie, Amérique, URSS, Groënland, etc. ARVEL 12 A, bd des Brotteaux, 69006 LYON.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL : 404-42-01.

9 km Grasse, vieux mas, pleine nat., calme, 2 ch. cft., tél. Mai-juin-juil.-août-sept. 532-22-64 H. B.

A louer juin et août ds rempart château des Hauts-de-Cagnes, 5 mn Antibes et Nice, Appt. pour 5 pers. Caractère. Vue except T. (93) 20-61-60 et 49-24-01.

ARCACHON. Loue ds villa appt. 4 pers. Juillet 2.200 F. Juin-sept. 1.800 F. Tél. 858-07-45.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

LAMARCK-CAULAINCOURT Prop. vend 3 P., cuis., S. d'eau, moqu., tél., chff. centr. individ. Prix : 195.000 francs. Tél. : 076-59-51, de 9 à 12 h., sauf samedi et dimanche.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE magnifiq. séjour + chbre, cuis. américaine, bns, 38 m2, impeccable. Prix total : 150.000 F. Téléphone : 567-22-88.

Magnifique liv. double, tt confrt, cuis. équip., bains. chff. imm., tél., 335.000 F. Tél. : 329-58-56.

PLACE DE LA TRINITE Imm. P. de T., gd et superbe 5 Pièces, tt conft, plein soleil, professions libérales. — MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

PTE MAILLOT. Propriét. vend ds bel imm. 3 P., entrée, cuis., wc, tél., 62 m2, à rénov., 4e ét., ss ascens., sur cour et verdure. 250.000 F. Téléphone : 551-29-99.

Mo PICPUS-COURTELINE Imm. P. de T., gd 3 P., entr., cuis., wc, S. de B., chauff. centr. 320.000 F. Me voir jeudi, vendr., 67, aven. Docteur-Arnold-Netter.

MAIRIE ST-MANDE. Près bois et Mo, beau 3 P., entr., cuis., wc, S. bs, chf. 248.000. 345-82-72.

PHILIPPE-AUGUSTE Immeuble récent, 110 m2, gd cft, 5 Pièces, 2 bns. 343-13-10.

Propriét. vend près **BOURSE** : studio, tt cft, téléph., parfait état. Prix 105.000 F. 633-72-88.

Propriét. vend dans immeuble récem. restauré 2 **LUXUEUX DUPLEX**, jamais habités. Téléphone : 531-85-56.

PRES R.E.R. Vaste 3 P., entr., cuis., wc, S. de B., chff. centr., parking, 285.000 F. - 344-71-97.

BD MALESHERBES (VIIIe) Appt gd stdg, parf. ét., 7 Pces, 2 bs, 1 cab. toil., 2 wc, 2 park., 2 chbres au 6e étage. Téléphone, de 9 à 18 heures : 522-42-95.

AVENUE NIEL. Grand standg, superbe réception + 4 chbres, professions libérales. — MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

LE MARAIS. Ds imm. caract., 2e ét., 2 P., cuis., bs, chf. cent., tél., 320.000 F. Tél. : 326-23-91.

RUE DES TOURNELLES Petit STUDIO, salle d'eau, wc, kitchen., cheminée, jamais hab., 6e étage. Téléphone : 531-85-56.

19, RUE JOUVENET Propr. vd studios et 2 P., dupl., ref. neuf. Sur place, 15 à 19 h.

Mo CRIMEE. Chambres + coin cuis., à rénov., bon imm. Loc.-vte av. 2.000 F cpt. 607-20-88.

MIRABEAU 5 P. TT CONFORT Soleil. Prix intéressant. 578-93-93, mat.

16e - PTE ST-CLOUD Part. de préférence à part., charmante VILLA 5 P., tt cft. Jard., soleil, calme absolu. 880.000 F. 337-79-97, 18 à 21 h.

POUR PLACEMENT Studios et 2 pièces. 285-85-56.

50, RUE NICOLO 3 P., 90 M2, Balc., terrasse. Imm. récent. STANDING. Visite mercredi, jeudi 14 à 18 h.

PCE A. MAX. Except. S/squ., 3 p., cuis., wc, cab. toil, dches. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MADELEINE. Propriét. vend, dans bel imm. gd 4 p. à rénover, 2e étage, avec possibilité prof. libérale. Tél. : 734-98-06.

ILE-SAINT-LOUIS - Rare Dle séj. + 2 chambres, cuis., bains, wc, caractère, téléphone, 590.000 F - 329-58-56.

18e - MARCHE SAINT-PIERRE charme et ensoleillem. except., appt 110 m², salon + 3 ch., état parfait - Vue étendue, balcon circulaire, 5e étg. ss asc. Imm. P. de T. stdg. 589-20-97 ap. 18 h.

12e, dans très bel imm. 1955 : 1) Gd appt lumin. 190 m², seul à l'étage, 2 portes palières ; 2) Magn. stud. 51 m², dern. étg. PRIX SANS CONCURRENCE DAN. 68-98, après 18 heures.

MONCEAU. Part. vd 5 p., 4e ét. ch. bonne, gd conft, parf. état, poss. gar. 924-64-52, le matin.

CHARME PROVINCIAL Lux. imm. 75, dble livg, moq., av. jardin personnel, cuis. équip. bains, px 195 000 F. T. 229-52-98.

17e CLICHY. Part. vd studio calme, ensoleillé. Tél. tt confort, terrasse. Téléph. (90) 98-32-80.

TEMPLE. A SAISIR, 4 P., spacieux, 3,20 m. sous plafond, 110 m² - SOLEIL - 325-46-26.

ST-GEORGES. 22, rue Victor-Massé, soleil, 6 p.+pce duplex, très bon état, décor. Px 620.000. Parkg. Vis. jdi 14 h. 30-16 h. 30. COURTOIS - 265-49-85.

BEAUBOURG - 325-46-26 160 m². Superbe duplex, 5-6 p. TERRASSE. Vue rare. SOLEIL.

16e Mo EXELMANS par propriétaire directement. **BEAU 3 P. - TT CONFT** cuis., bains, tél., état impecc., profession libérale possible. Bel immeuble, prix : 360 000 F. Heures repas et soir : 208-91-73.

ÉGLISE D'AUTEUIL VUE SUR SEINE DANS TRES BEL IMMEUBLE CATEG. 2-A ASC., CHFF. CENT., MAGNIFIQUE 5 P. TT CFT, INONDE DE SOLEIL, PX EXCEPTION. VU URGENCE. TEL. 225-18-30.

10e - PR. GARE DU NORD 3 pièces confort, 60 m2 bon état 4e sans ascenseur, avec 60 000 F comptant. JOUBERT ET ANDRE 766-04-17, p. 260.

MARAIS - A SAISIR BEAU LIVING + CHAMBRE. Refait par décorateur, poutres. CARACTERE. TEL. : 325-75-42.

CHAMPS-ÉLYSÉES (même) vendu direct. pptaire reste 4 TRES BEAUX STUDIOS tt cft, tél., ét. élevé, asc., soleil. T. : 734-99-75, hres burx.

TROCADERO, av. Prés.-Wilson Soleil. Beau 9 p. 350 m2. Stand. Possib. prof. Et. élevé. Travx à prévoir. Px intéress. vu urgence. - « TAC » MED. 15-66.

3e MARAIS 3/4 PCES - Près « Parc Royal » 88 m2 environ **DUPLEX** Caractère 530. 000 F à débattre si réalisation rapide. 734-10-17 - 386-41-72

COURCELLES Bel imm. p. de t. 6e étage Récept.+3-4 ch. Petite terrasse. Etat impeccable. — 924-94-37.

TROCADERO 5 PCES - 240 m2 GD LUXE boiseries Impeccable. - Verdure et calme Ecrire PUBLI-G. R. no 338, 27, faubg Montmartre, Paris-9e.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 m2 à 250 m2
Dans un cadre prestigieux, avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

5 PIECES 150 m2 Tout conft Pierre de taille. — 285-85-56

EXCEPTIONNEL Appt mixte 235 m2, 7 pièces, superbes réceptions, tt cft. Visite s/pl. mardi, mercr. et vendr. 11-19 h., 15, rue du Conservatoire, Paris-9e 770-08-84

ST-CLAUDE - GRAND CHARME 100 m2 Possib. 2 chambres supplémentaires DERNIER ETAGE - T. 033-30-72

8e Imm. pierre de t. 2e étage. Très clair - Bel appart. Possib. PROF. LIBER. 220 m2 décorés, 6 p., 2 s. bns, 2 w.-c., luxueuse cuis., chbre de bonne, gar. 2 voitures. Px intéressant. Sur place jeudi 21, vendr. 22, 6, r. Pierre-Legrand, 14-18 h. 30.

MARAIS Pptaire vend grand duplex 3 p., cuis., s. bains + petite terrasse. 5e étage sans ascens. 480.000 F. — 770-40-30.

EUROPE 30, rue de Moscou 2 pces, gd cft. Etat neuf. Balcon. Cuis. équipée. Tél. Plein soleil. Imm. pierre. Px 260.000 F. Vis. mercr. et jeudi de 11 h. à 21 h.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses Habitables immédiatement Prix fermes et définitifs. Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, Téléph. 723-64-95, le matin.

Paris Rive gauche

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
TRÈS BEL IMMEUBLE XVIIIe SIÈCLE
EN COURS RENOVATION RESTE A VENDRE 4-5 pièces 135 m².
EMPLACEM., VUE EXCEPT.
Visible jeudi 21, de 14 à 17 h. 30 1, rue de Beaune.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne, Paris-15e
2 pièces .... 331.000 F
4 pièces .... 646.000 F
Appartement modèle sur place ts les jours, de 14 h. à 19 h. 30.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32

LUXEMBOURG (face) Exceptionnel, vue ravissante, dans immeuble gde classe, 7 p. 250 m², belle réception façade, chambres sur cour, hôtel XVIIe, plein soleil. Profession libérale. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

CHAMP-DE-MARS Luxueux triplex 300 m², décoration exceptionnelle. — 567-72-11.

5e Part. vd MAISON ATELIER originale, 165 m2, 2 cours, arbres, très lumineux, hauteur plafond, 3 entrées, prof. libérale. 331-39-69 jeudi (10 à 16 h.)

VUE SEINE Pont-Neuf Vert-Galant Duplex, séj.+ch., gde cuis., bns. Terrasse. Impec. 11, r. Dauphine jeudi-vendr. 14-18 h. - 033-57-57.

AV. F.-FAURE Très grand 4 PCES, 5e ét., standing. Jean FEUILLADE - 566-00-75

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

RUE DE BUCI Original 80 m2 tt confort. 520.000 F. - 337-51-68.

Original 3/4 P. pour artiste **LUXEMBOURG** 115 m2 750.000 F R.-de-ch., 2 bns, jard. 266-27-55.

HOTEL PART. moins de 4.000/m² 300 m2 + JARDIN. Refait neuf. 4, r. AUGUSTE-VITU, 15 à 20 h.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 M2 A 170 M2 POSSIBILITE PARKINGS Documentation et visites : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

PLEIN CIEL VUE SUR SEINE Grand standing 193 m2 TERRASSE 100 m2 2 serv. 2 park. Exclusivité. S/place jeudi 21 : 14 à 16 h 30. 2.200.000 F FRANK ARTHUR - 766-01-69

RASPAIL - Ravissant STUDIO. Véritable bonbonnière, belle rénovation, 105.000 F. - PROMOTIC - 325-10-74.

ÉGLISE DE BOULOGNE
PAVILLON 4 PIECES
Rez-de-chaus., 1er étage, conft. Bon état général, 95 m².
766-04-17, poste 255.

TRES BEL IMM. 1930. Au 4e ét. avec asc., chauffage central **3 P.** cuisine, s. bains. 72 m2. PLEIN SUD. 267.000 F. Visite le 22, de 14 h à 18 h : 77, BOUL. BRUNE ALIN, O.R.P.I. - 539-75-50

PRES CHAMPS-DE-MARS 22 RUE DESAIX Immeuble neuf STUDIO 24 m2, kitch., s. d'eau. 161.000 F. Vis. uniquem. jeudi, de 11 à 13 h et 14 h 30 à 17 h.

ST-MICHEL Voie piétonnière Petit imm. restauré début XVIe **DUPLEX 3 et 4 P.** LOGGIA, petit jardin. 633-85-30.

9, rue Campagne-Première Petit atelier à rénover. Calme, soleil. - Jeudi, 14-18 h.

PORT-ROYAL. Bel imm., asc., ch. centr. Magnifique studio, tout confort. Téléph. 183.000 F. PROMOTIC - 325-10-74.

MONTPARNASSE/ED.-QUINET 100 m², double séj.+2 p., park., SUR JARDINS - ODE. 95-10.

14e. Petit studio, tout confort, 55.000 F - « FAC », 337-69-59.

15e. Part. vd 4 p., standg, 80 m² + 38 m² balc., imm. 72, box, c. équipée. Prix : 540.000 F. 21, rue St-Amand - 531-30-16.

PANTHEON. 5e étage ss asc., imm. P. de T., 3 pces, tt cft, tél., cave, 340.000 F. 033-06-08.

Gd BALC. JARD. des PLANTES 148 m², dble séj. + 4 p., asc., étage élevé. Calme. ODE. 42-70.

18 BIS, avenue des GOBELINS, Gd 2 P., conft. Visite jeudi 21, de 11 à 18 heures - 331-81-11.

PRES AV. SAXE, 5 p., 150 m², 4e asc., tt cft, chb. de serv. Px 6.000 F le m² - 285-00-59.

14e. Très beau 5 pièces récent, balc., verdure, 6e ét., asc., park. ALGRAIN, 285-80-59, 09-54.

VIIe - EXCEPTIONNEL Magnifique appartem. sur quais, 3e étage, asc., avec parking. Px 1.600.000 F. Tous les jours, 13-18 h., 25, QUAI VOLTAIRE.

6e arr. VAVIN. Propr. vd très beau 2 p., 70 m², tout confort, grand livg, cheminée, décor et prestation de qualité, calme absolu, 2e étage. Tél. 325-95-55.

VAVIN - Très bel appartement 50 m², double livg + chambre. Rénové avec goût, 320.000 F. PROMOTIC - 325-10-74.

26, RUE GUYLEMER (6e) Part. vd ds imm. 1900 2 très beaux appts 275 m² et 160 m², sur place jeudi, vend., 10-14 h.

23, rue de Bièvre PARIS-5e au Quartier Latin, entre la Seine, Notre-Dame et le boul. Saint-Germain, dans un petit immeuble totalement restauré, ascenseur, vide-ordures, tél., plusieurs 2 pièces. Livraison immédiate. Visites jeudi, vendredi, de 14 h. à 19 h., ou téléphoner 277-62-23.

PORTE VERSAILLES 5 p., cuis., bains, 105 m², imm., tout confort, gar. - 567-22-88.

117, rue Abbé-Groult.
Dans immeuble de 12 appart.
3 pièces, 70 m², 403.000 F. Visite sur place, tous les jours, de 14 h. 30 à 18 h. 30, ou téléphoner au 256-37-70.

Région parisienne

BOULOGNE construction 1973, 4e étage, entrée, séj., chbre, cuis., s. de bns, w.-c., 42 m2, gd balc., parkg. T. : 825-60-40.

SURESNES - 3 PCES tt cft, 64 m2, tél., immeuble 1966, excellent état, px 255 000. Crédit. Tél. : 627-78-52.

VUE S/TOUT PARIS KREMLIN-BICETRE ét. élevé, résidence s/jdin, 4 p. tt cft, tél. Mo prévu 78. 210.000 + C.F. 5.000 F env. T. 387-27-68.

LE VÉSINET dans résidence standing calme BEAU STUDIO 40 m2 + jdin privé, s. de bains, tout confort, parfait état. Px : 215 000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET : 976-85-90.

Nogent, près RER. 2 p., cuis., s. de bns, wc, 2e ét., ss vis-à-vis. 97.000 F 346-60-70 **AV. 20.000 F**

NEUILLY J.-MERMOZ LUXUEUX 6/7 P. Moderne 200 m2. R.C. Jd. 130 m2. MICHEL & REYL - 265-90-05

BUC (VERSAILLES). Dans parc 4.000 m², propr. vend 4 p., tt cft, parkg. BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. - 742-99-09.

ASNIERES, gare Bois-Colombes. Petit imm. récent dans verdure, studio, tout confort, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

P. vd **ISSY-les-MOULINEAUX** Mo PORTE-DE-VERSAILLES 3-4 pièces, standing. 395.000 F. Tél. : 531-83-81, l'après-midi.

ORSAY. Part., 2 p., cuis., bs, refait, bien situé, très urgent. Prix 85.000 F. Tél. 010-13-65.

BOULOGNE. Près Mo. Imm. récent, vue sur jardin, entrée, séj.+ 2chbres, cuisine moderne, s. bs, tél., parkg. Px 220.000 F. ROUSSEL - 825-36-49.

Propriétaire vend directement Studios et 2 pièces, standing, prix intéressant - 293-66-66 pour rendez-vs le matin sur place 20 au 23 avril, 15 h. 30-18 h. 30, le sam. 14-18 h., 4, r. Boutard.

NEUILLY Magnifique studio dans hôtel particulier rénové, cuis., bains. impeccable - 567-22-88.

Propr. vd **ALFORTVILLE-gare** 1er étg. sur jard., 2 p., cuis., s. bs, exposition sud, 120.000 F. avec 20.000 F - 346-60-70.

Alfortville Mo, 3e ét. s/rue, 2 p., cuis., wc, s. d'eau, rénovation totale de l'appt ainsi que de l'immeuble (fait par pptaire), 87.000 F av. 20.000 F. 346-60-70.

Château Vincennes. Pres bois et métro, bel imm. ravalé, 4 p., entrée, cuis., wc, s. de bs, ch. central, balc. 235.000. 346-63-85.

ST-CLOUD. Appart. gd standing, piscine, tennis 76 m² + loggia 24 m², Livg 2 chb., cuis., bains, cave. Exposit. Est-Ouest. Prox. gare, commerces, écoles, calme. Px 455.000 F. J.M.B., 970-79-79.

BOULOGNE. Immeuble récent, 9e étage, séjour + 4 chambres, cuis., 2 s. de bains, 112 m² + 100 m² de terrasse, parking. 550.000 F - EUR. 05-55.

Province

MISE EN VENTE des derniers appartements au bord du
LAC DE GENÈVE
A EVIAN, près CASINO à partir de 125 000 F. Tél. dès maintenant à **AVIS** 68, bd Sébastopol Paris-3e. 227-78-50.

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL, Haute-Savoie, Site protégé, 39 km. lac Leman, dans chalet savoyard, studio 4 pers., 130.000 av. 26.000 cpt, 2-3 p., gestion, rentabilité garantie par contrat. - ERIGE, 123, av. Versailles, PARIS-16e 524-66-87.

NICE Californie. 50 m. PROMENADE, Part. vend BEAU STUDIO, comme neuf, 4e étge, v. mer splendide + cave + garage. Idéal pied à ter. 160.000 F MAILLET, 3 bis, av. Edmond-Rostand, 06100. NICE. Tél. (93) 84-17-58

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON 43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

UNIVERSITAIRE cherche pour mai-juin STUDIO MEUBLE 1.500 F environ, proximité Jussieu - 329-12-21, poste 53-32.

CH. APPTS DE STANDING pour LOCATIONS 1 à 12 MOIS OU PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. PARIS PROMO. 325-28-77.

appartem. achat

AGENCE LAGRANGE fondée en 1876, téléph. 265-53-94, recherche pour sa clientèle province, étranger, STUDIOS, APPARTEM. PARIS, Neuilly.

URGENT - PAIE COMPTANT 2-3 p., bons quartiers Paris. Tél. heures bureau 723-73-91.

STE disposant capitaux ach. compt appts 2-3 et 4 pièces, secteurs 11e, 12e, 13e, 19e, 20e. Tél. heures bureau : 345-86-41.

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 p., tt confort, 16e, 8e, Rive Gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, STUDIO Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGENT 2 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Préfér. près FACULTE - 873-20-67.

appartements occupés

PASSY
Immeuble pierre de taille 1914 Ascenseur, escalier de service, chauffage central p. l'immeuble APPARTEMENTS OCCUPES
4 PIECES 3e étage 90 m2 environ, cuisine, salle de bains, w.-c. Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES

Ve VAL-DE-GRACE dans petit immeuble habitables 2e trimestre 1977
— Studios et 2 pièces,
— 4 pièces en duplex.

DANS BON XIIIe proche place des Peupliers
— Séjour + 2 chambres 330 000 habitables 2e trimestre 977

XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces 227 000,
— 4 pièces 108 m2 + terrasse prix : 575 000. habitables 2e trimestre 1977

Mo MAIRIE-DE-MONTREUIL
— Séjour + 3 chambres 257 000 cave et parking compris habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND 4, av. de Friedland 225-93-69.

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e) **LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE** Imm. de qualité. Façade classée Disponible 12 appts luxueux, de la chambre au 4 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 1977 Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h (sauf mardi) SAGE - 874-49-32

OFFRE SPECIALE
BOULOGNE Mo MARCEL-SEMBAT
7-9, rue des Quatre-Cheminées
Studios : 161.500 F
2 Pièces : 218.600 F
3 Pièces : 384.600 F
4 Pièces : 482.700 F
Livraison prévue fin 1977 (Capitaux des investisseurs rémunérés durant la construct.) M. DREVAL - 265-35-07 et 39-88.

NEUILLY 65, BD DU CHATEAU STUDIOS, 2 P. et 5-6 P., jard. Appt. témoin. Sur pl. apr.-midi. **P. DOUX - 500-16-62**

viagers

9e, gd appt de 200 m2 ds imm. stdg, 1er ét., clair et gai, 7 p. dont b. récept. + 2 serv. S/1 t. 73 a., occup., cpt 100 000 + rte. Ecr. no 788, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LIBRE région CHABLIS 178 km Paris belle pptó caractère, 9 p. tt cft, parc 2.000 m2, 125.000 F + 2 000 rente. LODEL : 700-00-99.

SACRE-CŒUR Beau 3 P., 4e ét., asc., cft. Occupé 1 Tête 73 ans. Cpt 15.000 F + 1.700 F mensuel. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

AV. MARCEAU BEL IMM. Luxueux 3 P., 97 M2 tt confort Occupé 1 Tête 69 ans. 80.000 F cpt + rente 526-81-50 **VERNEL**

VIAGER OCCUPE Marais, grand 5 p., 3e étg., asc., soleil, vue bel immeuble pierre de T. Petit comptant - DAN. 22-61.

fonds de commerce

ACHETEURS, pour effectuer une réalisation dans de bonnes conditions, « Les Guides d'Or », 102, Champs-Elysées, 75008 Paris, Téléphone : 359-01-31
9.102 Coiffure D., parf. esthét., Paris-16e, salon moderne, important C.A.
9.015 Coiffure D., Palais-Royal, salon tenu 12 ans, peut beaucoup mieux.
9.103 Coiffure D., parfum., joli salon, quart. bourgeois et commerçant, bon C.A.
9.049 Nice, salon moderne, pouvant mixte, centre ville, gros C.A.
10.030 Bar, hôtel, billard, 20 km. Paris, aff. d'angle, jard., garage, terrasse.
9.095 Pub, bar, brasserie, aff. d'angle, quart. Gobelins, C.A. en expansion.
10.031 Fruits et légum. en gros, halles Rungis, C.A. impt.
9.104 Librair., papet., journaux, art. Paris, sur gds bds, 2 vitrines, agencem. mod. Gros C.A.
9.101 Bijout., horlog., cadeaux, bd commerç du 15e, grosses possibilités.
9.013 Horloger, bijout., Val-de-Marne, tenue 20 a., C.A. prouvé 500.000 F.
10.404 Electroniq., cadeaux, etc, centre ville Loir-et-Cher, bonne clientèle à dévelop.
9.022 Imprimerie import. d'un rapp. et d'un rendement exception. Prix en rapp.
9.048 Châteaux, villas de grand stdg, haras, appart. lux., 06-Monaco. Liste détaillée sur demande.
1.020 Château, ds parc 25 ha, rivières, étangs, XVe et XIXe s., propriété de gde classe sit. dans le Loiret.
9.131 Château du XVIIIe s. à 25 km. de Bayonne, 7 ha 4 ca., dépend., pisc. chf., magn. demeure, ét. imp.
9.061 Bretagne, propriété bourg. dans petit village typique.
9.014 Propr. néo-provenç., face Ile d'Or, bordure de mer, constr. 1967, ter. 1.180 m2.
Les prix, les détails, les photos seront adressés sur simple demande écrite.

SANS CONNAISS. SPECIALES cède prox. LIMOUR (91) mais. 18e et fonds de comm. Antiqu. réputé, clientèle assurée, profit important. Téléphone : 051-09-89.

VIENNE. Commune touristique, café, restaurant, licence 4, fonds et murs, très belle situation. Cabinet Arg Chauvigny (86300). Téléphone : (49) 46-31-17.

VENTE ET INSTALLATIONS CUISINES PAR ÉLÉMENTS Beau magasin d'exposition (50 m²). Situation 1er ordre centre ville, affaire gérée dans les meilleures conditions. Mise au courant assurée. C.A. sera prouvé. Loyer modéré. Ecr. no 8.821 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

Proximité des Champs-Elysées 800 m2, accès véhicules, cession bail ts commerces. T. 525-89-35.

KREMLIN-BICÊTRE Murs libres beau local près PTE ITALIE. R.-de-ch., 147 m² + sous-sol 50 m². 331-81-11.

bureaux

URGENT. Prox. imméd. Chps-Elysées : 280 m², 11 bureaux, très clairs et agréables, caves, services, 5 lignes téléphoniques. Loyer annuel 107.200 F, cession directe bail 100.000 F. Téléph. 225-80-88 et 256-05-84.

A LOUER RUEIL-MALMAISON 2 accès directs R.E.R. 3 000 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2. Restaurant d'entreprise. Climatisation. Centre commercial. Directement propriétaire. Rens. : MARTINE BRUNEAU. TEL. : 720-65-21.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. T. : 293-45-55.

VOS BUREAUX A 16' DE ST-LAZARE
A DES CONDITIONS TRÈS COMPÉTITIVES DE 163 à 9.700 m2 EN LOCATION
SARI 720 14 15

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER 2.000 m2 BUREAUX NEUFS
Petit imm. haut standing Parkings
D. FEAU 261 80 40

8e proximité ST-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing **A LOUER BUREAUX 293-62-52**

NEUILLY Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Imm. neuf. 758-12-48.

CHAMPS-ÉLYSÉES Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf. 563-17-27.

pavillons

JUVISY. 4-5 Pièces, tout conft, jardin résidentiel, vue. Prix : 390.000 F. Téléphone : 343-29-90.

ERMONT, GARE, Gd plain-pied 1971, sél. 38 m2, 3 ch., 2 bs, chf. centr., terras., s.-sol total, gar. 2 voitures, jardin 600 m2. Prix 420.000 F + C.F. Tél. 788-49-00.

CRECY-LES-MEAUX (77) 30 km. Paris par A 4, maison week-end, vue imprenable sur la ville, plein sud : 90.000 F. avec 20.000 F. Tél. : 346-60-70.

maisons de campagne

PETITE PROPRIÉTÉ 90 km Yonne. Sortie village, site très agréable avec arbre compren. : entr., cuis., sal. de séj., 2 chbres, cft., grenier aménageab., étangs proche. Parf. état général. 230.000 F. Av. 46.000 cpt. Agence T.I.R., 42, rue Thénard, SENS. Tél. 86-65-56-95 et 56-27.

villas

MARNES-LA-COQUETTE domaine résid., gare, commerc., écoles, villa 3 chbres + bureau, décoration moderne, aff. impeccable, terrain 600 m2. Prix : 900.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

VINCENNES R.E.R. Métro BERAULT A saisir. Pavill. Soleil. Calme. 130 m2. Rez-de-ch. 2 studios, cuis., s. de bns, w.-c. 29 et 28 m2. Location possible. 1er ét. salon, s. à m., ch., bns, w.-c., débarras, tél.+grenier aménageable 73 m2, 4 caves en sous-sol. Possible profession libérale ou bureaux. H.B. 770-10-44 ou 523-39-33 ; le soir : 678-79-80.

propriétés

VAR, 60 MIN. MER sur 20 ha de bois et prairies **BERGERIE** avec possibilité d'agrandir **SACRIFIÉE 300.000** Chasse - Soleil - Calme Crédit poss. pas de commission. Tél. ce jour CATRY, Marseille (91) 37-79-80. Les jours suivants (94) 70-63-38 à Villecroze.

25 km. Paris-Ouest à vendre 32 HA DE BOIS avec belle maison Ecr. Eudico, 1, rue Bourdaloue, 75009 PARIS, qui transmettra.

« EN PROVENCE » Aux pieds des Alpilles, dans site protégé, terrain viabilisé 13.300 m², permis de construire. Prix 130.000 F. CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd Victor-Hugo, ST-REMY-DE-PROVENCE. (90) 92-14-75.

SOLOGNE 7 HA Bd Sauldre. Charmante ppriété agrément, 2 mais. caractère, tt cft, rivière, sur 650 m², pêche. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE TREFEIL - ORLEANS B.P. 2105. Téléph. (38) 87-13-20.

Rech. PPTES jusqu'à 60 km. de Paris, Ouest, Sud, Nord. STYLE FERME TRANSFORMEE, 2.000 m² minimum. — Téléph. ANJ. 02-49, ANJ. 18-83.

SOLOGNE Très belle propriété de chasse 220 ha, dont 30 ha d'étangs. Très beau corps de ferme en U. Téléph. 050-45-81.

A 11 KM. DE BAYEUX Très belle propriété 84 ha d'un seul tenant, en herbage, avec joli manoir. Téléph. 050-45-81.

ORGEVAL 30 km autoroute OUEST PROPRIETE 7 pièces, réception 50 m2, 5 ch., cuis., office, sous-sol total 140 m2 parc 6.000 m2. Prix 1.100.000 F - 965-00-65.

ENGHIEN A RENOVER SUR 850 M2 R.-de-ch. + 1 ETAGE, récept. + 4 chambres, 630.000 F. 989-31-74.

fermettes

ANJOU - FERMETTE 7 ha 55, prairies et bois pittoresques, ruisseau sur 600 m., petite chasse, eau, électricité. Prix : 350.000 FRANCS. Ecrire O.P.O., B. P. 2.305, ANGERS CEDEX sous le no 960, ou Téléphone : (41) 89-16-55.

domaines

CAMARGUE. - Bord Rhône : vends jolie propriété, 120 ha de terrain, 1er ordre, pour vergers, pépinières, primeurs, arrosable volonté, pompe Rhône, ferme aux vastes dépendances, gros matériel, tout en parfait état. CHALAYE, place Batechou, 13200 ARLES.

manoirs

REG. ENGHIEN - Ravissant **CASTEL** 8 PIECES TT CFT Maison de gardien 3 gar. Splendide parc 9.000 m2. 1.300.000 F - Tél. 989-31-74.

châteaux

ANJOU, BELLE DEMEURE 18e, parc, terrasse sur remparts, vue panoramique sur ville et campagne. Confort moderne. Excellent état. 700.000 F. Ecrire O.P.O., B.P. 2305, 49023 ANGERS CEDEX, sous no 960. ou téléphoner (41) 89-16-55.

PERIGORD SUD Beau château XIIIe et XVIIIe s., 18 p., 3 bns, tél., parc 3 ha 50. Libre. Affaire rare. 700.000 F. Cabinet Jargeau Monsempron-Libos Tél 128 1 FUMEL (47).

forêts

13 ha CHENES à vendre région Sud-Ouest Ecr. no T 99.830 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, avenue Friedland, 359-43-79, recherche pour un de ses clients immeuble ou hôtel particulier, SANS MITOYENNETE 1.500 A 2.500 M2, VIIe, VIIIe, XVIe, NEUILLY.

immeubles

Dans imm. ravalé bien placé Pptaire vend STUDIOS et 2 PIECES rénovés, en bloc ou séparément. Téléph. : 531-85-56.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. T. 742-78-93.

locations non meublées Offre

Paris

68, av. de la GRANDE-ARMEE **4 P.** confort, TEL. 2.600 F C.C. Sur place jeudi, 14 h-17 h.

CHAMPS-ELYSEES - Immeuble calme, grand studio tout confort. 1.640 F. 266-92-15.

STUDIO 35 m², 11e étage, téléphone, parkg. métro Pelleport, 1.200 F charges comprises. - Tél. : 797-84-29.

PARIS-11e SANS COMMISSION Immeuble tout confort 5 pces, 100 m², loyer 2.200 F, charges 409 F, parking 120 F. 51 bis à 61, avenue Parmentier. Tél. : 355-52-46.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Part. à Part. ch. à louer gd studio ou 2 pièces tout confort, de préfér. centre PARIS. Tél. 824-78-11.

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

automobiles

Part. vend neuve **LANCIA 1600** Facilités - Tél. : (35) 94-63-64

CARRERA TARGA mars 77, noire, 2.000 km. 885-45-55.

boxes-autos

8 BOXES FERMES vte rue Boussingault 1er ss-sol. Bon placement : 589-49-34.



le musée Boymans

LE COURO…

Des virages sans fin

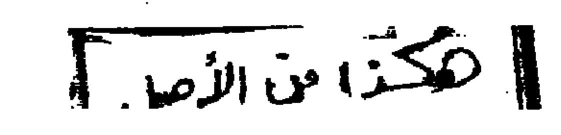
DES CONCEPTS EN TA…

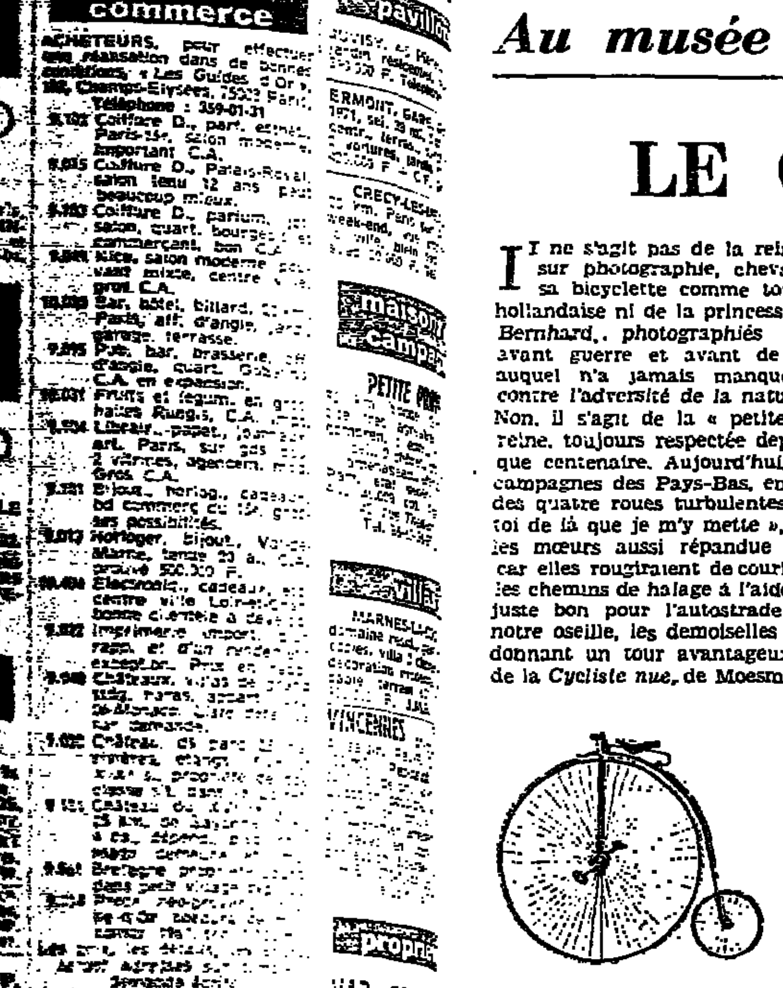
Les équiv…

PIAUBE…

21 AVRIL-4 JUIN 1977



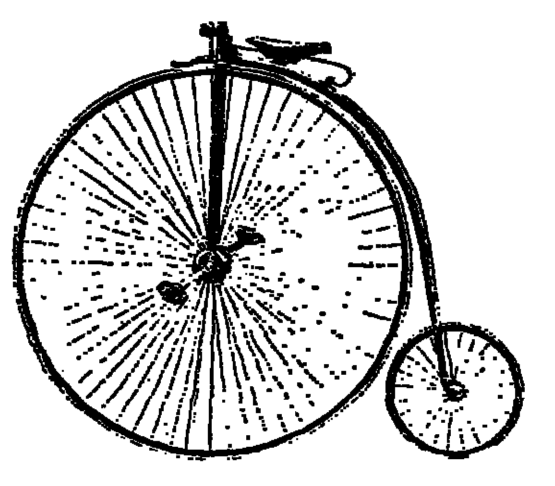




Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Au musée Boymans-Van Beuningen de Rotterdam

LE COURONNEMENT D'UNE REINE



Il ne s'agit pas de la reine Wilhelmine, vue ici sur photographie, chevauchant, malgré l'âge, sa bicyclette comme toute honnête citoyenne hollandaise ni de la princesse Juliana et du prince Bernhard, photographiés à tandem, pédalant avant guerre et avant de régner sur un pays auquel n'a jamais manqué le courage obstiné contre l'adversité de la nature et de l'envahisseur. Non, il s'agit de la « petite reine » enfin sacrée reine, toujours respectée depuis sa naissance, plus que centenaire. Aujourd'hui, dans les cités et les campagnes des Pays-Bas, en dépit de la pollution des quatre roues turbulentes, écrasantes et « ôte-toi de là que je m'y mette », la bicyclette est dans les mœurs aussi répandue que les pétaradantes car elles rougiraient de courir les pistes cyclables et les chemins de halage à l'aide d'un moteur, pouah ! juste bon pour l'autostrade ! Cela, ce n'est pas notre oseille, les demoiselles du guidon droit nous donnant un tour avantageux (voyez la cambrure de la *Cycliste nue*, de Moesman, 1937).

Des virages sans fin

La Hollande, c'est donc encore la bicyclette que le *musée Boymans consacre par le couronnement* d'une remarquable exposition illustrant son histoire, son plaisir, son utilitarisme et une saine *leçon d'écologie. Que le ministre de la culture et* de l'environnement l'entende, qu'il fasse venir au Grand Palais cette exhibition pédalante, que l'on *stoppe l'infernale autoroute* des Champs-Elysées et d'ailleurs, que l'on arrête les chaînes de fabrication des quatre-roues, qu'on les remplace par les chaînes des deux-roues sur lesquelles l'homme a inventé un génial équilibre et l'on serait surpris de voir revenir, dans une ère fascinée et apeurée par la vitesse, un bonheur après lequel chacun pédale avec un peu d'espoir. Les politiques, tous prétendants à la panacée électorale de l'écologie, feraient bien de passer à la pratique en transférant chez nous l'exemple des descendants de la République batave.

Il est vrai que l'exposition, préparée intensément en affouillant tous terrains depuis deux ans par M. Ebbinge Wubben, directeur du musée, et Mme R. Hammacher, conservateur en chef, et leur équipe, trouva son germe dans une exposition qui a déjà circulé dans plusieurs villes de France, organisée par le CRACAP (affreux sigle pour Centre national de recherche d'animation et de création pour les arts plastiques, ouf !), sous le titre *Véloscopie*. Mais on sait que l'« invention » française trouve souvent son aboutissement ailleurs que chez nous. Ainsi la manifestation du Boymans a considérablement amplifié l'excellent point de départ du CRACAP. Le dynamisme de l'équipe hollandaise a bien orienté ses recherches sur tous les pétales de la rose des vents, tout en intégrant aussi des œuvres présentées par le musée de Pontoise sous la banderole « Vive le vélo ! »

Matériau varié, propositions diverses, orientations multiples, le tout s'entrecroise dans un « panoramique » mouvant et chamarré. Les « grands » noms y fréquentent les moins connus *l'auteur-sujet du spectacle étant* dame bicyclette, autrement dit, en hollandais *De Fiets* (mot dont l'étymologie reste obscure) : elle est là, partout, en chair et en os, tous modèles de la draisienne Restauration, au grand-bi et au vélo de course d'aujourd'hui, en passant par le tricycle, le tandem et autres vélocipèdes plus élaborés et fonctionnels que la machine de Tinguely, d'une gratuité absurde. La « petite reine » détrône désormais l'automobile sur les affiches colorées de la Belle Epoque, cinglantes avec Lautrec *(la Chaîne Simpson, la Vache enragée)*, langoureuse avec Mucha *(Cycles Perfecta au style nouille)* et autres témoins d'un temps où l'affiche de la rue invitait la belle cycliste en blouse pékiné, canotier au vent et guidon fleuri, à se laisser séduire par le cycle *Papillon* (charmante affiche d'Arthus) dont les ailes enluminées proposent l'envol. Alternant avec *les précédentes*, le noir et blanc des photographies cadre la bicyclette en des solutions utilitaires ou esthétiques : en Extrême-Orient le *pousse-pousse, en Occident les victuailles sur* porte-bagages, durant l'occupation, une arme au service de la Résistance (photos Emmy Andriesse) ; *la paix revenue, Philip Mechanicus réussit une* photo « abstraction-création » où la roue avant d'un vélo en mouvement au premier plan s'oppose *à un pavage carrelé en fuite d'une rue déserte.*

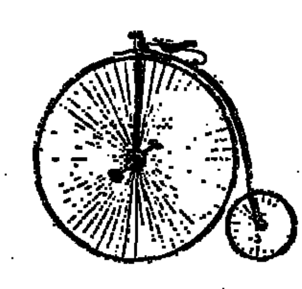
D'emblée les œuvres d'art peintes ou sculptées *(le Jeune Cycliste* de Maillol, *Hommage à Jarry* de Zadkine), dominent le parcours de la piste piétonne, accompagnées de nombreuses incidences (les timbres-poste, les lanternes d'éclairage, le cheval mécanique). Et ce dernier revit sur la peinture de Claude Monet (1872), où son fils *Jean chevauche allègrement le jouet dans la* verdure d'un jardin fleuri (coll. N. Cummings, N.Y.). Une rue d'Amsterdam le soir par Breitner, *c. 1892, où passe le silencieux fiets*, permet d'apprécier la peinture subtile d'un Hollandais fin de siècle. De même époque *l'Aristide Bruant* de *Lautrec* (musée d'Albi), dont le contour dessiné est peint en bleu sur fond de carton, a le nerf et l'humour d'une main prodige.

La présence de Picasso se résume à deux estampes, celle de Braque à une œuvre (Philips Gal. Washington D.C.) où le vélo appuyé contre l'arbre se protège de *l'Ondée*, faible averse de peinture. En revanche, Léger impose sa vigueur normande avec trois toiles majeures : *Hommage à David* (Centre Pompidou), *la Grande Julie* (Museum of Modern Art., N.Y.), *les Deux Cyclistes* (gal. Maeght), où la bicyclette, au même titre que les volumes du corps humain, prend rang dans l'ordre plastique. La toile d'Hélion (1939) reflète Léger avec une pointe de surréalisme.

Le peintre belge Lacasse reste à découvrir : sa peinture des *Coureurs*, de 1912-1913, réalisée à dix-huit ans, est d'une étonnante maturité avec un sens de la construction et une finesse de palette évoquant le Villon de ce temps. Le collage noir et blanc de Moholy-Nagy (1919) témoigne de la passion géométrique de l'artiste, les deux-roues n'étant qu'un prétexte à l'ascèse purificatrice. Même prétexte pour Beaudin *(Dimanche*, 1951, gal. Leiris), où le dessin du *fiets* se fait épure d'une architecture sévèrement calculée.

Dans la lignée d'une peinture où l'expressionnisme se mêle au réalisme, on citera avec estime les noms de Frits Van Den Berghe, compagnon de Permeke *(la Bonne Auberge*, 1924), ceux de Mucchi *(Légitime défense*, 1950), de l'Anversois Pol Mara *(l'Esprit du cycliste*, 19(?)5), de Zigaina *(Occupation des terres en Sicile*, 1950) où la bicyclette, leur obligée, tient le haut du pavé. Le *Cobra* a roulé aussi à bicyclette : J. de Jong était fidèle adepte en 1964 de cette peinture endiablée. *La Cycliste*, en relief de bois découpé par K. Appel exorcise le diable avec le tumulte de ses couleurs hurlantes.

Les fantasmes de Bacon *(Portrait de George Dyer, 1966), où le cycliste entortille ses propres* boyaux avec ceux de sa machine dont les roues divergent en des directions divagantes font face *au cycliste fantomatique de Segal (1961)*, où le plâtre lunaire vu dans un espace noir contraste avec la bécane boueuse de l'art pop. Que voilà d'habiles triches suivies de celle de Kammerichs, où l'usage de la photographie transposée en un bas-relief de polyester relève du procédé *(Tour de France, 1971). La bicyclette empaquetée sur galerie de voiture* (1962) de Christo, la *Compression de bicyclette*, de César (1962), le cycle suspendu à une construction « égyptienne » en carton, de Rauschenberg (1973), de Spoerri *l'Assemblage* vertical de disparates et de déchets (1966), où une roue de rechange paraît sans lien avec le sujet de l'exposition, ne sont qu'*idées*, maigres et primaires.



Des queues de poisson

Dadaïstes, futuristes et surréalistes sont groupés en fin de course autour du « ready-made » de Duchamp *(Roue de bicyclette sur tabouret*, 1964), qui n'est qu'un remake de 1913 : indigence cérébrale, nourrice sèche des néo-dadas et hyperréalistes. Quant à Man Ray, meilleur photographe que pauvre peintre *(Jeune fille à bicyclette*, 1950, mains et pieds au guidon), il provoque et découvre avec ostentation en un déclic du diaphragme ce que la femme voile avec pudeur. Les trompe-l'œil ou trompe-l'esprit de Magritte s'alignent : cet *Etat de grâce* (1959) n'est-il pas encore plus oiseux *qu'allusif, avec son cigare-fusée fumant, porteur* d'une bicyclette nue ? Dans sa virtuosité, le langage de Dali n'est pas moins miséreux. Tous ces épiphénomènes sonnent creux et la bicyclette n'y apparaît en fait que comme accessoire.

On ne touche à l'essence du cycle qu'à travers la vision de deux peintres, Boccioni et Szenes. Car, au-delà de sa représentation formelle, le pinceau du premier dans son *Dynamisme d'un cycliste* (1913) filme une simultanéité que notre œil ne perçoit pas dans une réalité successive. A défaut de la peinture de la collection Mattioli, la vitesse captée s'écrit en trois œuvres graphiques (Castello Sforzesco, Milan). Et le regard pédale plus vite que la cycliste. *Le second, dans ses Coureurs cyclistes* (1954, Musée des beaux-arts de Dijon), invente une poétique du tournoiement qui se *déroule dans la courbe d'un ruban gorge de pigeon.* Tel est le dépassement du simple procès-verbal d'une admirable mécanique nickelée, triomphatrice, *funambulesque.*

L'exposition exhaustive, rythmée et parfaitement documentée, remémore les figures de Pierre et Ernest Michaux, inventeurs en 1861 du vélocipède, ancêtre de notre bicyclette d'aujourd'hui ; *un monument leur rend hommage* à Bar-le-Duc, leur ville natale. Mais la merveilleuse sculpture aérienne de Gérard Pascual (CRACAP), telle une *constellation faite de roues de différentes dimensions*, tachées de points de lumière vivement colorés et reliées au centre aux bras d'un clown cycliste, sous le titre *la Véloterie du père Gaston* (1975), est, sans doute, la pirouette fantaisiste la plus digne d'une invention française.

Une exposition à thème est un danger, car le sujet peut l'emporter sur l'art. Celle du Boymans *évite en partie le piège grâce au choix dans la* qualité et aux multiples points de vue sous lesquels le sujet se délivre. L'importance de la manifestation n'échappera pas à ceux qui voient dans la bicyclette une réalisation aussi rêvée que celle d'Icare et mise à la portée de tous comme l'invention hardie de la brouette. La bicyclette, elle, roule et roule toujours dans l'émerveillement d'un équilibre perpétuellement à sauvegarder, ce qui finit par lui donner le sens cosmique de l'attraction universelle : le jumelage de deux roues planétaires à rayons étoilés trace sur la terre un semis de huit à l'infini.

PIERRE GRANVILLE.

★ Rotterdam : 7 avril - 12 juin 1977.
★ Knokke-le-Zoute : 26 juin - 4 septembre 1977.

DES CONCEPTS EN TABLEAUX

Les équivalences d'Arakawa

Il y a quelques années, Arakawa exposait à Paris des toiles énigmatiques, avares en signes, riches en mots peints au pochoir (1). C'était au moment de la montée de l'art dit conceptuel, qui emboîtait le pas à la flambée de la linguistique et nous proposait une peinture comme jeu visuel sur le langage. Phase austère, qui, historiquement, tempérait les anciens déchaînements poético-lyriques des peintres abstraits. L'art conceptuel faisait de l'« antipeinture » et des œuvres « anti-musée », usant de matériaux pauvres, refoulant les élans spontanés, explorant des territoires extra-picturaux...

Dans ce mouvement, qui avait explosé dans tous les centres artistiques du monde industriel au lendemain de 1968, Arakawa a joué un rôle de précurseur. C'est un initiateur, mais il est resté une figure à part. Né à Nagoya, Arakawa vit à New-York depuis le début des années 60. Son itinéraire représente exactement le changement qui a affecté les artistes modernes au Japon. Naguère, depuis Foujita et même avant, la chaîne allait de Tokyo à Paris. Aujourd'hui, le pôle d'attraction a changé, il est à New-York. Arakawa, qui expose chez Maeght, et On Kawara (autre artiste conceptuel, dont on peut voir les interrogations sur la réalité des mots au Centre Georges-Pompidou) sont tous deux des Japonais de Manhattan.

Cette fois, Arakawa nous revient avec des peintures très caractéristiques de cette tendance (récente) à l'intellectualité, au dessin aigu et sec, au refus de la picturalité sensuelle, dont les peintres abstraits lyriques avaient tant usé et abusé qu'ils ont provoqué, par contrecoup, l'apparition d'une longue suite d'écoles qui se fondent, partiellement ou totalement, sur un refus de la chaleur charnelle de la peinture. Images pures du pop'art *et de son avatar* hyperréaliste ; *minimal art, pour lequel le contenu de l'œuvre est la forme spécifique qu'il donne à voir (une forme peinte ou un cube sculptés pour ce qu'ils sont et rien d'autre) ; l'art conceptuel enfin, et l'art pauvre qui en est une variante.*

Le temps de la diète touche à sa fin. Elle a moins de raisons d'être. Le souvenir des délires paranoïaques du lyrisme abstrait s'est estompé. On peut donc se remettre à peindre. Ce phénomène, vrai en général, est particulièrement valable pour Arakawa. Ses œuvres, qui étaient des concepts visuels, sont aujourd'hui des « tableaux ». De beaux tableaux, assez impressionnants et pas seulement par leur échelle. Pour la qualité de leur élaboration, la précision maniaque du dessin qui suggère à la fois quelque chose d'inachevé et d'absolu. L'exposition comprend huit peintures et sept dessins, tous monumentaux. Au premier regard, on voit d'où vient Arakawa : de Marcel Duchamp. Certaines toiles font irrésistiblement penser au Grand *Verre du séraphin de l'antipeinture, père vrai et lointain de l'art dit conceptuel.*

De lui aussi Arakawa tenait cette tournure d'intellectuel dadaïste à l'humour énigmatique qu'il n'a plus aujourd'hui. Au cours des ans, il a affiné son système, mûri son langage, devenu plus complexe et mieux abouti. Sur la plupart des toiles exposées ici, une colonne que jamais le trompe-l'œil du volume ne suggère ni ne cerne. Son image arachnéenne se substitue à la réalité. Elle existe et n'existe pas. A son centre, un point : l'hypothèse géométrique. Des lignes rayonnantes en partent à 360 degrés et tracent des angles qui s'ouvrent vers l'infini. Lignes verticales, lignes obliques, droites qui se courbent, plans qui s'incurvent, ce monde linéaire refait à sa manière une vision sidérale einsteinienne, sans commencement ni fin. Quelque part sur la toile figurent des mots écrits en lettres cursives ou au pochoir, comme ces caisses qu'on voit sur les docks des ports. Ils indiquent le contenu et la direction. Vers où ? Lisez les mots à double sens — en anglais — comme cleave, *qui veut dire tout à la fois coller et décoller.*

Bribes de langage mallarméen où un sens se substitue à l'autre. De même que le dessin figure une réalité par une autre. Ici des tracés géométriques, où les perspectives se transforment perpétuellement ; là des mots tombés de poèmes. Le visuel muet et le parlé sonore. Un monde de poète et de savant — avec ces esquisses imaginaires pour grands travaux d'ouvrages d'art. Arakawa vient de Duchamp pour sa sécheresse conceptuelle et remonte à Léonard de Vinci pour sa rêverie géométrique.

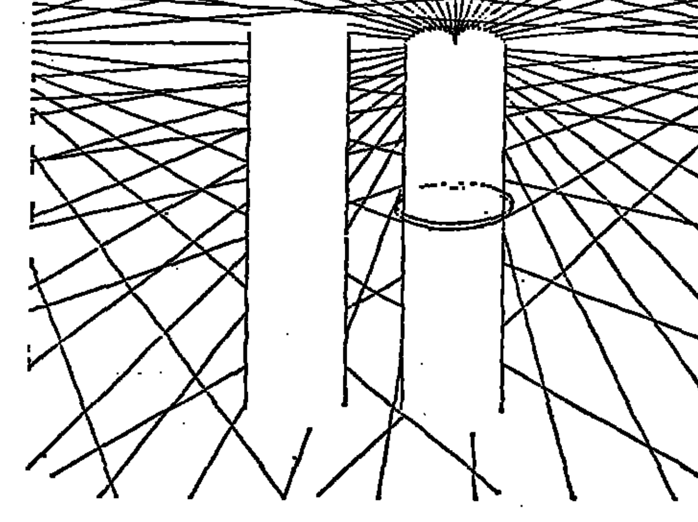
Poète ésotérique, il s'échine à donner à son œuvre une allure mécanicienne sur fond atmosphérique qui s'ouvre sur l'infini, la quatrième dimension, celle-là même que Duchamp voulait visualiser par les superpositions du Grand Verre. *La grisaille neutre du tableau commence à vibrer. Début d'embrasement baroque. Un monde glacé entre en fusion. Se dissolvent ces colonnes qui sont là sans y être...*

La peinture d'Arakawa est un jeu d'équivalences visuelles sur les idées et les mots. Chez lui, le tableau est une machine à déclencher des opérations mentales. Heureusement, avec cet artiste dont les œuvres sont toujours fortement concertées, on revient finalement à la peinture même. Le paradoxe d'Arakawa est que — pour employer le parler linguistique auquel il se réfère à satiété — le signifiant, *la peinture, devient le* signifié, *le contenu.*

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes d'Arakawa. Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran.

(1) A l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Exposition organisée par Pierre Gaudibert.



EN BREF

Béjart au Théâtre des Nations

Le Centre Mudra de Maurice Béjart ouvre la troisième saison du Théâtre des Nations le 4 mai dans la grande salle du Théâtre d'Orsay et y reste jusqu'au 18 mai avec deux programmes : *Rythmes et danses des nations* et *Saint Julien l'hospitalier*. Malgré les subventions réduites, Jean-Louis Barrault tient à ce que *la France accueille* cette année comme il était prévu cette manifestation, pendant que sa compagnie *présente Harold et Maude* et *Sous le vent des îles Baléares* au Japon. Le Japon sera présent à Paris, du 23 mai au 4 juin, avec une version des *Troyennes*, par le Théâtre Waseda, qui utilise les techniques *du No et du Kabuki*. L'Espace Cardin *reçoit* après le Festival de Nancy, du 12 au 18 mai, l'Ateneo de Caracas, avec *Senor Presidente*, d'après Miguel Angel Asturias, et le Petit Orsay la troupe yougoslave Teatar U Gostima, avec les 3 et 4 mai, *les Emigrés*, de Mrojeck et les 5 et 6 mai, *Love*, de Shiegaël (traduction simultanée). Enfin, toujours au Petit Orsay, du 9 au *28 mai, à 18 h. 30*, Marie-Paule André interprète en français, *la Valse des dames*, de l'auteur roumain Padu Ponescu, dans la traduction d'Eugène Ionesco et Alain Paruit, et la mise en scène de Virgil Tanase.

Le discobole d'Avignon.

Le Chêne-Noir, de Gérard Gelas, prolonge ses activités théâtrales avec la production de ses disques. Depuis toujours, Gelas est acquis aux vertus complémentaires du théâtre et de la musique, au théâtre-chanson, à la chanson-théâtre. A l'occasion du lancement de sa pièce *Aurora*, il avait fait une expérience décevante. Avec *Chants pour le delta*, il s'était efforcé d'échapper à la mainmise des sociétés commerciales. *Orphée 2000* ne doit rien au monde du show business : enregistré à Avignon par le Studio 35, il est distribué en France, Belgique, Suisse, Canada, Hollande, Allemagne par Harmonia Mundi, une maison décentralisée à Forcalquier, dans les Alpes de Haute-Provence. *(Corresp.)*

Le trente-neuvième Festival de Strasbourg.

Le trente-neuvième Festival de musique de Strasbourg, du 3 au 19 juin, commencera par la *Missa solemnis*, de Beethoven, interprétée dans la cathédrale de Strasbourg par l'orchestre et les chœurs de Radio-Liepzig.

Mtislav Rostropovitch jouera le 9 juin avec l'ensemble instrumental de France, des concerts pour violoncelle, de Hadyn et de Vivaldi. Claudio Arrau interprétera le 13 juin des sonates de Mozart et Vladimir Ashkenazy, le 18 juin deux concertos pour piano, avec l'orchestre de chambre de Hollande. Léonard Bernstein dirigera le 16 juin *la Damnation de Faust*, de Berlioz, par l'orchestre et les chœurs de Radio-France. Solistes : Marilyn Horne, Franco Bonisolli, José Van Dam.

L'Opéra du Rhin présentera *le Chevalier à la rose*, de Richard Strauss. Le studio 111, de Strasbourg, donnera des œuvres de Yannis Xénakis.

Danse et musique en Saône-et-Loire

La Maison de la culture de Chalon-sur-Saône organise, en avril et en mai, une série de manifestations consacrées à la musique et à la danse contemporaines. Conférences, expositions, concerts présentations d'animations, créations d'œuvres de *musiciens vivant dans* la région composeront les Semaines de la création et de l'animation musicales en Saône-et-Loire (du 23 avril au 17 mai). D'autre part, les écoles de danse de la région se rencontreront à l'occasion de débats, de projections de films et d'ateliers, autour du spectacle du Ballet de poche et du récital Carolyn Carlson.

★ Rens. : Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce, 71104 Chalon-sur-Saône. Tél. (85)

PRINTEMPS DE LA CHANSON A BOURGES

Histoire de colombes

Il y a Sigma-Chansons depuis 1972, à Bordeaux, le premier festival de la chanson actuelle, hors des rets du « show-business », et sept ans d'animation-chanson par Alain Meilland à la Maison de la culture de Bourges. Entre les deux, d'autres festivals, des combats pour une parole chantée libre : convergence de certaines forces et sens de l'histoire ont donné le trop abondant « Printemps de Bourges », plus soucieux d'exhaustivité que de forme, traversé de contradictions, de révoltes et de moments de bonheur. Récitals, animations, débats se sont succédés du 6 au 10 avril.

ON raconte qu'au cours d'un récent tour de chant une célèbre chanteuse marqua son discours libertaire par la trouvaille suivante : elle ouvrit une cage d'où s'envolèrent des colombes. Ces palpitantes paix et libertés symboliques voletèrent un peu dans la salle, se cognèrent aux cintres, se brûlèrent aux projecteurs, puis furent récupérées une à une par leur loueur qui leur fit promptement réintégrer leur prison. Cette fable véridique, à coups d'effets convenus, c'est juste une image du Printemps de Bourges, surgie au cours d'un débat sur « La nouvelle chanson populaire ». Pessimiste ? Désespérée ? Lucide ? Optimiste ? Les colombes se transformeront peut-être en faucons et feront éclater elles-mêmes les barreaux. Mais les doux volatiles et les oiseaux de proie, ça n'est pas un rapprochement innocent.

Sur les scènes de ce pléthorique festival de la chanson, ce sont des révolutions qu'on chantait, souvent, des libertés emprisonnées et des soulèvements à venir. Le Vietnam était loin, mais on voyait « les chars aux portes des villes », « sous les ponts de Paris couler la Seine et la merde » et les pendus de Fleury-Mérogis ; on entendait l'Ulster, le Chili, l'Argentine, l'Iran, on nommait Engels et Marx papa, on rappelait l'accouchement à treize ans dans les toilettes d'un lycée, l'oppression du peuple haïtien, du peuple brésilien, la famille de Wendel, les morts par overdose, le sergent Dupuy, Jacques Chirac, même combat, les bombes atomiques, Kissinger, Pliouchtch...

On avait ceux qui électrifiaient leur rage avec des guitaristes habités par Hendrix, McLaughlin, Jeff Beck ou Derek Bailey : les chanteurs Joan Pau Verdier, François Béranger, Bernard Lavilliers, Jacques Higelin, Colette Magny, Mama Béa Tekielski. D'autres extirpaient leurs racines pour s'identifier : Toto Bissainthe et le vaudou, Claude Marti et l'Occitanie... La plupart payaient leur dû au blues, et des publics de vingt-cinq ans acclamaient ces peintures noires, noires d'humour, impolitesses des désespoirs. Beaucoup cherchaient ou trouvaient sans chercher l'accord parfait ou le conflit avec ceux d'en face, les spectateurs : on dialoguait un peu dans la dérision, on maugréait un peu, on s'étalait un peu, prostitué ou non, professionnel de la communication, pop-star ou chanteur-spontex.

Quelque chose, c'était évident, avait changé depuis Trenet. Et il se produisit, cravate bleue, chemise blanche, œillet rouge, et « *douce France, bercée de tendre insouciance* ». Un provocateur. On l'acclama. Stupeur dans les superstructures. La veille, avec Dautun, on avait scandé : « *Je fais du ski à Fresnes, je suis schi-zophréneu* » ; Annegarn avait triomphé en défilant seul vers nous sur « *Allons z'enfants sans patri-eu* », Ribeiro avait carrément réclamé le Jugement dernier pour le président de la République...

Dans « Deux mille ans de chansons », chansons en pièce, on remettait à leur place et dans le désordre les troubadours engagés au service d'un pouvoir ; la mafia du show-business mariait Maxime le Forrestine avec Jeanne Mathieu ; on distribuait les sexes en pâtes d'amandes d'un boulanger berruyer qui fit parler de lui, on annonçait soudain la mort de Georges Brassens et des autres, et on faisait de tout cela une fête pour se payer la figure de la Fête.

La chanson paraissait vivre à Bourges, très fort, très branchée, pleine d'un « *nouveau contenu insurrectionnel* », à la fois dans son temps et hors du temps, et pourtant ce précoce printemps était un peu un printemps de serre. On chantait les nouveaux rapports, la nouvelle vie, les nouvelles amours, la fin des hiérarchies, on « *démandait le soleil au milieu des ténèbres* » : on repartait sur les chapeaux de roues de char céleste vers de nouvelles utopies. Certains, à l'âme dans tous ses états, réclamaient la fin des états d'âme, d'autres dénonçaient le parisianisme des festivals avant de passer sur scène ; on dénonçait tout en bloc, médias, SACEM, show-business, cachets des artistes et manifestations payantes. Pour la liberté, c'était au fond du couloir, à droite. Il n'empêche... On croisait quelques-uns des meilleurs musiciens de jazz français, quelques-uns des meilleurs ouvriers de la chanson, *et ils n'étaient pas spécialement* gais. On apprenait que la révolution en chanson, ce n'était pas la révolution dans les rapports sur scène. Quelques-uns tentaient de changer cela, comme d'autres en avaient assez des vieilles formes ou des nouvelles vieilles formes musicales ; ils creusaient vers l'improvisation, vers la notion de groupe ou simplement vers la solitude assumée.

Dick Annegarn s'énerva au cours d'un débat et jeta en vrac, suivant son habitude : « *Marx, il est vieux de six quarts de siècle, le blues trois quarts, le rock un quart. Et puis assez du nationalisme des contestataires-subversifs-engagés* ». On comprit ce que l'on pouvait comprendre. Qu'il y avait encore pas mal de chemin à faire.

YVES BOURDE.

« LA TENTATION DE SAINT ANTOINE » A MARSEILLE

Sur la page blanche de la scène

QUAND l'Université investit le théâtre, elle amène dans ses bagages le sens de l'éternité. Jean-Marie Villegier, professeur à Nancy, a décidé de consacrer douze ans de vie, au moins, à la Tentation de saint Antoine, *version intégrale, six cents pages. Logiquement, il aurait dû écrire un énorme essai :* l'Ermite Flaubert, *ou* Saint Antoine, c'est moi, *ou* Saint Flaubert dramaturge et martyr, *en douze volumes à raison d'un par an. Mais il se trouve que la passion de Villegier passe par la scène, que le matériau théâtral — y compris les comédiens — l'inspire davantage que la page blanche et la pointe Bic.*

Après avoir commencé en amateur et pour un public confidentiel, il a trouvé un « éditeur », en la personne de Pierre Laville, avec le Centre national de création contemporaine, un « libraire », en la personne de Marcel Maréchal, avec son Centre dramatique de Marseille, et des comédiens professionnels à la recherche d'un dépassement, dont Christian Rist, avec qui il a fondé une compagnie, le Théâtre à domicile.

A Marseille, au Nouveau-Gymnase, il a fait construire un désert blanc, une grande cellule dont les murs sont à demi couverts de panneaux vert passé et bordés de bancs clairs. De chaque côté, on voit qu'il y a d'autres cellules. Dans ce cadre austère, Villegier a découpé les éléments du spectacle et les a présentés un à un. D'abord en deux représentations, une sorte de ballet. Les deux jours suivants, des jeux d'éclairage accompagnant le récit à une voix des indications écrites de Flaubert, servaient de prologue à trente pages de texte, jouées, pourrait-on dire, à nu, dans un plein feu cruellement lumineux. Les acteurs, chargés de placer les mots dans l'espace, de leur donner un poids dramatique, devaient s'effacer devant le texte.

Pourtant, ce qu'on a vu, c'est leur performance, celle de Christian Rist surtout, saint Antoine impressionnant, prêt à déraper dans l'infantilisme ou la folie. En fin de compte, l'épure austère n'est pas neutre, c'est un parti pris esthétique qui donne lieu à un spectacle très sec. Villegier approuve, il a voulu cette sécheresse, il a voulu « tout juste ce qu'il faut de théâtre pour saisir ces folies »... Il a donné tout juste trop peu. On se trouve comme devant une écriture dont les lettres seraient en partie gommées, devant une manière de nier le public dans la mesure où on lui demande d'être immédiatement sur les mêmes rails que les comédiens.

Tout juste trop peu de théâtre, mais une recherche ouverte sur six cents possibilités, qui suscite l'intérêt sans assouvir la curiosité. Une question se pose : un centre dramatique peut-il accueillir un essai aussi spécialisé ? La réponse est : tous les organismes subventionnés ont le devoir de le faire, car ils possèdent les moyens, les équipes capables non pas de mettre le spectacle à la portée des spectateurs, mais les spectateurs à la portée du spectacle.

COLETTE GODARD.







هكذا من الأصل

« LA RÉCOLTE DE 3000 ANS » d'Hailé Gérima

Un très long voyage dans le passé du monde

PRÉSENTÉ en première mondiale (dans la série « new directors ») au Musée d'art moderne de New-York, début 1976, sélectionné un peu plus tard à la Semaine internationale de la critique française du Festival de Cannes, « Harvest : 3 000 years » (devenu en français « la Récolte de 3 000 ans ») a surpris un peu tous les publics par son ampleur, sa rigueur formelle, la nouveauté du thème choisi. Le prix Sadoul s'est ajouté fin 1976 à un ensemble de récompenses recueillies un peu partout.

Hailé Gérima, le metteur en scène, né en Ethiopie, est venu aux Etats-Unis étudier le théâtre : « Peu à peu, a-t-il expliqué à Serge Daney dans « les Cahiers du cinéma » (n° 270, septembre-octobre 1976), je me suis rendu compte qu'avec le cinéma je pouvais « contrôler » plus de choses qu'avec le théâtre. Je pouvais montrer ce que j'aurais « choisi » de montrer. Mais, dans le cinéma aussi, je me heurtais à la contradiction entre ce que j'avais envie de faire et la façon dont le cinéma se fabrique là-bas. Il me fallait rejeter les conventions étroites liées à l'industrie cinématographique. » Et de citer comme premier modèle le cinéaste sénégalais Sembène Ousmane (« la Noire de », « le Mandat », « Xala »).

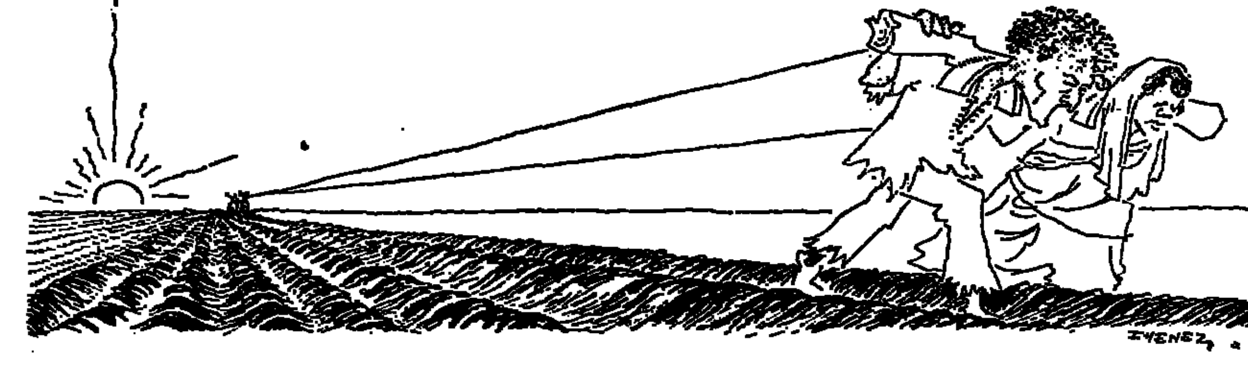
Le propriétaire, le travailleur le fou

Bien que momentanément fixé aux Etats-Unis — il enseigne à la Howard University, université noire de Washington, — Hailé Gérima ne fait ni du cinéma hollywoodien, ni du cinéma documentaire. Il a organisé lui-même sa propre production, en économisant l'argent nécessaire. Il a tourné en 16 mm noir et blanc, à la veille de la chute de l'empereur Haïlé Selassié en 1974. Le film, contrairement aux souhaits du metteur en scène, dans l'actuelle conjoncture politique, n'a pas encore été projeté là-bas. Comment serait-il accueilli, comment réagiraient les paysans, auxquels il s'identifie totalement, et la junte marxiste-léniniste au pouvoir ? Nul ne saurait l'imaginer. Mais « la Récolte de 3 000 ans » se situe à la fois dans l'actualité, et bien au-delà, c'est son originalité. Sa forme, cassée, éclatée le travail sur l'image, sur la trame sonore, le montage, surprennent, comme le refus du héros positif rassurant, souvent de mise dans les productions dites du « tiers-monde ».

L'histoire, qui ne se plie pas aux schémas dramatiques courants, se divise en trois parties, ou plus exactement se répartit selon trois axes qui souvent se rejoignent, s'entrecroisent. Premier axe, le riche propriétaire terrien (joué par un acteur professionnel) qui exploite son peuple sans merci. Deuxième axe, les travailleurs, une famille de paysans (de vrais paysans), que nous voyons peiner quotidiennement aux travaux des champs. Troisième axe, le « fou » (joué par un instituteur, acteur amateur), un petit paysan dépossédé après la guerre de libération contre l'Italie, à laquelle il a participé activement : il peut tout dire, tout critiquer, à la fin du film il tuera le propriétaire à coups de bâton et se suicidera pour échapper à la police.

Le film s'ouvre sur l'image du garçon Berihun, filmé en gros plan, cependant qu'un murmure sauvage va s'amplifiant. Une journée de travail commence. Des êtres venus d'une civilisation que nous avons l'impression de découvrir comme aux premiers âges s'attellent progressivement à l'ouvrage. Déjà sont livrées les caractéristiques qui marqueront le reste du film : images très composées, mais pas au sens classique, comme on l'apprend à l'IDHEC ; beauté du noir et blanc, des contre-jours ; sentiment aigu du labeur physique, de la noblesse et de l'injustice de ce travail harassant. L'utilisation du son introduit dans l'histoire une dimension fantastique qui imprégnera tout le reste du film.

Les tableaux successifs se mettent en place, souvent coupés, intégrés à d'autres tableaux. Ainsi de ce véhicule à deux roues, tiré par une mule, où se prélassent le propriétaire et un collaborateur, suivi à distance respectueuse d'un chien puis d'un journalier qui trottinent derrière. Ainsi des soldats, dont les pas rythmés, filmés en contre-plongée, scandent l'approche de la conclusion du film. Conclusion lente à venir, toujours incertaine, comme l'exprime Serge Daney au metteur en scène dans l'entretien déjà cité.



Une chanson, qui a donné son titre au film, est entendue à trois reprises : « Notre mariée, notre nouvelle mariée, ta robe de mariée vieille de 3 000 ans n'est pas encore déchirée. » Un rêve du jeune Berihun, sa famille attelée au joug, l'image légèrement surexposée, revient comme un leitmotiv avec un accompagnement strident. Symboles sonore et visuel d'un pays qui n'est pas encore sorti de la féodalité. D'autres passages du film nous ramènent à la narration la plus classique : la mort de la petite fille, la sœur de Berihun, emportée par le fleuve ; la discussion avec le militaire, qui évoque sa dérisoire épopée ; les interventions du « fou », toujours pertinentes.

Comme Sembène Ousmane, Hailé Gérima s'en prend d'abord aux structures socio-politiques de son pays sans en rien renier l'héritage d'une culture, d'une tradition. Il attaque la vie à Addis-Abeba, dénonce la misère des pauvres qu'on cache quand la reine d'Angleterre rend visite au chef du pays. Il insiste à plusieurs reprises sur l'importance de l'instruction. Il fait réentendre des revendications élémentaires qui furent les nôtres, dans les pays dits civilisés, il y a un siècle, ou plusieurs siècles.

Il réalise le film qu'on imaginerait aussi bien voir et entendre sur l'Inde millénaire. Il nous invite, Occidentaux encore capables de patience et d'imagination, à un très long voyage. Demander au public éventuel de ce film un effort particulier de compréhension ne relève pas une seconde du paternalisme : on nous parle d'autres choses en d'autres termes, le metteur en scène ne prétend pas, et il le dit clairement à Serge Daney, faire la révolution par le cinéma. Après tout, explique-t-il, « le cinéma a un aspect passif (personne ne vous force à voir un film, vous ne pouvez pas forcer les gens à voir un film) et je ne pense pas qu'on puisse l'utiliser comme un moyen révolutionnaire en soi, c'est un moyen parmi d'autres pour faire progresser la société ».

« La Récolte de 3 000 ans » prend son sens si on le replace à la fois dans l'histoire du cinéma, et d'abord du cinéma soviétique muet, Eisenstein, Poudovkine, Dovjenko, et dans celle du cinéma dit, de manière parfois simplificatrice, « militant » comme « l'Heure des brasiers ». Du cinéma soviétique, Gérima retient le souci de composition formelle très poussé, du film militant le besoin de parler maintenant et à tous.

La situation est en même temps intenable ; au nom de qui et de quoi exiger d'un film qu'il dénoue une situation, qu'il clarifie un postulat historique, et unique ? Tout le film est pénétré d'un souffle de révolte dont nous avons perdu l'habitude au cinéma. Hailé Gérima dit admirablement dans l'entretien déjà cité : « Une fois que je me suis trouvé aux Etats-Unis, il s'est produit un conflit entre moi et ce pays. J'avais le choix entre me suicider ou trahir mes propres valeurs... Pour être honnête, je dois dire que, pour moi, retourner en Ethiopie tourner le film a été une sorte de « réhabilitation ». C'était un terrible défi : la rencontre, le conflit entre l'esprit petit-bourgeois et la vision beaucoup plus réaliste des paysans, le conflit entre ce réalisme et les fantaisies les abstractions petites-bourgeoises. »

L'efficacité, l'esthétisme

Le film d'Hailé Gérima nous frappe, comme peu d'autres films à ce jour, pour sa capacité d'indignation qu'il exprime par les moyens les plus sophistiqués et les plus directs. Le juger à la seule aune de la cinéphilie n'a aucun sens, et pourtant sa morale, son efficacité, naissent et agissent par le seul cinéma. Hailé Gérima nous livre-t-il un film d'une autre époque, un monument de raffinement esthétique bien au-delà de la simple logique, ou au contraire parle-t-il un langage que comprendraient tout de suite, si la chance leur était offerte d'en juger sans attendre, les paysans exploités dont il est totalement solidaire ?

Ambiguïté de tout travail cinématographique qui veut rejoindre la réalité du monde où nous vivons : relever et distinguer ce que « la Récolte de 3 000 ans » doit au théâtre, au documentaire, à l'histoire du cinéma, à la politique, ne nous mènerait pas très loin. Il faut d'abord voir et revoir ce film, qui s'inscrit hors des normes reconnues. Au spectateur curieux de prendre ses risques et d'aller vérifier.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-Séverin, Olympic (v.o.), à partir du 27 avril.

« Ben et Benedict » de Paula Delsol, avec Françoise Lebrun

LA DERIVE, c'était, en 1964, un film tourné dans l'Hérault par une jeune femme, Paula Delsol — elle habitait alors Montpellier, — qui apparaissait, après Agnès Varda, dans un cinéma français dominé, du côté de la réalisation, par les hommes. *La Dérive*, portrait sensible d'une fille moderne s'essayant à la liberté sexuelle et pourtant à la recherche de la sécurité, de l'amour. On aima ce film, ce regard féminin surprenant à l'époque. On en attendit un autre de Paula Delsol. Longtemps. Elle était venue se fixer à Paris, mais c'est seulement en 1976 qu'elle tourna *Ben et Benedict*.

En 1973, Françoise Lebrun, comédienne imprévue de *la Maman et la Putain* de Jean Eustache, était au Festival de Cannes. Elle rencontra Paula Delsol. Sympathie réciproque. Paula Delsol alla voir le film d'Eustache et montra *la Dérive* à Françoise Lebrun. De leur sympathie, devenue une entente, une amitié, allait naître, finalement, *Ben et Benedict*, où Françoise Lebrun tient un double rôle. Elle est Ben, étudiante en médecine, amoureuse d'un « loubard » de banlieue (Daniel Duval) qui la rend malheureuse et qu'elle n'arrive pas à quitter. Il l'épouse, elle a un enfant de lui, elle renonce à ses études pour travailler comme infirmière. Ben invente Benedict, une autre elle-même, une image bourgeoise du bonheur et de la réussite sociale, qui correspond d'ailleurs à des clichés. Peu à peu, on le verra, Benedict s'éloigne de Ben, lui échappe...

« On ne progresse que par l'émotion »

Pourquoi ces douze ans entre *la Dérive* et *Ben et Benedict* ?

« *Sans doute*, dit Paula Delsol, *parce que j'ai trop de rigueur. Je ne voulais pas tourner n'importe quel sujet. Je voulais être entièrement concernée par ce que je ferais. Si je m'étais secouée, j'aurais peut-être réalisé un deuxième film plus tôt. Quand on le veut, on arrive à surmonter les problèmes matériels. Mais, pendant des années, je n'en ai pas eu assez envie. Et tant qu'à faire de me contenter d'un sujet facile, j'aimais autant écrire des livres, des recueils d'horoscopes arabes et chinois.* »

Aujourd'hui, *Ben et Benedict* arrive en même temps que beaucoup de films de femmes sur des femmes, mais, pour Paula Delsol, c'est le hasard.

« *Je ne veux surtout pas me réclamer d'un cinéma féministe*, dit-elle. *Nous sommes un peu différentes des hommes, mais ce n'est ni une infériorité ni une supériorité. Cette différence a été causée par l'éducation, depuis des siècles. L'important est que chacun ait sa dignité humaine. Il y a une façon de voir les choses particulières aux femmes. Nous avons en commun la notion du temps, des gestes quotidiens, parce que nous sommes cycliques. Cela nous distingue des hommes mais nous n'avons, les femmes, que des différences dans notre façon de filmer, et je crois nécessaire d'affirmer nos différences plus que nos ressemblances. Le féminisme n'a rien à voir avec le cinéma. Qu'est-ce que c'est, le féminisme ? Un mode de vie, de pensée ? Mon propos, c'est de faire du cinéma, de dire la révolte des femmes et l'intérêt que je leur porte. Si j'avais voulu servir le mouvement féministe, j'aurais plutôt participé à des manifestations.* »

Françoise Lebrun, qui refuse pareillement les étiquettes, approuve :

« *Féminisme est un mot que je n'aime pas du tout. Je me place du point de vue des personnes. Il y a des hommes et des femmes, et, entre eux, des rapports socio-économiques. Le mouvement féministe était nécessaire à une période donnée, il est encore utile puisqu'il existe encore une marginalité des femmes. Mais, quand j'ai joué Ben et les images d'elle qu'elle se donne en inventant Benedict, j'ai surtout pensé au personnage. Ben n'est pas une victime des hommes et de la société. Elle est victime d'elle-même, elle doit être responsable de sa vie, et c'est à elle de la changer. La conclusion du film n'est d'ailleurs pas conforme à un certain féminisme qui voudrait que Ben parte toute seule avec sa fille. Elle choisit de se remarier avec un autre homme qui la protège et qui la berce. Simplement, il faut, selon sa nature, qu'elle fasse un bout de chemin avec un homme comme celui-là.* »

« *Il vaut mieux*, ajoute Paula Delsol, *partir avec un « prince charmant » que de ne pas partir du tout. Ce n'est évidemment pas un discours féministe !* »

Que *Ben et Benedict*, drame réaliste du temps présent, piqué de scènes de comédie rêvées, soit un film émouvant, c'est ce qu'elles ont voulu toutes les deux, celle qui l'a écrit et réalisé, celle qui l'a interprété. Car elles croient à la nécessité des émotions.

« *Je pense*, dit Françoise Lebrun, *qu'on ne progresse dans la vie que par l'émotion, les impulsions émotives. On peut toujours intellectualiser ensuite. Mais c'est, d'abord, l'émotion qui commande. C'est quelque chose d'une grande richesse, c'est une joie dont il est dommage de se priver. Or, beaucoup de gens refusent cela comme une faiblesse, comme s'il y avait une mode anti-émotionnelle. Moi, je trouve que c'est politique d'émouvoir. Quand on est ému, on réagit plus qu'à un discours. Une chose m'a frappée, en lisant le* Journal officiel *de la IIIe République, lorsque j'étais étudiante en sciences politiques : le fort appel aux sentiments qu'il y avait alors.* »

« *Si, après mon film*, dit Paula Delsol, *des femmes malheureuses ou mal à l'aise comme Ben quittaient les hommes qui leur font cette vie-là, je trouverais cela très bien. J'apporte, par l'émotion, un encouragement à celles — à ceux aussi bien — qui n'osent pas changer de vie. Cet encouragement passe par l'image dérisoire du personnage de Benedict inventé par Ben, et qui lui donne peu à peu conscience de l'effort personnel à faire. Ben est une femme intelligente et qui a beaucoup d'humour. Elle crée une image fausse de la bourgeoisie et elle découvre sa vérité en frôlant la mort, en comprenant que la vie peut s'arrêter. Françoise Lebrun a senti cela. Les scènes de comédie sophistiquée ont été prises par elle comme un jeu et, à partir de là, elle a apporté des idées. C'était quelque chose de nouveau pour elle. Mais je ne demande jamais à un acteur de faire quelque chose qu'il refuse intérieurement ; il ne le ferait pas bien, il y aurait de la peur dans son regard. J'écris un personnage et je le plie à la personnalité de l'interprète. Je sais que j'y gagne en vérité.* »

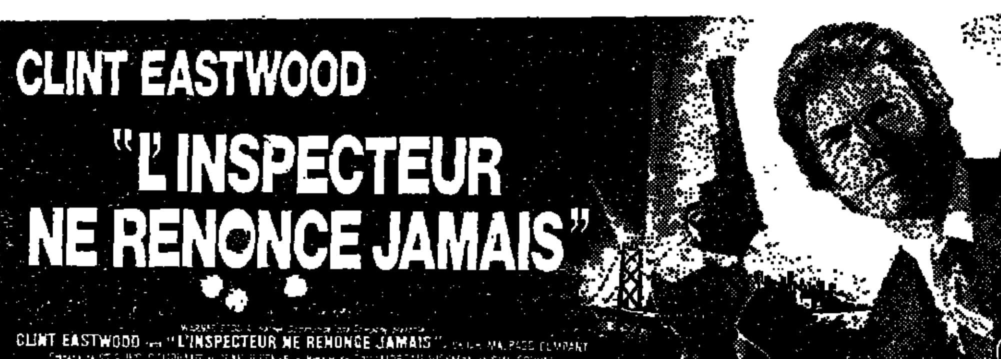
L'avis de Françoise Lebrun ?

« *Je n'avais jamais joué de scènes de comédie sophistiquée. Autant je joue facilement, à visage découvert, les scènes de la vie quotidienne, autant cela me paraissait impudique d'être maquillée, de porter des faux cils, des perruques, des robes de mondaine et des déshabillés vaporeux. Cette sophistication était conçue comme une dérision, si bien que j'ai franchi, naturellement, le barrage de la pudeur. Maintenant, je crois que je pourrais interpréter un personnage sophistiqué sans la dérision.* Ben et Benedict *m'a beaucoup apporté. Cela a été pour moi une expérience importante.* »

Une autre est en cours actuellement pour Françoise Lebrun : le rôle de Bérénice dans l'adaptation d'*Aurélien*, d'Aragon, que Michel Favart réalise pour la télévision.

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

★ Biarritz, Cinémonde, Bonaparte, Cluny, 14-Juillet-Bastille, 14-Juillet-Montparnasse, à partir du 27 avril.





Une sélection



« Noirs et Blancs en couleurs » vu par Bonnaffé.

Cinéma

LE DERNIER NABAB
d'Elia Kazan

Le dernier roman — inachevé — de Scott Fitzgerald, porté à l'écran par le réalisateur de America, America. *Un rêve amoureux, une femme fantomatique, ruinent la carrière d'un* wonder boy *de la production hollywoodienne. Kazan assimile le charme vénéneux, le romantisme un peu fané de Fitzgerald. Un film romanesque grave et mélancolique.*

NOIRS ET BLANCS EN COULEURS
de Jean-Jacques Annaud

En 1915, au cœur de l'Afrique, une demi-douzaine de Français et trois militaires allemands se déclarent la guerre. Des Noirs, armés de bâtons, composent, de part et d'autres, le gros des troupes... Sur ce thème imaginé par Georges Conchon, Jean-Jacques Annaud a réalisé un film sarcastique et bouffon qui ridiculise le chauvinisme imbécile et les hypocrisies du colonialisme. D'abord intitulée la Victoire en chantant, *cette farce satirique, rebaptisée* Noirs et Blancs en couleurs *vient de remporter aux États-Unis l'« oscar » du meilleur film étranger.*

LES VACANCES DE M. HULOT
de Jacques Tati

Deux semaines de vacances sur une drôle de petite plage bretonne des années 50. Pas de scénario, des croquis pris sur le vif ; pas de dialogues, des bredouillages ou des lieux communs. Une satire géniale et l'invention d'un personnage et type unique dans le cinéma français.

UNE SEMAINE DU CINÉMA TUNISIEN

Du 20 au 26 avril, au cinéma Jean-Renoir, sept films : Hurlements, Au pays de Tararani, Et demain, Une si simple histoire, Khlifa le teigneux, Sous la pluie de l'automne, les Ambassadeurs, *et des courts métrages pour faire connaissance avec le cinéma tunisien et ses cinéastes.*

— ET AUSSI : *l'Héritage*, de Mauro Bolognini (étude de mœurs naturalistes et splendeur picturale) ; *Network*, de Sidney Lumet (une attaque en règle contre la télévision commerciale) ; *Violette et François*, de Jacques Rouffio (couple bohème pour romance douce-amère) ; *Charlot, le gentleman vagabond*, de Richard Patterson (la vie et l'œuvre de Charles Chaplin, la grandeur de l'artiste et de l'homme) ; *Roulette chinoise*, de Rainer Werner Fassbinder (jeu de vérité, de cruauté et de mort) ; *Mon cœur est rouge*, de Michèle Rosier (sur les pas de Françoise Lebrun, un itinéraire non psychologique) ; *Ames perdues*, de Dino Risi (roman noir populaire dans une Venise fantasmagorique) ; *L'une chante, l'autre pas*, d'Agnès Varda (les femmes de notre temps et la chaleur de la vie) ; *Pique-nique à Hanging-Rock*, de Peter Weir (fantastique à la Henry James en Australie).

Théâtre

LORETTA STRONG
au Théâtre d'Edgar

Dans sa cabine spatiale, avec ses rats géants, Loretta Strong fait le plein de douceur, de douleur, d'humour malfaisant, de poésie divagante, et c'est Copi, grand timonier du vertige qui conduit. Suivez Copi.

TRANSE KAMIKAZE EXPRESS
au Théâtre Essaïon

Dégourdi, charmeur, insolent, rusé, Jacques Luley provoque un rire libérateur en racontant des histoires merveilleusement idiotes avec des dons exceptionnels de comédien.

MAISON DE POUPÉE
au Nouveau Carré

La célèbre pièce pré-M.L.F. d'Ibsen jouée par des Bruxellois brechtiens. La distanciation des acteurs affaiblit la pensée d'Ibsen, mais le dialogue est bien taillé, bien éclairé.

LA JEUNE LUNE...
à la Cartoucherie de l'Aquarium

Les mois passent et un public jeune et enthousiaste remplit chaque soir à pleins bords le théâtre où les comédiens de l'Aquarium, avec poésie, gaieté, intelligence, miment et chantent les usines, les ouvriers, la vie.

QUATRE A QUATRE
salle Gémier

De l'arrière-grand-mère à la petite fille, les femmes de quatre générations racontent leurs maisons, leurs bonshommes. Gravité et humour québécois saisissent dans le dialogue de Michel Garneau, dans le jeu des actrices. Mise en scène sensible de Gabriel Garran.

LOIN D'HAGONDANGE
à la Porte-Saint-Martin

Encore un instant, encore quelques jours pour voir Tatiana Moukhine et François Simon vivre la mort quotidienne des héros anonymes de Jean-Paul Wenzel, des personnages mythiques de Patrice Chereau. Encore un peu de temps, jusqu'au 23 avril, pour entendre ce chant de la solitude fredonné sur les musiques du souvenir.

RISIBLES AMOURS
au Petit TEP

Le monde de Milan Kundera servi au mieux par Emmanuelle Riva, Josiane Stoléru, Patrick Chesnais, très bien dirigés par Jacques Lassalle. (Jusqu'au 24.)

Dans la grande salle, Guy Rétoré reprend la Sainte Jeanne des Abattoirs, *de Brecht.*

— ET AUSSI : *la Jeune Fille Violaine*, au Biothéâtre (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur*, aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *Gros Câlin*, à la Cour des Miracles (la sincérité et la poésie d'Ajar) ; *les Catcheuses* et *l'Amour en visite*, au Théâtre des Quatre Cents Coups (Moraly, Jarry, un contemporain, un « classique » et la violence du rire).

Musique

LE PRINTEMPS DE PARIS

A la salle Cortot, jusqu'au 29 avril, une programmation sans vedettes faisant alterner Beethoven, choisi comme témoin, et quelques grands noms du vingtième siècle : Berg, Dutilleux, Ligeti. En contrepoint, trois œuvres marquantes de René Kœring : sa Sonate, son Quatuor et un Concerto pour piano en création. Mais le pari de ce quatrième Printemps sera la conquête des villes nouvelles : Evry, le 22 ; Saint-Quentin-en-Yvelines, le 24 ; Melun-Sénart, le 26 ; Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise, le 29.

LE GRÉGORIEN AUJOURD'HUI

Ecarté de la liturgie, le grégorien touche d'année en année un public plus large. L'ensemble Guillaume Dufay propose trois programmes (les 20, 21 et 27 avril) autour d'un thème : la nature et ses éléments. Au-delà d'une nostalgie superficielle, le chant grégorien se révèle le lieu privilégié entre les cultures de l'Orient et de l'Occident. Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30.

PIERRE BOULEZ ET SES COLLÉGIENS

Le National Youth Orchestra of Great Britain n'est composé que de jeunes musiciens amateurs qui se réunissent par session sous la direction d'un chef invité, pour rivaliser avec les professionnels. On sait déjà qu'ils y arrivent généralement. Au programme : Bartok, Berg et Stravinsky. Soliste : Itzhak Perlman. (Théâtre des Champs-Elysées, samedi 23, à 20 h. 30.)

— ET AUSSI : récital Margaret Tynes (soprano), au piano Christian Ivaldi (salle Gaveau, jeudi 21, à 20 h. 30), *Platée*, de Rameau, à la salle Favart, avec Michel Sénéchal (première, le 21, à 20 h., puis les 23, 26 et 28 avril, à 19 h. 30). Films sur P. Boulez et John Cage, au Musée d'art moderne (vendredi 22, à 20 h. 30). Reprise de *l'Enlèvement au sérail* (à l'Opéra, à partir du 23 avril). Joseph Kalistein au Théâtre d'Orsay (dimanche 24, à 18 h. 30). *Bergkristall*, de Bussotti au programme de Musique-Plus (grand auditorium de Radio-France, lundi 25). *Le Roi David* au Palais des congrès, les 25 et 26 avril, à 20 h. 30 (Orchestre de Paris, direction Jean Fournet). — PROVINCE : *le Crépuscule des dieux* à Bordeaux, les 24 et 27 ; *Siegfried* à Marseille, les 27 et 30 ; *la Traviata*, de Lavelli, à Toulouse, les 22, 24, 26, 29 avril, 6 et 8 mai ; *Don Pasquale en blue jean* à Avignon, les 24 et 26 avril.

Expositions

TOSHODAI-JI
au Petit Palais

Présentées avec toute l'austérité et la dignité qu'il faut pour évoquer l'atmosphère d'un lieu sacré, d'admirables statues de bois et de laque. Parmi elles, le plus ancien portrait sculpté connu au Japon, celui du moine Ganjin, fondateur au huitième siècle de ce monastère bouddhique de Toshodai-ji, dont Paris peut aujourd'hui contempler les trésors.

LA COLLECTION HAMMER
au musée Jacquemart-André et au Louvre

De passage à Paris au cours d'un périple à travers le monde, la troisième collection constituée par le milliardaire américain Armand Hammer. Une collection récemment et rondement menée, qui comporte une soixantaine de peintures — de Rembrandt (la Junon plantureuse) a Chagall, en passant par Fragonard et Van Gogh, et cinquante dessins, — feuilles de Léonard, Watteau, Ingres, Seurat, Degas...

MICHEL SEUPHOR
au Centre Georges-Pompidou

L'œuvre graphique mal connue d'un historien de l'art bien connu, auteur d'épais volumes sur la peinture abstraite depuis ses origines, et défenseur actif de sa tendance la plus dure, celle des constructivistes et des néo-plasticiens. Quand Michel Seuphor, qui est aussi romancier et poète, troque les mots pour une ligne droite et horizontale.

DIEUX ET DÉMONS DE L'HIMALAYA...

Les dieux et démons de l'Himalaya en quatre cents peintures, bronzes et objets liturgiques. Une évocation de la culture bouddhique influencée par les tantra et les philosophes magiques. Ces œuvres d'art religieux, créées pour décorer les monastères et servir de support à la méditation des moines, reproduisent à travers les siècles les mêmes divinités farouches et complexes représentées selon une symphonie sexuelle inattendue.

... et L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS
au Grand Palais

Une démonstration un peu confuse, qui cependant complète notre connaissance de l'art européen à l'époque du romantisme, que les expositions consacrées l'année dernière à l'Allemagne et à la Russie avaient singulièrement enrichie.

LES SALLES RÉNOVÉES
du musée Guimet

Une étape importante du programme de rénovation du musée Guimet, commencé en 1968 : les trois cinquièmes des collections d'art asiatique du musée sont désormais présentées en permanence. Au rez-de-chaussée, l'art khmer et les styles d'Angkor-Vat et du Bayon, avec des sculptures monumentales exposées pour la première fois depuis 1936. Au premier étage, l'art chinois, l'art de l'Afghanistan et du Pakistan anciens. Au deuxième étage, poteries, grès et porcelaines de la collection Michel Calmann.

— ET AUSSI : *Dessins de Burne-Jones à Bonnard*, au Pavillon de Flore (une centaine de dessins qui viennent du Musée national d'art moderne, mais qui resteront au Louvre) ; *André Masson* (le dernier des grands témoins de l'époque surréaliste) et *André Derain* (avant-garde et académisme), au Grand Palais · *Jean Hélion* (retour du marché, panier rempli d'abstractions très concrètes), et *Alicia Penalba* (des grandes sculptures pour affronter l'architecture et la nature), au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Marcel Duchamp*, au Centre Georges-Pompidou (Beaubourg et l'anti-art). *Naissance de Rome*, au Petit Palais (réalité et légende).

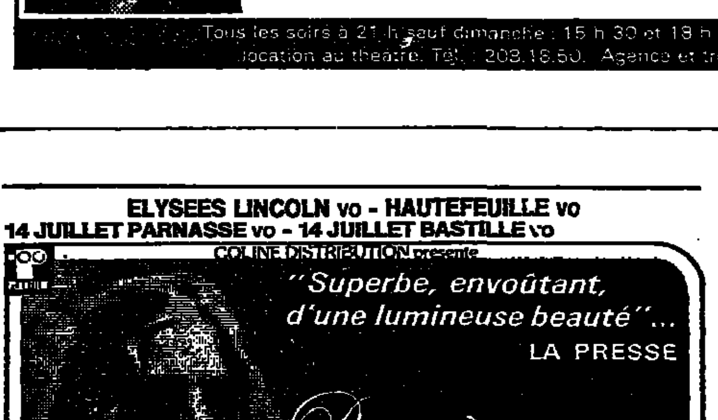
— EN PROVINCE : rétrospective *Sophie Taeuber-Arp*, à l'Ancienne Douane de Strasbourg (des petits carrés de rêve). *Chagall*, chez Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (gravures pour Aragon et Malraux). *Requichot* (la peinture, le corps déchiré et la mort) et *Anna-Eva Bergman* (dessins de 1968 à 1972, toujours plus réducteurs), à l'abbaye Sainte-Croix des Sables-d'Olonne. *Jan et Noël Martel*, à La Roche-sur-Yon (les frères jumeaux, sculpteurs de l'entre-deux-guerres).

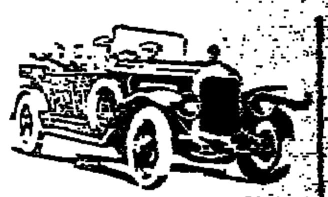
Danse

CAROLYN CARLSON
à l'Opéra

Avec This, That and the Other, *Carolyn Carlson reste fidèle à la projection de son monde imaginaire, mais elle y associe plus étroitement le théâtre que dans ses précédents spectacles. Le non-sens y règne en maître, c'est Carolyn au pays des merveilles.*

— ET AUSSI : Les dernières représentations du Bolchoï au Palais des congrès (*le Lac des Cygnes*, avec Semeniaka, le 21, et trois interprétations différentes de *Spartacus* : Vassiliev, le 22 ; Gordeiev, le 23, et Lavroski, le 24).





هكذا من الأصل

FREDERICA VON STADE, DE CHÉRUBIN A MÉLISANDE

Aussi peu « diva » que possible

UN ovale de visage allongé et très fin, comme on en voit aux petites marquises de Lancret, avec un beau front qui rejette en arrière ses cheveux bruns maintenus par une barrette, un sourire aux jolies dents et des yeux pâles conférant à sa physionomie une expression d'extrême douceur. Frederica von Stade est vêtue d'un simple chemisier et d'un pantalon serré à la taille qui souligne sa minceur d'adolescente. Dans l'intimité de l'hôtel particulier où elle m'a reçu à la Muette, tout à côté, ô symbole ! de l'ancien Théâtre Rossini, de la rue de la Tour, qui eut une existence éphémère au siècle dernier, elle passait en famille les fêtes pascales. Le cadre de ce salon aux larges baies donnant sur un jardin me faisait difficilement imaginer *que cette jeune personne moderne à allure* cavalière était la même que j'avais vue interpréter Mélisande la veille à l'Opéra. Elle parlait librement dans un français à peine teinté d'accent et sans paraître accuser la moindre fatigue vocale, en tout cas sans susurrer, comme font tant de chanteurs préoccupés de ménager leur précieux organe.

Parisienne de cœur, Frederica von Stade le fut au printemps 1973, lors de ses débuts au palais Garnier, dans *les Noces de Figaro*, quand elle épousa, en l'église Saint-Gervais, Peter Elkus, un grand diable chaleureux à lunettes qui a quitté ses affaires en Californie pour l'accompagner partout. Américaine, elle le fut à sa naissance, en 1945 à Somerville, dans le New-Jersey. D'origine *allemande — Stade, près de Hambourg, est* la terre de ses ancêtres, où son père, par un retour cruel de la destinée, a trouvé la mort à la fin de la dernière guerre sous l'uniforme américain. — Frederica appartient à une lignée d'agents de change de Wall Street, sa mère, de sang irlandais, lui ayant *donné, ainsi qu'à son frère aîné, le goût* de l'équitation et du yachting que partagent tous les membres de sa famille. Rien ne la prédisposait *a priori* au chant. Après ses études universitaires, elle s'était engagée comme jeune fille au pair dans un foyer parisien pour apprendre le français. Elle *était ensuite revenue à New-York, où elle* avait trouvé d'abord une situation de vendeuse chez Tiffany, puis de secrétaire sténodactylographe. C'est alors qu'elle eut l'inspiration de s'inscrire aux cours du Mannes College de musique, où l'on découvrit que sa voix était naturellement placée et qu'elle *pouvait chanter sans difficulté des parti*tions d'opéra. Sébastien Englebert, qui est encore son professeur, la présenta pour une audition privée à Rudolf Bing, directeur du Metropolitan Opera, et celui-ci l'engagea immédiatement. Elle avait vingt-cinq ans.

Durant ses trois premières saisons au « Met », Frederica von Stade ne chanta pas moins de vingt rôles, la plupart ceux que les compositeurs lyriques du siècle dernier ont assignés aux mezzo-sopranos d'un registre étendu, dotées d'une silhouette juvénile et capables de figurer les travestis : Siebel de *Faust*, Nicklausse des *Contes d'Hoffmann*, Octavian du *Chevalier à la rose*, Chérubin des *Noces de Figaro*. C'est ce Chérubin, Don Juan enfant et pièce maîtresse de l'opéra de Mozart, qui devait conquérir les faveurs de Rolf Liebermann, lequel engagea aussitôt Frederica von Stade pour inaugurer sa nouvelle administration à l'Opéra de Paris. On sait le triomphe qui fut le sien.

La loge de Frederica von Stade au palais Garnier est située à l'étage de la scène, dans le couloir qui longe le Foyer de la danse. C'est là que, les soirs de spectacles, elle se livre aux mains expertes d'Yvette, son habilleuse, et qu'elle coiffe le catogan de Chérubin ou la perruque blonde de Mélisande, celle-ci de dimension modeste et sans plus aucun rapport avec les tresses de *15 mètres que répandaient naguère les hé*roïnes de l'Opéra-Comique dans le fameux



Mary Garden créait le rôle de Mélisande en 1902.

tableau de la tour. A part la présence bénéfique de son mari, elle n'accepte personne autour d'elle dans les heures blanches qui précèdent son entrée en scène.

« *Non, je n'ai pas le trac*, dit-elle, *sauf de très rares exceptions où le psychique hypersensible qui habite toute cantatrice me met dans une sorte d'angoisse dont je dois absolument sortir pour parvenir à chanter. Ça m'est arrivé dans une seule circonstance, une fois que j'avais perdu la médaille de la Vierge qui ne me quittait pas. Ce jour-là, mon mari m'a houspillée si vigoureusement que, depuis lors, je n'ai plus jamais été superstitieuse — sauf l'habitude, commune à tous les artistes, de me signer en coulisse. Le trac, comme vous le savez, disparaît dès que l'on est sur le plateau, où l'on se sent soutenue par les partenaires, le chef d'orchestre — et, tout de même, par sa propre technique...* »

La voix de Frederica von Stade est dotée d'une flexibilité rare et maîtrise des tessitures qui vont de l'ut dièse majeur au sol grave. Elle vocalise chez elle au piano trois à quatre heures par jour le matin, le rythme de travail passant de cinq à six heures dans les périodes de répétitions à l'Opéra.

« *Certains jours*, déclare Frederica von Stade, *ma voix n'a aucune personnalité, elle peut être moche pendant plus de deux semaines, sans raison, ou pour des motifs tout à fait indépendants de mon art. Et puis, soudain, elle reconquiert son timbre et j'en fais absolument ce que je veux. Les moindres sons se chargent alors de couleur, d'émotion, et les notes sortent de mon gosier comme des petits chiens savants qui exécutent les acrobaties les plus périlleuses à l'extérieur de moi.*

— Est-ce que les consonnes, les nasales du chant français vous gênent ?

— *Non, parce que je ne chante pas en français phonétique, mais, naturellement, connaissant votre langue, en « version originale ». Et pour ce qui est de* Pelléas, *il s'agit plutôt d'un style parlé...*

— N'avez-vous pas été frappée par la froideur, précisément, des salles de *Pelléas* ?

— *Non, car le poème mélodique de Debussy ne saurait déclencher l'enthousiasme ou les fureurs de l'opéra italien. La salle reste silencieuse à* Pelléas, *mais les femmes pleurent — ce sont sans doute des réactions plus profondes. Et il n'est pas question de chanter Mélisande comme une* prima donna...

— Vous-même, vous sentez-vous une *diva* ?

— *J'ose dire que je me sens aussi peu concernée que possible. Les bijoux, les fourrures, les robes de haute couture... Non, je n'ai aucun goût pour ça ! Ce qui ne m'empêche pas d'avoir une admiration sans borne pour des super-stars comme Callas.*

Pour moi, jeune cantatrice, Maria Callas n'a pas seulement communiqué à ses rôles, à son chant, une intensité dramatique qui me sert de modèle, elle incarne encore aujourd'hui le phénomène, unique dans ce siècle, de la prima donna assoluta. *Je l'ai constaté à deux reprises à New-York. La première fois, c'était à la sortie des artistes de l'ancien Metropolitan Opera, où sa voiture a été littéralement soulevée du sol par des centaines d'admirateurs. La seconde fois, récemment, c'était à la Julliard School, où elle était venue inaugurer un cours de chant auquel je m'empressai de me rendre et où elle avait fait une entrée de reine. Malgré leur talent magnifique, qui m'emplit de confusion et d'envie, Birgit Nilsson, Montserrat Caballé, Mirella Freni, Teresa Berganza, ne sont pas exactement des* prime donne. *Seule, Tebaldi demeure. Mais nous vivons à présent l'ère des metteurs en scène...*

— Vous vous entendez bien avec vos *leçon de Callas.* »

— *Comment voulez-vous qu'on résiste à Strehler ou à Lavelli ? Ils vous dirigent supérieurement. Or, de nos jours, on fait plus que chanter, on joue — encore une leçon de Callas.* »

OLIVIER MERLIN.

Un livre sur la musique arabe

La tradition contre l'Occident

LES ouvrages traitant de la musique arabe ne sont guère nombreux sur le marché français. Parus entre 1930 et 1959 et non réimprimés, les six volumes du baron d'Erlanger — dont les deux premiers comportent la traduction intégrale du Grand Livre de la musique, *écrit au dixième siècle par Al Farabi — se revendent aujourd'hui à prix élevé. Et ces derniers temps, hormis quelques chapitres du premier tome de l'*Histoire de la musique, *parue dans l'« Encyclopédie de la Pléiade », on ne pouvait disposer que de deux petits livres d'initiation, conçus par Simon Jargy et Salah El Mahdi, publiés respectivement dans la collection « Que sais-je ? » et aux éditions Alphonse Leduc. Nullement superfétatoire, un troisième vient de sortir chez Buchet-Chastel, traduit de l'allemand par Christine Hétier ; son auteur est Habib Hassan Touma, originaire de Palestine et attaché depuis une dizaine d'années à l'Institut international d'études comparatives de la musique de Berlin.*

***

Comme ses prédécesseurs, Habib Hassan Touma a intitulé son livre : la Musique arabe. *Mais un avant-propos avertit le lecteur : il s'agit d'une étude exclusivement centrée sur les formes savantes de la musique traditionnelle profane et religieuse, les genres populaires et de grande diffusion n'étant qu'à peine évoqués. Bien qu'un chapitre donne un aperçu historique sur la vie musicale des Arabes et qu'un autre aborde les aspects économiques, sociaux et culturels de la situation du musicien, les sujets qui occupent le plus grand nombre de pages concernent les structures formelles, et c'est dans la clarté des explications sur le fonctionnement de ces dernières que réside l'intérêt majeur de l'ouvrage. Rarement, le phénomène du système mélodique spécifique qu'est le maqam, la division rythmico-temporelle du ouasn et les principes d'organisation de la nouba, du mouachchah, du daour, de la qasidah ou du maoual ont été cernés avec autant de précision.*

Outre une série de documents photographiques, ces pages sont complétées par une description des différents instruments de musique avec quelques indications sur la façon d'en jouer, des éléments d'information bibliographique et une discographie. Cette dernière peut paraître sinon sommaire, du moins un peu déséquilibrée, certains styles étant trop largement représentés par rapport à d'autres (par exemple, on y compte cinq disques du luthiste irakien Mounir Bachir et pas un seul d'Oum Kalsoum, pourtant citée comme une des meilleures gardiennes de la tradition authentique et dont on réédite en Europe jusqu'aux plus anciens enregistrements).

***

Il reste qu'une étude approfondie des différents aspects d'une musique arabe vivante d'aujourd'hui — que trop d'observateurs ont tendance à rejeter en bloc — est encore à faire. On peut en particulier se demander — même si l'histoire contemporaine de cette musique est celle de la résistance d'une culture à l'envahissement d'une autre — de quelle façon la tradition a une chance de subsister et d'évoluer valablement à travers des influences qui semblent plus souvent abâtardissantes que bénéfiques. Le problème est compliqué par le fait que, contrairement à notre musique européenne, les frontières ne sont pas ici absolument étanches entre les formes savantes, les traditions populaires et les chansons commerciales, le meilleur pouvant parfois côtoyer le pire au cours d'une même interprétation. Sans doute faut-il s'abstenir de trop de préjugés. Et, quel que soit leur talent, il n'est en tout cas nullement certain que la seule issue se trouve chez des instrumentistes solitaires prolongeant la durée de leurs taksim-s afin de plaire à un public occidental depuis peu friand de ragas indiens. Par leurs réactions, les auditoires arabes du Proche-Orient et du Maghreb montrent qu'ils restent encore profondément attachés à une prédominance vocale qui remonte aux origines de cette musique.

Mais, tel qu'il est, le livre publié chez Buchet-Chastel correspond parfaitement à l'objectif que l'auteur s'est fixé. Il ne dépare pas une collection qui, outre le chant grégorien, a déjà abordé les traditions musicales de l'Inde du Nord, de l'Iran, du Vietnam, de la Turquie, du Japon et du Tibet, et qui se signale par son esprit de sérieux.

DANIEL CAUX.

★ *Buchet-Chastel, 162 p., 39,80 F.*



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin ((277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective — salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

Cabinet d'art graphique

MICHEL SEUPHOR, rétrospective. Jusqu'au 6 juin.

Salle des contemporains

LOUIS CANE. Dix peintures récentes. — Jusqu'au 6 juin.

ON KAWARA. — Entrée libre jusqu'au 16 mai.

COLLECTIF GENERATION. — Jusqu'au 16 mai.

Centre de création industrielle (entrée libre)

L'IMAGERIE POLITIQUE. — Jusqu'au 8 mai.

LE VETEMENT EPINGLE. — Des ateliers d'animation et des rencontres avec les créateurs compléteront l'exposition. Renseignements au C.C.I. Jusqu'au 8 mai.

ACHELEMES. Architecture nouvelle. — Jusqu'au 8 mai.

MUSEES

DIEUX et DEMONS DE L'HIMALAYA. Art du bouddhisme lamaïque. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10). Souf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F ; gratuite le 25 avril. Jusqu'au 27 juin.

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

ANDRE MASSON. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

TOSHODAI-JI. Trésors d'un temple japonais. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

DE BURNE-JONES A BONNARD. Dessins provenant du Musée national d'art moderne. — Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 mai.

D'INGRES A BONNARD. Dessins du dix-neuvième siècle de la Fondation Armand-Hammer. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus. Jusqu'au 29 mai.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-04), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

AFGHANISTAN, CAMBODGE, CHINE, PAKISTAN, VIETNAM. — 6, place d'Iéna (723-61-65). Salles rénovées du musée Guimet. Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Le dimanche : 2,50 F.

JEAN HELION. Les marchés (1972-1977). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 mai.

PENALBA. Sculptures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LA RENCONTRE SONIA DELAUNAY-TRISTAN TZARA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). A partir du 23 avril.

JAN LAUNOIS. Peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 1, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

TAPISSERIES. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

QUATRE ARTISTES CHINOISES CONTEMPORAINES : Pan Yu-lin, Lam Oi, Ou Seu-tan, Shing Wai. — Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 avril.

SALON DES SURINDEPENDANTS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (628-31-59). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 avril.

CENTRES CULTURELS

MAX KLINGER (1857-1920). Œuvre gravé. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

LAQUES ANCIENNES DE PERSE SUR PAPIER MACHÉ. — Maison de l'Iran, 65, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 28 avril.

PAUL RAND. Jusqu'au 12 mai. — **UNDER THE SUN**. Expérience pythagoricienne, par Nicolas Collins. Jusqu'au 30 avril. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70).

LE FIL CONDUCTEUR. Graça Morais, H. Silva, J. Silva, N. Correa, V. Fortes. — Galerie Diagonale, 7, rue Scribe. Jusqu'au 5 mai.

ROBERTO PLATE. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Tous les jours, de 14 h. 30 à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 mai.

ETUDES ET COMPOSITIONS. Dessins, aquarelles, gouaches, lithographies. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Jusqu'au 12 mai.

BOURGEOIS-POTAGE - FROISSARD - RASLAIN - SUANES. Peintures et gravures. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

AUTOUR DE LA TABLE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 30 avril.

LE PHONOGRAPHE A CENT ANS. — Maison de la Radio, 116, avenue du Président-Kennedy (524-24-24). Jusqu'au 30 avril.

GALERIES

HERITIERS ET CONTESTATAIRES DU ROMANTISME POLONAIS. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 28 mai.

DU GESTE. — Œuvres de J. Bernar, Degottex, Larminat, Leisgen, Munprecht, Rainer. Le soir, à 20 h. 30, démonstrations, documents filmés et sonores, débats sur le thème « du geste ». Atelier-exposition Annick Le Moine, 21, av. du Maine (222-47-01). Jusqu'au 28 avril.

SCULPTURE : Bankowski, Cadiou, Chavignier, Frydman, Marques, etc. — Galerie Gérard Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 6 mai.

AFFICHES DU CINEMA MONDIAL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 14 mai.

LEÇON DE CHOSES 1900. Affiches et lithographies. — A l'Imagerie 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 1er juin.

ARAKAWA. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 3 mai.

ATILA, œuvres récentes. — Galerie Rive gauche, 44, rue de Fleurus (548-04-91). Jusqu'au 13 mai.

BARUCHELLO. A regarder de près. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 28 mai.

MIKLOS BOKOR. Les grands jardins. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

CHRISTIAN BONNEFOI, peintures. — Galerie Piltzer Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 30 avril.

POL BURY. Dessins. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard (387-61-49).

CARGALEIRO. Gouaches. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 28 mai.

ALBERTO CEDRON. Peintures et dessins. — Art Conseil, 122, rue La Boétie (225-75-63). Jusqu'au 17 mai.

CHEN YUNG-SHENG. Les FU du Grand Maître Taoïste. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 30 avril.

CORNILLEAU. Peintures et dessins. — Galerie Entrepierre, 72, rue Quincampoix (277-51-49). Jusqu'au 15 mai.

MAXIME DEFERT. Peintures récentes. — Galerie Bastida Navazo, 19, rue Guénégaud (633-69-81). Jusqu'au 21 mai.

FRED DEUX. Gravures et dessins. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 2 mai.

KAREL DIERICKX. Peintures. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 7 mai.

HANS PETER FELDMANN. Affiches — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 30 avril.

FANTI. Œuvres récentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-33-37). Jusqu'au 21 mai.

FONTANA. Peintures, bronzes, céramiques, dessins, gravures, bijoux. — Art Curial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 7 mai.

GUSTAVO FOPPIANI. Peintures. — L'Œuf du Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 30 avril.

FROMBOLUTI. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 14 mai.

CLAUDE GEORGES. Peintures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

ROBERT GROSVENOR. Sculptures. — Galerie Eric-Fabre, 34, rue de Seine (325-43-63). Jusqu'au 30 avril.

KIM EN JOONG. Œuvres récentes. — Galerie Jacques-Massol, 12, rue de La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 21 mai.

GUSTAV KLIMT. Dessins. — Galerie Octave-Negru, 23, rue de Seine (325-76-15). Jusqu'au 6 mai.

JURG KREIENBUHL : Le Paradis. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). De 14 h. à 19 h. 30. Avril-mai.

JACQUES MARTINEZ. Formes découpées. — Galérie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 28 avril.

HOMMAGE A MANOLO MILLARES. 1926-1972. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

IGOR MITTORAJ. Bronzes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-00). Jusqu'au 31 mai.

PENG WAN-TS. Dessins et quatre peintures. — Galerie Karl-Flinker (325-18-73). Jusqu'au 14 mai.

PIAUBERT. Œuvres de 1964 à 1977. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 mai.

J.-P. PINCEMIN. — Galerie Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 30 avril.

LARRY RIVERS. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12).

YVON TAILLANDIER. Peintures sur bois, toiles, papier. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 13 mai.

ROBERT TATIN. Œuvres récentes. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 13 mai.

CORNELIS ZITMAN. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 mai.

EN BANLIEUE

BRY-SUR-MARNE. Art africain, collection Saferis. — Office culturel, 2, Grande-Rue (324-34-14). Jusqu'au 1er mai.

CHELLES. Une réalité contemporaine. — Centre culturel, place des Martyrs-de-Châteaubriant (957-98-98). Jusqu'au 15 mai.

COLOMBES. Christian Vénar, sculptures et collages. — Maison des jeunes et de la culture, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Jusqu'au 26 mai.

CORBEIL-ESSONNES. Fernand Léger dans la ville. — Hôtel de ville, chapelle Saint-Jean et centre culturel Pablo-Neruda (496-57-86). Jusqu'au 28 mai.

LA DEFENSE. Salon de mai. — La galerie de l'Esplanade. Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

MARLY-LE-ROI. Koch, sculptures ; Rausch, photographies ; Rivey, peintures. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W. Blumenthal (958-49-11). Avril-mai.

NOGENT-SUR-MARNE. Neuvième Salon de l'artisanat et des métiers d'art. — Pavillon Baltard. Tous les jours, de 13 h. 30 à 20 h. ; le samedi, jusqu'à 22 h. Jusqu'au 24 avril.

PONTOISE. De la paroisse à la commune (XVIe - XXe siècle). — Musée. Jusqu'au 30 mai.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS. Pignon. — Salle Gérard-Philipe (015-14-77). Jusqu'au 2 mai.

THOIRY. Le bestiaire fantastique d'Antoine Duc. — Vivarium du château. Jusqu'au 31 mai.

VILLEPARISIS. Carmelo Carrà. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05 05). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Du 23 avril au 22 mai.

EN PROVINCE

ANGOULEME. Aspects de l'art des Etrusques. — Musée. A partir du 22 avril.

AMIENS. Mazas. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 mai.

ARLES. Di Martino, sculptures et dessins. — Maison Pablo-Neruda (96-38-76). Jusqu'au 30 avril.

CAEN. Le Mithila. Regards sur l'Inde. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'au 19 mai.

CERET. Autour de l'Arche. — Musée d'art moderne (35-50-36). Jusqu'au 22 mai.

CHARTRES. Cuevas. — Musée. Avril.

CLERMONT-FERRAND. Carle Van Loo, premier peintre du roi Louis XV. — Musée Bargoin. Jusqu'au 30 mai.

LA ROCHE-SUR-YON. Jan et Joël Martel. — Musée. Jusqu'au 5 mai.

LE HAVRE. Art populaire du Tadjikistan. — Prieuré de Graville. Jusqu'au 30 avril.

LILLE. La peinture flamande au temps de Rubens. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 20 juin.

LYON. Dessins d'Ernst Barlach. — Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre.

MACON. Hommage à Louis Thomas. — Centre d'action culturelle. Jusqu'au 29 mai. — Christian Parisot. Galerie des Ursulines, 6, rue Lamartine (38-32-38). Jusqu'au 31 mai.

MARSEILLE. Charles-Louis La Salle. Peintures et dessins. — Galeries de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observatoire. Jusqu'à fin avril.

MULHOUSE. Cueco. Peintures. — Musée de l'impression sur étoffe et Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel. Jusqu'au 14 mai.

REIMS. Chili espoir. — Maison de la culture André-Malraux (40-23-26). Jusqu'au 26 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Bernard Réquichot, rétrospective - Anna-Eva Bergman, dessins de 1968 à 1972. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 5 mai.

SAINT-ETIENNE. Diem Phung Thi. Maison de la culture et des loisirs. Jardins des plantes (25-35-18). Jusque fin mai. — Dedicova, Peintures et dessins. Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 8 mai.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Marc Chagall. Gravures originales pour Aragon et Malraux. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Jean Amado. Sculptures récentes. — Galerie Noella Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 3 mai.

STRASBOURG. Sophie Taeuber-Arp. Rétrospective. — Musée de l'Ancienne-Douane. Jusqu'au 12 juin.

TOULOUSE. Fichet. — Galerie Protée, 23, rue Croix-Baragnon (52-70-98). Jusqu'au 16 mai.

LA PHOTOGRAPHIE

NAISSANCE D'UN ART. De la photographie au cinéma. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Jusqu'au 31 août.

PETER WELLER, WERNER MANTZ, BRAND et HILLA RECHER. — Galerie Gillespie-De Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 28 avril.

MICHEL KEMPF. Paysages typographiques et Cie. — Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Jusqu'au 7 mai.

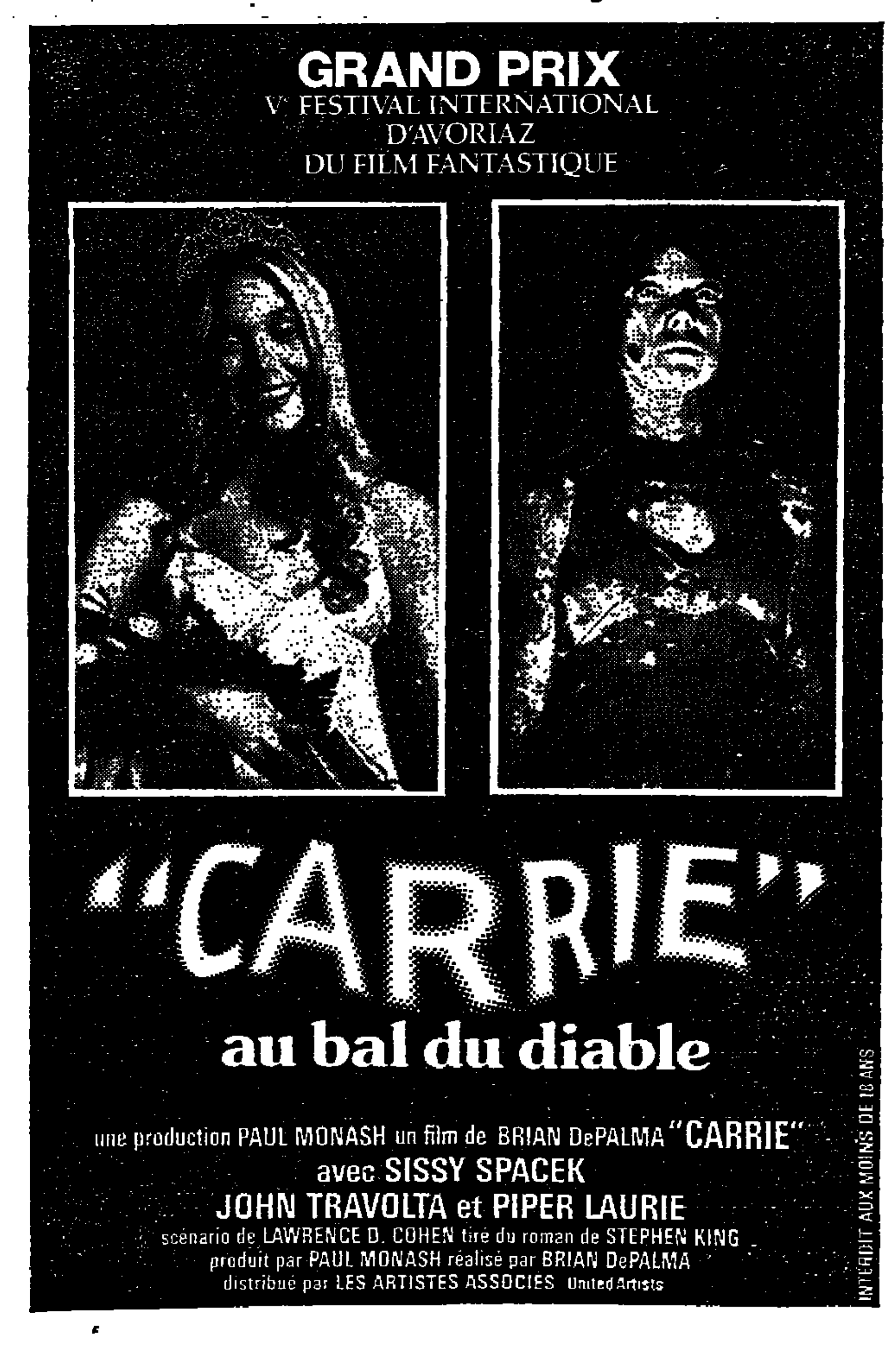
JEAN-CLAUDE GAUTRAND. Les forteresses du désespoir. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 mai.

ROLAND LABOYE. Prix Niepce 76. — Société française de photographie, 9, rue Montalembert. Jusqu'au 30 avril.

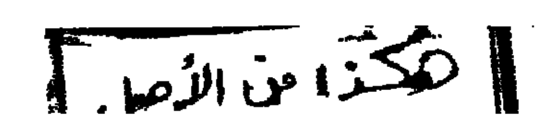
GILLES EHRMANN. — Les Gémeaux, centre d'action culturelle, 49, avenue Clemenceau, Sceaux (660-05-64). Jusqu'à fin mai.

ANDRE KERTESZ. Distorsions - M. FRANK, F. HERS, D. JOUANNEAU, G. LE QUERREC, C. RAIMONDI/YVON. Les Français en vacances. — Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges Lyon-Perrache, Lyon (28-62-98). Jusqu'au 15 mai.

EN EGYPTE, AU TEMPS DE FLAUBERT. Les premiers photographes : 1839-1860. — Musée Borely, avenue Clot-Bey, Marseille.







هكذا من الأصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 20 et 25, à 19 h. 30 : Otello ; le 22, à 19 h. 30 : C. Carlson (The Other) ; le 24, à 18 h. 30 : Récital Hermann Prey. Salle Favart, les 21 et 23, à 19 h. 30 : Platée.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), les 25 et 27, à 20 h. 30 : Deuxième atelier ordinateur ; petite salle, du 20 au 23, à 18 h. 30 : l'Ephémère est éternel.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 20, 23, 27, à 14 h. 30 ; les 25 et 28, à 20 h. 30 : le Cid ; le 24, à 14 h. 30 ; les 20, 23, 27, à 20 h. 30 : la Jalousie du Barbouillé, les Fourberies de Scapin ; les 21, 22, 24, à 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

CHAILLOT (727-81-15) (D., L.), Grand Théâtre, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, à 20 h. 30, mat. sam. à 16 h. : Quatre à quatre.

ODEON (325-75-32) (D. soir., L. mat.), à 20 h. 30, mat., dim. à 16 h. : les Bacchantes.

PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?

TEP (636-79-09), 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs ; le 21, à 20 h. ; le 23, à 14 h. 30 : Cinéma.

PETIT TEP (636-79-09) (J., D. soir., L.), 20 h. 30, dim. mat. à 15 h. : Risibles Amours (dernière le 24).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir., L. et M.), 20 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), Grande salle (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Maison de poupée. — Salle Papin (D., L.), 20 h. : Un homme à la rencontre *d'Antonin Artaud.*

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), du 20 au 23, les 26 et 27, à 18 h. 30 : Atahualpa Yupanki ; du 20 au 23, les 26 et 27, à 20 h. 30 ; le 24, à 14 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; le 25, à 20 h. 30 : Norma (film).

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : la Sorcière ; (D. L.) : 22 h., mat sam. à 16 h. : d'Oscar à Sébastien.

ANTOINE (208-77-71) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Parents terribles.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur ; (S., D.) 14 h. 20 : la Farce de maître *Pathelin.*

ATHENEE (073-82-23) (D.) 21 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.) 21 h., mat dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.) 21 h. : Solo pour Vanina ; 22 h. 30 : la Choucroute au cap Horn.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, *Théâtre de la Tempête* (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Ivanov ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) V. et S. à 20 h. 30, Dim. à 16 h. : La jeune Lune tient la vieille Lune toute une nuit dans ses bras.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (277-77-30), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie (jusqu'au 23).

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (L., Mar.), 21 h. : Grivoisons ou comment l'esprit vient aux filles.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat *Dim. à 15 h. et 18 h. 30 :* Chers zoiseaux.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART **DRAMATIQUE**, les 20 et 21 à 20 h. 30 : Homme pour homme.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D.), 21 h. : Francis Lemaire.

ELYSEES-MONTMARTRE *(606-38-79)* (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle ; le 26, à 14 h. 30 : le Barbier de Séville.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h. : Transe Kamikase Express.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 17 h. 30 : *la Leçon ; la Cantatrice chauve.*

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Ismène ; (D., L.), 22 h. 30 : le Grand Rêveur.

LA LISIERE (307-55-61) (D. soir, Mar.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : la Double Inconstance.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Mains sales (dernières).

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Au plaisir madame.

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : l'Homme aux camélias.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 22 h. 15 : le Mont Chauve.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. *soir*), 21 h., mat. dim., à 18 h. : Nina.

MONTPARNASSE (326-89-90) (S., D.), 14 h. 30 : le Médecin malgré lui (à partir du 21).

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Cours Peyol.

ORSAY (548-38-53), I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Harold et Maude ; II, les 20 et 23 à 20 h. 30, le 24 à 15 h. *: Madame* de Sade ; les 21, 22 et 26 à 20 h. 30 : la Plage.

PARC FLORAL DE PARIS (374-80-84) (D.), 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.

PALACE (770-44-37), 22 h. 30 : la Démarieuse.

PALAIS ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles ; le 23, à 14 h. 30 et le 25 à 20 h. 30 : Il était une fois... Versailles, par A. Decaux (avec les Frères Ennemis, les Ballets historiques du Marais...).

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Tobie et Sara.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Lady Strass.

PLAISANCE (273-12-65) (Dim.), 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h., mat. sam. à 15 h. : Loin d'Hagondange (dernière le 23).

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau *d'Achille.*

RECAMIER (548-63-81) (D.), 20 h. 30, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : les Fraises musclées.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Loretta Strong.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), à la Resserre (D., L.), 21 h. : Bérénice ; à la Galerie (D., L.), 21 h. : Lux in Tenebris.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D., L.), 21 h., mat. sam. à 16 h. : le Casse-Gueule authentique (à partir du 21).

THEATRE-STUDIO 14 (539-81-35) (D., L.), 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 22 h. 30 : l'Amour en *visite.*

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Ouragan sur le Caïne.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) *(D. soir, L.)*, 21 h., *mat.* dim. à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.

THEATRE D'ULM (329-12-25) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Chemin de Damas.

TROGLODYTE (222-93-54) *(D., L.)*, 21 h., mat. mer. à 14 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

THEATRE LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Rutabaga's blues, Topinambour polka.

Les cafés-théâtres

AIRE LIBRE (322-70-78), ven. à 18 h. 30 : Chansons de femmes.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15, (S.), 23 h. 30 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 (S. + 20 h.) : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) *(D.), 20 h. 30 : Etrange Pâleur ;* 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : What a fair foot.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.). I, 20 h. 30 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault ; II, 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des fées ; (D.), 22 h. : Une pitoyable mascarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pierre Louki ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Gros câlin ; 22 h. : les Jeannes.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 (S. + 22 h. 30) : le Président.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.

LE PLATEAU (504-13-13) (Mar.), 20 h. 30 : l'Ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h. : Faune.

LE CONNETABLE (277-41-40) *(L.)*, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.). I, 20 h. 30 : Vive la culture ; 22 h. : Claire ; II, 20 h. 30 : Morange et Fertier ; 22 h. : F. Tusques ; 23 h. : H. Texier.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 22, 23 et 26 à 20 h. 30, le 24 à 17 h. : On ne badine pas avec l'amour.

BOULOGNE, Cie du Sabot (774-71-15), les 26, 28 et 29 à 21 h. 30, le 27 à 21 h. : Médée ou la Vie déchirée ; le 26 à 22 h. 45, le 28 à 18 h. 15 : les Amours de Jacques le Fataliste ; le 27 à 14 h. : les Amours de Giustino et Rosalie ; le 27 à 20 h. : l'Ordre des fleurs ; le 28 à 22 h. 45 : Serge Llado ; le 29 à 20 h. : Dans le jardin de mon père. — T.B.B. (603-60-44), les 23 et 26 à 20 h. 30, le 24 à 15 h. 30 : Chants et danses d'Israël, Kol Aviv.

BEZONS, *Théâtre* (982-20-88), le 23 à 21 h. : Orchestre de chambre de Monte-Carlo (Mozart, Haydn).

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-46-01), le 23 à 21 h. : Colette Magny ; le 26 à 21 h. : Cuarteto Cedron.

CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), le 24 à 16 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe (Bach-Charpentier).

COLOMBES, *M.J.C.* (782-42-70), le 22 à 20 h. 30 : le Clown Dimitri.

EVRY, Studio (077-93-50), le 22 à 21 h. : Inger Sodergren (Beethoven, Berg) ; Hexagone, le 24 de 9 à 18 h. : Matt Matox.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C.C. (460-20-65), le 23 à 21 h. : Souvenirs d'en face.

IVRY, salle des conférences (672-36-13) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Iphigénie Hôtel.

MONTREUIL, conservatoire municipal (287-08-68), le 22 à 20 h. 30 : Pequeno Teatro de Madrid.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers *(204-18-81), le 22 à 21 h. : soirée* cabaret ; le 23 à 21 h. : Jules Beaucarne.

ORLY, C.C. Elsa-Triolet, le 23 à 20 h. 30 : Marcel Marceau.

Sartrouville, Théâtre (962-42-63), les 20 et 21 à 21 h. : Empreintes (danse).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 22 à 21 h. : Cuarteto Cedron, les Quila-Payun.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), le 26 à 21 h. : Lar Lubovitch Dance Company (générale).

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 22 à 21 h. : Delta-Drums in *Concert.*

TRAPPES, Chapiteau, le 22 à 21 h. : les Haricots rouges, Marcel Amont ; le 23 à 21 h. : Djamel Allam, François Béranger ; le 24, à 14 h. 30 : la Piste aux Etoiles ; le 26 à 21 h. : Chorale et Ensemble de cuivres de l'I.D.G.P. de Cempuis.

VILLE-D'AVRAY, Château, le 24 à 17 h. : Ensemble Pupitre 14 d'Amiens.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 20 à 21 h. : le Barbier de Séville.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (S., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : le Nid.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 21, 23 et 26 à 21 h. : Un loup à cinq pattes ? ; les 20 et 22 à 20 h. 30, le 24 à 15 h. : Ensemble Ars Nova.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-48-97), le 23 à 21 h. : Empreintes (danse).

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 22 et 23 à 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

YERRES, *Studio 203* (948-38-06), le 24 à 17 h. : Octuor de Paris (Schubert, Brahms, Xenakis).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (328-68-70) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Gilles Vigneault.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D.), 21 h. : les frères Jolivet.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), à partir du 25 à 20 h. 30 : Pierre Vassiliu.

HIPPODROME DE PARIS (205-22-34) J., V., S. à 21 h., mat. mer., sam. *et dim. à 15 h. : Du Guesclin.*

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir) 21 h. : mat. dim. à 14 h. 30 : S. Adamo.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. à 15 h., mat. sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.

PALACE (770-44-37) jusqu'au 23 à 20 h. 30 : Dzi Croquettes.

THEATRE DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : Je, François *Villon ; 20 h. 45 : Glenmor.*

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 20, 21, 22 à 21 h., le 24 à 15 h. et 21 h. (sous réserves) : Petula Clark.

THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon (à partir du 26).

MUTUALITE (329-12-99) le 22 à 20 h. 45 : Mikis Theodorakis.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) les 20 et 21 à 21 h. : Fawzi Al-Aiedy (chants d'Irak).

Les opérettes

THEATRE HENRI-VARNA-MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam. et dim. à 14 h. : *La belle de Cadix.*

THEATRE MARIGNY (256-04-41) (Mer., J. D. soir), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : R.P.R. ou Le nouveau-né a une longue barbe.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Monnaie de singe.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), *21 h., mat. dim. à 15 h. 30 :* Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le jazz

(voir Cafés-Théâtres et Théâtres de banlieue)

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 21, 20 h. 30 : Jazz-Itinéraire, avec A. Le Meur, Ch. Hernandez, I. Belleo, F. Darizcurren, A. Ceccarelli (entrée gratuite).

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), jusqu'au 23, à 20 h. 30 : *Chet Baker ; jusqu'au 23, à* 22 h. 30 : Keith Tippett, Hugh Hopper, Elton Dean ; jusqu'au 23 à 22 h. 30 : Hamsa Music ; le 26, à 22 h. 30 : Kolinda.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, le 23, à 21 h. : Soho.

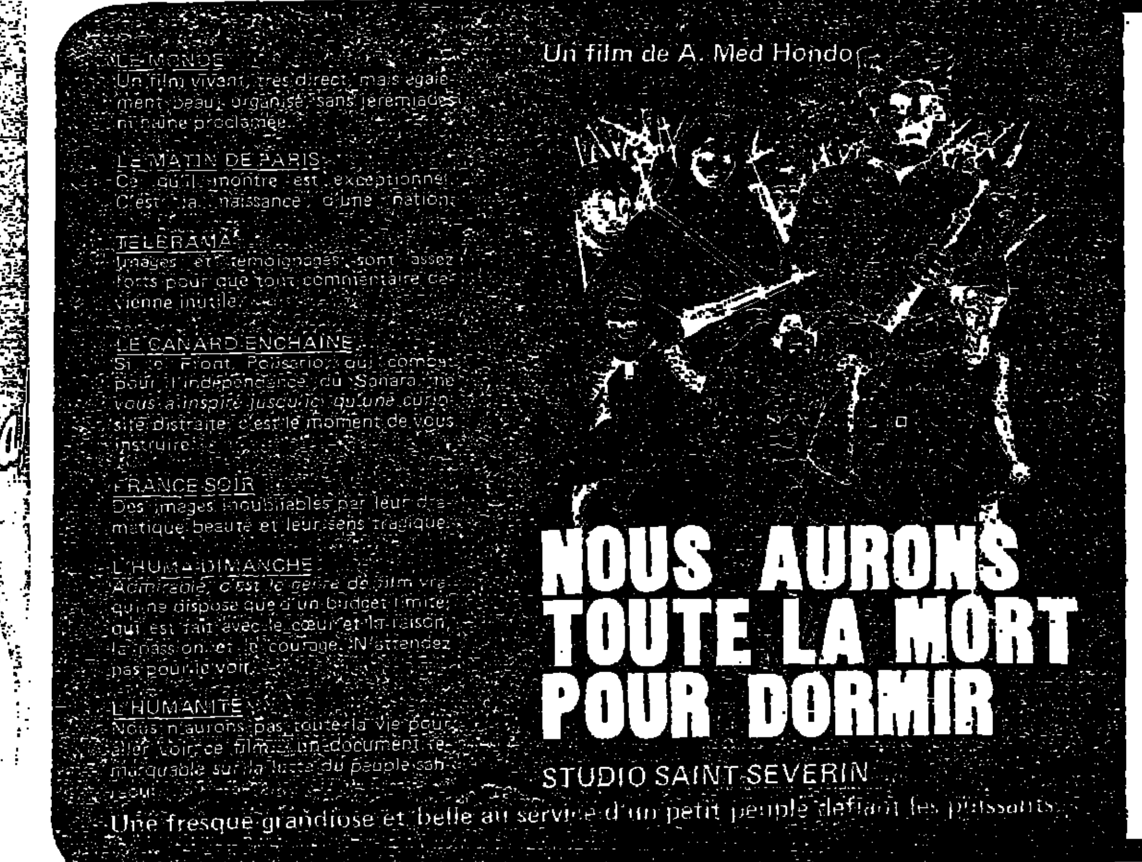
AMERICAN CENTER (633-59-16), le 20, à 21 h. : Hootnanny, avec Alecander and Astley ; le 22 et 23, à 21 h. : Guem, Zaka Percussion ; les 25 et 26, à 21 h. : Musique Cajun de la Louisiane (frères Balfa).

GOLF DROUOT, le 23, à 23 h. : Rock'n Roller.

SALLE PLEYEL (227-06-30), le 23, à 21 h. : Hawkwind.

THEATRE MOUFFETARD, à partir du 26, à 20 h. 30 : Steve Lacy.





DECLARATION DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI ET A LA REPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DEMOCRATIQUE

Nous soussignés,

Cinéastes artisans et travailleurs progressistes du Cinéma et de la Télévision (auteurs, réalisateurs, techniciens, producteurs, distributeurs et animateurs) agissant par nos œuvres et résolument pour la Démocratie véritable, la Liberté et la Souveraineté des peuples, soucieux de défendre — quoiqu'il nous en coûte — *le respect du Droit des peuples à disposer* d'eux-mêmes, tel que stipulé et appuyé par les Chartes des organisations internationales : O.N.U., O.U.A., Droits de l'Homme, etc...

— AFFIRMONS notre entière solidarité agissante avec le Peuple et République Arabe Sahraouie Démocratique

— DEMANDONS leur soutien actif à tous ceux qui, par les moyens audiovisuels et autres, peuvent témoigner et éclairer l'opinion populaire internationale sur la réalité quotidienne dramatique d'un petit peuple qui ne demande qu'à vivre en paix avec tous les peuples de la région et *du monde, qui est l'objet d'une véritable entreprise* de génocide et dont l'ultime dignité est acculée par cette criminelle entreprise à se maintenir debout et prêt à mourir les armes à la main, au nom de ses droits séculaires et inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance sur son territoire national.

FRANCE
TAVERNIER Bertrand, cinéaste
TRINTIGNANT Nadine, cinéaste
GARRAN Gabriel, théâtre
CORNEAU Alain, cinéaste
GALLI Auguste, techn. film
ROBICHET Théo, cinéaste
D'ANNA Claude, réalisateur
DAQUIN Louis, réalisateur
ALLIO René, cinéaste

USA
BROULLON Rodolfo, distributeur
CROWDUS Gary, critique
WOLNAM R. film booker
IAIL Katy, film booker
Mc. GARVITY John, distributeur
RODRIGUEZ Ana M. distributeur
Mc CORMIER Ruter, critique
DELFORGE Renée, professeur

QUEBEC
LAMOTHE Arthur, cinéaste
BULBULIAN Maurice, cinéaste
CHABOT Jean, cinéaste
GUILBEAULT Luce, cinéaste
MAGNY Michèle, comédienne
CRAIG Michèle, comédienne
BELISLE Raymond, comédien
LE DAIN Anne, rel. publique
BROSSARD Nicole, écrivain
DUSSAULT Louisette, comédienne
BORREMANS Ariel, graphiste
FAUCHER Carol, critique
BLACKBURN Marthe, écrivain
PAQUET André, critique

SUEDE
TALBOOM Godfried, anim. cult.
SVENSTECH C.H., cinéaste
RESLEGARD Elisabet, productrice
LINDQUIST Jan, réalisateur
HELD Per, technicien

SENEGAL
OUSMANE Sembene, cinéaste

SUISSE
TANNER Alain, cinéaste
LICHTENSTEIN Irène, assistante
MIGY Claudine, animatrice
ROULIN Doris, animatrice

IRAK
TEWFIK Saleh, réalisateur
RAWI Abdel Hadi, réalisateur
TARIK Abdul Karim, réalisateur
HASSION Madtam, cameraman
MAJID Kamil, cameraman

EGYPTE
EL KHOLI LOTFI, critique

ITALIE
MICCICHE Lino, critique

CHILI
LITTIN Miguel, cinéaste
FELIC Arturo, producteur

GRECE
GRIVAS Alexis, caméraman

MEXIQUE
CAZALS Felipe, réalisateur
GODED Jaime, prof. cinéma
CASTANON Carlos, réalisateur
BARRANCO Luis, producteur
MICHEL Manuel, réalisateur
VELO carlos, réalisateur
MENENDEZ Oscar, réalisateur
ISAAC Alberto, réalisateur
PRIEGO Alfredo-Rosas, monteur
RIVIERA Gerardo, cinémathèque
RETES Gabriel, réalisateur
TURRENT Tomas Perez, scénariste
ESTRADA José, réalisateur
OLHOVICH Sergio, réalisateur
TORRES Juan Manuel, réalisateur
MARTINEZ-ORTEGA G., réalisateur
PASTOR Julian, réalisateur
MELENDEZ Ramiro, producteur
ARMENDARIS Pedro, acteur
SENYAL Jorge, cameraman
ARAU Alfonso, réalisateur
ORTEGA Hector, acteur
KAMFFER Raul, réalisateur
ALVAREZ Leonor, dir. production

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 AVRIL. — 15 h., Le Trouillard du Far-West, de N. Taurog ; 18 h. 30 et 20 h. 30, Cinéma des pays arabes ; 18 h. 30, La Vie quotidienne dans un village syrien, de O Amiralaye : 20 h. 30, Beyrouth ya Beyrouth, de M. Boghadi ; 22 h. 30, Violence et Passion, de L. Visconti.

JEUDI 21. — 15 h., *L'Idiot*, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 et 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : 18 h. 30, Kafr Kassem, de B. Alaouye ; 20 h. 30, El Yarzerli, de K. Zoubeidi ; 22 h. 30, Metello, de M. Bolognini.

VENDREDI 22. — 15 h., La Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine; 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30, Cinéma des pays arabes ; 18 h. 30, La guerre du pétrole n'aura pas lieu, de S. Ben Barka (en présence de l'auteur) : 20 h. 30 et 22 h. 30, Histoire du cinéma égyptien, de A. Kamal Mosl : 0 h. 30, Le Masque arraché, de D. Miller.

SAMEDI 23. — 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : 15 h., Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres, de B. Alaouye et L. Thabet ; 18 h. 30, La Mer cruelle, de K. Siddik ; 20 h. 30, Les Déracinés, de L. Merbah ; 0 h. 30, Le Retour de Godzilla, de M. Oda.

Petite salle. — 18 h. et 22 h., Cinéma des pays arabes ; 18 h., La Montagne, de K. Chawki ; 22 h., Nuit et Barreaux, de A. Fahmi.

DIMANCHE 24. — 15 h., 18 h 30 *et 20 h. 30, Cinéma des pays arabes* : 15 h., Les Pêcheurs, de G Bendedouche : 18 h. 30, Le Liban dans la tourmente, de J. Saab : 22 h. 30, Les Dupes, de T. Salah ; 22 h. 30, Zabriskie point, de M. Antonioni ; 0 h. 30, La Main de la momie, de W. Christy Cabanne.

Petite salle. — 17 h. et 22 h., Cinéma des pays arabes ; 17 h., Morts parmi les vivants, de S. Abouseif ; 22 h., Ombres sur l'autre rive, de G. Chaath.

LUNDI 25. — Relâche.

MARDI 26. — 15 h., 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h 30, Cinéma des pays arabes : 15 h., Chanson sur le passage, de A Abdel Khalek ; le Vent du Sud, de M Slim Riad : 18 h. 30, El Chergui ou le Vent violent, de M. Smihi (en présence de l'auteur) : 20 h 30, Sejnane, de A. Ben Ammar (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, Le Retour de l'enfant prodigue, de Y. Chahine.

Centre Georges-Pompidou (277-12-33), mer., jeu., ven., à 18 h. et 21 h., sam. et dim., à 12 h et 21 h., Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

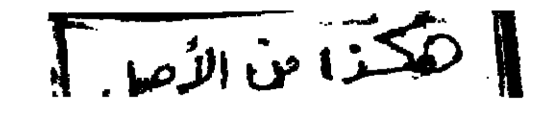
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
ARMAGUEDON (Fr) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU (Jap., v créole) : Haussmann, 9e (770-47-55), v.f. : Haussmann, 9e.
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Calypso, 17e (754-10-68), Colisée, 8e (359-29-46) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29)
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BEHINDERT (Angl-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v o.) : U.G C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.o./v.f les Templiers, 3e (272-94-56).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : v f. Bonaparte, 6e (326-12-12)
CŒUR DE VERRE (*All., v.o.*) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) La Clef, 5e (337-90-90).
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) Studio Logos, 5e (033-26-42).
DANGER PLANETAIRE (A., v.o.) Publicis Matignon, 8e (359-31-97) : v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max Linder, 9e (770-40-04) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) : v.f : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86) Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), v.f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33), Passy, 16e (288-62-34)
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Montréal-Club, 18e (607-16-21).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) du lun. au ven., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v o.): Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G C. Danton, 6e (329-42-62); Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (F.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sauf mardi soir.
LILLY (Hol., v.f.) : Lord Byron, 8e (225-03-31).
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Athena, 12e (343-07-48).
1900 (deuxième partie (It., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (*Fr.*) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) Boul'Mich, 5e (033-48-29) Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (387-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
PAROLE D'HOMME (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Ternes, 17e (380-10-41)
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PIEDRA LIBRE (Arg.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagoda, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48).
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.): Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SALO (It., v o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v. lat.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C-Opéra, 2e (261-50-32).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.): Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.): Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U. G. C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Grand-Pavois, 15e (551-44-58), Murat, 16e (288-99-75).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX, films français de J.-M. Carré, P. Haudiquet, P. Pilard et G. Auer : la Clef, 5e (337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE, film canadien de Gilles Carle : studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE REGARD, film français de Marcel Hanoun : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIABLE DANS LA BOITE, film français de Pierre Lary : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON, film américain de Milton Moses Ginsberg ; v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
VERMISAT, film italien de Mario Brenta ; v.o. : studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (en première partie : C.M. de J.-Prévert Paris ma belle).
OH ! SERAFINA, film italien d'Alberto Lattuada (*) ; *v.o.* : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : v.f : Omnia, 2e (233-39-36); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'HERITAGE, film italien de Mauro Bolognini : v.o : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : v.f : Impérial, 2e (742 - 72 - 52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
CARRIE, film américain de Brian de Palma (**) : v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JULIE POT DE COLLE, film français de Philippe de Broca : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C - Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George V 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75) Images, 18e (522-47-94).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS, film américain de James Fargo (**) : v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08 22), U.G.C.-Gobelins, 13e (313-06-19), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
TOUCHE PAS A MON GAZON film américain de Ted Kotcheff ; v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
BUBU DE MONTPARNASSE (It., v.o.) : *La Pagode*, 7e (705-12-15).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp., Perm. S. et D.
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : *Le* Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf ma.).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MASH (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (Fr.) (ex. : la Victoire en chantant) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare Pasquier (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), *Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)*.
PETER PAN (A., v.f.) . Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tournelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.), La Royale, 8e (265-82-66).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.): Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOLF ? (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
SACCO ET VANZETTI (Fr.-It.) : Club, 9e (770-81-47).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S et D.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Gaîté, 13e (326-99-34), Paramout-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), *Paramount-Orléans, 14e (540-45-91)*, Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
LA VALLEE DU BONHEUR (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).



هكذا من الأصل

Cinéma

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 15.
AU NOM DU PROGRES (Les fourneaux débordent ; Alsace-Bretagne, même combat) : *Palais des Arts*, 2e (272-62-98), à 12 h
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
THE CONVERSATION (A., v.o.) : Le Seine, 5e, V. à 24 h.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LE COMPORTEMENT DES MARGUERITES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 26 à 21 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Boite à Films, 17e (754-51-50), à 21 h. 45 ; Tourelles, 20e, le 26 à 21 h.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : *La Clef*, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf dim.).
EASY RIDER (A., v.o.) : Boite à Films, 17e, à 13 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o. : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam. et dim.).
INDIA SONG (Fr.) : *Le Seine*, 5e (325-95-99), à 12 h 20 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (A., v.o.) : *Le Seine*, (5e), à 12 h. 15 (sauf dimanche).
LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), à 12 h. (sauf dim.).
LOLA (Fr.) : Palais des Arts, 2e, à 12 h. (sauf dim.).
M A S H (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 24 h. (sauf D., L., Ma.).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité internationale, le 25 à 21 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h. ; Boite à Films, 17e, à 17 h. 30.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Boite à Films, 17e, V., S. à 0 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h. : Boite à films, 17e, à 22 h. 30.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
LA RUEE VERS L'OR (A.) : *Châtelet-Victoria*, 1er, à 16 h.
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Boite à Films, 17e, à 20 h. 30
THE ROCKY PICTURE SHOW (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

CINEMA TUNISIEN (v.o.), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), merc. : Hurlements ; J. : Voyage au pays de Tararani ; V. : Et demain ; S. : Une si simple histoire ; D. : Khlifa le Teigneux ; L. : Sous la pluie de l'automne ; Mar. : les Ambassadeurs.
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boite à Films, 17e (754-51-50), 18 h. 30 : *Macadam Cow-Boy* ; Vend., S., à 23 h. 45 : Chiens de paille.
FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), *12 h. 30 : Fellini-Roma* ; 14 h. 30 : les Clowns ; 16 h. : Amarcord ; 18 h. : Huit et demi ; *20 h. 30* : Satyricon ; 22 h. 30 : les Nuits de Cabiria.
STUDIO 28, 18e (606-36-07), merc. : la Surprise du chef ; J. : le Défi de la grandeur ; V. : Centre Terre, 7e continent ; S. : Moi, Pierre Rivière... ; D., mar. (sf 21 h. 30) : Parole d'homme.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74), mer., V., D., mar. : Top Hat ; J., S., L. : Roberta.
— Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : Papa Longues Jambes ; J. : les Coulisses de Broadway (v.f.) ; V. : Chantons sous la pluie ; S. : Ma sœur est du tonnerre ; D. : Une étoile est née ; L. : Roberta ; mar. : Melinda.
— Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : Les hommes préfèrent les blondes ; J. : Broadway Melodie ; V. : Dancing Lady ; S. : Ziegfeld Follies ; D. : Blanches Colombes et Vilains Messieurs ; L. : Banana Split ; mar. : Cabaret.
SEMAINE HOMOSEXUELLE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., 14 h. et 18 h. : the Queen, 16 h. 20 : Film inédit ; J. : 14 h., 18 h. : Dr Jekill and Sister Hyde, 16 h. 20 : Flesh ; V. : 14 h., 18 h. : le Renard, 16 h. 20 : Sister George ; S. : 14 h., 18 h. : Je t'aime, je te tue, 16 h. 20 : Scènes de chasse en Bavière ; D., 14 h., 18 h. : le Sergent ; 16 h. 20 : La meilleure façon de marcher ; L., 14 h., 18 h. : l'Escalier ; 16 h., 20 h. : Pink Narcissus, mar., 14 h., 18 h. : les Amis ; 16 h., 20 h. : la République Skid.
— Petite Salle (v.o.), mer. : les *Intrigues de Sylvia Couski* ; J. : Ostia ; V. : Je, tu, il, elle ; S. : the Victime ; D. : Jeunes Filles en enfance ; L. : Corner of the Circle ; mar. : Film inédit.
CINQ GRANDS MANKIEWICZ (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), mer., J. : la Comtesse aux pieds nus ; V. : le Limier ; S. : Soudain l'été dernier ; D. : le Reptile ; L. et mar. à 15 h. : Eve.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boite à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Butch Cassidy et le Kid ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 19 h. 45 : Jeremiah Johnson.
BEATLES POP (v.o.), Boite à Films, 17e, 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Let it be.

Région parisienne

YVELINES

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-60-96) : Carrie, Rocky, L'inspecteur ne renonce *jamais*.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56), I : Touche pas à mon gazon. — II : Chewing-gum rallye ; mar. soir : American Graffiti.
MANTES, Domino, (092-04-05) : Julie, pot de colle, Histoire d'aimer, Le diable est dans la boite.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Histoire d'aimer, Rocky. — Club X et Y (474-94-46) : Network, Un tueur dans la foule.
POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : Le diable est dans la boite ; L'inspecteur qui renonce jamais ; Les vacances de M. Hulot, Rocky.
SAINT-GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L (963-04-08) : Violette et François, Julie pot de colle.
VELIZY (946-34-26) : Transamerica Express, Peter Pan, Le diable est dans la boite ; Violette et François.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Violette et François, Les vacances de M. Hulot, *Julie pot de colle*, le Dernier Nabab, Dis bonjour à la dame, Transamerica Express. — *C 2 L (950-55-55) : Le diable est* dans la boite.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : *Ames perdues* ; Danger planétaire ; Touche pas à mon gazon ; Lâche-moi les baskets.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Danger planétaire ; Carrie ; L'inspecteur ne renonce amais ; Julie *pot de colle*.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Peter Pan ; Julie pot de colle ; L'inspecteur *ne renonce amais*.
EVRY, Gaumont (077-08-23) : Armaguedon ; Carrie ; le Dernier Nabab ; *Violette et François* ; *la Bataille* de Midway.
GRIGNY, France (906-49-96) : Bilitis ; les Vacances de M. Hulot.
GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-79-60) : la Folle Escapade.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : Peter Pan ; Histoire d'aimer ; Drôles de zèbres ; Armaguedon.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Peter Pan.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-12) : le Dernier Nabab ; Dersou Ouzala ; Carrie.
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Touche pas à mon gazon.
PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : Touche pas à mon gazon.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Le diable est dans la boite ; Carrie. — Studios (749-19-47) : Dis bonjour à la dame ; Pain et Chocolat ; la Petite Fille au bout du chemin.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 20 à 21 h. : *Journal intime de D. Holzman* ; le 22 à 21 h. : Buffalo Bill et les Indiens ; S. à 21 h. : Kashima Paradise.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Dersou Ouzala (v.o.).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Peter Pan ; Histoire d'aimer ; Un tueur dans la foule ; Violette et François. Le Prado : Quand la panthère rose s'emmêle ; le Juge et l'assassin.
BOBIGNY, Centre Commercial (844-69-70) : A chacun son enfer ; Peter Pan ; A nous les petites anglaises
DRANCY, Trianon (284-00-10), S., D. : Parole d'homme.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : *Carrie* ; *Bilitis* ; *les Vacances de* M. Hulot.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : *Julie pot de colle* ; Peter Pan ; Danger planétaire.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Dis bonjour à la dame ; Peter Pan ; Danger planétaire ; Julie pot de colle ; L'inspecteur ne renonce jamais.
ROSNY, Artel (876-11-31) : les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Lâche - moi les baskets ; Armaguedon ; Transamerica Express ; L'inspecteur ne renonce jamais.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : La première fois ; René la canne.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Violette et François ; Carrie ; Le diable est dans la boite ; l'Héritage ; Lâche-moi les baskets.
CRETEIL, Artel (898-92-64) ; Transamerica Express ; Histoire d'aimer ; *Bilitis* ; *Quand la panthère rose* s'em-mêle ; Dis bonjour à la dame ; Peter Pan.
LA VARENNE, *Paramount* (833-59-20) : Danger planétaire ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Touche pas à mon gazon.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Peter Pan.
MAISONS - ALFORT, Club (207-71-70) : Un tueur dans la foule ; Armaguedon ; Rocky.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Dis bonjour à la dame ; Julie pot de colle ; Histoire d'aimer ; Danger planétaire. Artel Port (871-01-52) : Violette et François.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Touche pas à mon gazon.
THIAIS, Belle - Epine (686-37-90) : Violette et François ; Carrie ; Drôles de zèbres ; Un tueur dans la foule.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-08-54) : Julie pot de colle ; Danger planétaire ; L'inspecteur ne renonce jamais.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : *Transamerica Express* ; *Danger planétaire* ; Armaguedon ; Julie pot de colle ; Un tueur dans la ville ; *Drôles de zèbres*. — Gamma (961-00-03) : Peter Pan ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Dis bonjour à la dame ; Rocky.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Julie pot de colle ; Dis bonjour à la dame ; Danger planétaire ; Le diable est dans la boite.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : Alamo. — Le Français (417-00-44) : Julie pot de colle ; Bilitis ; Violette et François ; Le diable est dans la boite. — Marly (417-00-44) : le Dernier Nabab.
SAINT-GRATIEN, les Trois Olympic (989-21-89) : la Rose et la Flèche ; le Juge Fayard dit le Shériff ; Barrocco.
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : *Julie pot de colle* ; *L'inspecteur ne renonce jamais* ; Cassanova de Fellini ; Danger planétaire ; *Drôles de zèbres*.

CABARETS

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre. - P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 . à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F/Dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner. Sug. 50 F. Sa carte. Poissons, grill. et spéc. du Sud-Ouest. PARKING.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE SIMPLON 324-31-10 1, Fg Montmartre, 9e. T.l.jrs	19 h. à 1 h. mat. Huîtres et coquillages. Poissons et viandes grillées. Spécialités Franco-Italiennes. MENU avec spéc. 38 F. Service compris.

DINERS

RIVE DROITE

LE TROU DES HALLES 508-80-13 47, rue St-Honoré, 1er. Ouv. dim.	Cuisine Française à l'ancienne. Vue sur le trou. P.M.R. 50 F. Banquets. Repas d'affaires. F/mardi.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
LES NOCES DE JEANNETTE T.l.jrs 14, rue Favart, 2e. 742-05-90	Jusqu'à 22 h. (samedi 23 h.). Cadre Second Empire. Cuis. franç. tradit. Menus 50 et 70 F avec vins à discrétion. Salons 10 à 100 couverts.
LA POULARDE LANDAISE 359-20-35 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e.	Chez Jeannine. Une rustique auberge de campagne. Foie gras frais maison. Spécialités du terroir. Fermé samedi et dimanche.
COPENHAGUE ELY 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de rennes, canard salé.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. BAUMANN, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vous les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi qu'un choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
LE BELUGA 723-79-05 66, rue François-1er, 8e. F/dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
TERMINUS NORD 874-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 h. à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais 18 F ; choucroute, jarret.
Monsieur BŒUF F/sam., dim. midi 31, rue St-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété. Terrasse ouverte.
BOUQUET DU TRONE 343-26-19 8, avenue du Trône, 12e T.l.jrs	Jusqu'à 1 heure du matin. Salle au 1er. Cadre confortable. Ses poissons, ses grillades, carré d'agneau provençal, onglet au poivre vert.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) dev. gastronomie. Menu 32,50 F. 2e rest. 16, r. du Dragon, 6e 548-57-04.
LE PETIT POELON F./d., lun. mat. 39, r. Montparnasse, 14e. 633-35-10	Un cadre ravissant en plein cœur de Montparnasse. Environ 70 F.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch., caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
AUBERGE DES DOLOMITES 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuners d'affaires. Dîners. Parking gratuit. F/dim. Spéc. Poissons. Aïoli Bourrides. Bouillabaisse sur comamnde. Vins de propriété.

RIVE GAUCHE

LE VIEUX BISTRO 033-18-95 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. Andouillette au sancerre 22, Moules farcies à l'oseille 19, Civet de canard 24, Bourguognon 18, Onglé échalote 24.
LA GRILLERIE 633-08-32 ● 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Dîners aux chand. Sa formule à 21 h. : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.j.	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c. sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 heure du matin.
SAVOYARD 326-20-60 16, rue des Quatre-Vents, 6e F/lun.	Vins et spécialités savoyardes. Fondue savoyarde 30 F (2 pers.). Fondue bourguignonne 26 F (1 pers.). Raclette sur commande 16 F (1 pers.).
LAPEROUSE. 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e T.l.j	On sert jusqu'à 23 h Grande carte Menus S.C. : Déj 60 F Dîner 90 F et menu dégust. avec 7 spéc. 135 F. Ses salons de 20 à 40 couverts.
LA CHOUETTE ● 59, rue de Seine. 6e F./dim.	Jusq. 2 h mat. Du nouveau... à SAINT-GERMAIN-DES-PRES : dans cadre original dégustez des spéc. normandes. Ses cidres et calvados.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés ; Bœuf bourguignon 14, Potée du Morvan 18, Petit salé 18, Fruits de mer.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue Dragon, 6e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50. 2e rest., 10, r. Guichard, 16e 288-77-49
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Pace église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
LA COMMANDERIE 222-35-98 15, rue Bernard-Palissy, 6e. F./dim.	Déjeuners-Dîners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui. 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cusine Michel Moisan. Souper aux chandelles 50 à 90 F.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Dîners 21 h. : Spectacle 23 h. Nouvelle revue « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20, 326-53-35. Ouvert dimanche.
L'OREE DU BOIS - 722-94-92 Porte Maillot T.l.j.	Marcel BEKIER présente : Claude Véga, le Groupo Malambo Latino. Spect. prés. par J.M. Proslier ● Trio Luc Harvet. Menu 135 F vin comp.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes, 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

BOFINGER 5, rue de la Bastille ARC. 87-82 — OUVERT DIM. - Parking facile — Déj., din., soup - Banc d'huîtres

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29 — SON BANC D'HUITRES — Foies gras frais - Poissons

TERMINUS NORD 824-48-72 T. l. jrs — Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque, 10e.

LE POLICHINELLE 233-28-92 — « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle ». J. 2 h. mat., 33, r. Tiquetone-2e. F/dim., sam. midi.

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e). ODE. 79-34 — Huîtres, Poissons, Vins de Pays

CHARLOT 1er 522-47-08 Parking — MERVEILLES DES MERS — Coquillages Poiss. (pr. Gaumont) 128 bis, bd Clichy. Jusq. 2 h. mat.

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf Dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE PICHET 68, rue P.-Charron 359-50-34 — Spécialités campagnardes — GRILLADES - FRUITS DE MER — PATISSERIES PAYSANNES

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés — SOUPER BRESILIEN — Feijoada - Churrascos - Camaroes

CHEZ EDGAR 4, rue Marbeuf, 359-85-92. — SPECIALITES de POISSONS et FRUITS de Mer. Grands Crus de Bordeaux. F/dim.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68 — Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14, 4, pl. Péreire (17e). — LE SPECIALISTE DE L'HUITRE — Poissons - Spécialités - Grillades

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e 633-62-09 — Choucroute. Spécialités

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis 208-56-56 — Huîtres - Fruits de mer - Gibiers — Parking. Fermé lundi et mardi

Concerts

MERCREDI 20 AVRIL

CENTRE GEORGES - POMPIDOU, 20 h. 30 : Répétition publique et création française de « 1898 », œuvre de M. Kagel, dirigée par lui-même.

MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, 20 h. 30 : The Blackearth Percussion Group (Tenney, Ishii, Rzewski, Schoenberg, Russell, Cage).

ARTS ET METIERS, 20 h. 30 : Groupe des 7, « Soirée Zoltan Kodaly », par C. Immarigeon, S. Ramon et J. Gergely.

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : Nicolas Collins (œuvres pour systèmes électroniques et acoustiques).

CORTOT (924-80-16), 20 h. 45 : Inger Sodergren (Beethoven, Berg).

CERCLE INTERALLIE, 21 h. : Quarteto Madrigalistas de Madrid, Chœurs a cappella (de Lassus, Palestrina).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 30 : Ensemble G. Dufay. Dir. : A. Bedois (chants grégoriens : la Nature et ses éléments).

JEUDI 21 AVRIL

RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Musique à découvrir : L. Yordanoff, G. Joy, J. Robin (Hindemith, Bartok, Dutilleux).

GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : M. Tynes, C. Ivaldi (Franz, Mahler, R. Strauss, airs anciens italiens).

INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : G. Patriasz, W. Odsterkamp, J. Wolff (Blow, Monteverdi, Schubert, Brahms, Dvorak, Debussy).

INSTITUT AUTRICHIEN, 20 h. 30 : Ens. autrichien pour la musique nouvelle (Herf, Krenék, Webern, Berg).

CORTOT, 20 h. 45 : Quatuor Via Nova (Ohana, Ligeti, Beethoven).

EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 45 : L. Delfanti, I. Altoff et chœurs Monteverdi (Brahms, Schubert).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Ens. instrumental (Mozart : Requiem et Messe du couronnement).

ROSSINI, 20 h. 45 : H. Metcalffe (Chopin, Debussy, Fauré, Daveluy).

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS, 20 h. 45 : A. B. Chaves, O. Prats (Bach, Brahms).

CITE UNIVERSITAIRE, 21 h. : J.-P. Wallez, B. Rigutto (Beethoven).

EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTROUGE, 21 h. : Nouvel Orchestre symphonique et chorale du XIIe (Stradella, Haydn, Telemann, Bach).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 30 : Ensemble G. Dufay ; dir. : A. Bedois (chants grégoriens).

VENDREDI 22 AVRIL

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure (Bach).

PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : I. Solisti Veniti, dir. C. Scimone, sol. B. Tuckwell (Bach, Telemann, Haydn, Vivaldi).

RADIO FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise de R. F., dir. G. Amy (Berlioz, Chopin, Alsina, Berg).

MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, 20 h. 30 : Musique et cinéma (Cage, Boulez).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Concert instrumental et vocal (Italie au XVIIe).

CORTOT, 21 h. : J.-C. Guillon (Beethoven, Schubert, Liszt, Chopin).

EGLISE - DES - BILLETTES, 21 h. : l'Itinéraire, le sextuor J. Loriod (Murail, Goussin, Taira, Couroupos).

GAVEAU (petite salle), 21 h. : Eugenio de Rosa (Perouse).

SAMEDI 23 AVRIL

THEATRE - DES - CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 14 et 15 h. 30 : les Heures étoilées (le Chevalier errant : Don Quichotte, Ibert, Arnoux).

THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h. : Quatuor Suk (Haydn, Chostakovitch, Suk).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : D. Parain, M. Sartova, J.-L. Caillard (Franck, Martin, Bartok, Webern).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Blandine Verlet (Bach).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 22.

PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre national des jeunes de Grande-Bretagne, dir. P. Boulez, sol. I. Perlman Bartok, Berg, Stravinski).

CORTOT, 21 h. : Eric Pachet (Fauré, Poulenc, Prokofiev).

DIMANCHE 24 AVRIL

BATEAUX MOUCHES, ALMA (225-96-10), 10 h. 30 : E. Achsa et D. Kruzensay.

THEATRE D'ORSAY, 11 h. : J. Kalichstein, (Schumann, Prokofiev).

SAINT - LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : F. Tricot (Bach, Franck, Langlais) ; chorale de Saint-Germain - des - Prés (Fauré, Strokine, Mozart, Palestrina, Kedroff).

EGLISE SAINT-ROCH, 16 h. 30 : la Psalette grégorienne de Strasbourg, dir. B. Neiss (chants grégoriens et polyphonies anciennes).

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : Anne-Marie Barat.

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 23.

LUNDI 25 AVRIL

ATHENEE (073-82-23), 18 h. 30 : Quatuor à cordes de Moscou (Borodine, Stravinski, Chostakovitch).

PLEYEL, 20 h. 30 : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone, sol. F. Duchable (Albinoni, Vivaldi, Rossini, Mozart).

PALAIS DES CONGRES (758-27-08), 20 h. 30 : chœur de l'Orchestre de Paris, dir. J. Fournet (Honegger : le Roi David).

THEATRE PRESENT, 20 h. 30 : G. Causse, L. Donancich et A. Marchutz (Mozart, Berg, Stravinski, Philips, Drogoz).

CENTRE G.-POMPIDOU, 20 h. 30 : ordinateur et composition musicale (exemples sonores, bandes et œuvres, J.-C. Risset).

RADIO-FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Orchestre de France, dir. I. Malec, sol. C. Helffer (Bussotti, Xenakis, Boucourechliev).

EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 45 : J. Royer, R. Milosi, D. Binder, J.-M. Gamart (Mozart).

CORTOT, 20 h. 45 : L. Serbescu (Enesco, Koering, Hrisanide, Ratiu).

MARDI 26 AVRIL

SALLE DE LA PITIE (105, boulevard de l'Hôpital), 12 h. 30 : P. Franck, M. Dru (Scottjoplin, Brahms, Stravinski, Chopin).

EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Chorale Tchaïkovski (musique russe).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 25.

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : A. Auger et Cebro (Brahms, Wolf, Malher, Strauss).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nikita Magaloff (Chopin).

CORTOT, 20 h. 30 : Raphaël Andia (musique du *Siècle d'Or espagnol*, Ballif, Murail).

SALLE PLEYEL - DEBUSSY (227-06-30), 21 h. : B. Inchauspé (piano), P. Barthélémy (violon), J. Moulun (mezzo), et J. Batrel (violoncelle).

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h. 45 : T. Goudie, baryton (Scarlatti, Schumann, Fauré, Mercure).

CENTRE RACHI (331-98-20), 20 h. 45 : Quatuor Parrenin (Beethoven, Bartok, Ravel).

STUDIO-THEATRE 14 (539-81-35), 20 h. 30 : M.-C. et F. Doublier (Arma, Brahms, Debussy).

Danse

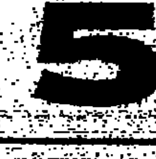
PALAIS DES CONGRES (758-27-74). Le ballet du théâtre Bolchoï, le 20, à 20 h. 30 : Soirée Tchaïkovski ; le 21, à 20 h. 30 : Le Lac des cygnes ; les 22, 23 et 24, à 20 h. 30 : Spartacus ; le 24, à 14 h. 30 : Soirée Prokofiev.

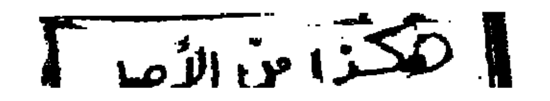
THEATRE MONTPARNASSE (326-89-90) (D.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Ballet gitan Mario Maya.

THEATRE DE L'EGLISE AMERICAINE, V. à 20 h. 45 : Le partage du sang.

ESPACE CARDIN (266-17-30), à partir du 26, à 21 h. (D.) : Ballets Pilobolus.







هكذا من الأصل

1er Gala des Grandes Écoles

AU PROFIT DES FONDS DE SOLIDARITÉ DES ÉTUDIANTS DES GRANDES ÉCOLES

Souvenez-vous !

Il n'y a pas si longtemps — ou alors les années passent vraiment très vite — vous étiez étudiant dans une grande école.

C'était le bon temps, bien sûr !

Mais souvenez-vous aussi.

Un de vos amis ou vous-même peut-être connaissait des fins de mois difficiles et, fait plus grave, n'arrivait pas à financer ses longues études, les bourses étant trop rares ou trop faibles.

Aujourd'hui, et pour la première fois, il vous est donné de faire un geste pour ceux qui, dans la même école, connaissent eux aussi ces difficultés.

Et ce geste sera en plus l'occasion de passer une bonne soirée de détente en assistant à un spectacle de cirque inédit.

Alors n'hésitez pas !

Venez voir la jeune classe en folie ! Et par votre présence contribuez à financer les fonds de solidarité des étudiants des grandes écoles.

Merci. — Les organisateurs.

JEUDI 28 AVRIL 1977 A 21 H.

Nouvel Hippodrome de Paris — « Chapiteau Jean Richard »

(Porte de Pantin)

Au programme :

Des numéros extraordinaires réalisés par les élèves des Grandes Écoles sous la direction de professionnels

Présentation de Jean-Marie RIVIÈRE

Mise en scène de Francis MORANE

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS : « BALLET 1900 », MONTÉ AVEC LES POMPIERS DE PARIS
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS : « LA GRANDE FANFARE »
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES : « FRENCH CANCAN », MONTÉ PAR MISS BLUE BELL'S
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION : « MUSIC HALL », MONTÉ AVEC JEAN-MARIE RIVIÈRE
ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉMININE : « CORDES AÉRIENNES », MONTÉ AVEC L'ÉCOLE DE BERGAMS
ÉCOLE POLYTECHNIQUE : NUMÉRO BURLESQUE, « LES CLOWNS EN FOLIE »
ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES : « CARROUSEL ÉQUESTRE »
ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BOIS : « CHARIVARI », MONTÉ AVEC L'ÉCOLE DU CIRQUE SILVIA MONFORT
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS : « SKI ACROBATIQUE »
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE : « DRESSAGE D'ANIMAUX »

(Gala placé sous la présidence du Secrétaire d'Etat aux Universités)

Prix des places : Gradin 50 F - Fauteuil 80 F

LOCATION

« RENAULT ÉLYSÉE » agence C.A.T. Voyages
51/53, Champs-Élysées. — 75008 PARIS

3 F.N.A.C.

Association du Gala des Grandes Écoles
8, rue de Lota. — 75116 PARIS

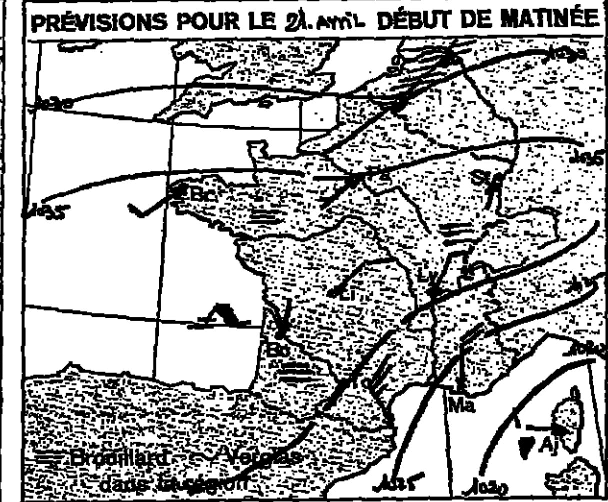
Réservation par téléphone et renseignements

553 87-46

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 avril à 0 heure et le jeudi 21 avril à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'une zone anticyclonique qui se décalera lentement vers le sud.

Jeudi 21 avril, le temps restera souvent ensoleillé sur la plus grande partie du pays, et les températures continueront de s'élever. Sur le Centre, l'Est et le Nord-Est, la matinée sera fraîche et localement brumeuse, avec des gelées blanches et quelques bancs de brouillard au lever du jour. On notera également quelques brumes sur les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest. Des nuages passagers, surtout localisés près de la Manche en début de journée, gagneront ensuite le nord du Bassin parisien. Sur ces régions, les vents s'orienteront au secteur sud-ouest. Quelques orages éclateront sur la Corse, tandis que le mistral et la tramontane souffleront sur la basse vallée du Rhône et le pourtour du golfe du Lion. Ailleurs, les vents seront faibles et de direction variable.

Mercredi 20 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 031,8 millibars*, soit 773,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 avril ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 15 et 5 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 10 et —1 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 12 et 1 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 10 et 0 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 11 et 2 ; Marseille, 20 et 0 ; Nancy, 13 et 0 ; Nantes, 16 et 3 ; Nice, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 0 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 15 et 2 ; Strasbourg, 13 et —1 ; Tours, 13 et 2 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 12 degrés ; Amsterdam, 8 et —1 ; Athènes, 10 et 10 ; Berlin, 9 et 0 ; Bonn, 10 et —3 ; Bruxelles, 9 et 1 ; Le Caire, 26 (max.) ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 7 et —2 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 19 et 3 ; Moscou, 13 et 3 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, 22 et 9 ; Palma-de-Majorque, 17 et 13 ; Rome, 18 et 9 ; Stockholm, 8 et 3 ; Téhéran, 25 et 13.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 742

HORIZONTALEMENT

I. Un bon coin pour la pêche ; *Possessif.* — *II. On estime* l'avoir sur les bras quand on l'a sur le dos ; Préfixe. — III. Orientation ; Table de travail. — IV. Elle tourne ! ; Terme de jeu. — V. Manière d'aller. — VI. Ne manque pas de tranchant. — VII. Rassemblait de nombreux écus ; Fatale à maints estivants. — VIII. Fin de participe ; La chaleur, c'était son rayon ! — IX. A éviter ! (pluriel). — X. Comme les cheveux dans la vieillesse ; Suit son cours. — XI. Sur la rose des vents ; *Maniée* avec une certaine délicatesse.

VERTICALEMENT

1. Sitôt levé, il commence à balayer ; Faire des piqûres. — 2. S'oppose à la robe ; Ne balanceras pas. — 3. Grecque ; Terme musical ; Sollicité par un indigent suédois. — 4. Dans la Creuse ; N'a que de mouvantes limites. — 5. Massif, en Provence ; Point. — 6. Organe rond ; Poissons. — 7. Ont encore beaucoup à apprendre ; Sujet peu brillant. — 8. Le long des routes anglo-saxonnes ; *Lieu mythologique.* — 9. Garde tous ses charmes en vieillissant ; Le berceau de notre civilisation.

Solution du problème n° 1 741

Horizontalement

I. Enfant ; Oc. — II. Dormeur. III. Emois ; Ive. — IV. Césure. — V. Solon. — VI. Etc.» Sénés. — VII. Iras ; Ste. — VIII. Lest ; EV. — IX. Sveltesse. — X. Elans. — XI. Laser ; Eve.

Verticalement

1. Edelweiss. — 2. Nom ; Tr. — 3. Froc ; Calées. — 4. Amies ; Selle. — 5. Nessos ; Star. — 6. Tu ; Ule ; Ten. — 7. Rirons ; S.S.E. — 8. Vénètes. — 9. Clé ; Sévère.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 1. - Timbres. Bibelots. Dessins. *Tableaux Extrême-Orient.*

S. 6. - Ling. Dentel. Tissus anc.

S. 8. - *Biblioth. Préc. réunion d'aut.* contemp.

S. 11. - Meubles. Obj. art 1900-1925.

VENTE

S. 2. - Tableaux modernes.

S. 9. - Dess. Tablx anc. Ec. Européen.

S. 12. - Tablx anc. Grav. Mob. anc.

Visites, conférences

JEUDI 21 AVRIL

VISITES GUIDEES ET *PROMENADES.* — 15 h., entrée de l'église. *Mme Chapuis : « Vitraux de la* Sainte-Chapelle et du château de Vincennes ».

15 h., Musée des monuments français, *palais de* Chaillot, Mme Gatouillat : « Les peintures murales romanes ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Guillier : « Hôtel de Cluny ».

15 h., métro Pyramides, Mme Pennec : « La butte des moulins » (Caisse nationale des monuments historiques.

15 h., entrée : « Lhôtel de Mme du Barry à Versailles » (Art et Histoire).

15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais » (A travers *Paris).*

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « *Souterrains* et vestiges du mur d'enceinte de Philippe Auguste » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 30 : façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 20 h., Centre Quaker, 114 bis, rue de Vaugirard : « L'art et la méditation » (Ananda Marga (Entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « Le baptême de l'esprit » (L'homme et la connaissance).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « *Bali* » *(projections) (F.M.V.J.* voyages).

15 h., *Musée des arts décoratifs,* 107, rue de Rivoli, Mme Odile Nouvel : « Le papier peint ».

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

19 h., 14, cours Albert-Ier, professeur Vladimir Jankélévitch : « Liszt et la virtuosité » (Les amis de Richard Wagner).

19 h., Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, M. Alfred Bertram Guthrie : « Art of fiction » (en anglais).

21 h., grande salle de la Mutualité, M. Dimitri Panine : *« Le* régime soviétique a-t-il un avenir ? ».

20 h., 76, rue Bonaparte, Chez D. Nicolle : « Conscience cosmique et *méditation* transcendantale » (entrée gratuite).

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, R.P. Lauras : « Littérature contemporaine et littérature ancienne de Giraudoux à Ionesco » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

Anciens combattants

● *La quinzième liste des unités* ayant combattu en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 est publiée dans le numéro 15 du *Bulletin officiel des armées,* qui vient de paraître. *Il s'agit de la troisième* liste d'unités retenues pour ce qui concerne la marine nationale (escorteurs et avisos). Elle est accompagnée d'un additif à la liste des formations de l'aéronautique navale.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 20 avril 1977 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 7 octobre 1890 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 90 du code de commerce et de la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme et arrêté du 19 avril 1977 fixant le tarif des courtages des agents de change.

Chasse

BIBLIOGRAPHIE

« CINQ CENTS QUESTIONS POUR L'EXAMEN »

de Jean-Louis de Waziers

Pour les quatre-vingt-cinq mille candidats qui vont passer l'examen en vue de l'obtention du permis de chasser samedi 23 avril, il est encore temps d'acheter le livre de Jean-Louis de Waziers, 500 Questions pour l'examen de chasse, *publié par le même éditeur qui, l'an dernier, avait proposé un livre de Marc Taubert improprement titré* Manuel officiel de l'examen de chasse.

La présentation du livre correspond à celle adoptée par les examinateurs : questions et réponses projetées devant les candidats sous une forme audiovisuelle.

Une première partie étudie les animaux chassables, leurs mœurs, leur biotope ; une deuxième est consacrée à la législation ; une dernière enfin aborde la question des armes, des munitions, du tir. Les portées utiles et dangereuses et les règles de prudence sont étudiées.

La lecture de cet ouvrage peut être utile, non seulement aux candidats à l'examen mais aussi aux chasseurs chevronnés, aux amis de la nature, voire aux antichasseurs qui apprendront ou perfectionneront leurs connaissances sur la vie et les mœurs du gibier et la protection de la faune.

★ Ed. Chasse-Sports, 128 p., 14 F.

Stages

● « *Les retraités vus par des retraités* », tel est le thème du stage organisé du 9 au 11 mai par le Centre pluridisciplinaire de gérontologie (C.P.D.G.). Cette session est destinée particulièrement à ceux qui travaillent avec des personnes âgées, aux élus et aux retraités. Elle aura lieu à Saint-Hugues-de-Biviers (Isère).

★ Renseignements : C.P.D.G., 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble, tél. 87-73-45.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

INSTITUT

A l'Académie des sciences *morales et politiques*

LA LITTÉRATURE D'AFRIQUE NOIRE

M. Robert Cornevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, a fait, lundi 18 avril, à l'Académie des sciences morales et politiques, une communication sur la littérature d'Afrique noire. Il en a d'abord dressé le bilan, des précurseurs du XIXe siècle aux témoins de *la décolonisation,* en insistant sur l'importance de la contestation du système colonial au lendemain de la guerre 1914-1918, puis, autour de 1933-1935, sur le mouvement de la négritude avec Léopold Sedar-Senghor, Aimé Césaire, Léon Gontran-Damas. Enfin, M. Cornevin a évoqué les *littératures nationales* après la deuxième guerre mondiale et les indépendances de 1960. On assiste alors à un jaillissement, à une richesse d'œuvres littéraires qui sont à peu près inconnues du public français — phénomène qui n'est d'ailleurs pas propre à l'Afrique : tout ce qui, d'expression *francophone, se situe hors* de l'Hexagone, voire du ghetto culturel parisien, s'il n'est pas édité dans la capitale, est victime d'une diffusion déplorablement organisée et d'un silence immérité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la rencontre annuelle des économistes hongrois et français et du séjour à Paris de M. Jozsef Bognar, directeur de l'Institut de l'économie mondiale et membre de l'Académie hongroise des sciences, M. Peter Veress, ambassadeur de la République populaire hongroise, a offert une réception mardi 19 avril.

Naissances

— François et Bénédicte Kosciusko-*Morizet, Caroline et Nathalie*, ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre.

Orléans, le 17 avril 1977.

— M. Alain Boubil et Mme, née Bénédicte Armand, et Antoine, ont la joie de faire part de la naissance de

Laurent.

Le 5 avril 1977.
6, rue de Cerisoles, 75008 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Daniel Varin-Bernier sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille

Olivia
avec
M. Didier Legrez.

M. et Mme François Legrez sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils

Didier
avec
Mlle Olivia Varin-Bernier.

Mariages

— **Elizabeth Doré et Christian Berard**, sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 16 avril 1977 à Bujumbura.

B.P. 2024 Bujumbura-Burundi,
Afrique centrale.

— Mme Jacques Flotard,
M. et Mme Jean Taittinger,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Claire et Pierre-Emmanuel,

qui a été célébré dans l'intimité au temple de Chamonix, le samedi 5 mars 1977.

26, avenue Albert-Ier, Grenoble.
177, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Route de la Roumnaz,
74400 Chamonix.

Décès

— La Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes apprend avec tristesse la disparition de son président,

François EYE,

décédé dans sa quatre-vingt-troisième année, à Barbazan (Haute-Garonne).

Levée du corps mercredi 20 avril, à 14 h. 30, au Foyer des veuves et anciens combattants à Barbazan (Haute-Garonne).

Inhumation au cimetière de Tarbes à 16 heures.

— Nancy, Vandœuvre, Mont-de-Marsan, Marseille.
M. et Mme Claude Gerard,
Le préfet des Landes et Mme Jacques Gerard,
M. et Mme Etienne Gerard,
ses enfants,
M et Mme François Gerard et leurs filles Carole et Sabine,
M. et Mme Jean-Paul Louis et leur fille Géraldine,
M. et Mme Jean-Luc Couillard et leurs fils Benjamin et Guillaume,
M. et Mme Bruno Gerard et leur fils Alexandre,
M. et Mme Louis-Claude Chailleux,
Chantal, Christine, Xavier, Eric, Laurent et Thierry,
ses petits et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Paul-Daniel Gerard, ses neveu et nièce, et leurs fils.
Mme Maurice Vilain,
Mme André Gerard,
Mme Henri Gerard,
Leurs enfants et petits-enfants,
ses belles-sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme Rectenwald,
Mme Cazlos,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre GERARD,
née Simone Vilain,

rappelée à Dieu le 18 avril 1977, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Léon-IX, à Nancy, le jeudi 21 avril 1977, à 9 h. 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Preville, dans l'intimité familiale.

Ils rappellent à votre souvenir celui de son mari

M. Pierre GERARD,

décédé le 19 septembre 1968.

6, square de Liège,
54500 Vandœuvre.
40011 Préfecture des Landes.
411, avenue du Prado n° 7,
13008 Marseille

— Nous apprenons le décès de **M. Jean-Pierre JOUSSAIN,** conseiller technique au cabinet de M. Alain Poher, président du Sénat, survenu le 17 avril, à Ajaccio, à la suite d'une longue maladie.

La levée du corps a eu lieu mercredi 20 avril à l'hôpital d'Ajaccio, en présence de M. Poher. Une messe sera célébrée en sa mémoire à Paris dans les jours prochains.

[*Agé de trente-neuf ans, père de trois enfants, Jean-Pierre Joussain était le gendre de M. Alain Poher.*

Conseiller général de Sigoulès (Dordogne) depuis 1973, il avait été membre fondateur et président du Centre démocrate du Val-de-Marne en 1969. En 1972, il s'était présenté sans succès aux élections législatives à Bergerac (Dordogne). Depuis janvier 1974, il était vice-président des réformateurs d'Aquitaine. Délégué, en 1965, de l'Association du Centre européen de recherches économiques et commerciales, M Joussain était, depuis 1967, trésorier du Centre d'action européen. Il assurait la direction politique d'un hebdomadaire, « le Démocrate indépendant de Bergerac ».]

— Mme Marius Kahn,
M. et Mme Jean Ragouin,
M. et Mme Gilbert Strauss,
Ses petits-enfants et toute la famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Marius KAHN,
conseil juridique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-treize ans, le 18 avril, à son domicile.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen-Parisien, le jeudi 21 avril, à 11 heures.

148, avenue de Wagram, 75017 Paris.

— Mme Jean Loiseau,
M. et Mme Pierre Loiseau et leurs fils,
M. et Mme Jean Dacharry et leurs enfants,
M et Mme Daniel Mortureux et leurs enfants,
M. et Mme Emile Jalbert et leurs filles,
Le docteur et Mme Igert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean LOISEAU,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
doyen honoraire
de la faculté des lettres de Bordeaux,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
officier de l'ordre
de l'Empire britannique,
officier de l'ordre
du Mérite de la République italienne,

rappelé à Dieu le 15 avril 1977, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Soorts-Hossegor, le 18 avril.

(*Le Monde* du 20 avril.)

— M. et Mme Georges Margolin, Jean-Louis et Marielle, François,
M. et Mme Jean-Claude Margolin, Françoise, Jean-Pierre,
Les familles Hammel, Nicolai, Raison, Risser,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Léon MARGOLIN,
née Blanche Goetschel,

survenu le 14 avril 1977 dans sa *quatre-vingt-huitième année.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Bagneux.

Remerciements

— Mme Maurice Barthalon, sa famille et le personnel de la C.E.L. prient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. Maurice BARTHALON,

survenu le 7 avril 1977, de trouver ici leurs remerciements émus.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'Ame du

Père Philippe de la Trinité,
(Jean-Joseph Rambaud),
ancien sous-directeur
du petit collège Sainte-Thérèse-
de-l'Enfant-Jésus d'Avon,

décédé le dimanche de Pâques 10 avril, sera célébrée à l'église Saint-Pierre d'Avon, samedi prochain 23 avril à 10 h. 30.

— *Le* conseil d'administration, le comité d'entreprise et le personnel de Fruehauf-France informent tous ceux qui partagent leur peine à l'occasion du décès de leur président-directeur général

M. François GODBILLE,

survenu le 5 avril 1977, que Mme François Godbille fera dire une messe à sa mémoire le jeudi 28 avril 1977, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice à Paris.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de

Paul VERGNES,
de l'Opéra,

une pensée émue est demandée par sa famille, ses amis et ses admirateurs.

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la *mort du*

Général Guy BAUCHERON de BOISSOUDY,

une messe sera dite le vendredi 22 avril, à 19 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, place Joffre, 75007 Paris.

Les Compagnons de la libération et les médaillés de la Résistance sont spécialement invités à y assister.

— Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de

M. Jean BEYLOT,
lieutenant-colonel honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
administrateur directeur général de la Société d'assurances l'Orléanaise,

le lundi 25 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Paterne d'Orléans.

— M. et Mme Bernard **JEANSON,**
Benoît, Marie, Agnès, Thomas,
Et toute la famille,
vous invitent à assister ou à vous unir par la prière à la messe qui sera célébrée à l'intention de

Caroline,

en l'église Notre-Dame de Chatou, le vendredi 22 avril à 19 heures.

Pas de fleurs.
129, rue Turenne, 33000 Bordeaux.

HISTOIRE

L'émancipation des juifs en France

(Suite de la première page.)

L'exemple de la France a *entraîné l'Europe et le monde.* C'est ce qui ressort d'une manière éclatante de ce livre minutieux. Il me semble que, dans ce travail de trente années, le rabbin Feuerwerker, qui a longtemps exercé son ministère à Paris et qui enseigne maintenant à Montréal, a réussi à faire tout ensemble œuvre de bon historien, de bon Juif et de bon Français. Il ne s'est laissé distraire par rien du but précis qu'il s'était fixé. Ne cherchez donc point dans son livre ce qu'il *n'a pas voulu y mettre. Ce n'est* aucunement un morceau de l'histoire des juifs français ; ni non plus des conséquences de l'émancipation sur les communautés juives françaises. Cela l'eût entraîné beaucoup trop loin. Mais un de ses soucis constants a été de montrer à tout moment l'étroite coopération entre les meilleurs esprits en France, qu'ils fussent d'origine chrétienne ou juive, pour promouvoir l'application intégrale aux juifs de la Déclaration des droits de l'homme.

Car il ne s'agit, en définitive, pas d'autre chose. Mais, s'il est relativement facile de poser des principes, il est infiniment plus difficile de les faire passer dans les faits. M. Feuerwerker nous fait *assister au long itinéraire que doit* parcourir un décret de l'Assemblée constituante pour arriver jusqu'à la dernière commune où il doit être appliqué. Il n'a donc pas fallu moins de persévérance que de courage à ceux qui avaient entrepris *de rendre tous les Français égaux* en droits pour faire passer dans la *réalité cette immense réforme.*

Voilà ce que nous rappelle opportunément cet important ouvrage et aussi que les guerres conquérantes de l'Empire furent également des guerres de libération, pour les juifs en particulier. « *Tout Français sans exception,* écrivait Talleyrand le 10 mars 1806, *quelle que soit la religion* à laquelle il appartient, doit jouir en pays étranger de la plénitude des droits réservés par les traités aux sujets de l'Empire. » Et il est réconfortant de voir avec quel zèle un militaire comme Ney fait *appliquer en Allemagne les lois* françaises dans ce qu'elles ont *d'universaliste : le 10 novembre* 1806, le maréchal Michel Ney occupe Magdebourg. Les autorités et les notables lui rendent visite. La délégation passant devant lui, il demande si elle ne comprend pas de représentant de la communauté *israélite : « La ville de Magde*bourg, réplique un des assistants, *jouit du privilège de ne pas avoir* de juifs parmi ses habitants ; il n'y en a qu'un ici, et il est toléré pour des raisons particulières. — *Messieurs, repartit le maréchal, là où domine la France, il n'y a* pas de privilège, et à partir de ce *moment l'égalité du culte est à* Magdebourg l'unique principe admis. »

Depuis 1783, où eut lieu l'abo*lition de l'infamant péage corpo*rel, qui assimilait les juifs aux ani*maux, et dans laquelle se distin*guèrent des hommes tels que Lavoisier et Malesherbes jusqu'en 1866, tous les régimes que s'est donnés la France ont agi dans le *même* sens. *Il y a donc bien, sur l'éman*cipation des juifs, accord profond *dans un pays par ailleurs divisé.* La Restauration n'abolit pas les conquêtes de la Révolution et peu à peu, mais non sans difficulté parfois, s'effacent *les dernières traces* de discrimination, notamment le serment « more judaïco », qui *était exigé des juifs devant les tribunaux mais que,* de plus en plus nombreux, les rabbins se refusaient à faire prêter. Ce ne sont point *là de minces détails.* C'est avec raison que M. Feuerwerker y a longuement insisté.

Cette thèse très *importante et* définitive vient à son heure. Elle nous rappelle, en effet, que des situations qui nous paraissent aller de soi ont nécessité de longs et difficiles combats. Rien ne va de soi et nous savons trop aujour*d'hui combien il est facile de* s'abandonner aux instincts les plus brutaux pour n'être pas reconnaissants à M. Feuerweker de nous avoir montré au prix de quelle *persévérance* et à travers quelles difficultés les meilleurs esprits de *France ont réussi* à donner à *tous* les citoyens français, et aux juifs *parmi eux, ce statut de parfaite* égalité juridique, qui nous paraît aussi naturel que l'air qu'on respire.

Mais presque rien n'est naturel ; presque tout est acquis dans les rapports entre les hommes.

JACQUES MADAULE.

★ David Feuerwerker. *L'Emancipation des juifs en France*, Albin Michel, 775 p., 75 F.

LE GRAND ORIENT DE FRANCE A COMMÉMORÉ LE CENTENAIRE DU CONVENT « HISTORIQUE » DE 1877

(De notre correspondant.)

Nîmes. — M. Béhar, grand maître du Grand Orient de France, a présidé les manifestations organisées pour commémorer le centenaire du Convent de 1877 (qui marqua *un tournant* dans l'histoire de la franc-maçonnerie française) et la mé*moire de Frédéric Desmons, dont* le rôle fut alors déterminant.

Né à Brignon dans le Gard, en 1832, Frédéric Desmons était pasteur de l'Eglise réformée quand il reçut la « lumière maçonnique », à Nîmes en mars 1861 au sein de la loge l'Echo du Grand-Orient. Sept ans plus tard, Desmons fondait la loge Le Progrès dans son *village de Saint-Geniès de Mal*gloire, loge qui devint bientôt très active. Comme député de son atelier, le jeune pasteur gardois assista souvent aux convents nationaux. Celui de 1877 devait présenter une importance capitale. Les représentants de toutes les loges *françaises, en effet, y* prirent une décision définitive sur un vœu tendant à supprimer dans l'article premier de la constitution maçonnique le paragraphe faisant référence à l'existence de Dieu et laissant à chacun le choix de ses propres convictions.

Depuis plusieurs années, dans tout le pays, les travaux des loges *avaient été orientés sur ce vœu* au milieu de controverses passionnées. Or, Frédéric Desmons, désigné comme rapporteur de la commission chargée d'étudier la *modification de la Constitution,* convainquit l'Assemblée d'adopter le vœu. Il devint par la suite député puis sénateur du Gard, et président du Sénat, cependant que le conseil de l'ordre du Grand-Orient le réélisait neuf fois à la grande maîtrise, jusqu'à sa mort en *1910. Mais ce n'est pas le* parlementaire ni l'homme politique que les représentants de nombreuses obédiences sont venues célébrer à Nîmes. L'accent a été *mis constamment sur la réforme* de 1877 utilisant la liberté absolue de conscience.

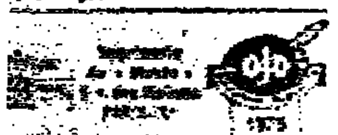
Au cimetière de Saint-Geniès, où les représentants des maçonneries européennes se recueillirent samedi après-midi, comme au cours de la conférence de M. Serge Behar, ou durant la « tenue » solennelle organisée dimanche matin au Palais des Congrès de Nîmes, transformé en temple maçonnique, cette affirmation de la liberté de conscience fut le thème de tous les orateurs : M Béhar ; *le grand maître de la loge suisse,* M. Rebseman ; celui de la Grande Loge d'Italie, M. Ghinazzi ; l'ancien grand maître de la grande loge nationale française Opéra ; *M. Fano, le grand maître de la* Grande Loge de Catalogne ; M. Cabra, qui exalta le vent d'espoir soufflant outre-Pyrénées après quarante ans de contrainte ; M. Gluk, pour le grand maître de la Grande Loge d'Allemagne, ainsi que plusieurs représentants de *l'obédience française.*

PRESSE

● *Le Syndicat des journalistes néerlandais* et l'Association des éditeurs de journaux ont annoncé le 19 avril qu'ils étaient arrivés à un accord *prévoyant* notamment des augmentations de salaires ainsi que l'instauration de la semaine de travail de cinq jours — *(U.P.I.)*

● *L'hebdomadaire portugais* « *Tempo* » a décidé de lancer *(depuis le 15 avril)*, une *édition* « européenne » destinée à ses ressortissants vivant hors du Portugal. Imprimée à Paris, cette édition de *Tempo* sera identique à celle publiée à Lisbonne, à l'exception de deux pages consacrées aux problèmes de l'immigration et aux sports.

Paraissant chaque vendredi, *Tempo* sera tiré, pour débuter, à 20 000 exemplaires, vendu 2,50 F, à Paris, et distribué par les N.M.P.P.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

La plupart des anciens salariés de Lip obtiennent le maintien de l'allocation chômage à 90 %

De notre correspondant

Besançon. — Au 15 mars dernier, alors que la commission paritaire de l'ASSEDIC Doubs-Jura s'apprêtait à suspendre les versements des allocations de chômage à une quarantaine d'anciens salariés de Lip, sept *cent vingt-quatre de ces anciens* salariés étaient inscrits à l'Agence pour l'emploi et percevaient des allocations représentant 90 % du salaire antérieur ; vingt-trois se trouvaient en position de litige au regard de l'ASSEDIC, sept *licenciés étaient* pris en charge par la Sécurité sociale, dix-sept étaient en stage de formation et soixante-sept avaient retrouvé un emploi. Depuis, une dizaine de chômeurs ont retrouvé un travail. Tous licenciés le 13 mai *1976, ils bénéficiaient,* en raison de leur position hiérarchique ou de leur *ancienneté dans l'entreprise,* de préavis s'échelonnant entre un et trois mois.

Une première tranche de dossiers concernant ceux qui n'avaient eu qu'un mois de préavis, et dont l'année d'indemnisation aurait dû s'achever le 13 mai 1977, fut portée à la commission paritaire ASSEDIC en mars. Cet examen trimestriel a abouti à un refus de maintenir l'allocation spéciale d'attente pour les trois derniers mois restant à courir jusqu'au 13 mai à quarante et un demandeurs. Cette décision fondée, selon les cinq représentants patronaux siégeant à la *commission paritaire,* sur l'absence de démarches personnelles de la part des intéressés pour retrouver un emploi, a provoqué de vives réactions des « Lip », qui ont menacé et pris à partie plusieurs membres de la commission paritaire. S'estimant dans l'impossibilité de continuer à siéger dans un tel climat, les délégués patronaux avaient obtenu que la réunion du 19 avril se tienne dans les locaux de *l'Unedic à Paris.* Cette réunion avait pour objet d'examiner une seconde série de dossiers, ceux des bénéficiaires de deux mois de préavis.

Ils étaient au nombre de cinq cent six, auxquels s'ajoutaient 35 des dossiers rejetés le 23 mars, et que la commission devait réexaminer.

A Paris, 16 dossiers seulement ont fait l'objet de décision de rejet, sur laquelle l'ASSEDIC du Doubs-Jura, qui se réunit le 26 avril à Besançon, pourra peut-être revenir. Par ailleurs, pour *34 cas, la commission a décidé* d'appliquer une pénalité, qui ne paraît pas être *prévue* par les textes, en suspendant le versement de l'allocation de chômage aux intéressés *pendant* dix-huit jours. Ces cas-là seront, eux aussi, vraisemblablement rediscutés le 26 avril.

● *Manifestation régionale à l'usine Lip.* — Le conseil régional C.F.D.T., qui vient de se réunir à Besançon, a décidé d'organiser le samedi 30 avril à l'usine Lip de Palente une manifestation régionale à *laquelle* participera M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la Fédération générale de la métallurgie. Il s'agit pour ce syndicat d'attirer l'attention de ses militants et de la population sur des « points chauds ». Le secteur horloger en est un.

SÉCURITÉ SOCIALE

Syndicats et partis politiques manifesteront le jeudi 21 avril

La C.G.T., la C.F.D.T. et les vingt-trois autres organisations signataires de la « plate-forme » pour la Sécurité sociale (FEN, P.C.F., P.S., M.R.G., P.S.U., UNEF, mutualistes, familiaux, etc.) préparent les manifestations qui se dérouleront dans toute la France, jeudi 21 avril, pour protester contre les mesures de restrictions sur l'assurance-maladie annoncées par le gouvernement le 13 avril. Certains arrêts de travail *sont prévus, par exemple,* dans la Gironde.

A Paris, des délégations se rendront à l'Assemblée nationale et un rassemblement *se* tiendra place Fontenoy, au siège du ministère de la santé.

Mme Lambert, secrétaire de la C.G.T., et d'autres dirigeants cégétistes, ont, devant la presse, le 19 avril, critiqué avec force le dispositif gouvernemental :

● REDUCTION DE 50 % DU TAUX DE REMBOURSEMENT DE CERTAINS MEDICAMENTS. — « *Nous protestons,* à dit Mme Lambert, *contre ce terme de médicaments de confort employé par les pouvoirs publics. En réalité, certains de ces produits et particulièrement les euphorisants sont indispensables pour que bon nombre de salariés puissent faire face aux conditions de travail qui leur sont imposées. Pour eux, cela fait partie de l'utilisation de leur force de travail.* » La C.G.T. approuve les déclarations de MM. Bergeron et Derlin (F.O.), qui disent : si ces produits sont inutiles, pourquoi le gouvernement en a-t-il autorisé la fabrication ? De plus, le nombre de médicaments remboursés à 70 % a fortement baissé au cours des dernières années.

● FORFAIT HOSPITALIER A 15 FRANCS PAR JOUR. — A travers cette mesure, « *le gouvernement tend à faire de l'hôpital une espèce d'hôtel,* dit la C.G.T. *Or beaucoup d'ouvriers ne peuvent aller dans de tels établissements* ».

● COUVERTURE DES RISQUES « EXCESSIFS ». — Le gouvernement veut mettre à la *charge des assurés sociaux* une couverture complémentaire qui serait particulièrement lourde en ce qui concerne les accidents de trajet assimilés aux accidents du travail. Les salariés seraient également pénalisés en ce qui concerne les promenades dominicales, et le même dispositif pourrait s'étendre aux accidents de sport.

● CONTROLE MEDICAL. — A travers le renforcement du contrôle médical se devine la menace d'augmenter l'abattement des remboursements en matière de maladie. *Le rapport confié* à l'inspection des finances sur l'ab*sentéisme risque finalement* de mettre en cause pour les travailleurs, a dit Mme Lambert, le *« droit à la maladie »*

L'imputation à l'aide sociale de certains remboursements qui ne pourraient être supportés par les assurés constitue en fait, estime la C.G.T., un transfert de charges vers les collectivités locales. Si les municipalités doivent avoir *des responsabilités dans le domaine* de la santé, elles ne pourraient supporter un tel surcroît de dépenses qui mettrait gravement en danger leur équilibre budgétaire.

Une fois de plus, la C.G.T. a réclamé la nationalisation de l'industrie pharmaceutique.

Le 18 avril, M. Robert Bono, secrétaire national de la C.F.D.T., a posé, par écrit, au ministre de la santé et de la sécurité sociale, les cinq questions que voici : « *Si les médicaments dont vous vous apprêtez à limiter le remboursement à 40 % sont inutiles, pourquoi en autorisez-vous toujours la production ? Pourquoi avez-vous choisi une mesure qui pénalise les plus défavorisés et qui ne s'attaque à aucune des causes réelles de ce que vous appelez la surconsommation des médicaments ? Concernant le remboursement des frais hospitaliers, pourquoi n'avez-vous pas pris la seule mesure de justice : la gratuité de l'hospitalisation accompagnée d'une réforme réelle visant à la rationalisation des dépenses hospitalières ? Pensez-vous que l'action sur les dépenses de santé puisse se faire indépendamment des causes qui les font naître ? Les mesures que le gouvernement a prises ne s'attaquent pas aux causes des agressions sur la santé des travailleurs et des assurés sociaux : durée et conditions de travail, des transports, suppression du salaire au rendement, insonorisation des logements, etc. Quand le gouvernement cessera-t-il de démanteler la sécurité sociale pour en faire un régime minimum d'assistance ?* »

Les milieux médicaux réagissent de façon nuancée aux décisions gouvernementales

Les récentes décisions du gouvernement sur la Sécurité sociale ont suscité diverses réactions dans les milieux médicaux et hospitaliers.

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) y relève d'emblée une contradiction : il s'agit là, dit-on à la C.S.M.F., de modifications ponctuelles. Pourquoi alors avoir annoncé « *catastrophes ou réformes fondamentales* » ?

D'autre part, la Confédération estime que « *l'augmentation du ticket modérateur pour certains médicaments pose deux problèmes : d'une part pour certains malades — notamment les personnes âgées, — les médicaments « de confort » peuvent devenir des médicaments nécessaires. Par ailleurs, l'augmentation de la participation des ménages est-elle ou non le symptôme d'une orientation future* » ?

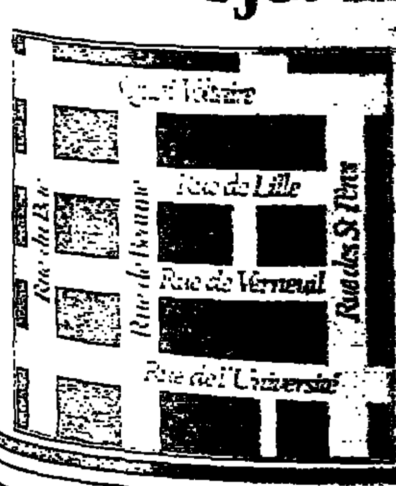
La C.S.M.F. se demande enfin comment sera supporté le « forfait journalier » de 15 F « *lorsqu'il s'agira d'une hospitalisation prolongée pour des cas médicaux graves* ».

Conclusions voisines à la Fédération des médecins de France (F.M.F.), où l'on se félicite de constater que le gouvernement considère comme prioritaires les problèmes d'économie hospitalière, et que l'on cesse, par conséquent, de placer les médecins dans une position d'accusés. Les responsables de la Fédération espèrent *en outre que, à l'occasion de la* remise en ordre de la gestion des hôpitaux publics, « *quelque chose de plus rationnel pourra être fait pour l'hospitalisation privée* ».

Quant au moindre remboursement de certains médicaments, la F.M.F. estime qu'il soulève le problème de la liberté de prescription du médecin. Elle souhaite en conclusion que l'on ne donne pas aux Français une mentalité d'« *assistés sociaux et médicaux* » Le docteur Belot, *président* de la F.M.F., sera reçu le 28 avril par Mme Simone Veil, pour examiner l'ensemble de ces problèmes.

A la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), enfin, on estime que l'attitude du gouvernement reflète une position « *lucide et sage* », car « *il ne s'agit pas de limiter les dépenses qu'on y engage* ». La F.H.F. considère qu'il sera difficile de faire, à l'hôpital, des économies sur la pharmacie, « *où la progression des dépenses est relativement faible. Il ne faut pas non plus que ces économies soient contraignantes pour les décisions médicales* ».

Conclusion de la Fédération : le gouvernement « *s'est rendu compte, à l'expérience, qu'on ne pouvait pas aussi facilement faire des réformes de structures, qui n'auraient aucun sens ou qui seraient un retour en arrière* ».



هكذا من الأصل

ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ SOCIALE

...dicats et partis politiques ...festeront le jeudi 21 avril

...ieux médicaux réagissent de façon... aux décisions gouvernementales

ROYAUME DU MAROC

CONCOURS INTERNATIONAL

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

En attendant le délégué aux industries alimentaires...

Ils étaient quelque quatre cents présidents, directeurs ou conseillers de firmes agro-alimentaires (A.N.I.A.A.) à attendre, mardi 19 avril, sous la coupole rococo du Grand-Hôtel, que M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, révèle qui sera le délégué aux industries agricoles et alimentaires. Sa nomination est « imminente » depuis... novembre dernier. Un nom est d'ailleurs sur toutes les lèvres : M. Jean Wahl, un diplomate spécialisé dans les affaires de commerce international en poste à Londres. « C'est fait », assure-t-on.

Peut-être que oui ; peut-être que non. Voilà cinq mois que les pouvoirs publics cherchent le « bon cheval », hésitant entre un fonctionnaire et un industriel (la candidature du président des industries de l'alimentation du bétail a été examinée). Toujours est-il qu'il faudra attendre « les prochains jours » *pour connaître officiellement l'heureux élu. C'est tout ce que promet M. Méhaignerie, comme M. Christian Bonnet au Salon de l'alimentation, comme M. Giscard d'Estaing au Salon de l'agriculture.*

Affaire de patience ! N'empêche qu'à écouter le président de l'A.N.I.A.A., M. Francis Lepâtre, ils en ont « gros sur la patate », ces industriels de l'alimentation : les prix qui sont bloqués, et l'inflation qui galope ; le grand commerce qui étrangle les industriels à force de ristournes, de délais de paiement et — un comble — de « produits libres » ; le « consuméisme », qui est détourné « à des fins de vedettariat », *qui* « se discrédite » *et* « se « rend insupportable ». *On se découragerait pour moins que cela. Et pourtant les industriels de l'alimentation luttent* « contre la faim et la maladie », *améliorent « le niveau de vie », procurent à la France 3 à 4 milliards de francs de devises « nets » dont elle a bien besoin pour l'équilibre de ses finances extérieures. Alors il faudrait bien qu'on leur facilite le travail. En améliorant le fonctionnement des prélèvements et des restitutions européens sur le commerce extérieur. En ayant une politique d'aide alimentaire rationnelle aux pays sous-développés. En élaborant une stratégie de l'agro-alimentaire pour répliquer aux Etats-Unis. En considérant l'industrie non plus comme le dépotoir des excédents agricoles mais comme le maillon déterminant d'une chaîne économique. En accordant au secteur privé les mêmes avantages financiers qu'aux coopératives pour développer leur outil de production...*

Si quelqu'un est d'accord avec ce cahier de doléances, c'est bien M. Jacques Blanc. Le nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture assure, en réponse au président de l'A.N.I.A.A., qu' « à l'avenir, les industries agricoles et alimentaires seront traitées aussi bien, sinon mieux, que n'importe quel secteur industriel (...) ». *C'est que M. Blanc partage l'essentiel des soucis de ses hôtes. Sur le « consumérisme » :* « Que dire (...) des fausses connaissances dont font étalage quelques prétendus spécialistes de la consommation dans un domaine où les hygiénistes et nutritionnistes eux-mêmes ne détiennent que la vérité du moment ? » *Sur les rapports avec la grande distribution :* « Que dire que vous *[M. Lepâtre] n'ayez déjà dit ?* » *Du contrôle des prix :* « Certes, le système n'a pas paralysé les industries alimentaires (...). Il n'en demeure pas moins que sa *prolongation dans le temps, trop* rigide, n'est saine ni pour les entreprises ni pour la collectivité. » *Ce sont, en toutes choses, réflexion, information et concertation qui font le plus défaut. Pour cette raison, le secrétaire d'Etat invite les industriels à s'engager ou à persévérer dans ces voies, afin que leurs activités* « soient enfin considérées par l'ensemble des Français comme un atout essentiel pour le développement économique de notre pays ».

A ce point, l'accord paraît tel entre le discours des pouvoirs publics et celui des professionnels qu'on peut se demander si la nomination d'un délégué aux industries alimentaires est encore bien utile... — A. G.

MONNAIES ET CHANGES

UN ANCIEN MINISTRE IRAKIEN NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS MONÉTAIRE ARABE

Abou-Dhabi *(A.F.P.)*. — M. Jawad Hachem, ancien ministre irakien du plan, a été nommé, mardi, directeur général du Fonds monétaire arabe (F.M.A.). Conseiller économique du conseil de la révolution irakienne (instance suprême irakienne), M. Hachem a été désigné au cours de la séance finale de la première conférence du conseil d'administration du Fonds monétaire arabe réuni depuis lundi 18 avril, à Abou-Dhabi.

Cette conférence doit procéder en outre à la fixation des quotes-parts des contributions des Etats membres au capital du Fonds, qui s'élève à 1 milliard de dollars, et définir sa politique de crédit. Tous les pays membres de la Ligue arabe, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, font partie de ce Fonds qui fonctionnera sur le modèle du Fonds monétaire international (F.M.I.).

A L'ÉTRANGER

Au Japon

LE TAUX DE CROISSANCE ATTEINDRAIT 6,7 % EN 1977

Le gouvernement japonais a adopté le 19 avril une série de mesures de relance économique qui devraient permettre d'enregistrer au Japon un taux de croissance de 6,7 % pour l'année fiscale 1977-1978 (1er avril-31 mars).

La moitié des dépenses publiques inscrites au budget, soit 9 970 milliards de yens (près de 180 milliards de francs), devront être engagées dès le premier trimestre de l'exercice en cours. D'autre part, les banques devront aligner leurs taux d'intérêt sur celui du taux d'escompte qui a été abaissé de 1 % le 18 avril.

Les autorités japonaises estiment que ces mesures devraient permettre un redressement effectif de l'économie dans un pays qui vient d'enregistrer un nombre record de faillites : 17 735 en 1976 dont 1 938 pour le seul mois de mars. Ces chiffres représentent une progression de près de 20 % par rapport à 1975. — *(A.F.P.)*

● *En Grande-Bretagne, le déficit de la balance commerciale* s'est aggravé en mars, s'élevant à 232 millions de livres contre 189 millions de livres en février. Il avait toutefois atteint 532 millions de livres en janvier. En mars, les exportations ont atteint un record de 2 498 millions de livres, en hausse de 2,7 %, mais les importations ont augmenté de plus de 4 % pour se situer à 2 730 millions de livres. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	3 3/4	4 3/4	1	2	9 1/4	9 3/4
1 mois ..	4 3/8	4 7/8	4 1/8	4 5/8	1 7/8	2 3/8	9 1/2	9 3/4
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/8	4 5/8	2 1/4	2 3/4	9 7/8	10 1/8
6 mois ..	5 1/8	5 5/8	4 1/8	4 5/8	2 3/4	3 1/4	10 1/4	10 1/2

AGRICULTURE

Les viticulteurs du Midi manifestent à Sète

Les viticulteurs des départements méridionaux doivent manifester ce mercredi *20 avril dans l'après-midi* à Sète *(Hérault)*, port qui symbolise pour eux l'importation des vins italiens qu'ils tiennent pour responsables du marasme persistant du marché vinicole. Le Comité régional d'action viticole (CRAV), *qui* a lancé le mot d'ordre, veut faire de cette manifestation « une réunion de sensibilisation pour essayer d'y voir plus clair dans le mystère des importations ». Des consignes de calme et de dignité sont lancées aux vignerons.

Qualité d'abord !

Attention ; viticulteurs nerveux. Telle est, en substance, la teneur des télégrammes qui sont expédiés par les préfets des départements méridionaux au ministère de l'agriculture. Depuis que cinq à six mille vignerons ont commémoré dans le calme le premier anniversaire de la fusillade de Montredon, le 4 mars dernier, leurs dépêches sont alarmistes.

Est-ce à dire que la manifestation qui doit faire converger les viticulteurs, ce mercredi 20 avril, vers Sète — ce port où les bateaux pinardiers déversent la « bibine importée » — sera l'allumette qui enflammera le pétard viticole du Midi ?

A gros traits, la situation viticole *n'est guère différente* des pires moments de la crise de 1975. Certes, *les volumes hebdomadaires de ventes « tournent autour » de 300 000* hectolitres ; certes les degrés-hecto se vendent *près de 10 francs* ; certes les vins de pays s'écoulent mieux que les petits degrés... et pourtant : il y a en stock à la propriété 2 millions d'hectolitres de plus qu'à la veille des dernières vendanges ; les importations se sont faites au rythme de 650 000 hectolitres par mois en janvier et en février ; le Crédit agricole a du mal à tenir à flot la trésorerie de la plupart des vignerons ; le gel de ces dernières semaines ouvre pour les producteurs des coteaux la perspective d'une *mauvaise vendange, tout* aussi dramatique que la mévente *de l'an passé.*

Une partie serrée

Face à cette situation, les producteurs retrouvent leur vieux réflexe : les vignerons du Midi (C.G.V.M.), les producteurs de vins de table (F.N.P.V.D.T.) demandent des contrats de stockage afin d'obtenir un financement public pour tous les vins en chais et une distillation ouverte à quelque 5 millions d'hectolitres, quasiment au prix de marché. Après les distillations *massives de 1975, on avait* bien dit : « promis, juré, plus *jamais de distillation-miracle*, uniquement de la distillation pour prévenir la surproduction et pour pénaliser les mauvais vins ». Mais chassez le naturel...

Sur les moyens à employer pour faire aboutir ces revendications, les viticulteurs hésitent : beaucoup ont été choqués par le recours à la violence, *mais* les « coups de geule » des leaders — notamment leur *« sortie »* du conseil d'administration de l'Office *des vins de table (ONIVIT)* — sont-ils suffisants pour faire *fléchir Paris ? Une* partie serrée s'engage donc avec pour enjeu la paix sociale dans le Midi viticole, et le nouveau ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie, en est conscient, qui a pris pour directeur de cabinet M. Albert Husson, préfet de l'Aude. Toutefois, il n'entend pas remettre en cause la politique mise en place, après bien des vicissitudes, par son prédécesseur (*le Monde* daté 6-7 mars 1977) : qualité d'abord. Le ministre a nettement marqué aux responsables viticoles qu'il a reçu récemment son opposition à une distillation massive, ouverte sur tous les vins, à prix élevé. Pour lui, les vignerons n'ont pas assez recours à la distillation *« préventive »* à 7 *francs le degré-hecto.* Aussi pourrait-on prolonger d'un mois le travail des *alambics*. Rien de plus. Mais cela permettrait *tout de même de « brûler »* près d'un million et demi d'hectolitres de vins du Midi. Et on a bon espoir rue de Varenne que l'opération réussisse.

Si le ministère n'entend pas que les viticulteurs sabotent la politique de qualité en obtenant une distillation échappatoire, il doit également *contenir* les *pulsions* des négociants et des Italiens, qui *poussent à l'importation. Là* encore, la partie n'est pas facile. La Commission de Bruxelles vient de rappeler Paris à l'ordre : il est interdit de décourager les importateurs de vins italiens en France en leur versant les taxes compensatrices qui leur sont dues avec une lenteur administrative exaspérante. Pourtant, on n'avait pas trouvé d'autre argument pour convaincre les négociants de ramener leurs achats dans la péninsule *à un rythme normal.*

Argument convaincant d'ailleurs : les importations ont été dix fois moindres en mars (70 000 hectolitres) qu'en février (700 000 hectolitres). Mais, dès l'intervention de Bruxelles, les dédouane*ments ont repris* au *rythme* de 300 000 hectolitres pour avril. On *cherche donc dans les cabinets* parisiens une nouvelle « combine » pour freiner les importations de vins italiens.

Distorsions de concurrence

Autre préoccupation du nouveau ministre de l'agriculture : faire adopter par les Neuf les termes du mémorandum expédié à Bruxelles début mars (*le Monde* du 5 mars). Sans *retenir* les propositions extrêmes des viticulteurs, qui *souhaitent* un contingentement des importations de vin, ce document demande de mettre fin aux distorsions de concurrence provoquées par le mécanisme des montants compensatoires monétaires, qui est favorable aux exportateurs italiens.

En outre, Paris souhaite que les primes pour la reconversion des vignes soient relevées. Négociants et Italiens font front commun contre ces projets en faisant valoir un argument « économique » : *« L'agriculture française en général et la viticulture française en particulier ne doivent pas ignorer que les livraisons totales de produits agricoles et alimentaires français vers l'Italie se sont élevées, au cours de l'année 1976, à 7 377 millions de francs, alors que les livraisons totales de produits agricoles et alimentaires italiens, y compris les vins de table d'Italie, vers la France ne se sont élevées qu'à 2 850 millions de francs, soit une balance excédentaire au profit de la France de 4 527 millions de francs, pour ne pas dire deux fois et demie plus. »* Le sous-entendu est évident.

Toutefois, si les tentatives du gouvernement pour normaliser les échanges viticoles entre la France et l'Italie n'aboutissent *pas, toute* l'action engagée pour promouvoir une politique de qualité échouera. En effet, pourquoi prendre la *peine de remonter la vigne sur* les coteaux, de privilégier le degré contre *la quantité*, de *vinifier* avec soin, si on importe toujours autant de « vin médecin » ? Autrement dit, les viticulteurs ne veulent bien s'engager dans des opérations de restructuration dont les résultats seront tangibles seulement dans une dizaine d'années, qu'à condition que leur quotidien soit assuré jusque-là. En dépit d'une avalanche de mesures depuis le 6 mars 1976, il leur paraît qu'une telle garantie leur est disputée. C'est pour cette raison qu'ils grognent à nouveau.

ALAIN GIRAUDO.

LES ÉTATS-UNIS SONT FAVORABLES A UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE

Les Etats-Unis se sont prononcés en faveur d'un accord international sur le sucre « *techniquement correct, flexible, et qui utilise aussi largement que possible les réseaux commerciaux établis* », au cours de la conférence sur le sucre qui s'est ouverte, lundi 18 avril, à Genève, dans le cadre de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) (*le Monde* du 20 avril). *« Les Etats-Unis*, a déclaré le représentant américain, *recherchent un accord international sur le sucre, efficace, pour constituer la pierre angulaire de notre politique nationale* », si un tel accord ne pouvait être conclu, *« les Etats-Unis devront naturellement reconsidérer les mesures qu'ils pourraient prendre pour assister leurs propres producteurs nationaux »*. Les travaux se sont poursuivis mardi après-midi à huis clos et devaient reprendre, en séance publique, le mercredi 20 avril. — *(A.F.P.)*

ÉCONOMIE

PATRONAT

UN AN APRÈS SA CRÉATION

L'ETHIC revendique sept cents adhérents

Le premier congrès national du mouvement des Entreprises à taille humaine industrielles et commerciales (ETHIC) a réuni le 19 avril plusieurs centaines de chefs d'entreprise. Né il y a un an, l'ETHIC veut être tout à la fois le carrefour, le laboratoire d'idées, le représentant de ces 25 000 entreprises moyennes qui assurent 38 % de la production française et emploient huit millions de salariés. Cette catégorie d'entreprise *« à taille humaine »* (entre 50 et 2 000 salariés et de 5 à 300 millions de francs de chiffre d'affaires) est *« la plus importante de notre économie et la plus apte à créer des emplois »*, a rappelé M. Yvon Gattaz, président-fondateur de l'ETHIC.

Un an après sa création, l'ETHIC revendique 700 adhérents. Succès rapide qui dépasse les espérances de ses initiateurs. Succès qui témoigne à n'en pas douter du malaise de ces entrepreneurs, bien souvent fondateurs de leur entreprise, et qui y ont investi argent, temps et espoirs. Trop grandes pour être assimilées à des P.M.E. qui ont su — elles — se faire entendre ; trop petites pour « bénéficier » des mêmes avantages que ceux consentis aux grands groupes, les E.T.H. se sentent quelque peu oubliées. Elles souffrent de l'*« injuste réputation des chefs d'entreprise français »*. Elles ne veulent plus *« payer pour les autres »*. A ce propos, M. Gattaz s'est taillé un vif succès en s'élevant contre *« les transferts de charges, les aides aux canards boiteux, les infirmeries de campagne pour entreprises malades, les subventions pour les secteurs sans espoir et les groupes mal gérés qui sont autant d'injustices vis-à-vis des entreprises qui, sans entraves, pourraient connaître la prospérité et créer de nouveaux emplois »*.

Sans doute la présence de M. Raymond Barre au premier congrès de l'ETHIC a-t-elle mis quelque baume au cœur de tous ces chefs d'entreprise. Même si le premier ministre n'a pas répondu sur-le-champ à des revendications précises (aide fiscale aux nouveaux emplois créés, modification de la loi pour permettre d'adapter les effectifs au volume d'activité) ; même si sa visite a été écourtée en raison d'un emploi du temps particulièrement chargé ; même si ses propos n'ont pas brillé par leur originalité... sa seule présence a servi d'intronisation au mouvement des entreprises à taille humaine.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits

● *L'évacuation du musée d'automobiles Schlumpf.* — La cour d'appel de Colmar a estimé mardi 19 avril que le juge des référés n'était pas compétent pour statuer sur l'ordonnance d'évacuation du musée d'automobiles Schlumpf à Mulhouse.

« L'urgence d'une expulsion immédiate et sans délai n'est pas suffisamment caractérisée », a déclaré la cour, tout en estimant recevable l'appel interjeté par la société Heilman-Kœchlin, compagnie dont le P.-D. G. est M. Hans Schlumpf et qui abrite le musée occupé depuis le 7 mars par les ouvriers du groupe lainier.

Etranger

● *Le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez* a commencé le 19 avril une tournée de deux semaines dans les Etats pétroliers du golfe Persique. Accompagné du ministre du pétrole M. Hernandez, il se rendra successivement au Qatar, au Koweït, en Arabie Saoudite, en Iran et en Irak. Le président vénézuélien pourrait jouer un rôle de médiateur pour rapprocher les points de vue des membres de l'OPEP sur les prix du pétrole. — *(Reuter.)*

● *Les consultations à haut niveau entre la C.E.E. et les Etats-Unis* s'ouvrent ce mercredi 20 avril à Bruxelles. Ces *consultations — les quatorzièmes* — devraient porter principalement sur l'accroissement du déficit européen dans les échanges entre la C.E.E. et les Etats-Unis (déficit, en 1976, de 10 milliards de dollars au détriment de l'Europe), et sur la nécessité des exportations d'uranium enrichi américain vers l'Europe. — *(A.F.P.)*

Immigration

● RECTIFICATIF. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article de notre correspondant de Clermont-Ferrand sur les travaux du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) que nous avons publié dans *le Monde* du 19 avril. Le conseil national (et non le congrès) du M.R.A.P. a constaté l'intensification de « l'action » (et non du caractère) antiraciste dans les secteurs les plus divers de l'opinion publique. D'autre part, elle a établi un parallèle entre les mesures qui visent au départ massif des immigrés et le redéploiement (et non le redéplacement) des entreprises françaises à l'étranger.

Syndicats

● *La commission administrative de la FEN*, réunie, mardi 19 avril, souhaite, dans une résolution, que *« partout où cela sera possible, des manifestations unitaires aient lieu le 1er mai »*, en rappelant qu'*« une action unitaire exclut naturellement toute mise en cause de ses positions »*. D'autre part, son secrétaire général, M. André Henry, a dénoncé comme une « provocation » la décision du SNES (deuxième *syndicat de la FEN, animé principalement par les communistes*) de participer à la grève du 28 avril, lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T., contrairement au mot d'ordre de la direction nationale de la centrale enseignante.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

legrand

ATTRIBUTION GRATUITE : UNE POUR CINQ

Le conseil d'administration s'est réuni à Limoges le 8 avril pour arrêter *les comptes de l'exercice 1976.*

RESULTATS CONSOLIDES (1)

Le chiffre d'affaires définitif (hors taxes) atteint 882,7 millions de francs contre 678,8 millions de francs (+ 30 %).

La marge brute d'autofinancement s'élève à 99,4 millions de francs, à comparer aux 72,4 millions de francs de 1975 (+ 37 %).

Le bénéfice net, après impôts, ressort à 47,7 millions de francs, contre *26,4 millions de francs, soit une progression* de 80 %.

Quant aux ventes réalisées sur les marchés étrangers, 170 millions de francs, l'accroissement est de 43,6 % par rapport à l'année précédente, 118,4 millions de francs.

SOCIETE MERE LEGRAND S. A.

Les chiffres caractéristiques sont les suivants :

— Chiffre d'affaires hors taxes : 741,9 millions de francs, soit + 33 % par rapport à 1975 (*558,8 millions de* francs) ;

— Marge brute d'autofinancement : 82,3 millions de francs, contre 56,8 millions de francs en 1975, soit + 45 % ;

— Bénéfice net, après impôt et contribution exceptionnelle de 4 % : 36,4 millions de francs, contre 16,3 millions de francs l'année *précédente, soit + 123 %. Ce bénéfice a* été obtenu :

— Après, notamment, déduction des dotations suivantes :

	M F
Amortissements et provisions...	38,5
Diverses provisions *hors exploitation* (2) ...	21,0

— Et après réintégration de la P. I. 1970 (2,4 millions de francs) et de la provision pour participation 1975 (2,4 millions de francs).

Le conseil a également décidé :

— De convoquer l'assemblée générale ordinaire à Limoges le 24 juin 1977 ;

— De proposer la distribution d'un dividende de 21,30 F (+ 6,50 %) — soit un revenu global de 31,95 F par action — qui serait mis en paiement à partir du 8 juillet 1977. Ce dividende s'appliquera à un capital augmenté de 10 % *par suite de* l'attribution, en 1976, d'une action gratuite pour dix ;

— *D'incorporer* au *capital* une partie de la prime de fusion pour répartir aux actionnaires une action nouvelle gratuite (jouissance 1er janvier 1977) pour cinq actions existantes.

Pour le premier trimestre 1977, les ventes hors taxes de Legrand S. A., 233 millions de francs, sont en progression de 24 %, à structure *comparable*.

(1) Hors filiales Iran, Suisse et participation autrichienne.

(2) Dont provisions à caractère de réserve, 11,3 millions de francs et provision pour participation des salariés 1976, 8,2 millions de francs.

MOULINEX

Le communiqué récemment paru dans plusieurs supports comportant quelques inexactitudes, la société publie un nouveau texte rectifié.

EXERCICE 1976

1) RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS :

Pour un montant de ventes de ...	F	1 381 955 000
(en augmentation de 16,68 % par rapport à 1975) le « bénéfice brut » s'élève à ...	F	272 702 000
(soit 19,73 % du chiffre d'affaires) le « bénéfice net » avant participation se chiffre à ...	F	94 351 000
enfin, *la participation revenant* au personnel se chiffre cette année, à ...	F	43 738 000
(27 965 000 en 1975). *ce qui fait apparaître* au bilan un bénéfice net comptable de ...	F	*50 613 000*
(35 757 000 en 1975)		

2) RÉSULTATS CONSOLIDÉS :

Par rapport à 1975, trois nouvelles filiales ont été intégrées : Canada, Australie, Espagne, et ne sont donc pas incluses dans les chiffres de 1975.

Le résultat consolidé au 31-12-1976 s'élève à ...	F	*49 923 200*
contre ... F 37 404 700 soit 33,47 %		
Le chiffre d'affaires *consolidé* ...	F	1 529 673 000
contre ... F 1 263 899 000 soit + 21,03 %.		
Le résultat d'exploitation consolidé ...	F	188 950 700
contre ... F 127 646 700 soit + 48,03 %.		
La situation nette consolidée ...	F	457 419 900
contre ... F 378 359 700 soit + 20 %.		

MATRA

Le conseil d'administration de la société *Matra s'est réuni le 19 avril* 1977 pour examiner les comptes de la société à l'issue de l'exercice 1976 *et pour* préparer l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 1977.

Les grandes données de l'exercice 1976 *sont* les suivantes : chiffre d'affaires hors taxes : 1 471,5 millions de francs, bénéfice brut : 63,9 millions de francs, impôt sur les sociétés : 38 millions de francs, bénéfice net : 35,9 millions de francs. Ce dernier chiffre est supérieur *aux prévisions annoncées* lors de la réunion d'information du 10 février dernier par suite de la *réintégration* de provisions non utilisées.

Il est à noter que le poste « valeurs incorporelles d'exploitation » figure pour 9,4 millions de francs à l'issue de l'exercice 1976, alors qu'il s'élevait à près de 63 millions de francs à la fin *de l'exercice 1974* et à plus de 39 millions de francs à la fin 1975.

Le montant de la dotation aux comptes d'amortissements d'investissements corporels approche 24 mil*lions de francs*.

Le développement croissant des activités de la société et les *prévisions favorables ont entraîné* un accroissement de l'ordre de 10 % des effectifs de la société en 1976. Cette tendance se confirmera en 1977.

Sur les perspectives actuelles, le président du conseil d'administration a souligné l'augmentation considérable du carnet de commandes au cours de ces derniers mois. L'hypothèse basse de 1,7 milliard de chiffre d'affaires hors taxes pour 1977 se trouve ainsi confirmée. A *cet égard, le chiffre d'affaires du* premier trimestre 1977 s'élève à 469 millions de francs alors que, pour le premier trimestre 1976, il s'élevait à 351 millions de francs.

LE NICKEL

Après une année 1975 rendue dif*ficile par la* conjoncture économique et monétaire, la S.L.N. a connu en 1976 un exercice plus satisfaisant par suite d'une amélioration progressive du marché du nickel et du redressement de la valeur du dollar.

L'exercice fait apparaître un résultat bénéficiaire du compte pertes et profits de 31 millions de francs (contre une perte de 63 millions de francs en 1975), ceci après paiement de 72 millions de francs d'impôts sur les B.I.C. et taxes assimilées et après des dotations nettes de 245 millions de francs aux comptes d'amortissement et de provision.

La capacité d'autofinancement après impôts s'élève à 276 millions de francs contre 127 millions de *francs en 1975*.

La solution, durant l'année, de la majeure partie des problèmes techniques, financiers et fiscaux liés aux projets d'investissements de la société, a permis de lancer une nouvelle phase de développement en métropole, puis en Nouvelle-Calédonie.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Les actionnaires du Crédit Industriel et Commercial se sont réunis le 19 avril 1977 à Paris en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Christian Lavarène. Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées.

L'assemblée générale a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice net de F 39 370 718,29, y *compris* F 7 300 000 prélevés sur des provisions disponibles, et auxquels s'ajoutent F 186 761,91 provenant de plus-values nettes à long terme.

Pour l'exercice 1975, le bénéfice net, calculé sur les mêmes bases, c'est-à-dire compte tenu de F 7 000 000 prélevés sur des provisions disponibles et virés aux réserves, *s'était élevé* à F 41 978 793,60. Les plus-values nettes à long terme avaient atteint, pour cet exercice, la somme de F 14 081 813,18.

Un dividende net de F 6,50 par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt payé d'avance au Trésor) de F 3,25, *identique à celui de* l'exercice précédent, sera mis en paiement à partir du 2 mai 1977 contre estampillage du certificat nominatif ou détachement du coupon nº 5.

L'assemblée a d'autre part autorisé le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations jusqu'à concurrence d'un montant nominal de F 400 000 000, à l'émission sur le marché français ou international de nouvelles obligations négociables, soit directement, soit dans le cadre d'emprunts réalisés en commun avec d'autres banques du groupe du Crédit Industriel et Commercial.

L'assemblée a ensuite renouvelé *le mandat d'administrateur* de M. Jacques Georges-Picot, et nommé administrateur M. Michel Caplain, en remplacement de M. François de Flers, qui avait exprimé l'intention de voir son mandat se terminer avec la présente assemblée. MM. Raymond Bein et George Taylor ont été confirmés dans leurs fonctions de censeurs.

Dans la séance qu'il a tenue après l'assemblée, le conseil d'administration a réélu président M. Christian de Lavarène et vice-président MM. Jacques Georges-Picot et Jean Roquerbe ; sur la proposition du président, il a confirmé le mandat de directeur général de M. Dominique Chatillon, administrateur.







هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 AVRIL

La baisse se poursuit

La baisse s'est poursuivie à la Bourse de Paris, où la séance de mardi s'est montrée aussi maussade que celle de lundi, l'effritement du début de la semaine s'étant transformé en recul plus franc.

Une fois de plus, ce sont les organismes de placements institutionnels, essentiellement la Caisse des dépôts, qui ont absorbé la plus grande partie des dégagements, de sorte que le fléchissement de l'indicateur de tendance a été limitée à un peu moins de 0,6 % en clôture contre 0,9 % à l'ouverture.

Rien n'y fait, ni l'annonce de résultats en hausse sensible (le cours de Moulinex n'a pas varié malgré une forte augmentation des bénéfices en 1976. Voir ci-contre), ni le raffermissement du franc, ni la possibilité d'une baisse du taux d'intérêt. Le malaise, on le sait, demeure essentiellement d'ordre politique : on prévoyait un débat très « chaud » mardi soir à l'Assemblée nationale sur les problèmes de la sidérurgie.

La conséquence est qu'un courant continu de ventes pèse en permanence sur les cours, en dépit des efforts du gouvernement pour stopper une hémorragie jugée par lui si nocive qu'il a cru bon d'ajourner la mise en application de la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières. quelques rares titres se sont inscrits en hausse, tandis que des reculs étaient enregistrés sur la Compagnie bancaire, Dumez, J. Borel, Imétal et Sommer-Allibert.

Sur le marché de l'or, le lingot perd 70 F à 24 420 F et le napoléon 3,50 F à 244,40 F, avec un volume de transactions toujours très maigre (4,8 millions de francs).

Aux valeurs étrangères, les américaines se replient légèrement tandis que les allemandes accentuent leur avance.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/16 %

LONDRES

Un mouvement de reprise s'amorce mercredi matin sur le marché de Londres, avec toutefois, peu d'affaires. Les industrielles progressent de plusieurs points. Raffermissement des fonds d'Etat. Baisse, en revanche, des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 149 80 contre 150 45

VALEURS	CLOTURE 19 4	COURS 20-4
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	29 3 4
Beecham	424 ...	428 ..
British Petroleum	854 ...	854 ...
Shell	478 ...	478 1 2
Vickers	160 ...	162 ...
Imperial Chemical	345 ...	347 1 2
Courtaulds	120 ...	121
De Beers	238 ...	229 1 2
*Western Holdings	12 1/2	12 1 4
Rio Tinto Zinc Corp.	231 ...	231
*West Driefontein	16 ...	15 3 4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Bénéfices nets pour 1976

GUYENNE ET GASCOGNE (société mère) : résultat avant impôt et après impôts du premier semestre 1976-1977 : 4,40 millions de francs (+ 36 %).

MATRA : 25,9 millions de francs (chiffre supérieur aux prévisions) contre 17,2 millions.

ETS NICOLAS : 1,04 million de francs contre 7,29 millions. Dividende global de 7,50 F contre 15 F.

SCHNEIDER : 42,10 millions de francs contre 42,13 millions. Dividende global de 17.25 F contre 16,20 F.

SAFT : 8,38 millions de francs contre 15 millions. Dividende global 67,50 F contre 90 F.

IMETAL (non consolidé) : 41,5 millions de francs contre 38,2 millions. Dividende global de 5.25 F contre 4,95 F.

PENARROYA (non consolidé) : 19.9 millions de francs contre une perte de 12,6 millions. Dividende global de 4.50 F contre 3 F.

LEGRAND (consolidé) : 47,7 millions de francs contre 26,4 millions. Dividende global de 31,95 F (+ 6,5 %). Attribution d'une action nouvelle pour cinq.

LEROY-SOMER (groupe) : 36,7 millions de francs (+ 10 % à structures comparables). Société mère : 24,24 millions de francs contre 22,61 millions. Dividende global de 15,95 F contre 15 F. Pour 1977, les bénéfices devraient être du même ordre de grandeur. En matière de chiffre d'affaires la progression de 10 % en volume et de 15 % en valeur enregistrée à fin mars devrait pouvoir être maintenue. Augmentation de 15 % des investissements à 50 millions.

NEW-YORK

Nouveau repli

Nouvelle séance de baisse mardi à Wall Street, où, dans un marché un peu plus actif que la veille, l'indice des industrielles a encore perdu 3,99 points à 936,77.

Sur 1907 valeurs traitées, 818 ont fléchi, 634 ont monté et 455 n'ont pas varié.

L'activité a porté sur 19,51 millions de titres contre 17,83 millions précédemment.

Avertis des intentions du président Carter dans le domaine des économies d'énergie, les opérateurs attendent maintenant de connaître par quelles mesures concrètes ces intentions vont se traduire. Beaucoup redoutent une surtaxe sur l'essence pour lutter contre le gaspillage, et dans cette perspective continuent à se dégager modérément, mais régulièrement. Leur attente ne sera pas longue, le chef de l'exécutif devant présenter mercredi soir devant les Chambres son programme de mesures.

Indices Dow Jones : transports, 237,63 (+ 2,53) ; services publics, 108,32 (— 0,32).

VALEURS	COURS 18/4	COURS 19 4
Alcoa	58 1/2	58 1 2
A.T.T.	62 7 8	62 3 4
Boeing	45	44 7/8
Chase Manhattan Bank	31 1 2	31 3 8
Du Pont de Nemours	129 1 2	130 ..
Eastman Kodak	70 1 4	69 3 4
Exxon	52 1 2	52 1 4
Ford	56 5 8	55 ...
General Electric	53 1 2	53 3 8
General Foods	31 5 8	31 5 8
General Motors	67 5 8	66 1 4
Goodyear	20	19 3 4
I.B.M.	272	271 1 8
I.T.T.	33 3/8	33 1 4
Kennecott	27 1 2	27 3 8
Mobil Oil	66 3 4	66 1 4
Pfizer	28 ...	26 5 8
Schlumberger	63 3 4	63 5 8
Texaco	26 7 8	26 1 2
U.A.I. Inc.	21 1 4	21 1 4
Union Carbide	58 ...	57 1 8
U.S. Steel	47 7/8	47 1/2
Westinghouse	18 7/8	19 1 2
Xerox	46 ..	45 1 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 4	20 4
1 dollar (en yens) ..	276 40	277 80

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	18 avril	19 avril
Valeurs françaises ..	87,7	87,2
Valeurs étrangères ..	102,2	101,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,7	56,6

BOURSE DE PARIS - 19 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 30	1 852	GAN (Sté) Centr..	621	619	Locabail immob.	177	176 ..	Immoinvest	84 90	84
5 %	...	1 068	Protectrice A.I.R.	228	220	Locafinancière	138	138	Cie Lyon Imm.	90 50	92
5 % 1920-1980	...	1 868	U.A.P.	551	551	Lyon-Alemand	95	93	UFIMEG	72 50	72 50
3 % amort. 45-54	70	2 153				Marseil. Crédit	235	236	U.S.I.M.O.	107	107
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
634	4,50 % 1973	635 10	635	635 30	636 20
1645	C.N.E. 3 %	1669	1665	1664	1750 .
365	Afrique Occ.	363 40	361	361	361 ..
325	Air liquide	322 80	321 20	321	318
81	Als. Part. Ind.	82	82 50	82 50	82 ..
173	Als. Superm	132 50	132	132 ..	133 ..
405	Cie Gle Eaux	373 50	374	374	370 10
185	E. J. Lefebvre	178	172 10	172 10	175 .
49	Essa S.A.F.	47 15	47	47 85	47 .
154	Eurafrance	140 50	140 50	140 50	148 10
380	Europe n° 1	367	368 50	368 50	365 ..
123	Olida-Caby	121 80	120 10	120	120
77	Opfi-Paribas	80	80 85	80	79 10
84	Paris-France	74	77	77	75 50
70	Pechelbronn	69 10	69	69	68 10
445	I.R.I.	393	388 30	388 30	385 20
570	Tél. Electr.	528	526	526	515
118	— (obl.)	113 10	113 20	113 20	113 10
225	Tél. Ericsson	212	204	206	208
81	Terres Roug.	80 60	61 70	61 70	60 80
157	Thomson-Br.	157	156	156 80	158
285	— (obl.)	203	199 50	199 50	199 50
74	Free State	65 10	65	65 30	65 80
255	Gen. Electric	268 50	265 80	266	265 80
350	Gen. Motors	342	333	328	331 60
15 50	Goldfields	14 60	14 40	14 40	14 20
23	Harmony	20 40	20 30	20 60	20 85
290	Hoechst Akt	317 50	318	318	314
32	Imp. Chem.	30 25	30 20	30 20	29 85
126	Ericsson	123 ..	122 10	122 60	121 20
250	Exxon Corp	258 50	257 60	257 50	257 50
290	Ford Motor	279 50	278	270 ..	278 .
91	West Hold.	81 30	81 60	81 60	80 10
1 29	Zambia Cop.	1 18	1 15	1 15	1 12
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 970	4 955	4 980
Canada ($ can. 1)	4 734	4 723	4 715
Allemagne (100 DM)	210 450	218 875	209 500
Autriche (100 sch.)	29 646	29 550	29 350
Belgique (100 F.)	13 714	13 694	13 750
Danemark (100 krd)	83 320	83 240	83
Espagne (100 pes.)	7 244	7 234	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 548	8 541	8 570
Italie (1 000 lires)	5 605	5 598	5 550
Norvège (100 k.)	94 690	94 570	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	201 825	201 280	201 500
Portugal (100 esc.)	12 880	12 820	12 750
Suède (100 krs)	114 750	114 570	114 ...
Suisse (100 fr.)	197 875	197 745	197 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 4
Or fin (kilo en barre)	24450	24390
Or fin (kilo en lingot)	24490	24420
Pièce française (20 fr.)	247 90	244 40
Pièce française (10 fr.)	205	202 80
Pièce suisse (20 fr.)	218 50	218 90
Union latine (20 fr.)	201 50	203 90
Souverain	230 10	228 20
Pièce de 20 dollars	1130	1126
Pièce de 10 dollars	592	600 20
Pièce de 5 dollars	355	... ..
Pièce de 50 Pesos	990 ..	987 ..
Pièce de 10 florins	225 ..	224 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE BALLET DE L'OPÉRA DANSERA A MOSCOU

Les ballets de l'Opéra de Paris accompliront finalement leur tournée *en Union soviétique* du 29 avril au 20 mai. Les personnels techniques et artistiques considèrent, en effet, qu'ils ont obtenu *satisfaction* pour le montant de leur défrayement journalier.

Fixé à un peu plus de 200 francs par personne, celui-ci sera réglé aux *trois quarts en roubles. Les Soviétiques*, qui cofinancent cette opération, ont accepté de verser en argent liquide le montant des repas des danseurs.



Le numéro du « Monde » daté 20 avril 1977 a été tiré à 575 678 exemplaires.

A B C D E F G

En Argentine

Les chefs militaires dénoncent une agression du « *marxisme international* »

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — L'Argentine est en butte à l'agression subversive du marxisme *international, ont* déclaré, le mardi 19 avril, les principaux chefs de l'armée argentine, à l'occasion d'une conférence de presse.

Le général Videla, chef de l'Etat, a voulu, en sa qualité de commandant en chef de l'armée, *situer la lutte antisubversive dans* son pays dans le contexte de « *l'agression marxiste internationale* ».

« *La réalité de notre lutte, qui doit être connue et comprise dans le monde entier, est que nous sommes l'objet d'une agression extérieure qui veut nous écarter de notre façon de vivre*, a déclaré le général Videla. *Nous croyons en certaines valeurs, en la liberté qui nous a été donnée par Dieu et est un principe essentiel de l'homme argentin, et ne supportons pas qu'on nous accuse de bafouer ce que, précisément, nous défendons.* »

Faisant allusion à l'affaire Graiver qui, depuis quinze jours, secoue l'opinion argentine, le président a confirmé l'existence de preuves liant ce groupe financier « *à la subversion* », et a promis que l'enquête serait menée jusqu'au bout.

Développant le thème de « *l'agression et de la subversion marxistes en Argentine* », le commandant en chef des services de renseignements, le général Carlos Alberto Martinez, a insisté sur le caractère « *permanent, intégral, universel et multiforme* » de l'action du marxisme international « *dont la finalité*, a-t-il affirmé, *est de conquérir la population mondiale en partant d'une domination psychologique de l'individu, qui est à la fois sujet et objet de la lutte* ». Pour tenter de s'imposer en Argentine, a *poursuivi le général*, « *le marxisme international a dû recourir à la subversion, qui permet un changement de structure au plus bas prix* ».

Afin d'illustrer sa théorie, le général Martinez, dans un long exposé sur les groupes subversifs argentins, a insisté sur le caractère marxiste des Montoneros.

L'action des deux principaux groupes guérilleros — l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) et les *Montoneros* — *tous deux* marxistes, estiment les militaires, se traduit par un échec sanglant sur le plan militaire. *L'ERP* a perdu 90 % de ses forces, et les Montoneros, 75 % des leurs, a précisé le général Martinez. Signalant que les deux groupes ont perdu *toute initiative en ce* domaine, et se cantonnent dans des actes isolés : pose de bombes, attentats, séquestres et meurtres. L'essentiel de leur action, a ajouté le chef des services de renseignement, consiste à tenter de provoquer des mouvements populaires, en influençant, notamment les milieux ouvriers, pour créer un climat révolutionnaire.

Concluant la réunion d'information, après un exposé sur le déroulement de la lutte contre le foyer de guérilla rurale qui avait été implanté par l'ERP dans les monts du Tucuman, au nord de l'Argentine, le général Roberto Viola, chef d'état-major, a convié tous les Argentins à participer à la lutte.

La subversion marxiste en Argentine a été quasiment anéantie militairement, a-t-il déclaré en substance, *mais cette lutte* entre « *le marxisme et la démocratie* » n'est pas terminée.

« *Les forces armées argentines poursuivront leur combat contre les activistes de l'action révolutionnaire de masse jusqu'à leur totale extinction* », a affirmé le général Viola. « *Entre notre conception de l'homme et celle des marxistes, il n'y a pas d'entente possible. Nous gagnerons la paix contre ceux qui, appuyés de l'extérieur, nous ont fait la guerre. Mais nous ne la négocierons pas*, a-t-il indiqué, *et dans cette lutte il n'y a pas de place pour ceux qui veulent rester en marge.* »

La pollution en Italie

A SEVESO, LA ZONE INTERDITE EST ÉTENDUE

Quinze secteurs (vergers, enclos et hangars) de Cesano-Maderno, non loin de Seveso, dans la région de Milan, en Italie, vont être interdits. Des analyses faites à Zurich ont montré que cette zone qui n'a pas été évacuée avait aussi été contaminée par le nuage de dioxine qui s'est échappé accidentellement, en juillet 1976, de l'usine ICMESA. (Lire p. 18.)

Cette décision a été prise tandis *que la décontamination* de la zone la plus polluée, vidée de ses habitants depuis dix mois, continue. Elle montre l'incertitude persistante sur l'étendue des dégâts causés par la pollution. D'autre part, le maire de Desio, dans la même région, a *interdit toute activité* dans vingt-trois secteurs.

A Dunkerque

L'OPÉRATION « VILLE MORTE » N'EST PAS DIRIGÉE CONTRE LES GRÉVISTES

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Les dockers se sont *réunis ce mercredi matin 20 avril* en assemblée générale. Rien n'a encore filtré des discussions de coulisse qui ont eu lieu dans la région ouest de Dunkerque. Mais on croit savoir que ces conversations n'auraient donné aucun résultat. Le point d'accrochage entre les dockers et Usinor reste la question du régime de travail et de salaire au nouveau quai aux aciers. Le syndicat devait manifester en ville en fin de matinée. Vendredi est prévue par les milieux *commerciaux* et de l'artisanat une opération « ville morte ». A ce sujet, on précise qu'il ne s'agit nullement d'une opération anti-grève (« le Monde » du 19 avril), mais d'une *manifestation silencieuse* destinée à « faire pression sur les parties en cause, afin qu'une solution soit trouvée d'urgence permettant la réanimation du port de commerce ».

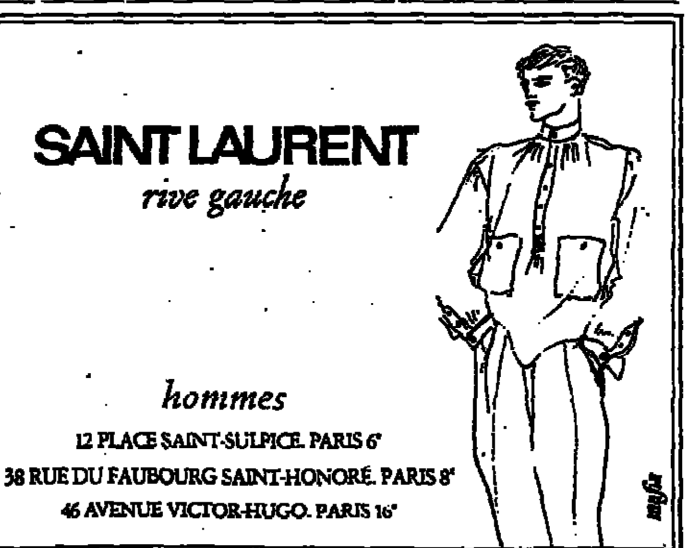
Le CID-UNATI indique qu'il n'a pas été associé à la réunion ayant décidé de cette action, et qu'il considère *celle-ci comme* « *un coup d'épée* dans l'eau ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Nomination à Air France.* — M. Jean-Didier Blanchet, chargé de mission au cabinet de M. Marcel *Cavaillé, secrétaire d'Etat* aux transports, vient d'être nommé secrétaire général adjoint d'Air France. Il est remplacé à son poste par M. Jean-Pierre Ghuysen administrateur civil hors classe.

● *Explosion à Marseille : neuf blessés.* — Neuf personnes ont été blessées, après une explosion *survenue, mardi 19 avril à bord* du pétrolier libérien *Troms*, actuellement en réparation dans un *bassin de radoub du port* de Marseille. La déflagration s'est produite sous le parquet de la salle des machines alors que des ouvriers effectuaient des travaux sur l'arbre porte-hélice du navire. Après cette explosion, dont les causes sont, actuellement, indéterminées, *les neuf blessés, huit* ouvriers et un marin, ont été hospitalisés.

● *Douze écoliers ont été tués*, mardi 19 avril, lorsqu'un autocar de ramassage *scolaire* s'est renversé dans un ravin près d'un passage à niveau, à une cinquantaine de kilomètres d'Orense, en Espagne. Selon l'agence Cifra, *soixante-dix enfants âgés de* douze à quatorze ans se trouvaient dans le véhicule au *moment de l'accident*, dans lequel le chauffeur du car a également été tué. Une quarantaine d'entre eux ont été blessés et plusieurs sont dans un état grave. — (*A.P.*)



A l'académie de médecine

LA BRONCHITE CHRONIQUE EST RESPONSABLE DE 50 000 HOSPITALISATIONS PAR AN

Mme Simone Veil, ministre de la *santé et de la sécurité sociale*, a assisté mardi 19 avril, pour la première fois, à une séance ordinaire de l'académie de médecine, au cours de laquelle elle a dit aux académiciens « *tout l'intérêt que son ministère et le gouvernement leur apportaient* ».

Le professeur André Meyer (Paris) a, pour sa part, présenté un rapport sur la bronchite chronique. Insistant sur l'importance du tabagisme dans la genèse de cette affection — dont le coût total avait été estimé à 3 milliards de francs en 1969 — le *professeur Meyer a cité* un certain nombre d'études qui font état, pour la France, de 2 millions 500 000 cas de bronchite chronique. Cette maladie serait responsable, a indiqué l'auteur, de 50 000 hospitalisations par an, de 9 500 mises en longue maladie, de *2 000 invalidités et 1 200 départs* à la retraite anticipés.

Le professeur Meyer a insisté sur l'importance des conditions socio-économiques, d'une part, climatiques, d'autre part, et a noté la grande inégalité de résistance à cette affection, résistance qui varie en fonction du milieu, mais aussi de l'hérédité et des défenses immunitaires de chacun.

En conclusion, le professeur Meyer a noté que la vigilance des médecins à l'égard de la bronchite chronique est d'autant plus nécessaire que cette maladie précède souvent le cancer des bronches. La prévention s'impose donc, « *prévention dominée par la lutte contre le tabagisme mais aussi contre les autres polluants et la connaissance du terrain des individus exposés* ».

Après une tentative de suicide par le feu

UN CHOMEUR SUCCOMBE A SES BRULURES

M. Gérard Simon, trente et un ans, qui avait tenté de se suicider par le feu, le 14 avril dernier, à Lille (*le Monde* du 16 avril), est mort des suites de ses brûlures dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 avril, au service des grands brûlés du centre hospitalier régional de Lille. M. Gérard Simon, sourd-muet, était au chômage depuis plusieurs mois. Récemment, il avait cru pouvoir *obtenir une place de chauffeur*, place qui fut attribuée à un autre chômeur. Désespéré, M. Simon tentait alors, à son domicile, de mettre fin à ses jours en aspergeant ses vêtements d'alcool à brûler qu'il enflamma.

L'actualisation du programme commun doit être achevée avant les vacances d'été

Le comité de liaison des partis signataires du programme commun, qui a siégé mardi 19 avril, a fixé au mardi 17 mai, à 10 heures, au siège du Mouvement des radicaux de gauche, la rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche. « *Elle aura pour objet*, précise le comité de liaison, *un échange de vues sur la situation politique et l'actualisation du programme commun, ainsi que la définition des modalités de celle-ci. A cet effet, elle se saisira des propositions présentées par les trois partis.*

» *La discussion du comité de liaison de la gauche a souligné la volonté des trois partis de préparer soigneusement la rencontre « au sommet ». Il s'est dégagé la volonté commune d'effectuer un travail de mise à jour sérieux et solide et de le conduire activement en vue d'aboutir avant les vacances d'été.* »

Ce dernier point avait été réclamé par MM. Pierre Beregovoy et François Loncle, qui *représentent respectivement le parti* socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche au sein du comité de liaison. Le représentant du P.C.F., M. Charles Fiterman, a accepté sans difficulté cet engagement et a manifesté la volonté des communistes de conclure sans tarder un nouvel accord.

Parmi les raisons qui poussent socialistes et radicaux de gauche à vouloir éviter une discussion publique traînant en longueur, figure le fait qu'ils devront, durant la campagne des élections législatives, faire apparaître les différences qui existent entre les divers courants de la gauche, *puisque* ceux-ci seront rivaux lors du premier tour de scrutin. Socialistes et radicaux de gauche n'ont, en conséquence, pas intérêt à ce que l'accord sur un programme commun actualisé intervienne à une date trop proche de l'échéance des élections législatives.

M. Fiterman a profité de la réunion du comité de liaison pour remettre à ses partenaires un document regroupant les propositions d'actualisation du programme commun avancées par le P.C.F. Ce document correspond à la lettre adressée par M. Mitterrand à M. Marchais dans laquelle le premier secrétaire du P.S. proposait un *certain nombre de correctifs* au document de juin 1972 (*le Monde* du 9 avril).

Les radicaux de gauche arrêteront, pour leur part, leurs propositions *de modifications* lors de la réunion de leur comité directeur, samedi 30 avril. MM. Jean-Denis Bredin, François Luchaire et Jacques Bonacossa doivent, à cette occasion, avancer des suggestions en ce qui concerne, respectivement, les libertés, l'Europe et l'économie. A ces trois séries d'apports s'ajouteront les textes élaborés par les commissions d'études mises en place entre les trois formations de gauche au lendemain de l'élection présidentielle de 1974. La commission économique en a rédigé une vingtaine et celle sur les libertés une dizaine. Il ne peut donc être question de les intégrer dans le programme commun, mais ils serviront de base aux discussions entre responsables politiques.

Les propositions du P.C.F.

Le document élaboré par le P.C.F. a été présenté à la presse par M. Charles Fiterman mercredi 20 avril. Il comprend quatre chapitres. Le premier consacré à la politique sociale économique et financière prévoit notamment que le SMIC soit porté à 2 200 F. Les communistes proposent en outre de garantir l'augmentation des salaires, *qui correspondent*, au maximum, à quatre fois le nouveau SMIC. Au-delà, le P.C.F. s'en tient à l'application de l'échelle mobile des salaires sans garantie.

Le document préconise d'autre part un relèvement de 50 % des prestations sociales et l'adoption rapide des quarante heures de travail en cinq jours avec l'objectif de trente-cinq heures pour les travaux publics.

Le P.C.F. propose également de consacrer dans la nouvelle version du programme commun un *chapitre spécial* à l'immigration et un à l'emploi. Il préconise la création de cinq cent mille nouveaux emplois salariés par an et demande que si un chômeur doit assurer seul la subsistance d'une famille, il lui soit alloué au moins les deux tiers du SMIC. Le P.C.F. *préconise enfin de renforcer le* chapitre consacré au cadre de vie.

En matière de nationalisations, il reprend les idées exposées dans *le Monde* du 20 avril par M. Fiterman.

Dans le domaine fiscal, il demande que soit bien précisée la création de deux impôts distincts, l'un sur le capital, l'autre sur les grandes fortunes. Il propose également le lancement d'un emprunt public et le renforcement *du contrôle des échanges extérieurs.*

Le second chapitre du document communiste est consacré aux libertés et reprend les propositions du projet de déclaration sur les libertés adopté par le P.C.F. en mai 1975. Il précise en outre les conditions de la participation des salariés à la vie des entreprises.

Le troisième chapitre est consacré à *la politique étrangère. Le* P.C.F. préconise notamment que soient appliqués les accords d'Helsinki dans tous leurs aspects et que soit signé avec l'U.R.S.S. un traité de non-recours à la force. En ce qui concerne la C.E.E., le P.C.F. demande une harmonisation des *législations sociales* des pays membres, mais ne dit rien de l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel.

Enfin, le quatrième chapitre du document communiste préconise la mise au point d'un calendrier pour l'application du programme commun. *Les réformes de structures* devraient, selon le P.C.F., être effectuées dans les six premiers mois. Avant la fin de la première année de la législature, un plan devrait en outre être élaboré, qui préciserait le calendrier d'application des diverses mesures envisagées.

La variété des propositions a contribué à rassurer les partenaires du P.C.F., qui craignent que les discussions ne se limitent trop *exclusivement* aux questions économiques. Si M. Fiterman a confirmé à ses partenaires l'évolution de la position du P.C.F. sur la question de l'élection de *l'Assemblée européenne au suffrage* universel, il reste en contrepartie décidé à obtenir satisfaction sur le problème des nationalisations.

M. Beregovoy, pour sa part, a indiqué : « *Le P.S. considère que l'appropriation sociale peut être réalisée suivant différentes formules et que le programme commun a défini des solutions qui restent actuelles. Nous avons rappelé cette évidence à nos partenaires, et nous considérons que la formule retenue jusqu'à maintenant est la moins coûteuse pour le budget de la nation. Les socialistes ne séparent pas le principe de la nationalisation de son contenu démocratique, qu'ils placent dans la perspective de l'autogestion.* »

Interrogé, à l'issue de la réunion, sur la remarque de M. Gaston Defferre, qui estime que le programme commun contient des contradictions sur la question des licenciements (*le Monde* du 19 avril), M. Charles Fiterman a déclaré : « *Nous, communistes, nous tenons à ce que les travailleurs licenciés puissent être préalablement reclassés avec un salaire comparable à celui qu'ils touchaient et, si possible, au même niveau de qualification. Evidemment, les formes d'application de ce principe clair doivent être mises au point.* »

Les membres du comité de liaison ont été également interrogés sur la proposition du P.C.F. d'associer aux négociations de nouvelles forces politiques (gaullistes d'opposition et P.S.U.) et les syndicats. MM. Beregovoy et *Loncle se montrent réticents.* Le délégué du P.S. a déclaré : « *La question ne se posera que lorsque nous serons saisis. En fait, il s'agit d'une mise à jour et non d'une refonte du programme commun. Par conséquent, il doit être d'abord accepté tel qu'il est par quiconque veut participer à ces travaux.* »

M. François Loncle a ajouté : « *L'actualisation ne peut intervenir qu'avec ceux qui ont signé le programme commun.* » L'association de nouvelles organisations ne pourrait donc intervenir que dans une seconde étape. — T. P.

Au secrétariat général des R.I.

M. SOISSON SUCCÈDE A M. DOMINATI

Le conseil politique de la Fédération nationale des républicains indépendants s'est réuni mercredi matin 20 avril pour réorganiser la direction du parti après le dernier remaniement gouvernemental.

M. Jean-Pierre Soisson remplacera *au secrétariat général des R.I.*, M. Jacques Dominati, devenu secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (M. Soisson a l'intention de quitter son poste de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports). La vice-présidence du mouvement, détenue *par M. Michel d'Ornano, est confiée* à M. Alain Griotteray, ancien député, maire de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) et actuellement délégué général chargé de la préparation des législatives.

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, conserve la présidence du mouvement, contrairement à certaines informations qui laissaient entendre sa nomination au poste d'ambassadeur de France à Bonn (*le Monde* du 6 avril). M. Roger Chinaud demeure président du groupe parlementaire et membre du conseil exécutif du mouvement. MM. Dominique Bussereau, président du Mouvement des jeunes Génération sociale et libérale, Philippe Ponte, responsable des clubs Perspectives et Réalités, et Bertrand de Maigret, animateurs des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing, pourraient devenir secrétaires généraux adjoints.

